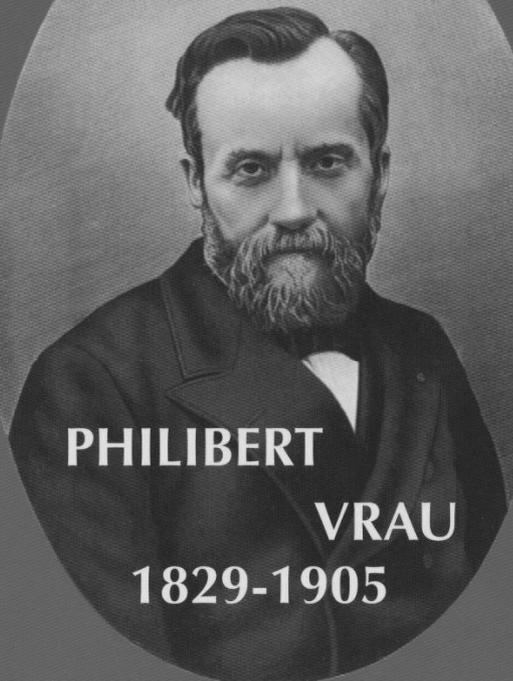


# LE COMMIS - VOYAGEUR DE DIEU



**PHILIBERT  
VRAU**  
**1829-1905**

Léon Hamel  
a dit:

“On se sentait plein de feu au sortir de son entretien,  
Monsieur Vrau était une flamme.”

**Préface de Yves - Marie Hilaire**

**Xavier Théry**

## AVANT-PROPOS

Parlant de Littré qui avait reconstitué l'œuvre d'Hippocrate, « obscurcie par maintes copies infidèles ou interprétations douteuses », Jean Hamburger écrit : « Le romancier peut se griser par l'image de ses héros qu'il a fabriqués de toutes pièces, mais animer la statue morte de celui qui a vraiment vécu est d'une ivresse plus pleine<sup>1</sup> ». Oui certes ! mais quelle responsabilité ! le portrait du héros est-il véridique ? n'ai-je pas oublié quelques aspects importants de sa vie ou de son caractère ? ... Conscient du risque, je me suis effacé, dans toute la mesure du possible, derrière les témoins et les paroles de Philibert Vrau. De plus, je n'ai rien voulu cacher des touches qui auraient pu apporter une ombre au tableau... d'ailleurs je n'en ai pas trouvé... aux lecteurs d'apprécier.

Saisi par le démon de l'histoire, j'ai consacré beaucoup de ma retraite à cette biographie. Mais pourquoi Philibert Vrau ? C'est que j'avais, confusément il est vrai, baigné toute ma vie dans son souvenir. Mon père était associé-gérant de la Maison Vrau. Trois familles, auxquelles j'étais lié par les liens du sang et de l'amitié, vivaient dans l'usine même ou à côté, et les occasions de les rencontrer étaient multiples. Pendant la guerre de 1939-1945, je fus, toute une année scolaire, l'hôte d'un grand-oncle très cher qui habitait sur place. En 1944, j'ai eu l'occasion de rentrer dans l'entreprise, puis de la diriger de 1964 à 1984 et d'y faire la plus grande partie de ma carrière.

1. Jean Hamburger, *Monsieur Littré*, Flammarion, Paris, 1988, p. 52.

Et en dernier lieu, je me suis aperçu être proche de mon héros par le lien ténu de deux alliances successives.

C'est ainsi que tout m'amena à m'intéresser aux les archives considérables d'une firme installée dans les lieux depuis 1827 et dirigée par une famille respectueuse du passé. En 1984, je pris ma retraite et, tout en poursuivant des études de théologie, je conservai un accès dans l'entreprise et pus entreprendre un classement méthodique des archives de direction qui se trouvaient dispersées çà et là. Avec les actes fondateurs de la société, j'y trouvai une foule de documents anciens, sociaux, techniques, commerciaux et autres. Un lot très important s'est ajouté à ces archives en provenance de Monseigneur Charles Lefebvre, copostulateur de la cause de béatification de Philibert Vrau et de Camille Feron-Vrau<sup>2</sup>. Après son décès survenu en 1989, sa sœur Aldegonde m'a confié les enquêtes, témoignages et, en général, tous les documents du procès conservés à Lille. Le père Beaudouin, O.M.I., rapporteur à Rome de la congrégation de la Cause des Saints, m'a confié des lettres dont il acceptait de se dessaisir. J'ai pu consulter, entre autres, quelques archives conservées à l'Université catholique de Lille et au diocèse de Lille, celles des pères jésuites et assomptionnistes et celles de la maison de retraites spirituelles du Hautmont.

En 1906, un an après la mort de Philibert Vrau, Monseigneur Louis Baunard, recteur de l'Université catholique de Lille de 1888 à 1905, publia *Philibert Vrau et les oeuvres de Lille*, un important ouvrage de 390 pages. Après la mort de Camille Feron-Vrau, survenue en 1908, il le compléta avec plusieurs chapitres consacrés à Camille et lui

donna comme titre *Les deux frères* ; la parution de ce deuxième livre se situe vers 1910. Louis Baunard, originaire du Gâtinais, docteur en lettres et en théologie, avait déjà à son actif une abondante production littéraire. De plus, écrivant peu après la mort de ses personnages, il put obtenir de précieux renseignements oraux. Son ouvrage, bien documenté, a été pour moi une mine d'informations. En outre, j'ai bénéficié des témoignages nombreux et qualifiés du procès de béatification dont les premiers travaux ont commencé après la publication du livre de Mgr Baunard, et j'ai trouvé dans la comptabilité de la Maison Vrau des renseignements précis et détaillés sur les dons faits par Philibert Vrau et sa famille, que Louis Baunard n'avait pas connus.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux nombreuses personnes qui m'ont aidé, particulièrement aux secrétaires et employés de la Maison Vrau m'ayant assisté dans la consultation des archives et dans les photocopies. Mention très spéciale pour Mademoiselle Stéphanie Clément pour sa grande patience. Sans oublier la direction actuelle de la Maison Vrau m'ayant bien facilité les travaux, ce dont je lui sais gré. En dernier lieu, par l'aimable entremise de Martine Golon de l'Université catholique de Lille, Madeha Hajjaoui a mis la dernière main à la frappe de cet ouvrage.

De vifs remerciements à Jean Pierre Hirsch, professeur d'histoire contemporaine à l'université Lille III et à Claude Lannette, conservateur en chef et directeur des archives départementales du Nord, pour l'intérêt qu'ils m'ont manifesté. Pierre Pouchain et André Caudron m'ont procuré des renseignements précieux, ce dernier m'a rendu le très grand service d'une ultime vérification des textes avant

---

2.Voir *infra* p. 300.

impression. Je mentionnerai spécialement Yves-Marie Hilaire, professeur émérite d'histoire religieuse à Lille III, pour ses encouragements ; il m'a fait l'honneur de préfacer le présent ouvrage. Je n'oublierai pas Pierre Trimouille, historien de Léon Harmel qui a permis des rapprochements intéressants entre Léon Harmel et Philibert Vrau, ni Bernard Tirloy qui m'a fait bénéficier de l'expérience acquise dans toute une vie de libraire religieux.

Remerciements aussi à Hubert Le Bourdellés, professeur émérite de langues anciennes à Lille III, et à Bernard Ménager, son collègue et ami, professeur émérite d'histoire moderne. L'abbé Paul Christophe qui a été, pendant trois ans, mon professeur d'histoire de l'Eglise, est familier des problèmes de l'édition, et il m'a accordé son aide dans ce domaine, obscur pour le nouvel auteur que je suis. Je n'oublierai pas Pierre Descamps, ni feu le professeur Louis Trenard et mes collègues du comité d'histoire de la prévention sociale dans le Nord de la France : grâce à eux j'ai débuté une carrière, tardive, d'historien. La revue du comité a publié, en effet, *in extenso* mes travaux, d'abord sur l'histoire de la Maison Vrau de 1816 à 1870 et ensuite sur celle de la période 1870 à 1914<sup>3</sup>.

L'abbé Robert Talmy, est un auteur reconnu de l'histoire sociale moderne, en particulier pour le Nord de la France. Il m'a apporté un concours judicieux en me prodiguant ses conseils, sur le fonds comme sur la forme. Dans la même ligne, je mentionnerai un ami parisien de plus de trente ans, Jacques Santenac, qui m'a fait bénéficier de son amour du « *beau langage* ».

L'écriture de ce livre m'a passionné, et je souhaite que mes lecteurs trouvent autant d'intérêt à le lire que moi à l'écrire. Malgré de nombreuses demandes, je n'ai pas trouvé d'éditeur. Eu égard à l'intérêt que présentait cette biographie, j'ai pris le risque de l'éditer moi-même.

L'ouvrage comporte une première partie qui étudie différentes facettes de la personnalité de Philibert Vrau. La deuxième partie traite de ses différentes activités. A la fin du livre, figurent quelques « belles lettres » qui font revivre leur auteur et restituent l'esprit du temps.

Xavier THERY  
ancien élève HEC, licencié en  
Droit, licencié en Théologie.  
Avril 2001

N. B. : Ce livre comporte de nombreuses notes donnant les références des citations. Les références, comportant uniquement des lettres et des chiffres, sans indication d'origine, concernent les archives entreposées dans les établissements Vrau.

---

3. Édition par l'auteur.

## PRÉFACE

Directeur de l'entreprise textile Vrau de 1964 à 1984, Xavier Théry a eu l'heureuse idée d'utiliser sa retraite pour rédiger une biographie du grand industriel Philibert Vrau (1829-1905) qui a procuré un essor décisif à la firme familiale où il a travaillé dès 1849 et qu'il a dirigée de 1870 à 1905. Pour y parvenir l'auteur a bénéficié des archives considérables de l'entreprise Vrau qu'il a lui-même classées et a su exploiter également diverses sources conservées dans la région ainsi que les témoignages des contemporains de Philibert Vrau rassemblés dans l'ouvrage de Mgr Louis Baunard, *Les deux frères*, paru en 1910.

Philibert Vrau méritait d'être l'objet d'une nouvelle biographie car la personnalité de ce fondateur des Facultés catholiques de Lille, éclairée par des sources nouvelles, demeure fort originale.

Le célibataire est membre d'une famille très unie qui le soutient toute sa vie dans ses multiples activités :

- C'est « *un enfant de l'amour* » dont les parents François-Philibert Vrau et Sophie Aubineau, mariés en 1827, font partie de la génération romantique.

- Les étapes de la vie d'industriel et d'homme d'œuvres sont délimitées par l'existence de son père, chef d'entreprise, mort en 1870 et par celle de sa mère décédée en 1888.

- Les liens d'amitié avec sa sœur Marie, son beau-frère Camille Feron-Vrau, associé à son entreprise et à ses œuvres, et son neveu Paul Feron-Vrau héritier, s'avèrent essentiels pour saisir la fécondité de son action.

- Enfin les femmes de sa famille, sa mère Sophie Aubineau, sa sœur Marie et sa nièce par alliance, Germaine Feron-Vrau contribuent largement à assurer « le patronage », la direction morale de la firme Vrau.

Ce fils de famille lilloise est, comme beaucoup d'autres, d'abord un industriel et un homme d'affaires expérimenté qui hérite d'une maison de commerce dont la prospérité est due au fil à coudre de la marque « Au Chinois » qu'il met au point en 1859 et répand pendant les dix années suivantes en décuplant sa production.

Ce laïc, après de solides études influencées par la pensée de Victor Cousin qui l'orientait vers le vrai et le bien, se convertit en 1854, choisit de vivre en homme de prière dans le célibat et fonde à Lille en 1857 l'Adoration Nocturne du Saint-Sacrement qui comporte en 1887 dix-huit sections d'une vingtaine de membres chacune. Projetant de faire de Lille une ville sainte, il encourage les œuvres de piété et accueille la suggestion d'Émilie Tamisier en organisant en 1881 à Lille le premier congrès eucharistique qui sera suivi de beaucoup d'autres dans le monde entier.

Associé à son beau-frère Camille Feron-Vrau, Philibert, vice-président de 1872 à 1886, puis président de 1886 à sa

mort du conseil régional des conférences Saint Vincent-de-Paul « organisation souche » par excellence, est un créateur inlassable d'œuvres catholiques qu'il finance l'une après l'autre : patronages chrétiens, cercles catholiques d'ouvriers, congrès catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, Facultés catholiques de Lille, Institut catholique des Arts et Métiers, Écoles primaires paroissiales, Œuvre des nouvelles églises de Lille, presse chrétienne. La fondation des Facultés catholiques représente l'œuvre la plus étonnante comme le constate le cardinal Régnier, archevêque de Cambrai : « *l'existence de notre université ne tient encore qu'à un fil, mais ce fil est solide, c'est le fil Vrau* ».

Après la mort de sa mère en 1888, Philibert Vrau devient un « commis-voyageur de Dieu », se déplaçant à travers la France pour développer la Sainte-Famille, œuvre qui regroupe des militants chrétiens ardents dans la prière et désireux susciter des œuvres sociales dans le sillage de l'enseignement des papes Léon XIII et Pie X. Parmi les membres de la Sainte-Famille relevons dans diverses régions le grand philosophe Maurice Blondel, l'historien journaliste Jean Guiraud, les fondateurs des Semaines Sociales Adéodat Boissard et Eugène Duthoit, l'abbé Desgranges, conférencier populaire, et l'abbé Rémond, futur évêque de Nice, protecteur des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Quel est donc le mystère de cet homme dont le rayonnement a été durable et dont le procès de béatification a été ouvert dès 1912, sept ans après sa mort, par l'archevêque de Cambrai ? Un personnage humble, modeste, frugal, peu doué pour la parole, vivant pauvrement, habillé de vêtements élimés, mais aussi un homme de contact et d'influence, un

militant entreprenant, persévérant, combatif, d'une extraordinaire et discrète générosité et enfin un homme de prière et d'action épaulé par une famille unie dont la fécondité spirituelle demeure étonnante.

Yves-Marie Hilaire  
Professeur émérite d'histoire  
contemporaine à l'Université  
Charles de Gaulle – Lille III.

## PROLOGUE

### **Clochard et Père Noël, commis-voyageur en œuvre pies**

En 1923, Pierre de la Gorce (1846-1934), juriste et historien, membre de l'Académie française, transmet à Paul Feron-Vrau la lettre suivante qu'il venait de recevoir d'un ami de Lyon, le Comte d'Alauzier. Celui-ci parle de Philibert Vrau que Pierre de la Gorce connaissait aussi.

« ... Il venait régulièrement à Lyon, faisant commercialement les affaires de Dieu et s'éternisant dans mon cabinet pour parvenir à ses fins. Et il les atteignait, usant l'adversaire par sa persévérance, sa ténacité et l'emprise qu'exerçait sa vertu. Un soir que son insistance avait retardé le repas (auquel Vrau se refusait obstinément de prendre part), Madame d'Alauzier me dit : - Mais qui aviez-vous donc ? - C'était un pauvre honteux, disent mes deux plus jeunes garçons, me coupant la parole ; nous l'avons tout de suite compris : quand l'heure du dîner est arrivée, nous avons écouté à la porte, mais n'entendant rien, il parlait tout seul très bas et papa ne disait rien, sans doute il était supérieurement embêté ! Alors nous avons été examiner le paletot : pas de tâche, merveilleusement brossé, mais râpé à fond -. Quarante-huit heures après, je recevais cette lettre, je reproduis le sens : - Cher Monsieur, j'ai été bien vivement intéressé par ce que vous m'avez dit de la Croix de Lyon. Le déficit de 1 300 francs pour l'exercice

écoulé est bien peu de chose comparé au bien que fait ce journal. Vous trouverez la somme dans cette enveloppe. Précisément je comptais sur certaines dépenses auxquelles je n'ai pas à faire face... etc.

Une autre fois ma fille me dit : - Il est venu un petit monsieur, déjà grisonnant, vous demander. Il s'est obstinément refusé à dire son nom, mais je l'avais déjà repéré. C'est certainement votre crampon, vous savez, le commis-voyageur en œuvres pies. Du reste il m'a conquise. Il professe pour vous un respect étonnant, ne vous appelle que Monsieur le Comte ; ensuite, bien qu'il m'ait prise pour la femme de chambre, jamais homme ne m'a parlé avec autant de déférence et de respect - Ma fille se le rappelle encore. Il m'a été assuré par un ami qu'un jour où Vrau avait refusé de s'asseoir à ma table, il s'était rendu directement à l'asile de nuit des Brotteaux. J'étais gêné avec lui. D'abord je me sentais pénétré et comme radiographié par ce diable d'homme. Ses demis-silences me faisaient peur. Avec cela une impeccable mémoire qui lui faisait connaître mes actes passés aussi bien que moi-même, et pressentir ce qui dans mes promesses était sincère et ce qui était de courtoisie. Aussi j'aimais mieux lui céder tout de suite et, quand avec son flair très sûr, il avait deviné une défaillance, son regard prenait une expression indulgente, mais attristée, à laquelle j'aurais préféré de durs reproches. Je vous fais toute ma confession : quand j'ai appris sa mort, j'ai éprouvé comme une délivrance et tout de suite je l'ai invoqué, ne pouvant douter un instant qu'il ne fût au ciel. »<sup>(nota)</sup>

---

<sup>(nota)</sup>. PC16.

Fixons le cadre du récit : très probablement un appartement cosu du centre de Lyon dans un immeuble ancien, d'accès poussiéreux et mal éclairé. Imaginons Philibert Vrau devant la porte entrebâillée, là où la richesse de l'intérieur fait contraste avec la grisaille de l'accès.

Quel est cet homme hors norme, à la fois prince et mendiant, mystique dans un environnement où le matérialisme et le rationalisme triomphaient ? Le but de ce livre est de le découvrir grâce aux écrits qu'il a laissés, et surtout grâce aux nombreux témoignages de ses contemporains.

## **1<sup>ère</sup> PARTIE**

### **L'HOMME**

## CHAPITRE I

### PHILIBERT, ENFANT DE L'AMOUR ET GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE VRAU

Son père, François-Philibert, s'était marié tard, à trente-cinq ans, en 1827. Il avait rencontré en famille sa future femme, Sophie Aubineau, la nièce de son beau-frère Alexandre Aubineau qui avait épousé sa sœur aînée, Aimée. Si François-Philibert était très épris, il n'en était pas de même de la jeune fille. Celle-ci, qui avait perdu très jeune ses parents, était élevée par son grand-père maternel. Dans une note rédigée vers 1905<sup>4</sup>, Camille Feron-Vrau, l'un des futurs gendres, parle de la jeune fille de dix-neuf ans « *chérie par le grand-père, mais traitée en cendrillon du foyer par la belle-mère* ». Il a eu en main la lettre « *qu'elle fut autorisée à écrire à celui qui venait d'être agréé pour son fiancé ; lettre qui laisse tout à fait croire à un mariage de raison et ne laisse percer que des craintes et un mélange de sentiments composés bien plutôt de résignation que de confiance* ». Et il ajoute un peu plus loin « *que l'aspect sévère du fiancé de trente-cinq ans pouvait bien évidemment inspirer quelque crainte à celle qui allait se donner pour toujours* ».

François-Philibert est né à Lille en 1792, dans une cave de la rue de Paris, sous le bombardement des Autrichiens. Il reçoit une bonne instruction au collège d'Ath en Belgique, la qualité de son courrier nous le démontre. Les Vrau sont à

l'origine des gens de la terre, originaires des environs de Tournai. François-Joseph Vrau, père de François-Philibert, s'était fait une situation d'agent de change, c'est-à-dire en fait de petit banquier, car il n'y avait pas de banque à l'époque, et ainsi, il se constitua un patrimoine. Il eut trois enfants. Aimée, la sœur aînée, tenait avec son mari, rue Esquermoise, au centre de Lille, un magasin d'articles textiles, à « *La Belle Flamande* ». Jules, dépensier et maladroit, sera à charge toute sa vie pour finir dans un hospice tenu par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu. Enfin, François-Philibert, le plus jeune, échappe, on ne sait comment, à la conscription dans les armées de Napoléon. En début de carrière, il travaille avec son père et avec l'aide financière de celui-ci, il fonde en 1816 une petite entreprise de fil de lin, spécialement de fil à coudre, au domicile du père, rue de Roubaix à Lille. Au moment de son mariage en 1827, il achète, toujours à Lille, au 11 rue du Pont-Neuf, une grande maison de maître avec cour et jardin. Il y fait des travaux importants : un deuxième logement de maître, des locaux à usage industriel, et installe une machine à vapeur, nouveauté pour l'époque. Le père accompagne le jeune ménage rue du Pont-Neuf. Celui-ci y passera toute sa vie, de même que son fils Philibert. L'entreprise Vrau, toujours en activité, ne quittera les lieux qu'en 1984.

Un curieux document<sup>5</sup> laisse à penser que dans la petite entreprise de 1827, les rapports entre les patrons et les ouvriers étaient bons. Ce ne sont pas moins de sept poésies, dédiées par les ouvrières à leur patron, au jour de son mariage, dont une petite pièce en vers alexandrins ...avec la rime !...

1. PCI, 28.

2. Archives des Facultés catholiques de Lille, fonds Vrau et Feron-Vrau, paquet n° 2.

*« Ce moment désiré nous procure en ce jour  
l'instant de prouver nos respects, notre amour.  
Le ciel par sa bonté, en exauçant nos vœux  
comblera de bienfaits ce couple vertueux.  
Dans le cœur d'une épouse, nous le verrons renaître  
ce sont nos souhaits pour un aussi bon maître ».*

Le compliment est signé L. Dufour, partisseeuse. Les fils à coudre étaient à l'époque fournis en échevettes<sup>6</sup> et les partisseeuses préparaient celles-ci pour la vente en mercerie. L'entreprise occupait alors une quarantaine de personnes. Que faut-il le plus louer ? Des sentiments exprimés ou de cette aimable petite pièce de vers ?

Le mariage de François-Philibert et de Sophie a eu lieu en octobre 1827. Le 2 décembre 1828, François-Philibert quitte le foyer pour un voyage d'affaires. Ce sera Amiens, Paris, Strasbourg, Paris de nouveau et retour à Lille au début de janvier. Les voyages se font encore en diligence. Les chemins de fer se répandent à partir de 1840. Sophie écrira six longues lettres à son mari<sup>7</sup>. La première est écrite le lendemain du départ. Il est déjà à Amiens. « *D'après ce que je lis, tu voyages toujours la nuit, ménage ton temps et plus ta santé...* ». Elle lui raconte ce qu'elle fait et parle de la vie mondaine un peu, mais surtout de son aînée, la petite Sophie, encore tout bébé. Les problèmes d'affaires sont bien présents. C'est le cas dans la dernière lettre adressée à Paris : le jeune ménage a dû s'endetter considérablement pour payer la maison et l'usine. Il est question d'obtenir par un notaire un prêt supplémentaire de 25 000 francs (500 000 francs en

valeur 1995). Mais auparavant il faut apurer une dette de 10 500 francs chez le même notaire, et pour ce faire, elle recommande à son mari de trouver à Paris un concours correspondant. Autrement dit, le jeune ménage est dans les dettes jusqu'au cou ; il le restera jusqu'à la fin de la vie du mari.<sup>8</sup>

Le plus intéressant dans ce courrier, c'est la tendresse qu'exprime l'épouse. « *A l'instant, cher mari, je reçois ta lettre, elle me rend bien heureuse ! Tu ne m'oublies pas et je le mérite, car mon imagination te suit sans cesse...* ». Dans une autre lettre, elle dira : « *la crainte (le manque d'argent) nous fait tout envisager en noir, nous sentons trop vivement la peine et le plaisir ; mais je ne m'en plains pas, je jouis mieux de mon bonheur, je sens mieux le bonheur d'aimer et d'avoir dans le monde un véritable ami...* ». Dans sa dernière lettre du 29 décembre : « *...Oui mes larmes ont coulé en t'écrivant jeudi, mais c'est de bonheur ; tu connais si bien mon cœur et dois y lire que la certitude de posséder toutes tes affections me rend bien heureuse, plus heureuse que jamais je n'avais pensé l'être, car il me semblait impossible que ce caractère susceptible mais aimant, puisse jamais trouver quelqu'un qui le comprenne ; tu me prouves que je me trompais* ». Nous sommes en pleine époque du romantisme... mais tout de même, quelle sincérité et quel exemple pour les femmes qui s'inquiètent devant la vie. Oui, l'amour des époux est vraiment réciproque et Philibert qui naîtra quelques mois plus tard, le 19 novembre 1829, sera vraiment un enfant de l'amour.

3. Comme aujourd'hui encore, le fil à broder.

4. Archives des Facultés catholiques de Lille, voir note n° 2.

5. XAVIER THERY, *Une famille de patrons dans l'industrie naissante du Nord de la France, 1816-1870*, 1995, édité par l'auteur, pages 15 et suivantes.

Dans le ménage Vrau, Philibert fut donc précédé d'une sœur, Sophie. Sœur très aimante de Philibert, elle épousera un Lyonnais, futur ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Quelques années après son mariage, elle tombe gravement malade et sa famille va la soutenir toute sa vie. Marie, troisième et dernier enfant du ménage, naîtra dix ans après Philibert et sera l'épouse de Camille Feron.

De la jeunesse de Philibert peu de choses sont connues, sinon que, suivant les habitudes de l'époque, il est placé dans une pension qui le mène deux fois par jour au collège municipal. C'est là que se noue l'amitié avec Camille Feron, de dix-huit mois plus jeune que lui. Les parents de Camille tenaient commerce rue Esquermoise, dans le centre de Lille : un commerce de soieries. Les pères de Philibert et de Camille étaient amis, leurs mères le devinrent. Dans ses souvenirs, l'un des jeunes évoque les jeux d'enfants dans le jardin des Vrau, rue de l'Entrepôt : ce grand jardin (de 600 mètres carrés) était sans équivalent pour Camille qui habitait une maison du centre-ville. Philibert, élève moyen dans les premières classes, se révèle en philosophie et en sort avec le premier prix de dissertation française. Il termine le parcours scolaire avec le titre de bachelier ès sciences, obtenu à Paris, fait peu courant à l'époque, et il complète ses études par des leçons particulières ou des recherches personnelles en mathématiques, physique, chimie, commerce, sciences sociales et morales, et philosophie.

Un trait significatif illustre la vie de famille : c'est une lettre de Charles Delecour, un camarade de Lille, à Camille Feron.<sup>9</sup> Il parle de Sophie, « *la sœur aînée de Philibert, si*

*douce et qui aimait tant son frère. Elle aurait tout fait pour lui : on le voyait au plaisir qu'elle mettait à satisfaire le moindre de ses désirs. Nous rentrions chez lui un jour à 10 heures passées. Mademoiselle Sophie était à son piano, et fermait son cahier quand nous entrions. Philibert la pria de nous jouer un morceau et avec le sourire sur les lèvres, comme pour lui dire : - c'est pour toi -, elle joua plus d'un quart d'heure. D'ailleurs il me disait un jour : - elle est si bonne que je n'ai jamais pu la fâcher- ». Le même Charles Delecour livre dans une autre lettre un tableau intime de la mère et du fils. A propos de ce dernier, il parle « *d'une âme ardente au bien, mais d'une extrême réserve pour ne pas froisser son partenaire. Sa mère m'a laissé la même impression et je la vois toujours dans nos soirées intimes à trois, nous faisant goûter les beautés des meilleurs écrivains, de Lamartine en particulier* ».*

Mais Philibert est-il indifférent aux pensées de son âge ? Diable que non ! Dans une lettre de 1853<sup>10</sup> à Camille, il a alors 24 ans, il écrit être allé au bal de Monsieur Verstraete. « *J'y ai fait la connaissance d'une charmante danseuse, par laquelle je ne fus pas peu surpris de m'entendre interpeller au milieu d'un quadrille... Je l'ai trouvée très aimable et je n'ai eu qu'un regret : c'est de ne pouvoir causer un peu plus longtemps avec elle... c'est Mademoiselle Lecomte. J'ai fait également la connaissance de Madame Roussel de Tourcoing qui se trouvait là avec sa fille* ». Philibert est sensible au charme féminin, et seules des raisons déterminantes l'orienteront dans une autre direction que le mariage.

6.PCI, 16.

7.PCI, 17.

Deux ans plus tard, Philibert retrouve la foi en Dieu qu'il avait perdue en classe de philosophie<sup>11</sup>. Animé par l'ardeur du néophyte, il écrit à son père, de Béziers où il visitait les clients de l'entreprise familiale. Il lui demande l'autorisation de se consacrer à Dieu en se faisant prêtre. Sa sœur Marie témoigne<sup>12</sup> : « *Son père répond en exprimant sa déception. Il lui fait remarquer qu'on a besoin de lui. Il se plaint des influences qui ont dû peser sur sa décision et il cherche à combattre ces influences... Bref, il lui déclare qu'il ne peut donner son consentement, mais qu'il ne le maudira pas s'il passe outre... Philibert répondit par une lettre très douce, très respectueuse* ». En fait Philibert envoie une lettre de complète soumission, en précisant qu'il attendra aussi longtemps qu'il sera nécessaire. A l'époque, son père est âgé de soixante-trois ans. L'entreprise familiale vit très difficilement, elle n'a ni sécurité, ni réserves... Toute la fortune de la famille est engagée. Il n'y a aucune rente à recevoir pour l'épouse si elle survit à son mari, ce qui est probable, car elle a quinze ans de moins. Le père disait en quelque sorte : non seulement tu me mets en peine en m'obligeant à aller jusqu'au bout de mes forces, mais tu mets en difficulté ta mère et tes sœurs. Après moi l'entreprise ne survivra pas et c'est la ruine pour la famille. La sœur aînée ne touchera pas sa dot et sera totalement à charge de son mari. La sœur cadette ne se mariera pas sans dot. Quant à la mère, elle finira sa vie dans la misère. Philibert, en fils attentionné, comprend fort bien et conclut en conséquence.

N'ayant pu réaliser son désir de devenir prêtre, Philibert Vrau décide de rester célibataire et de mettre en pratique le conseil du Christ répondant à une remarque de ses disciples : « *Il y a ceux qui ont choisi de ne pas se marier à cause du royaume des cieux, comprenez qui peut comprendre !* »<sup>13</sup>. En 1854 il avait écrit à sa mère, alors qu'il était en voyage à Lyon : « *L'évangile dit positivement que le célibat est un état plus parfait que le mariage* »<sup>14</sup>, et dans une lettre à son père datée de Rouen en 1856, il écrit : « *Il y a déjà, à peu près sept à huit ans, que la résolution de renoncer à me marier me fut suggérée par la lecture des confessions de saint Augustin...* » Il ajoute un peu plus loin : « *Un moment, je fis une démarche pour mademoiselle R... la chose n'a pas abouti* »<sup>15</sup>.

Sa vie de célibataire, Philibert Vrau l'a vécue en famille. Il habita d'abord chez ses parents. Après la mort de la mère, il ira loger, toujours au milieu de l'usine, chez sa sœur, Marie Feron-Vrau, dont la maison, attenante, communiquait avec celle de la mère. Philibert Vrau et Camille Feron travaillaient ensemble, de sorte que les liens professionnels s'unissaient aux liens de famille. Il est remarquable qu'une grande unité ait toujours existé tant entre les beaux-frères qu'entre les générations, de même entre les époux et les épouses. C'est une des raisons du succès de l'entreprise comme de leurs activités religieuses. En se convertissant, Philibert avait converti ses parents. En tous domaines la famille était très unie. Tous les jours, quand il n'est pas en voyage, Philibert rendait, après les repas qu'il prenait dans le

8. Voir chapitre suivant.  
9. PC XXIII, 12<sup>ème</sup> session.

10. Évangile de Matthieu 19, 12.  
11. PC I, 18.  
12. *Idem*.



## CHAPITRE II

### À LA RECHERCHE DE DIEU

Période importante que la jeunesse : la personnalité se forme, et apparaît l'ébauche du futur adulte. En 1849, l'ami Camille Feron part à Paris poursuivre des études de médecine, Philibert reste à Lille. La séparation nous vaut entre les deux amis une correspondance où le jeune Philibert parle longuement, à cœur ouvert. Occasion unique pour découvrir l'homme, car cet échange ne se reproduira plus. De ses premières années, Philibert a gardé un souvenir qui le marquera pour la vie : d'indignes surveillants abusèrent de lui ; la pédophilie est, hélas ! de toutes les époques. Il se dégagea, mais un nouvel écueil surgit pour ce jeune chrétien. Elève ordinaire en lettres, Philibert se révèle raisonneur retors et brillant penseur en philosophie. Il perd la foi, et sans discernement suffisant, il décide de travailler sans relâche à la recherche de la vérité religieuse jusqu'à ce qu'il sache rationnellement et positivement à quoi s'en tenir. C'est en quelque sorte un nouvel Augustin. Son professeur de philosophie, qui a le don de passionner les élèves, l'a lancé dans cette voie : il se rattache à l'école positiviste d'Auguste Comte. Dans sa première version, le positivisme est l'aboutissement de la philosophie des « lumières » : il refuse les explications surnaturelles sur l'univers et sur l'homme et s'en remet aux sciences, y compris les sciences morales, qui s'appuient sur l'observation et le raisonnement. Le jeune Philibert n'en resta pas là. Il réunit, avec l'appui amical du

professeur de philosophie, un groupe de jeunes bacheliers. En voici la Charte présentée par Philibert : « *animés d'un zèle ardent, nous avons formé le projet de travailler ensemble à l'étude des questions morales et religieuses, et de faire de nous une société de cœurs purs, d'âmes héroïques qui se consacraient à la propagation de la vérité et répandraient dans la jeunesse le culte du bien et du vrai*<sup>19</sup> ». Il écrit à Camille : « *Je vais voir à force Monsieur Beausire (le professeur) et nous avons ensemble de longues conférences sur les premiers des droits et des devoirs* ». Une partie des camarades se trouve à Paris, et Philibert cherche à maintenir le contact. Camille Feron qui a rejoint Paris pour la première fois, constitue le relais idéal. Philibert est très impatient. Sa lettre du 18 décembre 1849 nous permet d'en juger : « ... *Depuis quinze jours que tu y es (à Paris), où sont les quelques mots que tu devais poster après chaque séance ? Où sont les discussions approfondies, les rapports... ?* ». S'orienter, trouver un logement, prendre contact avec la faculté... que de choses à faire pour Camille ! Par retour du courrier, le 19 décembre, le courrier était déjà rapide à cette époque du début du chemin de fer ! Camille répond par une lettre de quatre pages et lui expose les difficultés qu'il rencontre à réunir ses amis et à parler d'autres choses que des petites « lorettes »<sup>20</sup>, celui qui les blâme trop se faisant traiter de « *censeur importun* ». Et Philibert de s'excuser : « *je regrette, vivement, mon cher Camille, la façon un peu vive dont je t'ai parlé de notre petite société ; tu sais combien je l'ai à cœur, combien*

1 Pour cette citation et les suivantes, relatives à la correspondance de jeunesse, PCI, 17.

2. Jeunes filles de petite vertu, censées habiter autour de l'église Notre-Dame de Lorette à Paris.

*j'étais fatigué de toutes ces lambineries, de toutes ces tergiversations ; il y a si longtemps que j'appelais de mes vœux quelqu'un qui par son zèle, pût me remplacer auprès de nos amis, établir entre nos deux tronçons de société un lien si nécessaire à sa durée* », et il enchaîne : « *Hé quoi ! Le diable travaille bien effrontément et mène rondement les cœurs, le bien n'aurait pas ses enthousiastes et ses héros !... Il faut porter fièrement son drapeau ! ...* » Et sur cinq pages il développe sa pensée, cite saint Augustin, Louis Veuillot, parle de l'aide de Dieu... « *Placés quelques années sur la terre, nous devons les employer le mieux possible... quand nous serions seuls, marchons, et (même) si les autres ne veulent pas nous suivre* »... et il ajoute : « *chercher la vérité ce n'est pas une affaire de vaine spéculation, mais c'est accomplir une œuvre sainte* ». Quelques jours plus tard, Philibert s'interroge sur le fondement de la morale : « *est-ce la conscience ? est-ce l'idée de Dieu ? La morale subsiste-t-elle en dehors de la religion ?* » Il se demande : « *si l'homme croit aussi invinciblement qu'il est créé pour faire le bien, qu'il croit qu'il est créé pour comprendre le vrai ? ... Mais alors sommes-nous guidés vers le bien par directe et immédiate intuition, ce qui nous dispenserait de toute étude ultérieure, ou si c'est dans la raison et la raison seule que nous pouvons trouver ces principes immuables de conduite ?* » Un peu plus tard, il dira : « *tout se résume dans la morale, je laisse la métaphysique, la théologie... ce que je veux savoir, c'est quand je puis mieux remplir ma mission ici-bas, quel bien je puis faire, comment faire pour que, quand je mourrai, je puisse me rendre ce témoignage : je n'ai pas été inutile sur la terre* ». A sa sœur qui va faire sa

communion, il écrit : « *Vois-tu, on ne doit pas toujours faire ce que l'on aime le mieux... toute sa vie, on doit chercher à faire le mieux possible sans s'inquiéter si on y trouve ou non du plaisir* ». Cette fougue, cette ardeur communicative rappelle la phrase de Jean l'Évangéliste qui, à l'occasion de l'épisode de Jésus chassant les marchands du Temple, évoque le psaume 69 : « *le zèle de ta maison me dévore.* »<sup>21</sup>

Camille tempèrera et régulera à cette ardeur. Il lui écrit : « *Nous sommes convenus entre nous de nous dire sans détour nos défauts... Hé bien ! je te dirai que vis-à-vis de certains de nos camarades, tu écris de manière ampoulée, tu fais des phrases ronflantes, tu as un style de rhéteur, fais attention... !* » Et un peu plus tard, il lui dit : « *Réfléchir comme tu le fais, en te laissant aller à ton penchant pour la méditation, tu as tort à mon avis... fais un peu plus comme les autres... vis un peu la vie de famille... tu réaliseras plus de bien que t'en as fait jusqu'à ce jour* ». Camille Feron contribua à canaliser son ami Philibert et à le rendre disponible pour le bien, ce n'est pas là son moindre mérite. Il y avait aussi la tentation du scientisme chez Philibert qui écrivait en 1855 : « *L'homme ne sait pas encore sa destinée sur la terre... c'est la science seule qui pourra le lui apprendre, science si magnifiquement inaugurée par Cuvier, mais qui n'en est encore qu'à ses premiers pas* ».

Les préoccupations théoriques n'empêchent pas Philibert de regarder autour de lui et d'agir là où il peut le faire. Il écrit à son ami : « *Je suis très content de notre petit commis, je continue toujours à faire de la littérature* (sic)

---

3. Évangile de Jean, 2, 17.

avec lui. Louis a fait quelques progrès dans la lecture..., il doit entrer ici demain comme chevilleur<sup>22</sup>, j'espère que cela lui permettra de manger un morceau de plus le dimanche, il va gagner à peu près le double... ».

Son tempérament lucide et généreux apparaît dans cette lettre de 1850. Camille incite Philibert à venir le voir à Paris où justement Vrau père se trouve de passage. Philibert répond : « ... tandis que nous allons nous procurer cette douce satisfaction, d'autres cœurs gémissent, d'autres âmes souffrent, exténuées par les veilles et le travail. C'est une mère restée veuve, réchauffant sur la paille de son mauvais lit, ses pauvres enfants glacés de froid, c'est cette sœur orpheline restée chargée de tous ses petits frères et sœurs et à qui j'entendais dire ce mot admirable, quand on lui proposait de les faire entrer à l'hôpital – Non, j'aime mieux mourir avec eux – C'est cette pauvre fille du village que l'autre jour je rencontrais sur les glacis de la ville, aveugle ou à peu près, des mauvais soins qu'elle avait reçue (sic), accompagnée de son pauvre frère couvert de haillons, transi de froid, ne pouvant pas travailler, obligé de soigner sa sœur et obligé d'implorer de la charité publique, le pain, le vêtement, le couvert... » Philibert est tiraillé entre le désir de ne pas perdre un ami et l'aumône qu'il pourra faire avec le prix du billet de chemin de fer. Il choisira l'aumône...

Quelques jours après, nous sommes en 1850, nouvelle lettre, sept pages remplies d'une écriture serrée, toujours à Camille Feron : « Dans ce moment où nous n'avons presque plus rien à faire dans le commerce... quel spectacle

déchirant, mon cher, quand on voit ce pauvre ouvrier venir nous demander de l'ouvrage ! Partout cela arrête, et chaque semaine nous nous voyons forcés de renvoyer des ouvriers, dans la certitude qu'ils ne trouveront pas de travail ailleurs. Juge de notre position quand nous entendons de pauvres femmes nous dire : Monsieur, nous sommes là tous à la maison depuis trois jours, il nous faut bien manger cependant ... Oh civilisation ! Je te l'avoue, j'en ai le cœur navré, aussi je m'applique de toutes mes forces à hâter la réalisation de mes buts... je cherche les causes du mal... D'où vient que les hommes qui travaillent, ne peuvent pas gagner assez pour avoir quelque peu dans les mauvais moments en réserve ? Car enfin gagner deux francs par jour, c'est très bien payé (il veut dire par rapport à ce que l'ouvrier peut trouver ailleurs) et tu dois savoir ce que l'on peut faire avec 60 francs par mois et encore tu es seul, mais suppose cela avec une femme et des enfants à nourrir et quelquefois un père ou une mère ! » Et il s'interroge sur des solutions, il met en cause le taux élevé de l'intérêt, le prélèvement du patron. Il ajoute : « ce n'est pas tout de répartir, il faut produire ». Il oppose « les individus abrutis par l'opulence, épuisant toutes les raffineries (sic) du luxe le plus scandaleux » à d'autres, « abrutis par la misère, ne connaissant rien d'autres que l'assouvissement de leurs passions et dépensant à cela ce dernier sou destiné à les soutenir, eux et leur famille ».

C'est un peu plus tard, en 1853, que se place un épisode décisif dans la vie de Philibert Vrau. Par des chemins mystérieux, il va retrouver la foi en Dieu. Nous empruntons

4. Le chevilleur tordait les fils en écheveau avec un bâton pour leur donner de la souplesse.

les lignes suivantes à l'abbé Masquelier<sup>23</sup> : « - Grande nouvelle, écrit Philibert à Camille le 15 octobre 1853, l'humanité touche au moment où la foule de questions, les plus importantes de la vie, vont trouver leur solution – Et il exulte de bonheur. De quoi s'agit-il ? Tout simplement de phénomènes spirites, auxquels un voyageur (de commerce) parisien, de passage à Lille, vient de l'initier. On faisait alors tourner et parler les tables dans toutes les grandes villes d'Europe. C'était une passion et une mode... Jusque dans l'intimité du foyer, avec l'aide de ses parents, Philibert se mit éperdument à demander aux esprits l'apaisement de sa pensée anxieuse. De Paris, les lettres du sage Camille lui suggéraient de prudentes réserves, il passa outre. Il redoubla seulement de vigilance pour s'assurer de la sincérité de ses expériences, quand il lui advint de convaincre les esprits de mensonge et d'incohérence. Certaines de ces manifestations d'ailleurs, furent si extraordinaires, si déconcertantes, si inexplicables, que cet homme positif et si difficile en matière de certitude, y vit une démonstration palpable qu'il existait un monde supérieur auquel il n'avait pas voulu croire. Si bien qu'un jour, devant un de ces faits, tangible, vérifiable et rigoureusement vérifié, il n'y tint plus : je tombai à genoux, raconta-t-il, et récitai la prière « Notre Père », comme je crois ne l'avoir jamais récité depuis. M. Vrau père, homme profondément honnête, mais indifférent en matière religieuse, n'avait pas été si long à se laisser convaincre. Ces opérations impressionnantes dont il avait contrôlé scrupuleusement l'exactitude, l'avaient déjà ramené à la foi

et à la pratique religieuse. »<sup>24</sup> Phénomènes naturels ou surnaturels, il apparaît que l'option reste ouverte. Pour Philibert il y eut encore quelques mois de recherche passionnée. Il était allé s'ouvrir à un prêtre qui congédia cet extraordinaire pénitent, estimant qu'une foi uniquement motivée par des phénomènes spirites était insuffisante. Ce furent l'aide et les conseils de l'abbé Charles Bernard, un saint prêtre de Lille, et d'un savant jésuite, le père Wiart, qui achevèrent la transformation de cette âme affamée de Dieu. Le 7 juin 1854, Philibert Vrau reçut la grâce d'une fervente communion avec le Christ.

Philibert Vrau a eu l'occasion, longtemps après les événements, de rappeler ses souvenirs sur un épisode si important pour lui. Voici le premier passage d'une lettre écrite en 1884, soit trente ans après, à un prêtre qui lui avait demandé le récit de sa conversion : « J'étais alors, au sortir de la classe de philosophie, imbu de scepticisme. La philosophie de Cousin que l'on enseignait dans les collèges de l'État, m'avait fait croire que la religion avait fait son temps. Mais ensuite, considérant tous les systèmes philosophiques qui se contredisent et se détruisent les uns et les autres, j'étais arrivé à cette conviction que je ne pourrai jamais connaître la vérité, non pas qu'il fut impossible de la connaître, mais parce qu'entraîné par le travail journalier de l'industrie et du commerce, je n'avais pas le temps de me livrer davantage à des spéculations philosophiques. J'arrangeai donc mon existence en posant en fait l'abstention de toute affirmation religieuse ou philosophique,

6. Un compte-rendu détaillé des expériences spirites figure dans le livre *Les deux frères* de LOUIS BAUNARD, édition Bonne Presse de Gigord, vers 1910, pages 27 et suivantes.

5. H. MASQUELIER, *op. cit.*, p. 4.

*mais en observant au fond de mon cœur un regret intense des convictions religieuses perdues et comme un souvenir lointain d'un bonheur qui m'avait fui pour toujours* », et il ajoute à la fin de la lettre : « *Vous voyez, mon cher Père, jusqu'où a été la miséricorde de Dieu ! jusqu'à se servir de choses futiles en apparence, d'abord pour fixer mon attention, puis pour me rappeler les grandes vérités que j'avais trop méconnues et sur lesquelles je croyais impossible d'arriver jamais à me faire une conviction. Je n'y ai vu que le recherche de Dieu après une âme qui s'égarait et qui s'éloignait de plus en plus de lui. Quant aux phénomènes eux-mêmes et à leur interprétation au point de vue scientifique, je n'y ai jamais arrêté ma pensée. Je vous dirai même que j'avais un tel dégoût de toutes les vaines recherches de l'esprit que pendant de longues années il me fut impossible de supporter la lecture de quelque discussion philosophique que ce fut ; je m'abstins même de toute lecture dans les premiers temps et ne parlais plus qu'à Dieu dans la prière et dans l'adoration, surtout dans l'adoration devant le Très-Saint-Sacrement. Je trouvais là mon meilleur livre de philosophie.* »<sup>25</sup> Il était arrivé à la foi intime en Dieu révélé par le Christ incarné et transmise à l'homme par l'Eglise, mais avant sa conversion il aurait pu passer de l'indifférence à l'hostilité déclarée. Il l'écrit dans une autre lettre, un peu plus tardive, sur le même sujet : « *Ce n'était pas cependant sans me dire quelquefois qu'il était impossible de rester neutre et je tirais cette conclusion que, puisque je ne croyais pas à la religion, je devais la combattre.* »<sup>26</sup>

C'est un an après sa conversion que se place sa tentative d'entrer en religion<sup>27</sup>. Plus tard, sans doute après 1870, l'année de la mort du père, Philibert Vrau se reposera la question et ses conseils lui diront qu'il fera plus de bien comme laïc que comme prêtre : il se résigna. Il s'est converti à la religion catholique, mais n'a pu se faire prêtre, il a dû retourner dans l'entreprise du père ; comment va-t-il concilier sa vie professionnelle avec ses aspirations à ne pas être inutile, à faire le bien autour de lui ? Une lettre à Camille Feron, écrite en mai 1858, nous renseigne : « *Tu ne saurais croire dans quel tiraillement d'esprit je suis, je suis abîmé de préoccupations : demain, notre affaire de Douai (le procès consécutif à la faillite de la banque) ... ici même à la maison une lutte continue pour les affaires, pour la direction à donner. Je ne puis cependant y donner qu'une partie de mon temps. Le reste est consacré à des œuvres de zèle, entreprises depuis quelque temps en ville, et pour lesquelles on compte d'une manière toute spéciale sur mon action et sur mon influence* ». Les œuvres de zèle sont en fait la société de Saint-Vincent-de-Paul où il assure des fonctions de secrétaire régional, et l'Adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement qu'il est en train de fonder à Lille sous l'impulsion de Cyrille de Mont de Benque<sup>28</sup>. Chez Philibert Vrau la réflexion et la

9. Voir *supra*, page 20.

10. Voir *infra*, page 171.

7. P.C.I, 8, lettre de 1884 à un religieux.

8. P.C.I, 8, lettre de 1887 à un religieux.

prière d'une part, l'action de l'autre, sont intimement mêlées,  
 il n'y aura jamais de relâche.

## CHAPITRE III

### UNE ORIENTATION DIFFICILE UNE ACTIVITÉ MULTIFORME

Philibert est-il un littéraire ou un scientifique ? Il a passé un baccalauréat ès sciences, mais, par ailleurs, il a reçu un premier prix de dissertation française et s'est beaucoup intéressé à la philosophie. Agé alors de vingt ans, il écrit à Camille Feron : « *Je continue à prendre des leçons de mathématiques avec un plaisir infini [...] et [...] les mathématiques ont pour moi beaucoup d'attrait* »<sup>1</sup>. Après le baccalauréat, il a pris des cours particuliers dans diverses disciplines<sup>2</sup>. Philibert était en fait un homme complet, un bûcheur aussi doué en lettres qu'en sciences. Il aurait pu faire une carrière intellectuelle. Il choisit l'action, mais, n'anticipons pas.

Philibert était le fils unique et il apparaissait normal qu'il prenne la suite de son père, dans son entreprise de fil à coudre qui occupait alors une soixantaine de personnes. A l'époque surtout, ce type d'entreprise était considéré comme un bien patrimonial et restait dans la famille. La fabrique Vrau était petite, comparée au milieu de la fabrication lilloise de fil à coudre qui regroupait un peu plus de six mille personnes, qui

se répartissaient en un très grand nombre d'entreprises dont la plupart sortaient à peine de l'artisanat. Le fil à coudre en lin, le seul qui existait à l'époque, était la spécialité de la ville de Lille. Beaucoup d'entrepreneurs étaient façonniers et la plupart des autres n'effectuaient qu'une partie des opérations de la fabrication. Une vive concurrence régnait dans cette profession. Au titre de la liberté du commerce qui était la règle depuis la Révolution, les corporations avaient été supprimées et toute organisation professionnelle ou sociale interdite sous des peines sévères. Les ouvriers vivaient très mal, mais les entreprises énervées par une très forte concurrence, se trouvaient dans une situation précaire : c'était aussi le cas de la fabrique Vrau.

De fait, Philibert Vrau débute chez son père, dès la fin de ses études, c'est-à-dire vers vingt ans, mais il n'était rien moins qu'enthousiaste... En témoigne une lettre écrite à Camille Feron, deux ans après ses débuts : « *Le commerce continue à opérer sur moi son effet tant soit peu abrutiissant, je ne sais que te dire : tantôt j'en conçois l'utilité et tantôt je trouve que c'est un meurtre pour l'intelligence. Du reste je suis gros et gras (sic), je me prends à regretter mes joues amaigrées et mon teint terreux quand mon coeur battait de nobles émotions et que mon intelligence s'éclairait des lumières de la science* »<sup>3</sup>. Philibert Vrau dit commerce et non fabrique ou industrie, le choix du terme est significatif. C'est ainsi que lui et sa famille parleront toujours de la « *maison de commerce* » à propos de la Maison Vrau. De fait l'entreprise a toujours été une filerie et non une filature ou une filature-

1. PCI, 17, lettre du 18 décembre 1849.

2. Voir *supra*, p. 18.

3. PCI, 17, lettre du 8 mars 1851.

filterie intégrée. Elle achetait ses fils en filature et assurait la finition et le conditionnement pour la vente. Sans négliger la part de fabrication, elle a toujours privilégié son activité de commerçant en achetant les fils et les diverses fournitures nécessaires et en assurant la vente à quelques milliers de grossistes en mercerie qui approvisionnaient les magasins de détail. C'est dans le commerce qu'elle réalisera ses bénéfices, beaucoup plus que dans la fabrication où, à peu de choses près, tous les fabricants étaient logés à la même enseigne.

Quoi qu'il en soit, son père ne le confine pas dans une seule tâche ; il l'envoie faire un stage à Werwicq<sup>4</sup>, commune qui faisait à l'époque du retordage à façon pour les filiers de Lille. Il touche aux affaires du bureau : il écrit à Camille Feron : « *Je suis chargé d'abord des trois jeunes gens du bureau ; le troisième, très jeune, est encore à former.* »<sup>5</sup> A un autre, Louis, il apprend à cheviller<sup>6</sup>. Un peu plus tard il écrit : « *voici mon plan, je ne puis réellement considérer mon apprentissage fini que quand je serai capable de faire marcher seul la maison, or tu sais que nous avons un jeune homme très capable (le directeur, Henri Rouzé) qui fait cela depuis quinze ans, quoiqu'il se prête parfaitement, admirablement, à mon apprentissage. Je sens le besoin de rester seul, ne fut-ce que quelques semaines ; pour cela je vais pousser à ce qu'on lui fasse faire un voyage... Pendant qu'il sera dehors, je me poserai dans la maison ; à son retour, je pars à mon tour, et je couronne par un petit voyage*

4. Werwicq est un gros bourg situé sur la Lys, à une quinzaine de kilomètres de Lille.  
5. Lettre du 11 février 1850 citée par L. BAUNARD, *op.cit.*, p. 85. Cette lettre ne figure pas dans les archives Vrau.  
6. Voir *supra*, p. 28, note 4.

*mon apprentissage. Là mes idées se renouvellent, je deviens moi, je me ranime, je grandis à mes propres yeux. Arrivé ici, je me mets à la tête de la fabrication, et marche, il faudra bien que ça aille. C'est alors tu le comprends, que n'étant plus un rouage dans la maison, forcé de tourner dès que la première roue tourne, je pourrai m'occuper de tout ce qui pourra me paraître amélioration. Voilà, cher Camille, mon plan pour six mois, après nous verrons »<sup>7</sup>. Il y a une part de fanfaronnade dans l'expression : Philibert, qui n'a pas vingt-et-un ans, est ambitieux. Il reste que son père lui ouvre tous les accès importants qui conduisent à la maîtrise de l'entreprise. Quelle chance pour un jeune homme ayant reçu au départ la meilleure formation possible à l'époque ! En outre, il est entré jeune dans l'industrie<sup>8</sup>, et c'est important dans le métier d'un patron qui va devoir en permanence effectuer des choix avec des connaissances en grande partie empiriques.*

La lettre où Philibert Vrau demandait à son père de quitter l'entreprise pour entrer en religion, date du 22 novembre 1855<sup>9</sup>. La demande reste sans suite et c'est le premier gros avatar dans sa vie. Or à la fin de décembre de la même année, il rencontre à Rennes une cousine germaine, épouse d'un notaire. Elle lui fait part du désir de voir son mari choisir une autre voie et elle indique à Philibert qu'une importante banque parisienne, la Caisse d'Escompte, monte des filiales en province. Il serait possible d'en établir une à

7. P.C.I. 17, lettre du 17 septembre 1850.

8. L'auteur parle d'expérience car il a eu la chance de commencer à travailler jeune dans l'industrie.  
9. Voir *supra*, p. 20.

Lille dont son mari et Philibert seraient les gérants. Philibert, note sa soeur Marie, crut voir dans cette proposition une intervention de la Providence ; cela lui permettait de réaliser en peu de temps, les bénéfices suffisants pour l'avenir de la famille et ainsi, lui rendre la liberté. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, son père ne l'en dissuada pas, bien au contraire. Il voyait dans cette affaire de banque « *une puissante et opportune diversion à ses idées de vocation et puis une non moins opportune utilité aux affaires de filterie* »<sup>10</sup>. S'ajoute le fait que le commerce de l'argent n'était pas étranger au père, ce dernier l'ayant pratiqué avec le sien dans sa jeunesse ; en outre il devait juger que les affaires de filterie étaient sans grande perspective financière !

Sous l'impulsion de Philibert Vrau, l'agence lilloise de la Caisse d'Escompte de Paris progressa régulièrement, et son père put écrire le 17 décembre 1856 : « *l'affaire de Philibert dépasse nos espérances et si nous n'éprouvons pas de contraintes trop grandes, il a en mains une très bonne affaire qui représente pour moi une grande sécurité* »<sup>11</sup>. Le 31 décembre il écrit : « *la nouvelle affaire que mon fils a entreprise, marche au gré de nos souhaits et dépasse nos espérances. Leurs affaires de banque atteignent celles du Comptoir d'Escompte à Paris*<sup>12</sup> ... » Las ! Quelques mois plus tard, c'est la catastrophe. Tout s'écroule : le cousin était malhonnête. Il avait fait, à son profit, des placements risqués, confondant l'argent de la banque avec le sien propre. Un

10. I. 3, registre n° 19, lettre du 30 mai 1856.

11. I. 3, même registre.

12. I. 3, même registre.

retournement de la conjoncture économique entraîna la chute. Une série de procès s'ensuivit pour déterminer les responsabilités. Heureusement pour Philibert, la perte fut répartie. Il avait cependant à payer 80 000 francs. Conséquence directe, il perd sa mise de fonds, soit 25 000 francs. Son père lui avance 15 000 francs, une petite somme qu'il avait mise de côté. « *Je ne puis sortir aucune somme de mon commerce sans m'ôter les moyens de continuer*<sup>13</sup> ». Philibert Vrau eut la chance de trouver les 40 000 francs restants grâce à un prêt de la comtesse Bidé de la Granville, avec la caution de Charles Kolb-Bernard<sup>14</sup> qui s'était pris d'amitié pour le jeune homme ! Philibert se libérera en quelques années, en affectant tous les revenus de son travail au remboursement de la dette. L'échec de la banque est le deuxième gros avatar dans la vie du jeune homme.

Rude expérience pour un débutant. Ouvrir une banque à cette époque qui voit un développement économique sans précédent, alors que les instruments financiers sont encore rudimentaires, est une excellente idée, et on peut écrire aujourd'hui que la plupart des grandes banques françaises datent de cette période. Que cherchait Philibert, et avec lui son père ? A gagner de l'argent. Péripétie dans l'orientation du jeune homme, la route de la banque est fermée. Son père lui dit alors : « *Tu n'as pas le choix, reviens travailler dans mon entreprise* ». Fin 1857, à l'âge de vingt-huit ans, il y retourne avec une expérience acquise, tant dans la fabrication du fil à

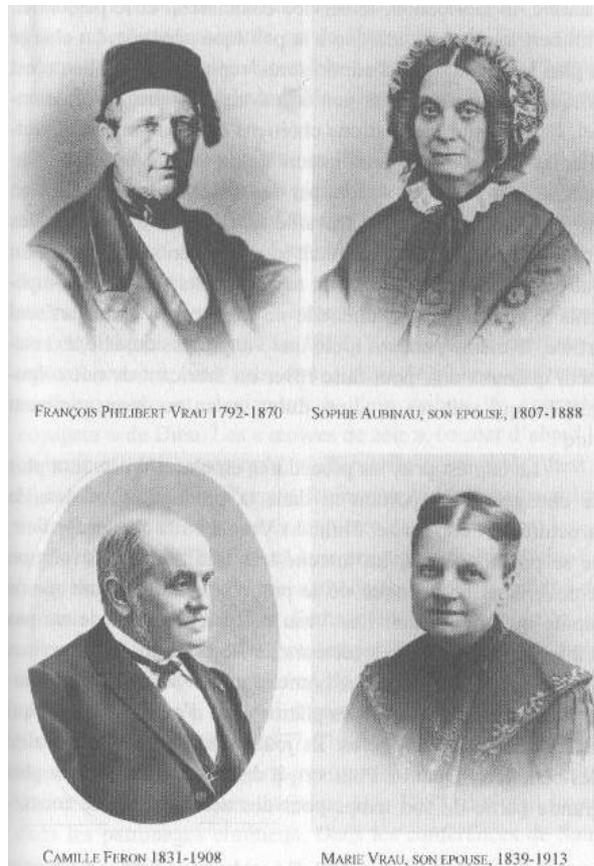
13. I. 3, même registre, lettre non datée, mais de peu postérieure au 1<sup>er</sup> octobre 1858.

14. CHARLES KOLB-BERNARD (1798-1888), industriel, homme politique et chrétien militant, fonda et développa les conférences de Saint-Vincent-de-Paul dans le nord de la France.

coudre, que dans la clientèle des grossistes en mercerie. Dans la conjoncture favorable qui prévaut à cette époque, les choses vont aller très vite. En 1859, sous l'égide du père, avec le concours très actif du fils, la Maison Vrau va mettre au point un article moderne : la pelote de fil à coudre cerclée d'une étiquette à la marque « *Au Chinois* ». Le résultat est fulgurant : le chiffre d'affaire décuple en dix ans, et l'entreprise, qui joignait avec peine les deux bouts, va dégager des bénéfices importants. Dans l'intervalle, en 1861, l'ami d'enfance, Camille Feron<sup>15</sup>, est devenu le beau-frère de Philibert. A la demande de la famille Vrau, Camille Feron-Vrau abandonne en 1866 une carrière de médecin qui s'annonçait brillante et rejoint la direction de la Maison Vrau. Le but de sa venue n'était pas d'apporter des capitaux qu'il n'avait pas, mais de ménager à l'entreprise une suite familiale, puisque Philibert avait décidé de ne pas se marier, et surtout de lui apporter une aide pour la direction de l'entreprise, car il était déjà très engagé dans des activités extraprofessionnelles. En 1870 le père meurt, et, les années suivantes, les Vrau consolident leur succès. Ils construisent dans un pâté de maisons voisin de celui où se trouvait l'usine primitive et, au milieu de celle-ci leur domicile, une nouvelle usine qui regroupe progressivement les ateliers, jusque-là dispersés dans la ville.

Assez vite la direction de l'entreprise sera répartie entre Philibert et Camille. A Philibert, les contacts extérieurs ; à

15. En 1873, avec le complet accord des Vrau, Camille Feron et Marie Vrau, sa femme, obtinent de la chancellerie le droit pour eux et leurs descendants de porter le nom double Feron-Vrau. Désormais nous les appellerons ainsi.



Camille, la fabrication, le service commercial et le personnel. Philibert imprime sa marque à la politique générale. La charge la plus lourde du travail administratif repose sur Camille ; c'est lui qui s'occupe aussi des contacts avec le syndicat professionnel, l'association des patrons chrétiens et la corporation Saint-Nicolas. Les achats à des filateurs de lin anglais et locaux, supervisés par Philibert, se font par des marchés de six mois à un an. Philibert a beaucoup travaillé la clientèle très stable des grossistes en mercerie et connaît tous les clients importants. En outre une excellente équipe de représentants exclusifs, compétents et fidèles, suit la clientèle de très près. Vendre un seul article, le même pendant toute une vie professionnelle, exactement quarante ans, peut faire rêver un fabricant de notre époque, lui qui voit ses produits durer un an ou deux, rarement cinq !

Le cap est pris, les procédures en place, il n'y aura plus de changement important ni dans la production, ni dans la structure de l'entreprise. Philibert Vrau a eu la chance, le flair, de se positionner sur un marché très traditionnel à évolution lente<sup>16</sup>, dans une époque où le progrès technique était moins rapide qu'aujourd'hui. Les Vrau ont fait le choix de ne pas réinvestir, dans d'autres secteurs de l'économie, les bénéfices générés par le fil à coudre, branche qu'ils connaissent parfaitement, évitant d'essayer les plâtres dans d'autres activités qui ne leur sont pas familières. Ils jouissent ainsi de l'intégralité des bénéfices. Quant à Philibert, il disposera bientôt de la plus grande partie de son temps pour des activités

16. L'entreprise Vrau fabrique encore le fil à coudre « Au Chinois », en très petite quantité il faut le dire !

qui ne concernent pas l'entreprise. Certains peuvent penser qu'il s'agit là d'une orientation préparée par la Providence de Dieu : ils se situent sur un registre accessible à ceux qui lisent l'histoire comme les prophètes de la Bible, c'est-à-dire dans la perspective de la foi en Dieu.

Avant d'y revenir plus en détail dans les chapitres ultérieurs, il est bon de tracer un plan d'ensemble de l'activité multiforme de Philibert Vrau. Dès son retour dans l'entreprise en 1857, il réserve, nous dit-il lui-même, une part de son temps à des « œuvres de zèle »<sup>17</sup>. Au détriment des activités professionnelles, les œuvres de zèle vont occuper, peu à peu, presque tout son temps. A partir de 1888, l'année de la mort de sa mère, il prendra, pour ainsi dire, à l'âge de 59 ans, une retraite professionnelle et deviendra à plein temps le « commis-voyageur » de Dieu. Les « œuvres de zèle », ce sont d'abord les œuvres eucharistiques qu'il s'efforce de développer, dans la région, avec en point d'orgue, le premier congrès eucharistique international de 1881. Après la guerre de 1870, ce sont les comités catholiques, et surtout leur principale manifestation : le congrès annuel des œuvres catholiques. Dans le sillage des congrès, il y a les œuvres d'éducation chrétienne de la jeunesse, où il investira, avec son temps, la plus grande partie de son argent. Ce sont la création de l'ICAM et de l'Université catholique de Lille, celle-ci à partir du congrès de 1873. Un peu plus tard, à partir de 1877, Philibert Vrau animera le développement des écoles primaires paroissiales pour faire pièce aux écoles communales laïcisées. Dès 1867, il s'était investi dans les patronages chrétiens. Dans

17. Voir *supra*, p. 33.

les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, il milite toute sa vie pour terminer comme président régional de 1886 à sa mort. En dernier lieu, à partir de 1888, il prend en charge la « Sainte-Famille », un mouvement d'action catholique qu'il fonde et développe sur la France entière.

Après quelques chapitres consacrés aux traits caractéristiques de l'homme, seront étudiés ces divers chantiers de l'activité de Philibert Vrau, et, en outre, quelques actions supplémentaires ! ... C'est ainsi que, dès 1858, Philibert Vrau, pour faire suite au groupe de condisciples qui s'étaient consacrés à la philosophie<sup>18</sup>, se préoccupa de réunir un « *noyau de jeunes gens* » dans le but de « *contribuer le plus possible au bien religieux de la ville de Lille* »<sup>19</sup>. En 1866, le cercle catholique de Lille est fondé et doté d'un local. Dès 1867, il s'installe grandement dans l'ancien hôtel des postes<sup>20</sup>, grâce à un financement auquel Philibert Vrau contribue de manière décisive. Le cercle est doté d'une chapelle, avec un père jésuite comme aumônier. Il prêtera plus tard ses salles à l'Université catholique naissante et surtout au comité catholique qui deviendra un foyer de toutes sortes d'œuvres de loi, de piété, de charité, d'enseignement, de propagande et de défense religieuse.

---

18. Voir *supra*, p. 25 et suivantes.

19. LOUIS BAUNARD, *op. cit.*, p. 155 et suivantes.

20. Rue Marais, aujourd'hui rue Jean Moulin.

## CHAPITRE IV

### LE PROFIL DE L'HOMME

Après avoir suivi les premiers pas de Philibert Vrau dans la vie, il est temps de préciser les divers aspects de sa personnalité ; c'est le but des chapitres qui suivent.

Qui dit commerce privilégie le contact, l'imagination, le verbe, l'argumentation, l'aspect littéraire des choses. Qui dit fabrication associe la technique et la science. Vrau était, on l'a vu, très doué dans les deux domaines. Il deviendra un très brillant homme d'affaires, mais, jamais un homme de lettres. Pendant la jeunesse, l'éloignement de son ami, Camille Feron, qui poursuit des études à Paris, amena Philibert Vrau, resté à Lille, à lui écrire de longues lettres sur les sujets philosophiques qui le passionnaient. Malchance ! Cela lui vaut des remontrances de l'ami : « *Je te dirai cher Philibert, en toute amitié, que tes phrases ronflantes ne vont pas à certains de nos camarades...* » A quoi Philibert, tout modeste, répond : « *Sois sûr, cher ami, que désormais je veillerai sur moi pour être sobre de grands mots et de belles phrases* »<sup>1</sup>. Oh non ! Ce ne sera plus son défaut. Il n'y aura de toute sa vie, ni longs écrits, ni grands discours, mais une innombrable correspondance de lettres précises, généralement courtes, mentionnant des dispositions à prendre, formulant des

1. PCI, I, 7, lettre du 26 décembre 1849.

demandes et plus rarement des conseils. S'y ajoutent quelques rapports et comptes-rendus de voyage ou de manifestation, par exemple à l'« Adoration Nocturne » de la région, qu'il préside. En 1898, il présente au congrès international eucharistique de Bruxelles un rapport sur l'organisation générale par nation des œuvres eucharistiques. Le rapport est court : trois pages, il part d'exemples de réalisation choisis dans trois pays et pousse à l'action.<sup>2</sup>

Dès sa jeunesse, le jeune Philibert Vrau voyait loin : n'écrivait-il pas à l'époque où, âgé de vingt-et-un ans, il faisait ses premières armes dans l'entreprise du père : « *j'ai toujours l'idée que dans l'électricité on trouvera un moteur à la fois très puissant et très économique* » ? Il dit aussi : "*simplifier, simplifier, telle est ma pensée constante. Je me renseigne de toutes parts et de toutes manières* » et encore « *combien de fois me suis-je dit, aligner des chiffres, étiqueter des marchandises, payer, recevoir, compter, tourner un bâton entre ses doigts pour donner du lustre à un fil, est-ce l'occupation d'un homme intelligent pour toute une existence ? Et cette intelligence ne devrait-elle pas s'employer d'abord à trouver quelques simplifications qui permettent à un seul de faire sans plus de fatigue, ce que dix faisaient en y usant leur vie ? Donc la science, la science et encore la science, voilà ce qu'il nous faut* »<sup>3</sup>. Il arrivera à connaître parfaitement son métier de fabricant de fil à coudre en lin pour la couture à la main. Un témoin, membre de l'entreprise, rapporte : « *Il était très prudent, ce qui n'excluait pas une*

2. PC III, 4.

3. PC I, 17, lettre du 17 septembre 1850.

*certaine hardiesse - vous croyez ?... Essayez - Il était complètement bien doué au point de vue de l'industrie ; mécanicien et mathématicien, il a apporté quelques perfectionnements à l'outillage* »<sup>4</sup>.

Il se définit lui-même comme « *un esprit plutôt méthodique que subtil ; pour y suffire, il faut que je m'arrache un peu à tout ce qui est étranger, que je me concentre dans une tâche* »<sup>5</sup>. Et dans une autre lettre de jeunesse, il écrit : « *j'ai reconnu par expérience et réflexion que l'esprit de l'homme est trop faible pour suivre deux grandes idées à la fois, sans qu'elles ne souffrent l'une ou l'autre et qu'il vaut infiniment mieux qu'il les attaque successivement, se donnant tout entier à l'une puis à l'autre, y consacrant toutes ses forces tour à tour* »<sup>6</sup>.

Ardent au travail, alors qu'il n'a encore que vingt ans, il écrit le 5 avril 1850 à Camille Feron : « *Il est bien tard, je viens d'entendre sonner la onzième heure à l'église paroissiale, je sens déjà mes yeux appesantis qui demandent le repos, car mes journées commencent de bonne heure : demain je veux être avant mes ouvriers à l'ouvrage* », et encore : « *je vais tâcher de mettre joliment à profit ces quelques mois de morte-vente que nous avons devant nous, il me tarde d'avoir terminé tout à fait mon apprentissage de commerçant pour pouvoir reprendre à fond la fabrication, pour voir s'il n'y aurait pas quelque chose à faire, c'est par là seul que l'on pourra arriver à faire une bonne maison,*

4. PC XXIV, 30<sup>ème</sup> session.

5. PC I, 17, lettre du 5 avril 1850.

6. PC I, 17, lettre du 17 septembre 1850.

autrement dit à gagner de l'argent, oui de l'argent, mon cher, maintenant je deviens d'une avidité insatiable »<sup>7</sup>. Et pour terminer, ces lignes écrites quelques jours plus tard : « *Mais si tu savais, mon cher, tout ce que j'ai à faire, tu serais effrayé : études mathématiques, commerciales, économiques, sociales, morales...* » A contrario, le temps perdu l'irrite et, à propos d'un grand voyage d'affaire, il écrit : « *Rien ne porte tant à la paresse que les voyages... que de longues heures passées sur la route sans emploi !... je lis Bossuet..* » Il n'a pas choisi une lecture facile !

Homme énergique, il savait se contenir. Paul André, caissier de la Maison Vrau, le connaissait bien : « *je ne le vis jamais hors de lui, mais je voyais parfois à son silence qu'il faisait effort pour se dominer* ». Il ne craignait pas la violence physique. L'époque était agitée par de violentes manifestations antireligieuses. A Armentières il fut frappé, ainsi que Charles Baudelle<sup>8</sup>, son employé et ami, qui l'accompagnait. Au témoignage du même Baudelle, il revint un jour très meurtri de Roubaix dans des circonstances analogues. Il ne se ménageait pas. C'est ainsi que dans les longs voyages de plusieurs mois entrepris à la fin de sa vie, il voyageait de préférence la nuit, dans la 3<sup>ème</sup> classe, la moins chère de trains inconfortables. « Il était dur pour lui-même » dit sa sœur

7. PCI, 17, lettre du 21 avril 1850.

8. Issu d'une famille rurale très pauvre, Charles Henri Baudelle naquit dans une grange. Il reçut son instruction dans les cours du soir des frères des écoles chrétiennes. Marié deux fois, il eut quatre enfants. Il rencontra à l'Adoration Nocturne, Philibert Vrau qui l'engagera comme magasinier dans son entreprise. Il fit le pèlerinage de Jérusalem payé par l'entreprise. Il présida jusqu'à sa mort le cercle ouvrier de Notre-Dame-de-la-Treille et reçut la croix de chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

Marie. Il y voyait aussi la manière de mieux utiliser son temps et son argent.

Prudent dans la délibération, il était ferme dans la décision. Maurice Gonnet, permanent des écoles paroissiales de Lille, qui l'a bien connu lui aussi, écrit qu'« *il s'entourait volontiers des avis et conseils qu'il pouvait susciter. Il faisait beaucoup prier pour obtenir la lumière quand il y avait une décision à prendre, mais, quand la solution était arrêtée, il était très ferme dans la décision* »<sup>9</sup>. Même son de cloche de sa sœur Marie Feron-Vrau : « *Il n'agissait jamais sans avoir prié et pris conseil... Il ne revenait jamais en arrière à cause de la maturité de ses décisions* »<sup>10</sup>. L'esprit de décision de Philibert Vrau transparaît dans cet épisode raconté par Mgr Lesne<sup>11</sup>. La mise en route du premier congrès eucharistique international avait été très difficile : les évêques belges puis hollandais se refusent. De Benque, responsable de l'adoration du Saint-Sacrement à Paris, et l'un des promoteurs du congrès, rencontre un Lillois qui lui dit « *mais vos amis de Lille, experts en fait de congrès, n'avez-vous pas pensé à eux ?* » De Benque écrit le 4 avril 1881 à Philibert Vrau et lui demande son concours. La réponse datée du lendemain est brève, mais combien éloquente : « *Puisque vous persistez dans votre projet de congrès eucharistique international, nous sommes à votre disposition. Donc, si vous voulez faire le congrès à Lille, nous vous aiderons de notre mieux ; nous*

9. PC XXIII, 26<sup>ème</sup> session.

10. PC XXIII, 25<sup>ème</sup> session.

11. Discours prononcé par Mgr Lesne pour le cinquantenaire des congrès eucharistiques internationaux. Emile Lesne (1870-1940) a été recteur de l'Université catholique de Lille de 1919 à 1940.

*sommes tout à vous et à votre beau projet.* » On se mit au travail. « *Mais il fallait l'approbation souveraine de Rome... et rien ne venait. J'y vais, dit Vrau. Il part pour Rome avec le père Picard, des Assomptionnistes, et le vicomte de Damas. Il rencontre le Saint-Père, Léon XIII. Celui-ci lui accorda mieux qu'un encouragement, un Bref qui accrédite le congrès eucharistique annoncé* ». Et le premier congrès eucharistique international se tint à Lille à la fin juin de la même année, soit moins de trois mois après cet échange de lettres. Il rassembla plus de trois cents personnes et fut un succès.

Fonceur, c'est ainsi que va se révéler Philibert Vrau dans la fondation de l'Université catholique de Lille. Pierre Pierrard, dans la revue *Ensemble*<sup>12</sup> parle d'un groupe de catholiques du Nord, prêtres et laïcs, qui, en 1873, aux lendemains des événements de 1870-1871, ont senti dans l'air du temps le besoin mais aussi la possibilité d'un enseignement supérieur libre. Sans attendre la loi qui viendra deux ans plus tard, ils se mettent en route. Philibert Vrau, et son excellent adjoint Gustave Champeaux seront les fers de lance de l'opération. Entreprenant mais aussi persévérant, Vrau soutiendra l'Université toute sa vie. Il est utile de préciser qu'à Lille les universités de l'État, transférées de Douai, seront créées plus tard.

Philibert Vrau n'était pas orateur et le savait. Eugène Duthoit<sup>13</sup> a raconté le trait suivant qu'il tenait de Victor

12. Revue *Ensemble* n° 1, Université catholique de Lille, 1975.

13. EUGÈNE DUTHOIT (1869-1944) a été doyen de la Faculté libre de Droit et président des *Semaines Sociales*. Il connaissait bien Philibert Vrau qu'il rencontrait au conseil régional de la Société de Saint-Vincent-de-Paul dont il était l'un des actifs vice-présidents.

Canet<sup>14</sup>: « *Lorsqu'après la mort de Monsieur Kolb-Bernard en 1888*<sup>15</sup>, Monsieur Vrau reprit la direction du conseil central (régional) de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, il dut prendre la parole, à la première réunion de confrères, pour exposer ses vues. Peu habitué à parler devant une assemblée nombreuse, à peine eut-il prononcé les premières phrases qu'il s'arrêta court et se rassit avec un geste qui exprimait son impuissance et ses excuses. Il songeait, sans aucun doute, à ce moment, plutôt à son auditoire qu'à lui-même ; en pareil cas la gêne est égale des deux côtés. Elle ne parut alors que chez les auditeurs, lesquels, d'ailleurs, se rassurèrent bientôt quand, au lieu de la confusion qui leur faisait peine pour lui, ils ne constatèrent dans l'attitude et la physionomie de l'orateur interloqué, que le calme d'une douce satisfaction trouvée dans l'humiliante épreuve. L'humilité a aussi ses triomphes »<sup>16</sup>.

Une excellente approche des hommes, c'est un trait fondamental de la psychologie de Philibert Vrau. Comment s'y prendre avec l'évêque d'Arras ? Il écrit à Victor Canet, le secrétaire général, à propos de la préparation du Congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais de 1898 : « *Je ne crois pas que la proposition plaise à Monseigneur, ni qu'il en voit l'utilité. S'il s'agissait de faire quelque chose dans le diocèse d'Arras, il y serait très favorable, mais il tiendrait à s'en occuper personnellement*. Toujours à propos du même,

14. Cf. *Infra*, p. 74.

15. Le renseignement est inexact : en effet c'est en 1886, et à la demande de Kolb-Bernard, que Philibert Vrau prend sa suite.

16. Discours d'Eugène Duthoit en 1929 pour le centenaire de la naissance de Ph. Vrau.

au sujet d'une réunion des œuvres de jeunesse, il indique qu'« *après avoir longtemps ajourné la proposition de Mr D., car il agit très lentement, il a pris lui-même l'affaire en main et s'en occupe directement* »<sup>17</sup>. Philibert Vrau, étant réaliste, s'adapte à ses interlocuteurs. Un proche collaborateur, Paul Bernard, disait que son amour des autres était « *d'autant plus méritoire qu'il ne se faisait pas d'illusion sur la reconnaissance des hommes* »<sup>18</sup>.

Le chanoine Lamerand, responsable des œuvres eucharistiques, a dit de lui au procès de béatification : « *La réserve que je fais au sujet des vertus de Monsieur Vrau était un peu de raideur, de réserve* »<sup>19</sup>.

« *Caractère extrêmement prolix dans sa jeunesse, extrêmement secret dans son âge mûr* »<sup>20</sup> note Camille Feron-Vrau. Peut-être son beau-frère en a-t-il souffert ? Cela n'a pas altéré leurs relations. Un brin de fantaisie, c'est la lettre qu'il écrit à sa sœur Marie, retenue à Lyon auprès de la sœur aînée malade, à l'annonce que ses fiançailles, longuement désirées, viennent d'avoir l'accord des parents Vrau. « *Te dire toutes les émotions qu'a produit (sic) l'annonce de ce mariage serait impossible. Tout le monde pleure, c'est à pouffer de rire. Chez madame Feron, on pleure. Mr H. pleure, Papa pleure, maman est contente comme il est impossible de le dire. Camille (le fiancé) ne se sent plus, tellement il est émotionné ; moi, je ne suis pas triste. On est maintenant aux annonces secrètes et aux confidences... Tout ça sous le sceau*

17. PC XXXVIII, 7.

18. PC XXIV, 45<sup>ème</sup> session. Paul Bernard, voir *infra*, p. 295, note 10.

19. PC XXIV, 44<sup>ème</sup> session.

20. PC I, 28.

*du secret* »<sup>21</sup>. Il existe plusieurs témoignages de sa gentillesse avec les enfants. Un correspondant de Bordeaux en témoigne, mais aussi sa sœur Marie. Il y avait chez lui une pointe d'humour qui transperçait parfois. C'est ainsi qu'aux vacances de l'année 1904, il rédige un programme très détaillé, jour par jour, des visites qu'il rendra à des confrères de Saint-Vincent-de-Paul dans le Nord et le Pas-de-Calais. En tête du document : « *Voici mes projets d'excursion pour cette année* », excursion parce qu'on est dans la période des vacances ! Il écrit, encore pour la Société de Saint-Vincent-de-Paul, à un notaire de Boulogne : « *je crois que l'on n'était pas aussi nombreux que vous l'espérez... Voyez si l'année prochaine, on ne pourrait pas fixer le rendez-vous à Bourbourg. Ce serait un moyen aimable de punir nos confrères de leur abstention. Du reste il avait été convenu le principe qu'on alternerait...* »<sup>22</sup>

Quelle fut l'attitude de Philibert Vrau vis-à-vis des jeunes filles ? C'est par un choix délibéré qu'après avoir rencontré des jeunes filles dans sa jeunesse<sup>23</sup>, il avait décidé de ne pas se marier<sup>24</sup>. A-t-il eu des aventures féminines pendant sa jeunesse ? Il ne semble pas. Il y a eu pédophilie au collège municipal pendant sa première jeunesse, c'est certain, il l'a reconnu plusieurs fois ; il était la victime plus que le coupable, mais de rapports amoureux il n'a jamais été question dans la nombreuse correspondance qui reste de lui, en particulier les lettres de jeunesse à Camille Feron qui le

21. PC I, 18, lettre du 18 décembre 1860.

22. PC XVII, livre 1896-97, lettre du 27 août 1896.

23. Cf. *supra*, p. 19.

24. Cf. *supra*, p. 21.

connaissait bien. Il n'en parle pas davantage dans les longues lettres adressées à d'autres où il rapporte les étapes de sa conversion.

Dans l'usine il avait peu de rapports directs avec un personnel essentiellement jeune et féminin<sup>25</sup>. Il laissait aux religieuses de l'usine<sup>26</sup> et aux femmes de la famille, le soin de régler les problèmes personnels et sociaux, et dans quelques cas, de les remonter jusqu'à lui. Dans les œuvres, uniquement masculines, dont il s'occupait, il faisait bien attention de ne pas mêler les femmes. Dans une lettre qu'il écrit à un confrère de Saint-Vincent-de-Paul, il se dit favorable à organiser une petite fête pour procurer des ressources, mais demande « *de ne pas spéculer sur le luxe ou la vanité des gens qu'on invite... Je ne parle pas des artistes (dames) qu'on ne doit jamais inviter... On peut dire qu'en général tout ce qui porte au bien et qui fait qu'au sortir d'une séance, on se sent meilleur, est acceptable* »<sup>27</sup>. Prudence, et sans doute un peu de pudibonderie et de misogynie, mais il faut être circonspect pour juger d'une attitude à une époque où, sauf exceptions, les hommes vivaient à l'extérieur et les femmes au foyer.

Il a eu par contre des relations très étroites avec sa mère restée veuve de 1870 à sa mort en 1888. Habitant chez elle, mais prenant ses repas chez sa sœur dans une maison contiguë qui communiquait à tous les étages, il la retrouvait longuement tous les jours après les repas. Celle-ci, de par les dispositions prises par le père, recevait une part importante des

25. Cf. *infra*, p. 141.

26. Cf. *infra*, p. 149.

27. PC XVII, livre 1888-89, page 34.

bénéfices de la société ; elle se tenait très avertie des questions touchant à l'entreprise et aux œuvres religieuses auxquelles elle participait financièrement. Les sujets de conversation étaient nombreux entre la mère et le fils. Après la mort de sa mère les relations continuèrent moins intimes, plus pratiques mais toujours excellentes, avec sa sœur Marie dont il resta l'hôte jusqu'à sa mort.

Il ne transigeait jamais avec sa dignité et l'honneur de sa maison. En voilà le témoignage dans une lettre qu'il adresse le 7 juillet 1860 à son représentant : « *C'est de la part de ces messieurs à mon égard une violence et une indignité. Que l'article ne leur convienne pas, soit... ; mais dire qu'il y a eu substitution, cela me passe... et si ces messieurs sont dans une disposition à me juger capable d'une telle manière d'agir, je préfère ne pas exécuter leur dernière commission (commande). Je croyais jusqu'ici avoir loyalement agi en affaire, mais, d'après ces messieurs, je vois qu'il n'en est rien, et parce qu'ils supposent que j'ai pu vouloir me rattraper sur la valeur du port en leur tronquant leurs qualités, je ne m'exposerais pas de nouveau à leurs injustes soupçons. J'attendrai toutefois pour leur écrire notre réponse, ne voulant pas briser vos efforts sans votre assentiment, mais je crois de votre dignité comme de la mienne d'agir ainsi* »<sup>28</sup>. Faisons la part de la jeunesse, il avait alors trente-et-un ans. Sa fougue le montre blessé au fonds du cœur : son honnêteté n'est pas de circonstance ! Par la même occasion se remarque l'attention aux collaborateurs : il savait « écouter » son représentant.

28. PC XXXVIII, 1.

C'est la même fougue qui éclate dans deux lettres, chacune de deux grandes pages d'une écriture fine et serrée qu'il adresse à peu près à la même époque, en 1859, à deux responsables jésuites. Au Provincial (supérieur de province) il écrit : « *Notre œuvre (Adoration Nocturne) manque de périr après trois ans d'existence et dans un des moments de la plus grande prospérité, si vous ne lui venez pas en aide* ». Dans la deuxième lettre adressée au supérieur de la résidence de Lille, il évoque saint Ignace, le fondateur des jésuites, « *brûlant zélateur des âmes* » et conclut qu'il ne faudrait pas dire à propos de l'Adoration Nocturne : « *les jésuites l'ont laissée périr* »<sup>29</sup>. Ardeur militante d'un Polyeucte, en témoigne cette lettre : « *Il y a de cela une quinzaine d'années (vers 1890), c'était un mardi gras ou un dimanche de mi-carême ; je rencontrai rue nationale, près du marché aux chevaux (à Lille, aujourd'hui place Philippe de Girard) Monsieur Vrau, se dirigeant en toute hâte, de ce petit pas alerte que vous connaissez bien, vers le quartier de Wazemmes. Je l'abordai : - Où allez-vous donc ainsi avec tant de précipitation ? - Le bruit court, me répondit-il, qu'un char, insultant à la Sainte Vierge, se prépare à sortir. Il faut s'y opposer - Mais comment vous y prendrez-vous ? - Oh ! c'est bien simple, nous l'attendrons au détour d'une rue et par une poussée nous le renverserons*<sup>30</sup> - ». Les craintes de Philibert Vrau ne se réalisèrent pas. Sa démarche n'en est pas moins significative. Audace, mais non témérité, ce témoignage du Docteur Augier en est la preuve : « *Je dois dire que dès mon*

---

29. PC XXXIX, 2.

30. PC XXII, 2.

*arrivée à Lille au moment de la fondation des Facultés catholiques, je fus frappé de la ténacité que Monsieur Vrau apporta à la question des maisons de famille pour étudiants. J'avoue qu'à ce moment j'étais opposé à cet essai et j'étais convaincu qu'on ne triompherait pas des difficultés qui se révélaient au débit. Je rends maintenant témoignage à l'utilité de cette œuvre qui doit son existence très certainement à la volonté très très tenace de Monsieur Vrau*<sup>31</sup> ». Même son de cloche rendu par une lettre de Camille Feron-Vrau à Mgr Baunard en 1906 : « *Lors de la fondation de l'Institut catholique des arts et métiers (ICAM), on a su que nous étions pour une assez grosse somme dans les premiers fonds versés. Deux hommes qui sont aussi de vos amis... m'ont alors fait des remontrances sur l'imprudence de notre initiative : nous aurions dû éviter aux catholiques le poids que créera sur le budget, l'entretien et l'achèvement de cette école. Il était bien plus sage dans les circonstances où on se trouvait de verser ces sommes à la réserve de l'Université catholique. Veuillez noter que je n'avais pas demandé conseil !!* »<sup>32</sup> Non seulement l'école fut fondée mais elle prospéra et, cent ans après, c'est une référence dans son domaine.

Pour terminer sur cette ardeur, allant jusqu'à l'impétuosité, qui animait Philibert Vrau, deux derniers témoignages feront foi. Le premier est de Maurice Gonnet<sup>33</sup> : « *Tout ce qui s'est fait pour l'œuvre des écoles (paroissiales)*

31. PC XXIV, 32<sup>ème</sup> session.

32. PC XXXXII, 4.

33. Cf. *supra*, p. 74.

chrétiennes de Lille pendant un quart de siècle fut l'œuvre de Monsieur Vrau... La flamme qui le dévore apparaît parfois comme dans son billet du 14 mars 1879 qu'il termine par un post-scriptum « des écoles sans Dieu, délivrez-nous Seigneur » et aussi dans une lettre de 1883 où il ne parle rien de moins que de vider les écoles neutres que l'on ne peut tolérer à aucun prix pour des parents chrétiens<sup>34</sup> ». Excessif ! la question se pose encore aujourd'hui. Mais quel zèle ! Nous terminerons par l'opinion d'un maître, Léon Harmel<sup>35</sup> : « Monsieur Vrau était une âme ardente, comme je n'en ai jamais vu, combatif à la différence de Monsieur Feron qui était pacifique, il avait constitué une sorte « d'union des hommes d'œuvre<sup>36</sup> afin de parer aux inconvénients qui résultent de la division des forces catholiques, c'était une idée géniale... Il était d'une ardeur communicative ; on se sentait plein de feu au sortir de son entretien. Monsieur Vrau était une flamme<sup>37</sup> ».

---

34. PC XXIII, 21<sup>ème</sup> session.

35. Léon Harmel (1829-1915) industriel français du textile à Reims, a été l'un des chefs de file du mouvement social chrétien en France. Il a eu des rapports étroits avec Philibert Vrau et surtout Camille Feron-Vrau.

36. Léon Harmel veut parler des comités catholiques du Nord de la France qui se réunissaient chaque année en congrès, voir p. 206 et suivantes.

37. PC XXIII, 8<sup>ème</sup> session.

## CHAPITRE V

### QUALITÉS MORALES

De nombreux témoignages convergent pour décrire la frugalité, l'austérité et même les habitudes de mortification de Philibert Vrau. C'est d'abord la déclaration amusante de Mgr Henri Vandame qui a laissé son nom à la construction de la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille à Lille : « Je puis rapporter que je le vis à Rome lors des funérailles de Pie IX (en 1878). Il avait fait choix d'un petit hôtel très modeste dont il fit l'éloge devant d'autres personnes ; sur cette recommandation, (elles) allèrent dans le même hôtel où elles se trouvèrent si peu confortables qu'elles se hâtèrent de changer... »<sup>1</sup> Un autre a dit que « s'il fallait recommencer le même pèlerinage dans les mêmes conditions, on ne l'y reprendrait plus. »<sup>2</sup> Philibert Vrau écrit à un confrère de la Société de Saint-Vincent-de-Paul habitant Dunkerque : [Je viendrai] « à une réunion le dimanche matin ou après-midi... mais à une condition, c'est qu'il n'y aura pas de dîner. Moi-même, je réclame à cet égard ma liberté. » Et à un confrère de Boulogne, il écrit : « quant au logement pour ce qui me concerne, ne vous en préoccupez pas. Je préfère descendre à l'hôtel, je serai plus libre pour les excursions (!) que j'aurai

---

1. PC XXIV, 53<sup>ème</sup> session.

2. PC XXVII, relecture Ph. Vrau, p. 352.

à faire dans les environs. »<sup>3</sup> Sur sa manière de voyager, le docteur Augier, doyen de la Faculté de médecine de l'Université catholique, témoigne : « A l'occasion d'une maladie dont il se releva (en 1884), j'eus toutes les peines du monde qu'il ne voyageât plus en troisième classe. Comme je le voyais un jour, quelque temps après, descendant d'un compartiment de troisième classe, je lui fis un reproche. Sans doute, allant mieux, il croyait pouvoir reprendre cette ancienne habitude », et il ajoute : « Il était d'une sobriété que moi-même son docteur je trouvais exagérée. »<sup>4</sup>

Le doyen de la paroisse disait : « Je ne l'ai guère vu prendre de vin ou de dessert. Les personnels de service le savaient - pas de poulet, pas de dessert pour lui -. »<sup>5</sup> Marie Feron-Vrau, sa sœur, chez laquelle il vivait après la mort de sa mère, connaissait bien ses habitudes. Elle raconte : « quant à ses habits, il était d'une grande simplicité, il n'en avait que deux et il fallait user de quelques artifices pour remplacer les vêtements usés ». Elle rapporte, comme du reste aussi les domestiques, que Philibert « avait l'habitude de prendre la discipline la nuit, le matin, surtout avant de partir en voyage et de s'engager dans quelque grande entreprise ou lorsqu'il ressentait quelques difficultés dans les œuvres. Cette discipline était longue ; nous l'entendions à travers les parois de la muraille ; nous en étions parfois effrayés. On trouvait la discipline dans son lit. »<sup>6</sup> La discipline est une espèce de fouet en lanière ou en corde dont on se frappe pour

3. PC XVII, livre 1888-89, p. 46 et p. 124.

4. PC XXIV, 327<sup>me</sup> session.

5. PC XXIV, 48<sup>me</sup> session.

6. PC XXIII, 27<sup>me</sup> session.

se châtier. Que penser de la mortification à notre époque où règne l'hédonisme ? Mgr Hautcœur, le premier recteur de l'Université catholique de Lille, disait de Philibert Vrau et Camille Feron-Vrau : « Tous deux vivaient non comme des riches, mais comme des petits bourgeois, ce qui leur permettait de semer des millions. Après la mort de leur mère, ils ne voulurent plus de voiture (à cheval) ni de maison de campagne. »<sup>7</sup> Madame Vrau mère louait en effet pour l'été une maison de campagne à La Madeleine, commune périphérique de Lille. Marie Feron-Vrau a fourni également un témoignage : « Il vivait en s'accordant tout le nécessaire, mais en se privant du superflu, il dinait bien pour soutenir ses forces et sa santé. Il se permettait un seul dessert, jamais plus ; il évitait toutes les invitations au dehors ; mais tout en continuant d'observer sa frugalité systématique, il aimait à soigner, à développer ses relations d'œuvres, en invitant au nom de son beau-frère et à la table de son beau-frère chez qui il vivait. »<sup>8</sup>

Les archives de la Maison Vrau ont conservé celles du conseil régional de la Société de Saint-Vincent-de-Paul pour les années 1872 à 1906 où Philibert Vrau exerçait des activités de direction. Ce sont essentiellement dix registres contenant plusieurs milliers de copies de lettres dont beaucoup sont de sa main. C'est une source très riche d'informations sur son style.

Sa modestie était extrême. Elle se laisse percevoir dans la lettre qu'il adresse à Monsieur Leroy, responsable des conférences (cercles) de Saint-Vincent-de-Paul à Dunkerque :

7. PC XXIV, 52<sup>me</sup> session.

8. PC XXIII, 12<sup>me</sup> session.

« Je tiens à vous remercier et je remercie mes confrères de Dunkerque de la belle réunion de dimanche. Il ne s'y mêle qu'un regret, c'est qu'on soit sorti des règles si sages de notre société qui interdisent les éloges dans nos assemblées. Je suis confus d'avoir été cause de ce manquement, et je n'oserais plus me représenter à Dunkerque si la chose devait se renouveler. J'espère qu'il sortira cependant quelque chose de bien du concours de tant d'hommes de bonne volonté. »<sup>9</sup>. Autre trait émanant d'un prêtre : « Je le recevais à Tourcoing au début du règne de Pie X (vers 1903) pour une réunion du conseil de la Sainte-Famille<sup>10</sup>, nous étions cinq ou six ; Philibert venait de recevoir une distinction pontificale. Je crus de mon devoir de l'en féliciter et je n'oublierai jamais la gêne visible que produisit en lui mon compliment. Il exigea que tout de suite nous passions à l'expédition des affaires courantes. »<sup>11</sup> Un dernier témoignage dans une lettre qu'il écrit à Calais où il se rend comme président régional de la Société de Saint-Vincent-de-Paul : « Je me rendrai donc... à la réunion que vous projetez pour le vendredi 16 courant à 8 heures du soir. Ça me sera un véritable bonheur de me trouver au milieu de nos confrères ; mais ne vous attendez pas à un concours de ma part qui soit de nature à relever votre séance : je ne vous apporterai que mon cœur et ma bonne volonté. Si vous voulez bien, nous reparlerons de tout cela dimanche prochain dans la matinée, car ce projet ne m'empêchera pas d'aller vous voir comme nous l'avions

9. PC XXVII, livre 1888-89, lettre du 5 novembre 1889.

10. Voir *infra* chapitre XIX.

11. PC XVII, reliure Ph. Vrau, page 352.

projeté. »<sup>12</sup> Quelle simplicité dans le ton, et quel exemple de zèle pour les correspondants ! Cela veut dire deux voyages à Calais coup sur coup.

Son amour pour un membre modeste et souffrant de l'Adoration Nocturne illumine la lettre adressée à Mgr Baunard par un ancien membre qui était parti habiter loin de Lille. L'intéressé raconte avoir participé plus de quinze ans auparavant à l'Adoration Nocturne et avoir été très édifié par les allocutions toutes simples de Philibert Vrau. Il ajoute: « En 1900, je me trouvais à Saint Jean-de-Dieu (hôpital psychiatrique) en proie à une maladie incurable et condamné par beaucoup de médecins. Je lui écrivis alors à Lille en le priant au nom de nos anciennes relations de vouloir bien me recommander aux communautés religieuses lilloises. Quelle ne fut pas ma surprise de le voir entrer dans ma chambre, en quelque sorte par retour de courrier ? Ma lettre lui avait été retournée à Paris où il se trouvait de passage, et il était venu lui-même m'assurer que mes intentions seraient remplies et m'apporter ses consolations, ce qui me toucha à un point que je ne saurais exprimer. En me quittant il me conseilla fortement d'aller à Lourdes ; je suivis son conseil et, après deux ans, ma santé se rétablit, sinon complètement, du moins suffisamment pour me permettre de remplir mes devoirs d'état. »<sup>13</sup>.

La délicatesse inspire la réponse qu'il donne à un confrère de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Roubaix. Il faut savoir l'atmosphère très passionnée dans laquelle s'étaient déroulées

12. PC XVI, lettre du 6 décembre 1887.

13. PC 44, 5, lettre envoyée de Merville.

les élections municipales de 1896, et il écrit : « *Vous dites que sous la pression de l'opinion, vos conférences ont rayé un certain nombre de familles et qu'une visite générale faite par une de ces conférences au lendemain des élections a amené la suppression des secours à toute une catégorie de pauvres visités ; il y a là une situation délicate et on est pris entre deux sentiments contraires. D'une part on a la crainte de produire du scandale en continuant à aider des familles qui ne s'en montrent pas dignes ; d'un autre côté nous devons craindre d'agir durement, de paraître vouloir imposer notre volonté et surtout de punir les pauvres pour leurs idées politiques.* » Il conclut en parlant « *de l'abnégation que l'on doit apporter dans ses rapports avec les pauvres et (de) la déférence que l'on doit avoir pour eux.* »<sup>14</sup> Autre question difficile : faut-il prendre en compte la pratique religieuse de la famille visitée ? Il distingue avec finesse les régions très catholiques comme la Flandre où l'abstention de la pratique religieuse peut constituer un scandale pour l'entourage et les « *grandes villes, où la pratique religieuse laisse malheureusement à désirer (et où) on se borne à des conseils et à des encouragements.* »<sup>15</sup>

Dans la Maison Vrau, il eut de même à concilier son esprit d'apostolat avec la liberté de son personnel. Paul André, le caissier, a dit : « *Il ne m'a jamais persécuté pour entrer dans la conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Il m'a fait deux demandes et s'est abstenu d'insister quand je lui répondis que j'avais des raisons pour n'être pas membre visiteur.* »<sup>16</sup>

14. PC XVII, livre 1896-97, lettre du 26 mai 1896.

15. PC XVII, livre 1888-89, p. 427.

16. PC XXIV, 49<sup>ème</sup> session.

Albert Westel, homme de confiance aux Facultés catholiques, est entré à dix-sept ans à l'Adoration Nocturne ; il disait que... « *Philibert Vrau ne voulait pas parler à l'Adoration Nocturne des affaires de l'usine, de peur qu'on y vint par intérêt et il ajoute qu'il évita toujours de faire pression sur ses ouvriers pour les faire entrer dans ses oeuvres.* »<sup>17</sup> Louis Bosquier, le directeur de l'usine, témoigne : il ne faisait « *pas de démonstration à l'usine. Il laissait libre. Il agissait par son exemple... Il a voulu que ses usines fussent chrétiennes. Il commença doucement. Actuellement, on dit la prière matin et soir (une courte prière au début et à la fin du travail). On a commencé par le Bénédicité (prière avant le repas) ; puis on plaça des statues ; puis vinrent les religieuses. Tout se fit naturellement. On ne fit rien qui ne fût comme désiré.* »<sup>18</sup>

Son tact se remarque encore à des détails. Si pour les œuvres, notamment la Société de Saint-Vincent-de-Paul, il écrit lui-même beaucoup de lettres à ses nombreux correspondants du Nord et du Pas-de-Calais, il est amené, en tant que président, à en contresigner d'autres, écrites par les vice-présidents et les secrétaires. Il ne se permet jamais de faire quelque ajout ou modification au courrier. Peut-être a-t-il fait modifier certaines lettres ? Le correspondant ne le sait pas et le crédit du rédacteur de la lettre est ménagé. Seules les personnes au cœur sensible savent remercier. Philibert Vrau savait le faire. D. d'Aire-sur-la-Lys a donné sa démission ; voici ce qu'il lui écrit : « *Je tiens, mon bien cher confrère, à vous remercier au nom de la Société (de Saint-Vincent-de-*

17. PC XXIV, 30<sup>ème</sup> session.

18. PC XXIII, 18<sup>ème</sup> session.

Paul) *des bons services que vous lui avez rendus. C'est grâce à vous, grâce à votre zèle, que la conférence a pu se maintenir et même prospérer. Soyez-en remercié, la Providence, sans aucun doute, vous tiendra compte de ces longs efforts* ». Il le remercie d'avoir trouvé un remplaçant : *« On ne pouvait faire un meilleur choix et je vous félicite d'y avoir pensé. »*<sup>19</sup>

Sur le zèle déployé par cet homme au service de ses différentes œuvres, l'on pourrait écrire un livre entier pour chacune d'elle. Philibert Vrau a été vice-président du conseil régional de la Société de Saint-Vincent-de-Paul du Nord et du Pas-de-Calais de 1872 à 1886 et président de 1886 à sa mort en 1905. En 1872 l'évêque d'Arras avait demandé le rattachement du diocèse d'Arras et de Boulogne au très actif conseil du diocèse de Cambrai. Une vaste campagne de développement va être entreprise. Le 20 septembre 1872, à la suite d'une réunion tenue à Lille le 18 septembre, Philibert Vrau écrit quinze lettres d'une écriture fine et serrée, certaines de deux pages. Voilà ce qu'il écrit à Maître H., avocat à Béthune : *« Monsieur le doyen de Norrent-fontes<sup>20</sup> veut bien nous donner quelques indications pour fonder une conférence dans sa localité. Nous ne saurions laisser échapper cette occasion favorable de développer notre chère société. Je viens vous demander si vous pouvez vous charger de cette fondation. Je ne crains pas de faire appel à votre zèle si connu, parce que je sais qu'en ce temps-ci il faut redoubler d'efforts dans toutes les directions pour propager le*

19. PC XVII, livre 1888-89, p. 429.

20. Norrent-Fontes est un gros village de l'Artois, situé à 13 km de Béthune.

*bien...* »<sup>21</sup> C'est un effort permanent et jamais ralenti. Pendant les vacances 1887 - il a été nommé peu avant président - son zèle redouble. Du 19 juillet au 26 septembre, quatre-vingt lettres manuscrites d'une à quatre pages. Elles sont accompagnées de démarches personnelles à Quesnoy-sur-Deûle, Calais, Bergues, Estaires, Cassel, Bavai, Raismes et Saint-Amand, soit sept déplacements d'une demi-journée à une journée. Avec l'âge, son zèle ne se ralentit pas, au contraire. Il profite de la période des vacances pour faire de grandes tournées. Ainsi en 1902 où il est secondé par un vice-président pour organiser une tournée de développement. Du 4 au 9 août, il sera dans l'arrondissement d'Arras, du 11 au 16 dans celui d'Hazebrouck, du 18 au 23 dans celui de Béthune. Et cela continue avec Valenciennes, Cambrai, pour finir avec Aire-sur-la-Lys la semaine du 6 au 11 octobre. Dans les intervalles il y a trois jours à Douai, autant à Fourmies et un déplacement à Armentières.<sup>22</sup> *« Dans ses tournées, raconte Eugène Duthoit, il se faisait accompagner d'un confrère et il profitait de l'intimité du voyage pour faire en quelque sorte l'éducation charitable et apostolique de ce confrère, surtout par l'exemple. De quelle délicatesse de procédés, de combien d'attentions n'entourait-il pas son compagnon de route, ne manquant pas, lui qui se contentait toujours de la troisième classe quand il était seul, de prendre une seconde, lui et son compagnon, quand ils voyageaient de concert. »*<sup>23</sup> Le reste de l'année, il se déplace dans toute la France pour la « Sainte-

21. PC XVI, livre 1872-1881, lettre du 19 décembre 1872.

22. PC XVIII, livre 1901-03.

23. PV 23, discours d'E. Duthoit en 1929 pour le centenaire de la naissance de Ph. Vrau.

*Famille* »<sup>24</sup>. Il n'est pas étonnant qu'avec un responsable d'une telle activité, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul se soient considérablement développées. Il en est ainsi de toutes ses activités religieuses ; pas de mondanité, pas de dimanche, et encore moins de bains de mer, pour Philibert Vrau. Il avait choisi le célibat : ceci explique cela.

Pour les œuvres dont il avait la charge, il était toujours disponible. Une réunion plénière de la Société de Saint-Vincent-de-Paul est prévue à Dunkerque. Vrau écrit au responsable de cette ville : « *Vous pouvez... fixer maintenant à loisir l'époque qui conviendra le mieux, ou plutôt l'époque qui permettra la présence d'un plus grand nombre de confrères. Nous nous mettons, en ce qui nous concerne, à votre disposition.* »<sup>25</sup> Or ce genre de réunion avait souvent lieu le dimanche. Dans un petit dossier intitulé « *œuvres eucharistiques* », Philibert Vrau a écrit sur une petite feuille volante son programme d'action : Solennité de l'adoration perpétuelle et cérémonie de clôture, quarante heures, nuit du jeudi au vendredi saint,... et autres, soit onze points. Et il ajoute des dispositions tout à fait pratiques : « *le matériel de X... est délabré et sent mauvais, lits à compléter, question de concierge.* »<sup>26</sup> Son exemple et sa réputation lui permettent de tenir avec tous un langage très direct. En 1895, il écrit à Pagès, président national de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. « *Je vous envoie ce compte-rendu... pensant bien que le tout va vous rejoindre dans les montagnes où vous profitez sans doute d'un repos bien mérité. Je vous prie de*

24. Voir chapitre XIX.

25. PC XVI, livre 1887-88, lettre du 9 juin 1888.

26. PC II, 7.

*m'excuser, de venir ainsi troubler votre villégiature qui pourrait bien n'être qu'un moyen de travailler plus utilement et plus efficacement à la prospérité de notre société, et d'agréer l'expression de ma respectueuse affection en Notre Seigneur.* »<sup>27</sup>

Philibert Vrau était très attentif aux petites gens, aux nécessiteux. Il les fréquentait en permanence par la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Le trait suivant est raconté par une proche. « *Un jour Monsieur Vrau laissa son manteau chez un pauvre. Madame Camille Feron-Vrau qui s'occupait de son vestiaire lui demanda pourquoi il n'avait pas laissé son vieux manteau, plutôt que le second qui était meilleur. Il répondit : - celui-là n'était pas assez bon-* ». Il participe de même à ce qui pourrait être l'ancêtre des restaurants du cœur. Il écrit à Monsieur Gonnet<sup>28</sup> en décembre 1879 : « *Monsieur de C. serait bien heureux si l'on faisait sur Saint-André, comme sur La Madeleine, Sainte-Catherine, Saint-Etienne et plusieurs autres paroisses des distributions de charbon, de pain, de vêtements, indépendamment de ce qui peut se faire par la conférence d'hommes ou de dames qui est nécessairement fort restreint* ». Il parle de mille à mille cinq cents francs pour La Madeleine.<sup>29</sup>

Qu'en est-il de ses relations avec les ouvriers ? Un prêtre, père de Saint-Vincent-de-Paul, et spécialisé dans les patronages ouvriers, a témoigné : « *c'est lui qui m'a fait comprendre l'amour des ouvriers. En 1892, dans des réunions où l'on faisait connaître la mentalité des ouvriers, il*

27. PC XVII, livre 1896-97, p. 461.

28. Voir *infra*, p. 74.

29. PC XX, 8.

prit la parole pour combattre le découragement et parla avec une très grande force de la façon dont on devait se dévouer aux ouvriers, les excusant. C'est de là qu'est sorti un cercle d'étude. »<sup>30</sup> Dans une lettre de 1898, un correspondant écrit que dans un rapport « il est choqué... de voir que l'on parle de classe ouvrière. Il aimerait mieux qu'on écrive simplement les ouvriers. On a l'air d'opposer une classe sociale à une autre, procédé que n'emploient que trop souvent les socialistes. »<sup>31</sup> Philibert Vrau encourage son beau-frère dans son œuvre de logements ouvriers : au cours d'un voyage, il lui écrit : « 26 janvier 1894, Toulouse, buffet de la gare... Je crois que tout ce que l'on fera dans le sens d'une étude pour l'amélioration (des logements ouvriers), est excellent. Jamais on ne pourra faire assez pour lutter contre la misère. Peut-être les résultats auxquels on pourra arriver ne seront-ils que partiels ? mais au moins on a travaillé à frayer la voie et à accomplir son devoir. »<sup>32</sup> Philibert Vrau aide les pauvres directement et indirectement par la conférence Saint-Vincent-de-Paul mais, comme certains<sup>33</sup> l'ont fait remarquer, on pourrait s'étonner que « Monsieur Vrau, malgré toutes les actions qu'il menait, ne se soit pas associé plus directement aux œuvres ouvrières de Messieurs de Mun, de la Tour du Pin et de leurs confrères ». Il a soutenu Camille Feron-Vrau, beaucoup plus engagé que lui dans ce domaine. Il s'est fait le défenseur des encycliques du pape, en particulier *Rerum Novarum*. Il ne s'est pas engagé

---

30. PC XXIV, 34<sup>ème</sup> session.

31. PC XXXVIII, 7, A 160.

32. PC I, 26.

33. PC I, 28, 9.

dans cette direction ; en définitive, il répugnait aux débats d'idées. Homme d'action, il s'est engagé à fond dans le domaine religieux qui était pour lui l'essentiel.

Un curé de Lille disait de lui : « Monsieur Vrau me parut toujours remarquable par son humilité et sa charité pour le prochain, générosité et aussi charité en paroles. Je me rappelle que dans une réunion de comité on critiquait un curé qui avait refusé d'accéder à une demande. Monsieur Vrau intervint pour dire : - Messieurs, ceci ne nous regarde pas. Occupons-nous de ce que nous avons à faire, nous -<sup>34</sup>. Sa sœur a dit de lui : « Je ne l'ai jamais entendu manquer de charité au sujet du prochain, et ce n'est que dans des cas exceptionnellement graves et rares, par exemple pour écarter un choix dangereux, compromettant, qu'il se décidait à révéler ce qu'il savait et toujours le moins possible. Plus d'une fois je l'ai entendu dire du bien du prochain au-delà même de la juste mesure, s'il ne devait en résulter aucun inconvénient. »<sup>35</sup> Philibert Vrau restait toujours parfaitement maître de lui, même dans des circonstances difficiles. Le directeur de l'usine raconte le trait suivant : « Je n'ai jamais vu Monsieur Vrau fâché, du moins hors de lui. Une fois qu'il réprimandait une contre-dame, il me demanda subitement - est-ce assez ? - il avait simulé la colère. »<sup>36</sup> De sa sœur encore qu'il voyait tous les jours, ce témoignage : « Si Monsieur Vrau a eu des ennemis, des personnes qui ont cherché à lui nuire, il leur a si bien pardonné que jamais il n'en a été question. Il répondait avec la plus grande douceur

---

34. PC XXIV, 38<sup>ème</sup> session.

35. PC XXIII, 12<sup>ème</sup> session.

36. PC XXIII, 18<sup>ème</sup> session.

à ceux qui lui faisaient de la peine, et cela, non par une disposition native, mais au prix des plus grandes mortifications imposées à un caractère violent, prompt, à s'irriter devant le moindre obstacle... »<sup>37</sup> Il faisait sienne cette parole de l'Évangile : « *Quand vous parlez, dites –oui- ou –non- tout le reste vient du Malin.* »<sup>38</sup> « *Il s'éloignait des hommes faux ou manquant de franchise... tout le monde dans la maison, dans ses amis, connaissait son amour de la vérité... Quant il fut cité devant le tribunal correctionnel qui devait le condamner parce qu'il avait dans ses ateliers des religieuses, il préféra se laisser condamner plutôt que prendre le moindre détour. C'était un homme sincère.* »<sup>39</sup>

Frugalité, modestie amour des autres, en partie des humbles, respect de leur liberté et de leur réputation ; ardeur pour le bien et la vérité : voici quelques-unes des qualités qui ressortent chez Philibert Vrau.

---

37. PC XXV, note manuscrite.

38. *Évangile de Matthieu* 5, 37.

39. PC XXV, note manuscrite.

## CHAPITRE VI

### MENEUR D'HOMMES

Malheur à l'homme seul ! Mais Philibert Vrau sera toujours bien secondé. Ce n'était pas le fait du hasard. Peu après son entrée dans l'entreprise du père, n'ayant guère plus de vingt ans, il assume une responsabilité au bureau et écrit à Camille Feron : « *Si nous pouvions avoir un bon petit noyau de jeunes gens dévoués, cela entre dans mes plans* »<sup>1</sup>. Sa première et sa principale recrue sera Camille Feron lui-même. Celui-ci a épousé en 1862 Marie Vrau, la jeune sœur de Philibert, et a accepté en 1866 de quitter une carrière de médecin qui s'annonçait brillante, pour participer à la direction de la Maison Vrau. La demande a été faite par la mère de Philibert, mais nul doute qu'elle faisait suite à une concertation familiale. Parmi les collaborateurs de premier plan, il faut citer Gustave Champeaux.<sup>2</sup> Chef de secrétariat à la ville de Lille, il est engagé en 1872 comme comptable dans la Maison Vrau. Homme de grande qualité et excellent orateur, il devient vite le bras droit de Philibert Vrau dans ses activités religieuses. Marie Vrau a dit de lui : « *...Doué d'une grande facilité d'assimilation, avec qui mon frère s'entretenait souvent et*

1. PC I.17, lettre du 14 février 1850.

2. Voir notice détaillée dans A.Caudron, *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine, Lille-Flandres*, Paris, 1990, p. 106.

longuement. Ce que mon frère ne faisait pas, Monsieur Champeaux le faisait. Il avait sous lui des auxiliaires qui demeuraient à la maison Saint-Charles Borromée (œuvre de prêt de livres) dont le nombre s'augmentait à certaines époques ; de ce bureau où il y avait des listes d'adresses, sur la ville, la France et le Monde, se répandaient d'innombrables brochures. C'est ainsi qu'il put lancer les comités catholiques, les congrès, l'université catholique... »<sup>3</sup>. En 1893, il doit abandonner, en grande partie, sa tâche pour raison de santé et sera relayé par Victor Canet.<sup>4</sup> Cet universitaire, originaire du Tarn, a été découvert par Gustave Champeaux. Il devint professeur d'histoire à l'Université catholique, ainsi que secrétaire général du comité catholique régional et des congrès annuels de celui-ci. Maurice Gonnet, recruté pour être permanent des écoles paroissiales de Lille, est de la même veine.

L'enrôlement de très nombreux collaborateurs bénévoles dans les œuvres de foi et de charité : « l'adoration du Saint-Sacrement », les « Conférences de Saint-Vincent-de-Paul », et plus tard la « Sainte-Famille », pose d'autres problèmes. Les recrues se comptent là par milliers. Philibert Vrau excellait à déceler les vocations, à les faire mûrir et à les conforter s'il était nécessaire. Voilà ce que dit Camille Feron-Vrau qui est probablement l'homme qui l'a le mieux connu : « Il se maintenait constamment sur ses gardes. D'autres fois par contre... il était affable et communicatif avec certaines personnes, gens qu'il voulait gagner aux œuvres, à telle ou

telle œuvre en particulier, et il ne le faisait pas avec assez de perfection pour ne pas laisser passer cette intention intéressée pour le bien. Certains se méfiaient de lui pour ne pas se laisser entraîner par ces procédés... » et un peu plus loin il ajoute : « Il observait beaucoup et ses papiers d'œuvre sont remplis de notes sur les hommes dont il cherchait le concours. On a dit qu'il excellait à mettre ses collaborateurs dans les conditions où ils étaient capables de produire le plus de bien. »<sup>5</sup> Philibert Vrau savait que les hommes, plus encore que l'argent, font les grands desseins. Voilà aussi ce qu'en dit Maurice Gonnet : « C'est lui qui avec un coup d'œil sûr distinguait un homme de bonne volonté, se décidait à l'utiliser suivant ses aptitudes pour le succès d'une œuvre tendant à la gloire de Dieu. Une fois, la résolution prise, Monsieur Vrau n'épargnait rien pour la formation du sujet. Les démarches se multipliaient sans trêve ni merci ; c'étaient des visites se succédant parfois tous les jours, des lettres, des billets, des remerciements pour le moindre service. Rien ne le lassait..., il se rendait compte de l'intensité de son action, il ne s'occupait pas de ménager sa peine et ses efforts, mais même son influence ; il m'a plusieurs fois dit qu'il s'userait vite (souligné dans le texte), c'est-à-dire perdrait son autorité et son influence auprès des personnes qu'il poursuivait et fatiguait de son zèle. Mais cette influence, cette action sur les autres dont nous sommes si jaloux, peu lui importait de les sacrifier comme tout le reste et pas plus que sa fortune, il ne comptait pas en jouir

3. PC XXIII, 17<sup>me</sup> session, page 1.

4. A. Caudron, *op. cit.*, p. 94.

5. PCI, 10.

*auprès de sa famille, vivant de son revenu mais consommant son capital.* »<sup>6</sup>

Louis Desreumaux, président des brancardiers du diocèse de Cambrai pour le pèlerinage de Lourdes, donne un bon exemple du style « *Vrau* ». En 1905, il écrit à Mgr Louis Baunard qui préparait son livre sur Philibert Vrau : « *En 1892, mois d'octobre, Monsieur Vrau me fait appeler et me dit : - Je reviens de Lourdes, où je suis allé avec le pèlerinage diocésain et j'ai été frappé de constater dans le pèlerinage diocésain une lacune regrettable. Ici rien d'organisé en fait de brancardiers comme dans le pèlerinage national. Pour aider les malades à monter dans leur compartiment et à en descendre (wagons sans couloir), pour leur donner en cours de route les soins nécessaires, on fait appel à des pèlerins de bonne volonté - Je réponds : - Mais Monsieur, il n'est plus de mon âge d'être brancardier, j'avais alors cinquante ans, encore moins d'organiser le service et de me mettre à sa tête... - Si, si, insiste Monsieur Vrau, vous devriez le faire - Je me récusé à nouveau... et nous causons d'autres oeuvres - En janvier 1893, même ouverture de Monsieur Vrau, même refus de ma part. En juillet 1893 nouvelle demande de Monsieur Vrau, le pèlerinage partait un mois après. Je me confonds de nouveau en excuses et je refuse. Quand j'eus pris congé de ce saint homme, voilà ma conscience en émoi. Et Louis Desreumaux ajoute qu'après de nouveaux assauts venant cette fois du directeur de pèlerinage, il se rend. Et Louis Desreumaux termine sa lettre en disant sa chance d'avoir été ainsi violenté pour tout le bien fait, tant aux*

6. PC III, 14.

*malades qu'aux accompagnateurs et à lui-même.* »<sup>7</sup> Et il ajoute en P.S. de sa lettre que c'est à Philibert Vrau qu'il doit la communion quotidienne qui lui a été presque imposée et qu'il l'invoque toujours dans ses prières.

A propos du recrutement, une lettre de Philibert Vrau datée de 1887 constitue un paradigme en la matière. Elle est adressée au président d'une conférence de Saint-Vincent-de-Paul à Calais : « *Vous connaissez notre désir d'établir à Calais un conseil particulier. Ce n'est du reste que l'application d'une disposition de notre règlement qui demande que lorsqu'il y a deux conférences dans la même ville, un conseil particulier soit constitué. Seulement, comme c'est une chose de grande importance et que du choix du président, doit dépendre en grande partie l'essor que pourra prendre notre société à Calais, je viens vous demander de solliciter les prières de nos confrères jusqu'à ce que cette nomination soit accomplie. Veuillez vous entendre à cet égard avec Monsieur A. (sans doute le président de l'autre conférence). Peut-être pourrait-on dire à la fin de chaque séance une petite prière à cette intention ? J'espère, Monsieur le Président et cher confrère, que nos confrères s'inspireront en cette circonstance d'un véritable amour pour notre société et que les bénédictions de Dieu se répandront de plus en plus sur nous.* »<sup>8</sup> Cette lettre est un petit chef-d'œuvre en la matière. Premier argument : une disposition du règlement. Deuxième argument : une demande de prière avec une conclusion pratique : une petite prière à chaque fin de séance ; c'est un

7. PC XXII, 2.

8. PC XVI, livre 1886-87, p.127.

rappel et en quelque sorte un engagement. Troisième argument : amour de la société Saint-Vincent-de-Paul, protection de Dieu ; êtes-vous pour ? êtes-vous contre ? voilà ce que dit la conclusion dans un élan de foi et de charité. Philibert Vrau ne se résigne pas à voir partir un responsable sans raison grave : « *Ce serait un grand regret pour nous si vous ne pouviez vous résigner au rôle que la Providence vous assigne dans les conseils de notre société. Nous ne voyons personne qui puisse vous remplacer ou mieux remplir les fonctions que la confiance des confrères a remise entre vos mains. Je vous demande donc de ne pas prendre de résolution définitive à ce sujet et d'en causer avec Eugène Duthoit.*<sup>9</sup> *J'espère que le bon Dieu vous inspirera la pensée de nous venir en aide. Ce sera, croyez-le, pour vous-même une source de bénédictions.* »<sup>10</sup>

Ses rapports avec les collaborateurs constituent matière à réflexion, toujours valable pour ceux qui, à des titres divers, ont la responsabilité d'autres hommes. Philibert Vrau ménageait l'autorité de ceux qu'il avait promus. C'est ce que dit Paul Feron-Vrau, son neveu et son successeur à la tête de la Maison Vrau : il « *voulait ménager l'autorité de ceux auxquels il avait délégué la sienne* » et il ajoute que pour cette raison « *il se mettait rarement en contact avec le personnel ouvrier* », mais « *il surveillait attentivement la manière de faire de chacun pour éviter les injustices* »<sup>11</sup> et plus généralement, pour vérifier que ses directives fussent bien

9. Voir *infra*, p. 252.

10. PC XVII, livre 1896-97, p. 234.

11. PC XXII, 3.

appliquées. Il était conscient de la faiblesse humaine. A quelqu'un qui lui reprochait la manière d'agir d'un contremaître, il répondait : « - *Oui je sais bien, c'est un brutal - avec un ton qui me montrait combien il regrettait cet écart de la part d'un de ses employés.* »<sup>12</sup> Maurice Gonnet, bien placé pour en juger, écrit dans une lettre : « *Monsieur Vrau ne s'absorbe pas dans les détails pratiques de l'œuvre, il continue à voir les choses de haut...* »<sup>13</sup> De fait, il laissait beaucoup d'initiative à ses collaborateurs. Il refusait que, dans les oeuvres religieuses, certains se voient écartés par leur origine sociale. Lui-même avait recruté pour l'entreprise Charles Baudelle, ouvrier et père de famille nombreuse, rencontré à « *l'Adoration Nocturne* ». Il sera son employé mais aussi son ami et souvent le dispensateur de ses générosités. En 1896, il écrit à W. d'Armentières : « *Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, pas plus que l'Eglise, ne font acception des personnes... Je suis persuadé que la charité chrétienne qui distingue les conférences d'Armentières, leur fera accueillir non seulement avec bienveillance mais avec une sorte de prédilection, les confrères moins fortunés qui veulent se consacrer aux œuvres de charité.* »<sup>14</sup> Il est attentif aux jeunes. « *N'y aurait-il pas moyen d'avoir une délégation du collège de Bavay ? Nous aimons tant les jeunes dans nos conférences.* »<sup>15</sup> Recruter les jeunes, c'est ménager l'avenir, disait-il.

12. PC XXIII, 26<sup>ème</sup> session.

13. PC XXIII, 21<sup>ème</sup> session.

14. PC XVII, livre 1896-97, p.102.

15. PC XVI, livre 1887-88, p.355.

Avant de prendre une décision, il s'entoure de conseils. C'est ainsi qu'il écrit à Maurice Gonnet : « *Je me préoccupe du document concernant l'école de commerce... j'aurais voulu vous parler de tout cela et suis allé vous voir... lundi matin, je compte me rendre près de vous et prendre votre avis. En attendant je vous serre la main d'amitié.* »<sup>16</sup> Philibert Vrau ne cherchait pas à faire prévaloir son point de vue mais cherchait à faire ressortir le meilleur d'une discussion. Cela ressort d'une lettre reçue à l'occasion de son décès : « *Monsieur Vrau disait : - On ne sait combien il est rare d'avoir du désintéressement dans les oeuvres ; on est toujours porté à faire prévaloir ses opinions, on ne se rend pas facilement à l'avis des autres,... - toutes paroles qui expliquent ses allures humbles et modestes.* »<sup>17</sup> Par contre, en esprit réaliste, il était ennemi des confrontations stériles. Le conseil régional de la Société de Saint-Vincent-de-Paul avait préconisé que la conférence d'Arras se coupât en deux, ce qui était prévu par les règlements à partir de quarante membres. Philibert Vrau, vice-président responsable, écrit : « *nous aurions vu avec bonheur adopter la décision... Pour des motifs qu'il ne nous appartient pas d'examiner, il en a été décidé autrement... Cette question que vous avez agitée pendant quelque temps, doit être complètement mise de côté pour le moment : il n'y faut plus penser, mais soyez sûr que l'idée fait son chemin... Laissons la chose entre les mains de Dieu.* »<sup>18</sup>

16. PC III, lettre sans date, 1883.

17. PC XXVIII, 10.

18. PC XVI, livre 1872à1881, p. 125.

Il fait preuve d'une grande retenue dans l'exercice de l'autorité. Paul Delepouille, qui sera son successeur comme président du conseil régional de Saint-Vincent-de-Paul, témoigne : « *Il arrêta une lettre que comme secrétaire du comité central (régional), j'écrivais à l'un de ces messieurs, président d'un conseil particulier, ayant commis une négligence, et qui contenait des reproches : - vous ne devez pas oublier, dit-il, qu'ils ne sont pas nos subordonnés et qu'ils accomplissent bénévolement une œuvre de charité à laquelle ils ne sont pas tenus, mais leur écrire avec ménagement et obtenir par persuasion ce que vous désirez d'eux-* »<sup>19</sup> Il sait faire preuve de patience « *Je viens vous demander si vous ne voyez pas d'inconvénient à l'agrégation du patronage de Notre-Dame de Fives... Je vous ai écrit il y a quelque temps, et je comprends très bien qu'au moment de préoccupations de plus d'un genre que vous pouvez avoir en ce moment, la chose ait été perdue de vue. Nous voudrions cependant que vous ne fassiez pas attendre trop longtemps nos jeunes confrères qui se montrent exemplaires en tous points...* »<sup>20</sup> Diplomate quand il invite à une réunion un confrère réticent : « *Nous regretterions que vous ne puissiez assister à notre réunion plénière de Novembre : j'espère que vous ne serez pas forcé de vous imposer cette privation et de nous l'imposer à nous-mêmes...* »<sup>21</sup> Philibert Vrau connaît les antagonismes des personnes, il ne dramatise pas et cherche à concilier : « *Je comprends très bien dans le moment actuel*

19. PC XVII, reliure Ph.Vrau, p. 218.

20. PC XVI, année 1887-88, p. 217.

21. *Idem*, p. 46.

*quelles sont les difficultés qui vous empêchent de penser à la propagande... Ce que vous dites de la démarche que vous avez faite et de la manière dont elle a été accueillie, semble indiquer qu'une détente serait possible. Vous avez fait le premier pas. Comptez que Dieu bénisse vos efforts ! Si vous pensez qu'une démarche de ma part puisse avoir quelque utilité, je m'offre bien volontiers pour le faire, mais pour cela, il faudrait nous concerter... »*<sup>22</sup> : Il n'hésite pas à s'engager personnellement, c'est l'époque où il vient de prendre la présidence de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, et manifestement, il donne un coup de collier. Dernier son de cloche de Maurice Gonnet : « *C'est toujours par la douceur qu'il procédait quand il voulait stimuler l'ardeur d'un confrère dans une œuvre. Et si on refusait le concours qu'il demandait, il restait extrêmement calme et très maître de lui. Jamais il ne faisait de reproches.* »<sup>23</sup> Par contre le même indique que « *vis-à-vis de ses collaborateurs, il témoignait d'une très grande reconnaissance pour tout ce qu'on pouvait faire pour les œuvres auxquelles il s'intéressait.* »<sup>24</sup>

Ménager de la santé de ses collaborateurs, sans perdre de vue le but qu'il s'est fixé, il écrit le 4 avril 1883, à Gonnet, une longue lettre sur les nouvelles classes à prévoir dans les écoles de garçons et le 5, il en fait autant pour les écoles de filles : il ajoute : « *mais ne serez-vous pas trop fatigué pour venir à la réunion ?* » (souligné par Ph. Vrau), laquelle a lieu précisément l'après-midi du 5. Le 5 au soir, nouvelle lettre à

22. *Idem*, p. 105.

23. PC XXIII, 26<sup>ème</sup> session.

24. *Idem*.

Gonnet, qui n'a pu venir à la réunion, pour le mettre au courant des points importants à noter au procès-verbal... ainsi que du prochain ordre du jour arrêté en réunion et de quelques questions importantes pour la suite.<sup>25</sup> Prévenant et efficace ! Avec Victor Canet<sup>26</sup>, il est très direct. Ce dernier est en vacances dans sa maison de campagne près de Toulouse, et Philibert Vrau lui écrit : « *Nous risquons fort d'avoir un congrès manqué* (congrès annuel des catholiques de la région. Il est le président du comité catholique de Lille qui organise les congrès et Victor Canet en est le secrétaire général) *si vous ne revenez pas cette année plus tôt que d'habitude. J'espère que votre bon ange vous inspirera cette héroïque résolution !* »<sup>27</sup> . S'engageant lui-même à fonds, il demandait beaucoup : « *Très cher confrère, décidément, je vais vous accabler tout à fait - Mille pardons, cher ami, de vous écrire si souvent. Si votre tête ne claque pas, c'est que vous l'avez bien solide- Un des regrets de mes longues absences, c'est de ne pouvoir vous aider un peu pour la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul... Je prie pour vous et pour votre famille dans les sanctuaires où j'ai le bonheur de me trouver...* » (lettre adressée de Sainte Anne d'Auray en Bretagne)<sup>28</sup> .

Il sait encourager. Voici un extrait de deux lettres. L'une est adressée à un notaire de Bergues : « *Pardonnez-moi, Monsieur et bien cher confrère, ces quelques réflexions : elles me sont inspirées par l'ardent désir de voir votre conférence devenir vraiment conférence modèle et par le très*

25. PC III, 74.

26. Voir *supra*, p. 74.

27. PC 38, 7, doc. A132.

28. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 471.

*ferme espoir que vous y arriverez... » L'autre est destinée à un nouveau responsable de ville : « j'ai le ferme espoir, très cher confrère, que la divine Providence nous ménage dans votre intervention un secours précieux. Je l'en bénis par avance et me mets à votre disposition pour l'aider dans mes faibles moyens. »<sup>29</sup> Et pour terminer deux lettres de félicitations : l'une est écrite à Ch. de la ville de Bergues : « J'aurais voulu répondre plutôt à votre bonne lettre du 11 de ce mois qui nous a fait le plus grand plaisir. Les espérances que vous nous faites concevoir au sujet de Quaedypre augmentent notre joie. »<sup>30</sup> L'autre est adressée à G. de Valenciennes : « Bien cher et honoré confrère, Dieu soit loué ! Nous allons de succès en succès. Après la conférence de Fresnes, nous avons celle de Raismes, et après celle de Raismes, celle de Saint-Saulve. Je comprends votre joie en voyant les dispositions de nos nouveaux confrères... »<sup>31</sup>*

Pour terminer ce chapitre, quelques traits sur l'attitude de Philibert Vrau au cours des innombrables réunions auxquelles il a participé, tant dans son entreprise, que surtout ailleurs : avec les directeurs de patronage, les journalistes, dans les œuvres de l'adoration eucharistique, les écoles paroissiales, conférences de Saint Vincent-de-Paul, et plus tard la Sainte-Famille, et la liste n'est pas exhaustive ! Maurice Gonnet, bon observateur, parle du comité des écoles paroissiales : « Il faut avoir vu avec quelle fidélité il assistait aux réunions hebdomadaires, avec quelle exactitude il

29. PC XVI, livre 1886-87, p. 224.

30. PC XVII, livre 1888-89, p. 302.

31. PC XVI, livre 1887-88, p. 31.

*arrivait aux séances, avec quel soin il faisait composer les ordres du jour, la douce fermeté avec laquelle il ramenait la discussion aux choses sérieuses et pratiques... »<sup>32</sup>*

L'œuvre des patronages catholiques de jeunes gens a pris son essor après les drames de 1870 et de 1871, et Philibert Vrau s'y est intéressé dès 1865. Voici un témoignage pénétrant sur son comportement lors des réunions, par un directeur de patronage ; son intérêt justifie la longueur de la citation : « J'ai été en rapports avec Monsieur Vrau en 1883 à la réunion du comité des patronages qui se tenait tous les mercredis après-midi, rue de l'hôpital militaire, chez les Frères. Pendant plusieurs années il est venu très régulièrement. Il paraissait prendre beaucoup d'intérêt à tout ce qui se disait, posait de temps en temps quelques questions qui suffisaient à prouver qu'il comprenait l'œuvre des patronages beaucoup mieux que la plupart des membres de la réunion. Il était là ce qu'il était certainement partout... Il n'était pas du tout ennemi des choses nouvelles, son grand désir de faire le plus de bien possible le portait à écouter et encourager toute idée juste. Esprit ouvert, il saisissait admirablement tout le côté surnaturel de l'œuvre et avait un esprit de foi et de confiance en l'action directe du bon Dieu sur les âmes, qui faisait du bien à tous ceux qui assistaient à la réunion ; mais malgré cela, il était très pratique et comptait aussi sur les moyens naturels ; il demandait avec un petit ton malin à certain directeur comment il arrivait à faire des choses soi-disant merveilleuses, qu'il racontait en dehors des règles ordinaires... et laissait bien voir qu'il doutait que cela pût

32. PC III, 14, rapport de M. Gonnet, p. 5.

*continuer longtemps ; pour résumer ma pensée, je ne pus trouver d'autre terme, ce n'était pas du tout un illuminé mais au contraire un homme connaissant la vie réelle. Quand une proposition fautive était mise en avant, il se faisait devoir de sortir de sa réserve et de ne pas la laisser passer, recourant encore parfois pour cela à une légère moue... »*

*« Impossible de ne pas être frappé du soin extrême qu'il avait de ne pas blesser la charité en parlant du prochain. Il était très maître de lui, savait attendre longtemps avant de parler, même lorsqu'il s'agissait de choses qu'il savait bien, mais de temps en temps, il laissait voir cependant par la force des termes qu'il employait et par une petite agitation involontaire de mains et des épaules, combien certaines choses lui tenaient à cœur. Quelques mots très forts, un peu inattendus venaient souligner sa pensée et apportaient un soulagement dans les discussions, à ceux qui pensaient comme lui et étaient inquiets de son long silence. Au bout d'un certain temps, on se sentait poussé à avoir en lui une grande confiance tout à la fois naturelle et surnaturelle. Lorsqu'il n'y avait aucune question importante, on pouvait voir qu'il écoutait cependant et étudiait le caractère de celui qui parlait. Il essayait avec grande charité de faire parler les plus timides et les plus ordinaires des membres de la réunion ; mais lorsqu'il fallait confier à quelqu'un une chose un peu importante, il n'hésitait pas à faire écarter charitablement celui qui ne pouvait la mener à bien - Oh non ! disait-il, vous croyez que ce monsieur pourra faire cela ? Oh non ! - Rien ne surprenait plus que la manière dont il connaissait tout le monde, sachant bien les*

*capacités spéciales de chacun : on se demandait quelle agence de renseignement il avait à son service ? Il n'a cessé de venir régulièrement que lorsqu'il a cru, vers 1889, à ce que je pense, que l'œuvre était capable de continuer sans lui. »<sup>33</sup>*

Un exemple précis, venant d'une autre source : Maurice Mayet, prêtre, directeur du patronage de Saint-Sauveur, illustrera le propos précédent : *« Nous eûmes une réunion orageuse un jour, sur la place de la gymnastique dans les patronages. Il y avait deux tendances parmi les directeurs de patronage dans le diocèse. Pour nous, nous insistions sur les moyens surnaturels. L'ordre du jour était dans ce sens, il y eut une discussion pénible. Monsieur Vrau prit la parole lui-même sur la fin ; il fit retirer l'ordre du jour comme trouvé par l'ensemble un peu exagéré et invita chacun à réfléchir devant Dieu. La parole de Monsieur Vrau coupa court à tout ; tout s'apaisa. Je fus frappé de cette intervention, de sa fermeté et de son efficacité. »<sup>34</sup>*

Dans le choix des collaborateurs, qu'ils fussent appointés ou bénévoles, et tant au niveau de leur direction que du travail en équipe, Philibert Vrau s'est montré d'une grande efficacité, se dépensant sans compter avec le parfait désintéressement d'une âme qui orientait toute son action vers la plus grande gloire de Dieu.

---

33. PC XXII, 2.

34. PC XXIV, 36<sup>ème</sup> session.

## CHAPITRE VII

### PHILIBERT VRAU ET L'ARGENT

L'argent est un mauvais maître, Philibert Vrau s'en fit un bon serviteur ; il en connaissait la place et l'importance. En mai 1856, au moment où son affaire de banque suscite de beaux espoirs, il écrit à Camille Feron : « *Me voici millionnaire en herbe, je peux céder cette place moyennant finances. Ça viendra compléter la dot de Marie.* »<sup>1</sup> C'est un millionnaire fort désintéressé, puisque ayant aidé sa sœur à s'établir, il se sentirait libre de quitter le monde et d'entrer en religion !

Albert Westel, déjà cité,<sup>2</sup> rapporte : « *Il désirait gagner de l'argent, mais pour pouvoir en donner davantage.* »<sup>3</sup> Un autre rapporte qu'il lui disait parfois : « *On ne sait à quel point les gens qui n'ont pas l'indépendance de la fortune manquent d'initiative et sont portés aux solutions timides, contraires à leur véritable manière de voir.* »<sup>4</sup>

Philibert Vrau est devenu un homme d'affaire expérimenté et il sera parlé des méthodes qui ont assuré à lui-même et à sa famille des revenus considérables<sup>5</sup>. Des revenus, et non pas

une grande fortune, car il n'y eut jamais accumulation de richesses : cette famille dépensait tout ce qu'elle gagnait, au fur et à mesure, au service du bien. Il est important de préciser que ce bénéfice n'était pas acquis au détriment des clients, ni en général des gens avec lesquels la Maison Vrau traitait. L'abbé Macarez, théologien consultant au procès de canonisation, passa en revue un grand nombre de livres de copies de lettres commerciales<sup>6</sup>, et il écrit : « *Monsieur Vrau se montra un homme d'affaire sérieux, d'une probité scrupuleuse, soucieux d'assurer au client un bénéfice appréciable, mais résolu à ne pas faire de concession inutile et dangereuse.* »<sup>7</sup> Vrau avait la notion du juste prix. « Juste salaire, juste prix » voilà des notions qui, au Moyen-Âge déjà, avaient été bien mises en valeur et sont trop souvent dédaignées par nos contemporains. Ceux-ci s'abritent derrière une prétendue loi mécanique de l'offre et de la demande qui devrait faire abstraction de toute considération d'humanité. Dès sa jeunesse, Vrau était sensible à l'aspect moral de la relation commerciale. Il écrit en 1850, il avait alors 21 ans, à Camille Feron : « *En fait d'économie politique et commerciale... que vaut chacun de ces produits ? et comment déterminer cette valeur ? en d'autres termes, combien doit-on vendre ses produits pour ne pas être un voleur ?* »<sup>8</sup> Sa sœur Marie qui le connaissait bien et était très au courant des

1. PCI, 18.

2. Voir *supra* p. 64.

3. PC XXIV, 49<sup>ème</sup> session.

4. PC XXVIII, 10.

5. Voir *infra* chapitre XII.

6. À l'époque, ces lettres étaient écrites à la main avec une encre grasse. Pour conserver un double, la lettre était intercalée dans les feuilles de papier pelure d'un registre. Après quoi on exerçait une pression sur les pages du registre au moyen d'une presse actionnée par un bras comportant une lourde boule en fer à chaque extrémité.

7. PC 38, 1, lettre du 18 février 1850.

8. PCI, 17.

affaires de la Maison Vrau dans laquelle elle vivait, a dit de lui : « Monsieur Vrau n'était pas cupide ; il défendait ses droits, mais sans tenir aux richesses ; la preuve est l'usage qu'il en fit... »<sup>9</sup>

Son honnêteté était scrupuleuse. De manière pittoresque le caissier de l'entreprise, Paul André, déjà cité, témoigne : « il n'a jamais détourné un millième de centime. »<sup>10</sup> Un employé commercial important, Alfred L., a dit : « Dans les rapports avec les clients, il y a toujours eu un souci de justice. En face de certaines sérieuses réclamations, (la Maison Vrau) cédait généralement et il n'y a jamais eu de procès. »<sup>11</sup> Dernier témoignage venant de Louis Bosquier, le directeur de l'usine : « Il n'a, je crois, lésé personne. Il a même fait rendre une somme que la douane n'avait pas perçue par erreur et il s'arrangea même pour que l'homme de quai ne fut pas puni pour l'erreur commise. »<sup>12</sup>

Vrau menait les affaires avec intelligence et sagesse, comme le manifeste une lettre du 5 août 1896 concernant une affaire de terrain pour l'Université catholique : « Je viens de voir Mr D., gendre de Monsieur Jules Lefebvre (son notaire). L'affaire est toujours pendante devant l'administration des hospices et il est douteux que l'on obtienne une solution avant le 31 août. L'aura-t-on même à cette époque ?... Force est donc d'ajourner le commencement des travaux, d'abord parce que l'on ne sait pas quelles dispositions on sera obligé d'adopter pour ménager un terrain convenable pour le

9. PC XXIII, 27<sup>me</sup> session.

10. PC XXIV, 30<sup>me</sup> session.

11. PC XXVII, reliure C.F.-Vrau, 33<sup>me</sup> session, p. 552.

12. PC XXIII, 18<sup>me</sup> session.

cercle, ensuite parce qu'il serait imprudent de faire quoi que ce soit avant qu'une décision soit intervenue et qu'il faut à tout prix éviter d'attirer l'attention. »<sup>13</sup> Autrement dit, nous désirons acheter un terrain appartenant à l'administration des hospices pour compléter ce que nous avons déjà, mais ne faisons pas connaître nos projets de peur de la voir augmenter ses prétentions financières. Autre exemple de prudence dans la gestion de l'argent. A un ami, qui s'occupe des écoles libres, sans doute de Roubaix, il écrit : « Il me reste cependant une préoccupation relative à votre encaisse. Vous prenez beaucoup de charges par rapport aux rétributions scolaires et vous entrevoyez des difficultés... Ne vaudrait-il pas mieux une souscription spéciale ? C'est une idée que je vous soumets ; c'est à vous à apprécier ce que l'on peut faire pour le mieux. »<sup>14</sup> Il agit en homme avisé et lucide. En 1902, il écrit à de Benque, le président de l'Adoration Nocturne à Paris, au sujet d'une bibliothèque qu'une famille cherche à vendre après décès. Il précise que certains lui donnent une valeur « fantastique,... mais que pour un libraire... elle n'aurait qu'une valeur insignifiante. Ainsi tout le reste est chantage. Si l'on voulait prendre la valeur vénale, elle serait très minime, et encore faudrait-il trouver un acheteur solvable, car il y en a qui promettent et qui ne tiennent pas. »<sup>15</sup> Si Philibert Vrau dépensait largement pour les œuvres qu'il jugeait les plus importantes, il suggérait souvent d'autres recours financiers que le sien. La caisse de la Conférence de

13. PC 39, 8, lettre E24.

14. PC XVII, livre 1888-89, p. 403.

15. PC III, 24.

Saint-Vincent-de-Paul de Rumegies étant à sec, il suggère au responsable divers moyens de financement, évoque un secours possible de la caisse de Saint-Amand dont dépend Rumegies et ajoute qu'il n'y a rien dans la caisse régionale.<sup>16</sup> Il ne pousse pas à la thésaurisation : « *Vous me demandez si à Henin-Liétard, (aujourd'hui Hénin-Beaumont) vous pouvez admettre quelques familles à des secours temporaires. Rien dans le règlement ne s'oppose à ce système et je dirai même mieux : puisque vous êtes riche, vous ne pouvez rien faire de mieux, les conférences ne peuvent être riches qu'à la condition de se débarrasser au plus vite de leurs richesses et de les verser dans le sein des pauvres. Dans ces conditions, il est à souhaiter qu'elles soient souvent riches.* »<sup>17</sup>

Quant à savoir la part de son argent qu'il donnait, la réponse est très simple, il donnait tout, c'est à dire tous ses revenus. Il n'avait pas de fortune de départ et vivait de peu. C'est une aide efficace qu'il accordait. La guerre de 1870 - la première d'une série - ouvrait déjà une période de grande incertitude. Une lettre de Camille Feron nous renseigne sur l'attitude des patrons de la Maison Vrau qui occupait à cette époque plus de mille personnes. « *Nous n'avons qu'un but immédiat c'est de nourrir nos ouvriers, les temps sont durs et le seront encore plus pendant l'hiver, les ouvriers le comprennent bien.* »<sup>18</sup> L'importance des sommes distribuées au titre d'œuvres religieuses et de bienfaisance sera précisée par la suite. L'argent ira de préférence aux œuvres d'éducation chrétienne

16. PC XVIII, livre 1901-03, p. 546.

17. PC XVII, livre 1896-97, p. 163/4.

18. PC XXXVIII, 1, note sur C. Feron-Vrau, reprenant une lettre du 28 septembre 1870.

de la jeunesse. Ce sont des sommes très importantes. Quelques exemples : Gustave Théry<sup>19</sup>, avocat de la Maison Vrau, et compagnon d'œuvres de Philibert Vrau, rapporte l'épisode suivant : « *J'ai assisté à la réunion de fondation du patronage de Saint Sauveur. Monsieur Vrau nous réunit à douze dans la maison rue Saint-Sauveur qu'il s'agissait d'acheter, il nous la fit visiter, nous expliqua son plan : créer dans le quartier Saint-Sauveur un patronage dont la direction serait confiée, autant que possible, aux frères de Saint-Vincent-de-Paul. Puis il termina en demandant ce que nous pensions. Tous, nous lui répondîmes : - C'est très bien, mais... l'argent - Oh! ne vous inquiétez pas, dit-il, (c'était un achat des 120 000 francs<sup>20</sup>), ma mère et moi, nous y avons songé, nous pourrions y pourvoir - Il me demande alors de rédiger un acte notarié entre les douze personnes présentes. Je lui réponds : - Je vais mettre dans l'acte que les onze apportent chacun 1000 francs et vous le surplus des 120 000 francs - Ne faites pas cela, répondit-il, vous me désobligerez ; mettez pour chacun une part égale de 10 000 francs - ce qui fut fait.* »<sup>21</sup> Retenons l'élégance du geste. Albert Westel, déjà cité<sup>22</sup>, disait de lui : « *Quand il parlait, on aurait dit que c'était lui l'obligé... Il m'a payé le voyage de Jérusalem sans que je le sache : on m'avait envoyé le billet et ce qui était nécessaire, je n'ai su que plus tard que cela venait de lui.* »<sup>23</sup>

19. Gustave Théry (1836-1928) était fils d'Antoine Théry (Voir *infra* p. 243 note 8 bis), avocat et parlementaire. Avocat lui-même, il élabora le statut juridique de l'Université catholique de Lille et défendit les congrégations religieuses contre l'Etat français.

20. 120 000 francs-or repré sentant environ 2 400 000 francs 1995.

21. PC XXIII, 6<sup>ème</sup> session.

22. Voir *supra* p. 64.

23. PC XXIV, 49<sup>ème</sup> session.

Autre témoignage venant de Sœur Marie-Ignace, supérieure de l'asile « *des Cinq-Plaies* » (aujourd'hui Notre-Dame d'Espérance) : « *Monsieur Philibert Vrau a donné 85 000 francs pour l'achat du terrain de l'asile. Il a voulu que cette somme reste inconnue, ne voulant pas être remercié.* »<sup>24</sup> Le dernier témoignage que nous citerons vient d'un père jésuite : « *Présentant un rapport financier, Monsieur Vrau avait, au milieu des diverses souscriptions, annoncé immédiatement après un prêt de 100 000 francs, un don de 3 000 francs d'un habitant de Lille. Croyant le reconnaître dans ce dernier donateur, les assistants applaudissent et l'acclament. Son premier don, grâce à ce subterfuge, était passé inaperçu.* »<sup>25</sup> Philibert Vrau et sa famille firent des dons si considérables à l'Université catholique de Lille qu'ils peuvent être considérés comme ses principaux fondateurs. Voici deux extraits d'une lettre que Philibert Vrau adressait à Mgr Louis Baunard, recteur de l'Université, en 1893 : « *A aucun prix, je ne voudrais que vous prissiez la peine de venir me voir pour l'objet dont m'entretient votre lettre. Ce serait à moi de me déranger et je le ferais de grand cœur si des occupations impérieuses nécessitées par la fête de Saint-Vincent-de-Paul ne me rendaient la chose à peu près impossible... Veuillez aussi, Monseigneur, vous dispenser de nous écrire des lettres de remerciement. Cela n'est nullement convenable entre chrétiens qui travaillent à la même cause, ou si l'on voulait prendre les choses au pied de la lettre, nous aurions bien plus à vous écrire que vous n'auriez à le faire à notre égard,*

24. PC XXIII, 11<sup>ème</sup> session.

25. PC XXIII, début, déclaration du Père Lacouture, s. j.

*car nos remerciements sont incommensurables et de tous les jours. J'aurais seulement une demande à vous faire : c'est que l'origine des dons restât inconnue. C'est la condition sine qua non qui a été mise au début. Veuillez agréer, Monseigneur, les respectueux hommages de nos sentiments affectueusement dévoués en Notre Seigneur.* »<sup>26</sup> Vrau savait donner et quand il l'avait fait il ne revenait pas de manière tatillonne pour vérifier l'usage de ses dons. En témoigne le curé de Saint Pierre - Saint Paul qui avait reçu des sommes importantes pour la construction et l'agrandissement de ses écoles ainsi que d'un cercle catholique, en tout 305 000 francs sur douze ans : « *Monsieur Vrau ne demandait jamais de compte pour l'argent qu'il donnait. Il savait évidemment qu'on bâtirait conformément à ses intentions, mais il ne revenait pas sur ses dons pour s'en prévaloir, pour chicaner sur l'usage qu'on en ferait.* »<sup>27</sup>

Philibert Vrau a très largement financé la construction des patronages de Lille, un exemple est cité plus haut. Il intervenait aussi dans les dépenses de fonctionnement. Voici un témoignage sur la manière dont il agissait dans les réunions de directeurs de patronage : « *En toute entreprise, la dépense à faire, ni ne devait être mise en première ligne, ni ne devait, à elle seule, faire abandonner la chose si elle était utile. Ce qu'il fallait considérer, c'était avant tout le bon résultat à obtenir, avec ses possibilités et ses chances probables. Les questions d'argent, il se les réservait, se gardant d'ordinaire de faire en ce sens aucune avance*

26. PC XXXIX, 8, lettre E18.

27. PC XXIV, 38<sup>ème</sup> session.

personnelle. Seulement lorsqu'un besoin réel et dûment constaté lui avait été présenté, alors, hors séance, à la sortie, sur l'escalier, abordant son homme à voix basse : - si vous êtes gêné, n'est-ce pas, venez me voir - Il n'y mettait qu'une seule condition : le silence. »<sup>28</sup>

La délicatesse de Philibert Vrau avait résolu deux difficultés qu'il aurait pu rencontrer. La première est signalée par Gustave Théry<sup>29</sup> qui parle ici pour les deux beaux-frères : « Une chose que j'ai toujours admirée, c'est leur attitude dans les discussions. Il arrivait dans les réunions d'œuvre que l'on discutât avec eux. Ils auraient pu le plus souvent dire : - Après tout, c'est moi qui paye - ils se laissaient discuter et jamais je n'ai entendu ni l'un ni l'autre dire le moindre mot pour faire sentir le poids de son argent. »<sup>30</sup> Un autre écueil était de dispenser les autres de donner, en se reposant sur l'argent des Vrau, et ainsi de diminuer les ressources. Maurice Gonnet, secrétaire des écoles catholiques de Lille, écrit : « En 1888, on est resté en déficit (on estimait à 500 000 francs environ, chaque année, les sacrifices des catholiques pour leurs écoles). On demanda plus de 150 000 francs à une souscription générale pour aider les paroisses pauvres, on ne trouvait pas cette somme. Donc en 1888, on signale aux catholiques qu'il a fallu chaque année faire appel à un fonds de réserve pour parfaire la somme nécessaire. Quel était le fonds de réserve, sinon la bourse de Monsieur Vrau ? Mais, même à nos réunions de bureau, il ne

28. PC XXIII, 21<sup>ème</sup> session.

29. Voir *supra*, p. 93.

30. PC XXIII, 6<sup>ème</sup> session.

l'avouait jamais et le fonds de réserve conservait son mystère. Monsieur Vrau évitait l'écueil de dispenser les autres de donner, en donnant lui-même. Il cherchait à faire de ses aumônes et à susciter de faire, des fondations permanentes pour que, lui disparu, ses œuvres subsistent. »<sup>31</sup> Le crédit de Philibert Vrau était tel que sa seule autorité pouvait faire fonctionner une institution, sans qu'il doive bourse délier. Il avait été le metteur en œuvre du premier congrès eucharistique international. L'organisation matérielle des congrès suivants reposa sur Champeaux, son collaborateur, puis en 1891 sur de Pèlerin, de Nîmes, et ensuite sur Delcourt-Haillet, de Valenciennes, qui témoigne en 1905 dans une lettre à Mgr Baunard. « Au point de vue financier, il n'a pas eu beaucoup à intervenir officiellement, l'ensemble des congrès ayant couvert à peu près les frais. Comme,... il nous a vus hésitants à faire un congrès en présence de frais considérables à exposer, il nous a dit bien des fois : - marchez toujours, en faisant le strict nécessaire comme dépense, je suis derrière vous - C'est grâce à cette assurance que nous avons pu faire tous nos congrès de Lourdes, Angers, Angoulême et Rome... »<sup>32</sup>

Philibert Vrau a beaucoup aidé les pauvres. Il donnait beaucoup à des institutions diverses, comme les écoles des paroisses pauvres, les patronages de jeunes gens, les maisons d'assistance aux personnes âgées. Une part de ce qu'il a donné à l'Université catholique, à l'ICAM et aussi aux nouvelles églises de Lille a bénéficié à des personnes pauvres

31. PC XXIII, 21<sup>ème</sup> session.

32. PC XLIV, 5.

ou précarisées. Par son action à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, multipliée par les nombreux confrères qu'il avait rassemblés, il apportait un soutien efficace à beaucoup de familles en difficulté. Il savait aussi s'intéresser aux individus. C'est ainsi qu'on a retrouvé dans ses affaires « *des petits bouts de papier annotés de sa main -Julie B. pour pelotes. Ne pourrait-on la prendre ? - Lucie V. gagne 8 à 9 francs pour le dévidage des petits tours, ne pourrait-elle gagner davantage ? - Charles V. ouvrier dans la misère - Emile B., 50 rue de la plaine, recommandé par l'abbé D. est sans ouvrage -* »<sup>33</sup> Sa sœur, Marie, indique qu'il ne refusait presque jamais aux personnes qui lui demandaient de l'argent ; ceci par amour du prochain, comme par désir de se dépouiller ; *il donnait par les sœurs, par Baudelle,*<sup>34</sup> *bref, le plus possible sous couvert de l'anonymat.*<sup>35</sup> Sa situation l'amenait à rencontrer des personnes de milieux favorisés ayant également des problèmes d'argent. Ainsi, de B., trésorier de l'Université catholique, rapporte qu'*un jour, un curé de Lille vint l'informer qu'un fonctionnaire à qui manquait de l'argent et qui allait être contrôlé, voulait se donner la mort, il avança l'argent.*<sup>36</sup> Thomas Constant, un représentant de la Maison Vrau, écrit : « *A plusieurs reprises, je signalais des situations douloureuses chez des clients qui avaient échoué dans leurs affaires. La Maison Vrau intervenait pour aider ces malheureux. On cite le cas d'un ami de Philibert Vrau, négociant, qui après une vingtaine d'années de prospérité,*

33. PC XXXIX, 8, doc. E12, E13, E14.

34. Voir *supra*, p. 48, note 8.

35. PC XXIII, 25<sup>ème</sup> session.

36. PC XXIII, 13<sup>ème</sup> session.

*vit ses affaires décliner petit à petit et fut obligé de demander un concordat. Un de ses créanciers voulait à toute force faire déclarer le négociant en faillite. Vrau fit des centaines de lieues pour accourir dans la ville où le concordat devait être présenté... Le négociant put liquider doucement ses affaires. Vrau l'avait sauvé (en donnant 60 000 francs en garantie). Il ne voulut pas être remboursé, il donna l'argent à la fille, il plaça son fils, il fit au négociant une pension viagère.* »<sup>37</sup> Que ce soit à des institutions, que ce soit à des personnes, voilà donc un homme qui donne beaucoup, sans compter. Il dépensait ses revenus au fur et à mesure, sans jamais thésauriser. Paul Feron-Vrau, son neveu, qui a dirigé la Maison Vrau après lui, a dit : « *Il s'arrangeait pour avoir le moins possible d'avance dans le compte personnel qu'il avait dans la Maison Vrau.* »<sup>38</sup> Le Père Lacouture, jésuite, raconte que « *Philibert Vrau se défît de tout son mobilier afin de vivre dans le plus parfait détachement. Il demanda alors à son beau-frère, Monsieur Camille Feron-Vrau, de le prendre en pension chez lui moyennant une indemnité.* » Paul Feron-Vrau raconte qu'« *à sa mort sa succession était tellement réduite que nous avons craint les réclamations du Fisc devant l'invéraisemblance et pourtant l'exactitude de nos déclarations.* »<sup>39</sup> Pour terminer, une anecdote en forme de "fioretti". Elle est rapportée par Alexandre Jonglez de Ligne<sup>40</sup> : « *pour la plupart, Monsieur Vrau apparaissait sous des dehors*

37. PC XXV, note dactylographiée p. 18.

38. PC XXVII, Ph.Vrau, 16<sup>ème</sup> session, p. 305.

39. PC XXVII, relure Ph.Vrau, 16<sup>ème</sup> session, p. 305.

40. Le comte Jonglez de Ligne (1830-1911), de même âge que Philibert Vrau, collabora pour la fondation de l'Université catholique de Lille et ensuite pour la création des écoles catholiques paroissiales.

austères et comme armé d'un cilice. Pour le petit nombre de ceux qui pénétraient dans son affection, Monsieur Vrau était d'une douceur, d'une affabilité qui rappelait la séduisante figure de Saint François-de-Sales ; il était même enjoué et se déridait agréablement. Voici une petite anecdote qui date de 1873 : j'accompagnais Monsieur Vrau au grand pèlerinage du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial ; l'affluence des pèlerins était énorme ; tous les restaurants étaient assiégés ; et lorsque après la messe et la Sainte Communion je voulais avec Monsieur Vrau restaurer un peu nos forces qu'avait affaiblies une nuit passée en chemin de fer, nous trouvâmes à peine une croûte de pain... mais Monsieur Vrau avait aperçu un poulailler ; il y entra sans scrupule et nous pûmes gober quelques œufs frais. "Respectons le bien d'autrui" me dit Monsieur Vrau ; et pour chaque œuf gobé nous plaçâmes dans le nid des poules autant de pièces de 1 franc, en riant aux éclats de notre escapade<sup>41</sup>." Philibert Vrau connaissait la valeur de l'argent, il restait libre. Un franc-or, vingt francs aujourd'hui, c'est bien payé pour un œuf. "C'est de la monnaie de paradis", aurait dit telle chrétienne des anciennes générations.

Le vicaire général Dutoit fournira la conclusion du chapitre dans une allocution qu'il fit en 1930 à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Vrau. Il rapporte que Philibert mettait en garde un ami contre la tentation de trop attribuer aux hommes et il ajoutait : « *Eh bien ! non, nous comprendrons, toi et moi, que c'est Dieu qui est tout, qui fait tout, qui produit tout ce qui est beau et bon. Quant à nous,*

41. Archives personnelles X. Théry

nous ne faisons que gâter son ouvrage, qu'il ait pitié de nous ! ». Et il rapportait une autre parole de Philibert Vrau : « *A quoi bon peut servir l'argent, à quoi bon les affaires, si on perd de vue la seule chose utile, le seul résultat auquel il faut tendre, la gloire de Dieu !* »<sup>42</sup> L'évangile écrit : « *Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où les mites et les vers font tout disparaître, et où les voleurs percent les murs et dérobent. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni les mites, ni les vers ne font de ravages, où les voleurs ne percent, ni ne dérobent, car là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur.* »<sup>43</sup> Vrau appliquait l'évangile à la lettre : il était bien le maître et non l'esclave de son argent.

---

42. PC XXXII, 7.

43. Évangile de Matthieu 6, 19 à 21.

## CHAPITRE VIII

### PHILIBERT VRAU ET LES VOYAGES

Dans sa vie Philibert Vrau voyagera beaucoup, d'abord pour les affaires, et ensuite pour Dieu. Il fera son premier voyage d'affaire à l'âge de vingt-et-un ans, en début 1851. C'est à l'époque du bouleversement des modes de voyage : l'homme va passer de la vitesse du cheval à celle, sans limite, de la machine. Le 25 juillet 1814, l'Anglais George Stephenson fait la démonstration d'une machine à vapeur capable de traîner plusieurs wagons. L'année 1823 voit la mise en service de la première ligne française de chemin de fer entre Saint-Etienne et Andrézieux. Le train arrive à Lille en 1846. Lille est désormais à 6 heures de Paris, à 4 heures à la fin du siècle. Auparavant la malle-poste mettait deux jours, en voyageant presque sans arrêt, même la nuit. Philibert Vrau, homme moderne et entreprenant, utilise toutes les possibilités du rail qui, à la fin de sa vie, couvre toute la France de ses réseaux, plus encore qu'aujourd'hui où beaucoup de lignes secondaires ont disparu : il est l'homme du chemin de fer dans lequel il passera une part importante de sa vie. Quand il meurt en 1905, l'automobile en est encore à ses premiers balbutiements.

Philibert Vrau est entré dans l'entreprise paternelle en août 1849<sup>1</sup>. En septembre de l'année suivante, il parle à Camille Feron-Vrau de « *couromer son apprentissage par un petit voyage*<sup>2</sup> ». Effectivement, en février 1851, il écrit de Villefranche-sur-Saône : « *Voilà mon premier voyage.... qui touche à sa fin, encore une quinzaine de jours et je rentrerai au bercail, mais avant, j'espère passer quelques jours à Paris*<sup>3</sup> ..." Un bon mois de travail en clientèle pour un garçon de vingt-et-un ans, c'est un départ en force dans la carrière commerciale. Le père a dû être satisfait puisqu'à peine quatre mois plus tard, Philibert écrit de Vitry-le-François avant de repasser par Paris : « *J'ai passé un mois près de ma tante à Strasbourg et cela à différentes reprises. Strasbourg était mon centre d'opération où je m'étendais sur toute l'Alsace et même un peu plus loin, car j'ai été en Suisse, j'ai vu Zurich la coquette, son lac magnifique et les gigantesques glaciers suisses, mais je te conterai tout cela dans nos promenades sur les quais ou les boulevards. Je ne veux pas effeuiller cette fleur du souvenir pour que tu l'aies toute fraîche et dans son plus doux parfum. Tu vas dire que je deviens poétique (sic) peut-être avec l'âge, c'est que je te dirai que depuis deux mois je vis au milieu des champs, en compagnie de tous les insectes, sentant toutes les fleurs, cueillant celle-ci, jetant celle-là, en un mot herborisant et zoologistant...* » Et il élève le sujet, et finit par évoquer la science, "*si magnifiquement inaugurée par Cuvier, mais qui n'en est encore qu'à ses*

1. IV1, sous-dossier, mortuaire, factures et divers 1897-1913.

2. Voir *supra*, p. 36.

3. PC117, lettre du 14 février 1851., même référence pour les deux lettres suivantes.

*premiers pas.* » Et voilà Philibert philosophe... mais aussi poète ! Ceci dit, ces longs voyages d'un à deux mois chaque fois, sont manifestement consacrés à la vente, mais surtout à la recherche de nouveaux clients. Il faut savoir qu'à cette époque où les trois quarts des Français vivaient à la campagne, les grossistes en mercerie qui constituaient la clientèle de la Maison Vrau étaient plusieurs milliers en France ; il y en avait plusieurs dans chaque grande ville et même dans beaucoup de bourgs. Il n'y avait pas de meilleure préparation à l'entreprise que le dur travail de prospection commerciale : le père Vrau était un homme avisé.

Un an plus tard, le 2 janvier 1852, Philibert écrit à sa petite sœur Marie à l'occasion de sa première communion : *« Je voudrais bien être à la maison avec vous tous, surtout pour le jour de l'an, mais je n'espère pas pouvoir revenir encore bientôt ; je pense bien que je suis maintenant à plus de 250 lieues de Lille et que je serai bientôt à 350.. »* Une lieue égale 4 kilomètres. La lettre est de Toulouse. Sans doute va-t-il aller en Espagne, ou plus probablement en Italie où l'entreprise avait une petite clientèle. Voilà, en un an, trois longs voyages d'affaire. Jusqu'en 1870, il va beaucoup voyager pour le commerce. En 1868, par exemple, voici quelques étapes : début février il est à Blois, puis à Lyon, à Montpellier ; mi-mars, il se trouve à Castres, puis à Toulouse, et de nouveau à Lyon, sans compter les villes intermédiaires. En mai seulement il revient à Lille, dont il repart début juin pour Paris et Orléans. A cette époque le Fil "Au Chinois", sous la présentation d'une pelote de cinquante mètres de fil, devient un article populaire. Le gros problème de la direction est de

défendre le prix de vente et d'éviter le gâchage des prix par les grossistes<sup>4</sup>. Pendant la même période précédant l'année 1870, les Vrau ont recruté et mis en place une très solide équipe de jeunes représentants exclusifs qui va quadriller le territoire français afin de suivre efficacement la clientèle. Employer des jeunes agents qui travaillent uniquement pour l'entreprise et sont intéressés au chiffre d'affaire, constitue un triple atout dans le jeu du fabricant.<sup>5</sup> Certains de ces représentants sont encore en fonction en 1905, à la mort de Philibert. A partir de 1870, l'outil commercial tourne à plein et il apparaît que Philibert, fidèle à ses principes, laisse un maximum d'initiative à ses collaborateurs et n'ira plus qu'exceptionnellement en clientèle.

Philibert Vrau s'était réservé les rapports avec les fournisseurs<sup>6</sup>, essentiellement les filateurs de lin qui livraient la matière première des fils à coudre sous forme de lin filé. Des achats judicieux en filature étaient très importants pour le succès de l'entreprise, car ils conditionnaient pour bonne partie la qualité du produit fini. En outre le filé représentait environ 50 % du prix du produit terminé<sup>7</sup>. La Maison Vrau achetait à l'époque une grande partie de ses fils en Ecosse ou en Irlande. Les Anglais possédaient une avance considérable en matériel textile, et, à l'époque, toute l'Europe utilisait leurs machines.

4. Voir *infra*, p. 131.

5. Voir Xavier Théry "De 1816 à 1870, les débuts difficiles de la Société Vrau", 1995, p. 44.

6. Voir *supra*, p. 40 et 42.

7. Xavier Théry, *op. cit.*, p. 65.

En 1869, Philibert Vrau se rend à Leeds et à Manchester avec Arsène Couilleaux, l'ingénieur de l'entreprise. Ils font le tour des fabricants de matériel textile qu'ils ont rencontrés dans une récente exposition universelle. Les lettres que Philibert envoie à Lille montrent un fabricant très averti, cherchant à améliorer la qualité, par exemple en diminuant le nombre de nœuds, et à baisser le prix de revient grâce à l'étude de procédés plus performants qui, d'ailleurs, ne seront pas retenus<sup>8</sup>.

En 1873, nouveau voyage à Manchester. Philibert Vrau rencontre un filateur qui lui inspire une grande méfiance. Cet homme a fait faillite et remonte une nouvelle entreprise au nom de sa femme. De plus « *il doit racheter la semaine prochaine sa campagne qu'on va mettre en vente ; c'est une fort belle propriété qui doit coûter un gros sou. Où C. trouve-t-il cet argent... ? C'est sans doute un homme taré et son passé pèsera toujours sur lui, car il a l'air de frustrer ses créanciers plutôt que de chercher à les payer...* » Philibert Vrau ne se fie pas aux apparences, il n'a pas confiance et, du coup, décide de prolonger son voyage vers l'Irlande du Nord où existe un autre centre important de production. Trois jours plus tard, il écrit à Lille : « *Me voici arrivé à Belfast après une traversée magnifique. Le temps était si calme que c'est à peine si l'on sentait le bateau marcher. J'ai été malade la première demi-heure, puis je me suis même endormi...* »<sup>9</sup>.

En 1882, Philibert Vrau retourne à Belfast où de nouvelles difficultés apparaissent. Le principal fournisseur a

décidé de fabriquer lui-même des fils à coudre, perturbant ainsi les relations commerciales avec la Maison Vrau ; il se renseigne sur d'autres fournisseurs possibles<sup>10</sup>. Pendant ce voyage, il écrit de Belfast à un religieux et sa lettre est intéressante à plusieurs titres : ... « *Je profite d'un moment de liberté pour vous donner de mes nouvelles. Je devais vous entretenir de mon voyage à Rome, mais depuis cette époque j'ai dû faire différentes excursions (!). Je suis allé dans le midi à Toulouse où j'avais quelque affaire à traiter et maintenant me voilà dans la ville manufacturière (Belfast) de cette verte Erin qui n'a de poétique, ni son brouillard, ni la boue, ni le vent glacé qui vous pénètre de toutes parts. Dans ce pays qui a surtout une population manufacturière, on voit dans la rue les femmes, les enfants, aller nus-pieds dans la boue glacée ; c'est à peine s'ils paraissent s'en apercevoir. On me dit même qu'ils sont à l'abri des rhumes et autres infirmités, que nous qui sommes plus douilleux, devons subir fréquemment...* » Et il ajoute que, depuis dix ans, le commerce et l'industrie se sont développés de manière extraordinaire<sup>11</sup>. Rome, Toulouse, Belfast sur si peu de temps, en chemin de fer et en bateau ce n'est pas rien. Oui, Philibert Vrau est un grand voyageur, qui sait regarder les hommes et se montre sensible à des conditions humaines affligeantes : « nus-pieds dans la boue glacée ».

Très rapidement, il a quarante-six ans, les affaires du bon Dieu vont l'emporter sur celles du monde. Dès 1875, il

8. PC XXXIX, E6.

9. PC XLII, K, n° 68, 69 et 70.

10. PC XLII, K, n° 71. En 1965 l'auteur est allé lui-même en Ulster et a rencontré pour partie les mêmes firmes. Il n'en serait sans doute plus de même aujourd'hui.

11. PC XXXIX, E8.

part à Rome pour présenter l'Université catholique de Lille et obtenir l'appui du Vatican<sup>12</sup>. Il y retournera de très nombreuses fois. Les voyages religieux vont se développer, surtout à partir de l'année 1888 qui marque un tournant dans sa vie. Philibert habitait chez sa mère, veuve depuis 1870. Il la voyait longuement tous les jours. A partir de sa mort en 1888, il se sent beaucoup plus libre pour voyager. Il a cinquante-neuf ans, un âge où certains ont déjà pris leur retraite ; l'entreprise a atteint un palier qui correspond à une activité et un bénéfice réguliers. La direction sur place est assurée par son associé et ami qui est en même temps son beau-frère, Camille Feron-Vrau, plus tard secondé par Paul, le fils de celui-ci, qui vient de se marier et d'entrer dans l'entreprise après avoir fait des études d'ingénieur. Dernier changement : depuis fin 1886, Philibert Vrau a pris la suite de Kolb-Bernard<sup>13</sup> comme président du conseil régional des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul et va se révéler un président très actif. L'année 1888 marque une nouvelle orientation de la vie de Philibert.

Vrau est un apôtre. Certains apôtres répandent la parole de Dieu par le discours ou l'écrit, ce n'était pas son cas. Il avait pour charisme, l'action directe dans le contact d'homme à homme. Il avait développé cette aptitude dans ses tournées commerciales, il allait maintenant la mettre au service de Dieu dans ses tournées apostoliques. Célébataire, n'ayant aucune attache sédentaire, il est parfaitement libre d'organiser sa vie à son gré. Désormais il partage l'année en deux grandes

12. Voir *infra*, p. 244.

13. Voir *supra*, p. 39, note 14.

périodes. Pendant la première, de l'automne au printemps, il entreprend à travers toute la France de grandes tournées pour développer un mouvement d'action catholique appelée « la Sainte-Famille ». Pendant la seconde, en été, en gros la période des vacances scolaires, il développera la société de Saint-Vincent-de-Paul par des visites méthodiques des villes et villages du Nord et du Pas-de-Calais.

Ses passages à Lille ne sont jamais très longs. Outre son rôle de président du conseil régional des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, il anime le bureau central des comités catholiques des différentes villes de la région et à ce titre il organise les congrès catholiques annuels du Nord et du Pas-de-Calais. Ceux-ci se tiendront très régulièrement de 1873 à 1913. Pour cette raison, il adresse au cours de ses voyages d'intéressantes correspondances à Victor Canet qui sera longtemps secrétaire général des congrès. Depuis la fondation de l'œuvre à Lille en 1857, Philibert Vrau assume aussi la présidence régionale de l'œuvre eucharistique de l'adoration nocturne du Saint-Sacrement. Il conservera cette responsabilité jusqu'à la fin de sa vie et donnera à l'œuvre un développement considérable. Voilà pour Lille, mais le meilleur de son temps se passera néanmoins sur la route.

Action d'homme à homme : une lettre qu'en 1900 il adresse à Victor Canet, son collaborateur et ami, décrit bien la méthode : « *Quant aux moyens de recrutement auprès des nouveaux, il n'y a que des démarches personnelles qui puissent réussir. La présence d'un étranger accompagnant un membre de la localité facilite extrêmement les démarches. Je l'ai expérimenté moi-même à Paris : nos confrères*

*hésitait, j'ai pu, en les accompagnant, obtenir, presque partout, plein succès. Vous le savez, nul n'est prophète en son pays. J'ajouterai qu'une visite faite par un étranger facilite beaucoup la discrétion<sup>14</sup>. En effet, c'est d'abord une proposition que l'on vient faire sans parler de ce qui peut exister dans la localité. Si l'on est repoussé, on se retire en bon ordre, et rien n'est compromis. Si au contraire l'idée est acceptée, on va plus avant et l'on finit par obtenir une adhésion pleine et entière. Il faut souvent pour cela plus d'une démarche, mais quand on n'est pas de la ville, on obtient plus facilement un rendez-vous à bref délai<sup>15</sup>.* » Dans le commerce, cette démarche a un nom : c'est la prospection, le travail le plus ingrat, mais souvent le plus fructueux.

Les deux grands champs d'action de Philibert Vrau seront donc désormais « la Sainte-Famille » d'une part et les "conférences de Saint-Vincent-de-Paul" de l'autre. Il en sera parlé plus en détail. Qu'il suffise de dire ici que la Société de Saint-Vincent-de-Paul existe toujours. Fonctionnant sous forme de cercles appelés conférences, elle a deux buts : aider les pauvres et pourvoir à l'édification chrétienne de ses membres. Quant à « la Sainte-Famille », c'est un mouvement d'action catholique qui a vu le jour en Espagne et sera introduit en France par Philibert Vrau qui en sera dans ce pays, le fondateur et le premier président. « La Sainte-Famille » cherche à rassembler dans chaque diocèse un noyau de militants chrétiens actifs à fin d'action religieuse, on disait à

14. Il est question là de la "Sainte Famille" qui vit dans une semi-clandestinité. Voir *infra*, p. 274 et 275.

15. PC XXXVIII, 8, A223.

l'époque des « hommes d'œuvres ». Il faut ajouter que dans les conférences de Saint-Vincent-de-Paul comme dans la Sainte-Famille, l'activité essentielle de Philibert Vrau sera le recrutement et la formation.

Un bon exemple de la "manière" Vrau d'organiser sa vie nous est fourni par une lettre qu'il écrit de sa main à un confrère de la Société de Saint-Vincent-de-Paul habitant Montreuil-sur-Mer<sup>16</sup>. La lettre datée du 9 décembre 1887 se trouve au milieu d'une dizaine d'autres. Celles-là convoquent d'autres confrères à des réunions destinées à mettre en place deux réunions de propagande, respectivement à Armentières et à Saint-Omer, et où, bien entendu, il sera présent. Et ceci sans parler d'une réunion de secteur à Calais où il sera également présent. Au confrère de Montreuil, il écrit pour s'excuser d'un contretemps et lui demander de déplacer sa visite. Il arriverait à Montreuil le dimanche 18 décembre à 11 heures 02 ; ceci supposait un départ matinal de Lille et une messe dominicale encore plus matinale. Il demande à être conduit à Verton pour le train de 1 heure 53. Verton est à une heure et demie de Montreuil par voiture à cheval ; manifestement Philibert Vrau fait l'impasse sur le déjeuner. Il arriverait ainsi à Paris à 5 heures 41 pour reprendre le train à 9 heures 05 du soir et arriver à Rome, au mieux le lendemain soir. Il envisage en outre de convoyer une malle de 30 kilogrammes. Pour faire le bien, mieux, pour faire avancer le royaume de Dieu, il fait le maximum de choses dans le minimum de temps, et ceci sans tenir compte de ses commodités personnelles.

16. PC XVI, livre copie de lettres 1887-1888, p. 109.

Les voyages faits en 1903 pour « la Sainte-Famille » sont assez bien connus grâce à la correspondance qu'il échange avec Victor Canet<sup>17</sup>. En janvier il passe notamment à Périgueux, Lourdes, Toulouse et Cahors. En février, il est en Avignon le 19 et annonce son retour à Lille pour le 25. Il repart de Lille en début mars et y sera de nouveau entre les 7 et 14 avril. Fin avril il passe à Cahors, Bagnères-de-Bigorre et à nouveau Lourdes, puis Tarbes et Auch. Il est de retour du 6 au 17 mai. Ce sera ensuite Dijon, Pont-à-Mousson, Reims et Alençon. Il rentre à Lille le 25 juin. Bien entendu, il y a d'autres étapes intermédiaires qui ne sont pas citées dans une correspondance qui avait trait à la préparation du congrès annuel des catholiques du Nord, lequel se tenait en fin d'année, et non pas directement aux voyages de Philibert Vrau. Dans le premier semestre de cette année 1903, il sera donc presque toujours en voyage sauf quatre séjours à Lille d'une à deux semaines. Du 5 au 10 juillet, il a fait une retraite religieuse et, à la fin juillet, s'est déplacé dans le centre de la France. La presque totalité des mois d'août et de septembre et la première quinzaine du mois d'octobre ont été consacrées au développement de la Société de Saint-Vincent-de-Paul par des tournées organisées dans les villes et les villages du Nord et du Pas-de-Calais. Les détails manquent pour la fin de 1903, mais des indices laissent penser que les voyages se sont poursuivis au même rythme.

Il en sera ainsi jusqu'à la fin de sa vie. En décembre 1904, il assiste à Rome à un congrès marial et reprend de suite ses tournées. Il revient à Lille en janvier 1905 et quitte la ville

17. PC XXXVIII10, A335 à A353.

le 13 mars pour une tournée prévue : dans l'Est de la France. Hélas ! il n'alla pas bien loin et le 19 mars il rentrait à Lille malade, pour s'aliter. Il mourra deux mois plus tard. Il avait prévu un deuxième itinéraire qui, au lendemain de l'assemblée régionale des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, le faisait partir le 15 mai pour parcourir le Sud-Ouest de la France. Il aurait pris ensuite la route de Rome pour assister au congrès eucharistique du 1 au 7 juin et serait rentré à Lille le 10 juin.

C'est la vie d'un voyageur de commerce, mais sans jamais de vacances. C'est la vie d'un saint Benoît Labre, toujours sur les routes pour la plus grande gloire de Dieu. Vrau est bien un commis-voyageur de Dieu.

## CHAPITRE IX

### POUR LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU

« *Heureux les pauvres de cœur, le royaume de Dieu est à eux* »<sup>1</sup>, et encore « *Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas, car le royaume des cieux est à eux.* »<sup>2</sup> Comme un de ces modestes, Philibert Vrau est allé à l'essentiel. Affamé de Dieu, il avait fait le choix total et définitif de vivre en Dieu et pour Dieu. Il s'était laissé aspirer par le bien absolu, la bonté absolue qu'il identifiait à Dieu, révélé par le Christ.

Comme les récits de sa jeunesse l'ont montré, il n'y était arrivé, ni tout de suite, ni facilement. Le Vicaire général Dutoit, futur évêque d'Arras, disait en 1929, à l'occasion du centenaire de sa naissance : « *Philibert Vrau... avait senti douloureusement l'absence de la Foi (dans le Christ homme-Dieu) pendant les longues années d'une crise qui remontait au-delà de la première communion et qui, après des retours passagers, l'avait maintenu durant la période la plus périlleuse de sa jeunesse, dans une sorte de stoïcisme austère et inquiet dont la philosophie officielle, celle de Victor Cousin, lui avait fourni la décevante formule.* »<sup>3</sup> Voici encore

ce que rapporte sa sœur Marie à l'occasion du repas de la fête donnée en l'honneur de son jubilé<sup>4</sup> en octobre 1904 : « *Monsieur Vrau prononça un discours emprunt d'une humilité profonde. Il commence par rappeler qu'il avait été autrefois un grand pêcheur, ce qui provoqua dans l'audition une vive stupéfaction ; on ne s'attendait pas du tout à de telles paroles en ce jour...* »<sup>5</sup>

Cette humilité chrétienne s'est illustrée par des gestes significatifs, prophétiques. Dans une note intitulée : « *Zèle pour la propagation de la foi* », sa sœur Marie écrit que dans un congrès catholique « *un père missionnaire avait très éloquemment parlé de sa mission. A peine eut-il terminé que Philibert se leva précipitamment et s'inclina pour lui baiser les pieds, à la stupéfaction de l'auditoire.* » Une autre manifestation d'humble piété est racontée par l'abbé Q., curé d'Ascq ! « *Je garde très présent en ma mémoire le souvenir de ma première rencontre avec lui, de son vivant. C'était la veille des funérailles du Cardinal Régnier (archevêque de Cambrai), dans la chambre mortuaire où reposait le défunt, vers huit heures du soir. Alors diacre, j'entrais dans cette chambre mortuaire avec une partie de mes condisciples chargés d'y prier une partie de la nuit. La porte était entrebâillée et à l'intérieur un obstacle s'opposait à ce qu'elle s'ouvrit toute grande : cet obstacle était la présence d'un homme accroupi. En sortant du palais épiscopal, je m'informais auprès du concierge qui était ce monsieur resté à genoux par terre pendant toute la durée de la veillée de*

1. *Évangile de Matthieu*, 5,3.

2. *Évangile de Marc*, 10, 14.

3. PV, 23, hommage à Philibert Vrau à l'occasion du centenaire de sa naissance.

4. Voir *infra*, p. 291 et suivantes.

5. PC XXIII, 23<sup>ème</sup> session. Idem pour la citation suivante.

prières. Il me répondit - *c'est Monsieur Vrau qui a obtenu la permission de passer la nuit près de la dépouille mortelle du cardinal.* »<sup>6</sup> La réflexion d'un théologien a sa place ici : « *Il... mena... la vie d'un religieux dans le monde, ne voyant plus que Dieu, ne parlant plus que de Dieu, ne vivant plus que pour lui : - une seule chose résume toute la vie pour moi : me purifier, écrit-il à Camille Feron, en dehors de cela, rien -* »<sup>7</sup>

Philibert Vrau était un fervent adepte des retraites spirituelles. La retraite est un séjour retiré du monde, soit dans un monastère, soit dans un lieu spécialement aménagé pour les retraites. Le retraitant y vient écouter un directeur de retraite, souvent un prêtre, et prier, soit seul, soit le plus souvent en groupe. Un père jésuite de la maison de retraite d'Hautmont le connaissait bien, il écrit : « *Pendant les retraites, Monsieur Vrau ne se mêlait jamais aux retraitants pendant les récréations. Il allait le plus souvent les prendre à la chapelle où il passait souvent de longues heures. Pendant la nuit, placé à l'endroit central de la maison, j'entendais un pas furtif, la porte de la chapelle s'ouvrir, et si je me levais, craignant de trouver quelque retraitant indisposé, je rencontrais Monsieur Vrau s'en allant à son adoration nocturne. Dans la solitude encore, il cherchait à s'effacer et à disparaître, se plaçant autant que possible le dernier partout. Il faisait d'ordinaire deux retraites par an. Quand je le revoyais : - Monsieur Vrau, lui dis-je, une des premières fois, vous êtes déjà venu, il y a six mois. - C'est vrai, j'ai fait une retraite pour moi, mais cette fois-ci, je la fais pour les*

6. PC XXXII, 13.

7. PC XXV, interrogation du promoteur, art. 13, p. 3.

*autres, afin de mettre de l'ordre et de prier pour les œuvres -.* ( Et le père jésuite ajoute que ) *Philibert Vrau s'intéressait tout particulièrement aux retraites des ouvriers. Il ne voulait pas que ce réconfort spirituel, le grand réconfort de l'âme, fut l'apanage des riches. Il savait faire des sacrifices pour procurer à ses ouvriers le temps et les moyens de suivre les exercices.* »<sup>8</sup> « *La dernière année (de sa vie) quand il craignait une assignation devant les tribunaux pour l'affaire des sœurs,*<sup>9</sup> *il s'en allait incognito à Mouvaux ; il fit ainsi deux ou trois retraites supplémentaires, gardant le silence absolu, même vis à vis de son directeur (de retraite), ne demandant que des sujets d'oraison.* »<sup>10</sup>

Il n'est pas possible de sonder les reins et les cœurs. Un texte de prière a été écrit de sa main et voici ce qu'en dit un théologien : « *Dans la prière : visite du Saint Sacrement et Examen de conscience, se manifeste son grand amour de Dieu, amour exprimé en termes logiques mais bien théologiques en même temps: - la souveraine beauté du ciel ! Oh la souveraine félicité des élus ! Oh céleste et délicieux époux de mon âme !... Il demande donc à Dieu l'esprit de piété et de ferveur dans les prières, l'esprit de douceur et d'abnégation, une pureté évangélique, le plus sage emploi de son temps et de ses ressources, l'esprit de mortification... que par ses actes le prochain fût édifié (et) il se proposait d'économiser son temps et ses ressources au profit des œuvres.* »<sup>11</sup> L'amour de Dieu était son moteur. Il disait à ses

8. PC XXXIX6, lettre du Père d'Aubigny à Mgr Baunard, le 25/6/1906. Voir *infra* p. 151 et 152.

9. Voir *infra*, p. 292 et suivantes.

10. PC XXIV, 44<sup>ème</sup> session.

11. PC XXXVIII, 1, lettre de l'abbé L.Mahieu, docteur en théologie.

confrères de l'Adoration Nocturne : « *Non.. non, mes chers confrères, aujourd'hui notre bon Dieu n'est pas assez connu, pas assez aimé. On ne vient plus à lui, on semble ne pas se douter que le maître est là qui nous appelle ! On a oublié que ce n'est pas le servir que se dire et se redire son serviteur dans un pieux élan d'imagination, qui se réduit à néant dès qu'il faut passer aux actes. Mais c'est son serviteur effectif qu'il faut être, serviteur de tous les instants, de la nuit comme de jour...* »<sup>12</sup>

Sa prière était tout orientée vers l'action. A propos de l'éducation des jeunes gens dans les patronages, un religieux, directeur de patronage, témoigne : « *Homme tout surnaturel, on voyait bien qu'avant tout, en cette grande affaire de l'éducation et de la sanctification des jeunes gens, il comptait beaucoup sur l'action directe et surnaturelle de la grâce dans chaque âme (l'homme d'aujourd'hui parlerait de l'action directe de Dieu inspirant le bien à une personne)... Cela nous faisait du bien de l'entendre, lui laïc, nous parler avec un tel accent des choses de Dieu. Ce n'était pourtant pas un illuminé, un exalté que cet esprit positif et pratique, descendant naturellement, même minutieusement, dans le réel et le possible, et y entrant jusqu'au fond, dans le dernier détail. Encore moins était-ce un esprit étroit que cette intelligence ouverte à tout progrès, accessible à toute idée nouvelle, pourvu qu'elle fut juste et utile au bien. Le bien des âmes, tel était le but suprême.* »<sup>13</sup> Maurice Gonnet écrit à propos des écoles paroissiales : « *Il prie et fait prier...* (Ainsi)

12. PC XXV, feuilles dactylographiées, article 54.

13. PC XXIII, 21<sup>ème</sup> session.

*une circulaire (est) adressée à tous les directeurs et toutes les directrices d'écoles pour demander les prières des enfants pour le succès de la grande souscription générale. Il faisait aussi... prier les communautés religieuses, auxquelles il envoyait en même temps une offrande.* »<sup>14</sup>

Mais pour lui le succès des œuvres n'était pas un but en soi. Un frère de Saint-Vincent-de-Paul, originaire de Lyon et directeur de patronage à Lille, remarque : « *... il savait aussi laisser tomber des œuvres qui devenaient inutiles ou qui n'étaient pas viables* »<sup>15</sup>, et Maurice Gonnet nous dit : « *Je suis persuadé qu'il vivait en union intime avec Dieu. Il ne discourait pas avec nous sur les choses de la piété, mais par sa vie, on se rendait compte que sa seule préoccupation était le bien à faire* », et il ajoute : « *le seul motif de ses actes dans les œuvres dont il s'occupait, était le souci de l'âme des autres.* »<sup>16</sup>

Pour le frère de Saint-Vincent-de-Paul cité plus haut, Philibert Vrau était très soucieux d'éloigner les tentations de la chair : « *j'ai vu chez lui une constante préoccupation de la moralité de nos ouvriers et (de celle-ci) dans nos œuvres, Il nous faisait des remarques à ce sujet, par exemple au sujet d'un escalier où la surveillance du patronage était difficile.* »<sup>17</sup>

Le vicaire général Dutoit, déjà cité, rapporte le témoignage suivant. « *Son passage a toujours été pour nous un réveil. Il manque chez nous quelque chose qui est son*

14. PC III, 14.

15. PC XXIV, 34<sup>ème</sup> session.

16. PC XXIII, 26<sup>ème</sup> session.

17. PC XXIV, 34<sup>ème</sup> session.

*fonds à lui, l'ardente piété qui puise ses énergies dans le contact avec Dieu.* »<sup>18</sup> Son courrier d'affaire lui-même révèle cet esprit d'apostolat. Un théologien qui l'avait étudié a dit : « *certaines lettres d'affaires témoignent d'un état de vie chrétienne élevée et d'une pratique des vertus peu commune... Dans les deuils (il envoyait) des paroles de consolation toujours empreintes de foi et de sagesse chrétienne.* »<sup>19</sup> Philibert Vrau était un homme tourné vers Dieu. Le vicaire général Dutoit raconte qu' « *un jour il mettait en garde (un) ami contre la tentation de trop attribuer aux hommes (et) ajoutait : - Eh bien ! non nous comprendrons, toi et moi, que c'est Dieu qui est tout, qui fait tout, qui produit tout ce qui est beau et bon. Quant à nous, nous ne faisons que gâter son ouvrage, qu'il ait pitié de nous ! -* »<sup>20</sup>

Il n'allait pas à l'aventure : ses œuvres ont duré longtemps. Cent ans se sont écoulés, deux guerres mondiales, combien éprouvantes pour notre région, se sont déroulées. Aujourd'hui, beaucoup de ses œuvres subsistent et certaines se sont grandement développées. Un jésuite d'Hautmont a témoigné : « *... on ne sait s'il avait un directeur (spirituel). Il était très personnel dans ses vues, mais il demandait conseil pour l'application ; sur le fonds même des questions, sur l'idée même des œuvres, il prenait conseil de Dieu et ne se décidait qu'après réflexion et prière... (et il ajoute) : il est absolument certain qu'il priait beaucoup, parfois des nuits*

18. Voir *supra*, p. 100, discours pour le centenaire de la naissance.

19. PC XXXVIII, 1.

20. Voir note 18.

21. PC XXIV, 44<sup>ème</sup> session.

*entières, avant de prendre des décisions importantes.* »<sup>21</sup> Le Cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, avait envers lui la même attitude qu'aura plus tard son supérieur vis à vis de Maximilien Kolbe, religieux polonais canonisé récemment et connu pour sa mort héroïque dans un camp nazi. Après avoir accordé à Philibert Vrau une faveur pour une de ses œuvres, il disait devant ses collaborateurs : « *Messieurs, je vous avoue que lorsqu'une œuvre m'est proposée par Monsieur Vrau, je n'ose refuser. Je le crois, cet homme, sous l'inspiration directe de l'Esprit-Saint.* »<sup>22</sup>. A propos de l'Institut catholique des arts et métiers, l'I.C.A.M., à Lille, Marie Feron-Vrau rapporte cette réflexion de son frère : « *Humainement parlant cette œuvre est impossible, d'un autre côté elle est indispensable, on peut donc compter sur le secours de Dieu.* »<sup>23</sup>

Chercher la volonté de Dieu, se plier à la volonté de Dieu : « *Dans ses maladies, il se soignait parce qu'on lui demandait. Il faisait juste le nécessaire, donnant l'impression qu'il agissait par devoir. Il ne cherchait pas la guérison pour la guérison et voulait faire la volonté de Dieu.* »<sup>24</sup> C'est le témoignage du Docteur Augier, son médecin. Maurice Gonnet, toujours lui, a dit : « *Toute sa vie est un acte de vertu héroïque. je ne saurais dire quelle vertu lui manquait et les défauts naturels qu'il pouvait avoir, ne paraissaient plus.* »<sup>25</sup> Philibert Vrau rentre dans la catégorie des saints. « *Les vertus du saint se distinguent des vertus du*

22. PC XXIII, 7<sup>ème</sup> session.

23. PC XXIII, 19<sup>ème</sup> session.

24. PC XXIV, 32<sup>ème</sup> session.

25. PC XXIII, 26<sup>ème</sup> session.

chrétien fervent par leurs degrés héroïques, de même que dans une campagne militaire les héros se signalent parmi les braves qui les entourent.»<sup>26</sup> Le père Fristot, jésuite, a bien connu Philibert Vrau. Quand les jésuites français ont été à nouveau chassés par la persécution religieuse à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et leurs couvents spoliés, des chrétiens charitables les ont hébergés. C'était le cas de la famille Feron-Vrau qui donna très longtemps le gîte et le couvert à deux d'entre eux. Le père Fristot a bénéficié de cet accueil et s'est trouvé le commensal de Philibert Vrau chez les Feron-Vrau. En octobre 1905, peu après la mort de Philibert, il dit un jour à Camille Feron-Vrau qui l'a rapporté : « *Je ne puis m'empêcher de faire constamment un rapprochement de l'âme de Monsieur Vrau et de celle de Saint Benoît Labre. Ce sont des saints qui ont reçu leurs inspirations directement de Dieu* », et le Père Fristot ajoutait que Benoît Labre se confessait au premier prêtre qu'il rencontrait et ne se laissait pas conduire par un directeur de conscience.<sup>27</sup>

Quelques mots sur Benoît-Joseph Labre pour les lecteurs qui ne le connaîtraient pas. Benoît-Joseph Labre (1748-1783) est issu d'une famille paysanne de l'Artois. Il croit avoir la vocation religieuse, mais il est écarté de plusieurs monastères où il se présente. Il va voyager de sanctuaire en sanctuaire à travers l'Europe de l'Ouest. Il vit dans la prière et le dénuement volontaire. Il meurt à Rome à trente-cinq ans et le petit peuple de la ville qui le connaissait bien, le reconnut tout de suite comme un saint. Malgré les railleries et les

26. PC XXV, interrogation du promoteur, p. 9.

27. PC IL, 4, lettre de Camille Feron-Vrau à Mgr Baunard du 11 octobre 1905.

objections sur le saint « pouilleux », au sens propre et figuré, qui fait scandale, il est canonisé en 1881. Dom Pierre Doyère (1890-1966), lui-même moine de Saint-Paul de Wisques, considère que jamais un directeur de conscience n'aurait accepté le vagabondage d'un Benoît Labre.<sup>28</sup> Mais les ressemblances entre Philibert Vrau et Benoît Labre ne s'arrêtent pas à l'absence de directeur de conscience. L'un et l'autre sont venus au monde dans des familles unies, mais où il fallait beaucoup compter ; avec des situations différentes, l'argent était rare dans les deux familles. L'un et l'autre ont tout donné. Si Philibert Vrau n'était pas dans le dénuement, il vivait dans une pauvreté volontaire et absolue. Benoît, le mendiant, trouvait parfois que la nourriture offerte était trop bonne pour lui, et rappelons-nous le « *pas de poulet, pas de dessert* »<sup>29</sup> pour Philibert. L'un et l'autre se croyaient une vocation religieuse mais resteront des laïcs. L'un et l'autre sont attirés par Rome où Philibert se rendra une douzaine de fois et où Benoît ira souvent et finira par demeurer avant d'y mourir. L'un et l'autre sont des héros du recueillement contemplatif et du culte eucharistique. Saint Benoît Labre, à l'âge de dix-neuf ans, passait toute une journée en adoration dans l'église de Saint-Pol-sur-Ternoise à l'occasion des quarante heures<sup>30</sup> et, à la fin de sa vie, il aimait se rendre dans l'une ou l'autre des deux cents églises de Rome, où pendant les quarante heures, le Saint-Sacrement était exposé à tour de

28. *Benoît Labre, ermite pèlerin*, Pierre Doyère, éd. du Cerf, 1952, avant-propos p. 12. Voir aussi, *Errance et Sainteté : histoire d'un culte, 1783-1983*, coll. sous la direction d'Y.-M. Hilaire, édit. du Cerf.

29. Voir *supra*, p. 60.

30. L'adoration des quarante heures est une prière de réparation des désordres du Carnaval

rôle. Philibert Vrau ne disposait guère de ses journées, mais en maintes occasions, ce sont des nuits qu'il passera en tout ou partie devant le Saint-Sacrement. Benoît et Philibert furent en quelque sorte deux voyageurs solitaires, hérauts du Christ et fous de Dieu.

Dom Pierre Doyère, déjà cité, a écrit : « *L'hagiographe doit se garder de vouloir trop expliquer : il lui suffit d'être sincère pour que chaque lecteur attentif soit amené à discerner dans ce passé le sens exemplaire de telle ou telle attitude plus proprement accordée à son attente personnelle.* »<sup>31</sup> Camille Feron-Vrau fournira la conclusion de ce chapitre. Parlant de Philibert Vrau, il écrit : « *Ce n'est pas seulement la défense de l'Eglise, c'est la restauration du règne de Notre-Seigneur-Jésus-Christ. Voilà le but, la défense de l'Eglise est un but secondaire, préparation pour ainsi dire. - Que le règne du Christ arrive, amen, amen, amen, -. C'est la dernière phrase de son testament.* »<sup>32</sup>

## 2ème PARTIE

### L'ŒUVRE

---

31. Pierre Doyère, *op. cit.*, avant-propos, p. 12.

32. PC XLIII, 4, lettre à Mgr Baunard du 3 août 1906.

## CHAPITRE X

### LA MAISON VRAU, MAISON DE COMMERCE

#### Le « Fil au Chinois »

Philibert entra dans l'entreprise de son père en août 1849, dès la fin de ses études ; il n'avait pas tout à fait vingt ans. Sauf un bref intermède de jeunesse dans la banque<sup>33</sup> il y travaillera toute sa vie sans jamais lui donner la totalité de son temps. À partir de 1888, année de la mort de sa mère il est alors âgé de cinquante-neuf ans, il sera de moins en moins présent, tout en conservant la responsabilité générale de la marche de l'entreprise qu'il partagera avec son beau-frère, Camille Feron-Vrau, et aussi, à la fin de sa vie, avec son neveu Paul Feron-vrau. La fabrication du fil à coudre en lin était une très vieille et très importante industrie à Lille. Cette ville était la capitale du fil à coudre en France au début du XIX<sup>ème</sup> siècle ; elle occupait six mille ouvriers filtiers répartis en de nombreuses petites entreprises. Vers 1860, l'activité s'était encore développée : une enquête parlementaire de 1860 parle de sept mille ouvriers<sup>34</sup>. Les fileries manufacturaient, à peu près toutes, les mêmes articles, et la concurrence était intense ! En 1900, il restait encore une vingtaine de fabricants de fil à coudre en lin qui se connaissaient tous très bien. Les machines à coudre apparaissent vers 1870 ; elles emploient des fils de coton, car le fil de lin est trop raide pour cet usage. Les fils à coudre de coton sont fabriqués par de nouveaux

venus : Julien Thiriez père et fils, Wallaert frères, pour ne citer que les plus importants. Le marché du fil à coudre en lin passera par un sommet en 1875 et, devant la concurrence des fils à coudre en coton, baissera lentement à partir de cette époque et plus rapidement encore à partir du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

C'est dans l'industrie du fil à coudre en lin que va naître et évoluer la maison Vrau. L'entreprise est fondée en 1816 par François-Philibert Vrau, alors âgé de vingt-quatre ans. Il bénéficie du soutien financier de son père<sup>35</sup>. En 1827, il se marie et installe l'entreprise dans le Vieux-Lille, au 11 de la rue du Pont Neuf<sup>36</sup>. Il réalise d'importants aménagements et installe une machine à vapeur, nouveauté pour l'époque. Pour ce faire, il doit souscrire de gros emprunts. L'entreprise est petite : elle occupe une soixantaine de personnes en 1840. Elle est surtout très peu rentable à cause de la concurrence qui rabote les prix de vente : le fondateur n'apure ses emprunts de 1827 qu'en 1869, à la veille de sa mort.

En 1859, se produit un événement majeur dans l'histoire de la firme. La maison Vrau met au point un nouvel article : la pelote de fil à coudre en lin cerclée d'une étiquette à la marque « Au Chinois ». La fabrication du fil à coudre sort de l'artisanat qui présentait au public le fil en écheveau, pour entrer dans l'industrie moderne. Elle va répandre en grande quantité, dans toute la France et à l'étranger, des articles pratiques et agréablement présentés, fabriqués en grande série par des machines plus ou moins automatiques. En 10 ans, de

1. Voir *supra*, p. 37 et suivantes.

2. Jean Lambert-Dansette, quelques familles de patronat textile de Lille-Armentière, 1789-1914, E Raoust & Cie, 1954, p. 132 note 41.

3. Voir *supra*, p. 15 et suivantes.

4. Elle y restera jusqu'en 1984.

1860 à 1870, les quantités vendues vont décupler. Pour faire face au développement, les Vrau utiliseront d'abord des locaux loués dans Lille et les environs immédiats. Dès 1871, ils construiront à côté de la petite usine de l'origine, une nouvelle unité plus spacieuse qui accueillera progressivement fabrication et personnel. Cette mise en place, sans graves problèmes pour la vente et le personnel, avec le minimum de frais, est un modèle du genre : l'œuvre personnelle de Philibert Vrau. Le témoignage très qualifié de Camille Feron-Vrau permet d'apprécier le rôle de Philibert dans le développement de la maison Vrau. Dans une lettre de 1906 à Mgr Baunard qui rédige en cette période la vie de Philibert Vrau, il écrit : *« Je pense que Mr Vrau a été réellement l'employé de son père jusqu'en 1858 ou 1860, mais par la suite, sous la présidence nominale de son père, il été l'inspirateur et le vrai chef, l'âme de la maison<sup>37</sup> ».*

Les principales opérations de la fabrication étaient :

1° le retordage de trois filés de lin pris ensemble. 2° la teinture ou le blanchiment. 3° l'apprêtage, traitement à la cire ayant pour but de rendre le fil glissant dans la couture. 4° le pelotonnage et la mise en boîte des pelotes. L'unité de vente est la boîte de 48 pelotes de 50 mètres. Les ventes annuelles vont progresser de 282 000 boîtes en 1864 à 1 950 000 boîtes en 1875 pour redescendre autour de 1 400 000 boîtes 1900. Au maximum de la vente, cela représente 93 millions de pelotes de fil « Au Chinois » vendus dans l'année, soit environ trois pelotes de fil par Français et par an, ce qui est tout à fait considérable. L'Allemagne et les pays du Nord de l'Europe

achetaient 15 % de la production. La renommée du fil « Au Chinois » a été très importante. En 1978 une enquête de notoriété, faite par les établissements Vrau, a montré que le nom « Fil au Chinois » était encore connu de plus de 30 % des Français.

Les fils étaient vendus à plusieurs milliers de grossistes par une équipe de représentants exclusifs. Les grossistes eux-mêmes revendaient à une quantité de détaillants, spécialisés ou non dans la mercerie, et ceux-ci aux ménagères, mais aussi aux tailleurs et couturières, très nombreux à cette époque. La part de Vrau dans le marché du fil à coudre en lin était de l'ordre de 25 %, ce qui est important mais non écrasant. Si les Vrau gagnaient de l'argent, ce n'était pas le cas de leurs concurrents, la preuve en était la disparition rapide et le renouvellement de la plupart d'entre eux. Les causes principales de leur mauvaise situation économique étaient la dispersion des activités et les prix de vente trop bas. Cet état de grande concurrence entraînait aussi des conséquences sociales pour des entreprises dont les personnels se trouvaient porte à porte. Les Vrau pratiquaient une politique de prix cher pour un article de bonne qualité. Une production rationalisée et un sens de l'économie très poussé à tous les niveaux de l'entreprise, contribuaient au bénéfice. Il venait principalement des marges commerciales : à savoir un petit boni sur les achats de matières premières et surtout un prix de vente plus élevé. Le fil à coudre des Vrau est de bonne qualité dans une très belle présentation : c'est une petite pelote, présentation moderne pour l'époque, cerclée d'une jolie étiquette aux caractères dorés sur fond bleu-acier, rehaussée de deux bandes bleues ou rouge suivant la couleur du fil. Ce seul

article, décliné en quelques grosseurs et peu de



LA FAÇADE DE LA MAISON VRAU, 11 RUE DU PONT-NEUF A  
LILLE.



FAÇADE DE LA MAISON VRAU SUR LA PLACE DU CONCERT.  
(REMARQUER LA STATUE DE NOTRE-DAME DE LA TREILLE).

coloris, représente 90 % de la vente. Il est diffusé sous une seule marque, « Au Chinois », qui atteint vite une grande notoriété. Si les Vrau vendent leur article avec une marge bénéficiaire appréciable, ils s'attachent dans le même temps, avec énergie et persévérance, à faire en sorte que les grossistes ne bradent pas le prix de revente, en sacrifiant leur marge. De la part des Vrau ce n'est pas seulement philanthropie, c'est leur intérêt bien compris. Dans une première phase de diffusion la maison Vrau a su jouer sur la qualité de l'article et l'excellence du service aux clients ; le succès avait été au rendez-vous. Mais avait surgi immédiatement une difficulté qui est la rançon même du succès. L'article est populaire : il est réclamé par les consommateurs aux détaillants et par ceux-ci aux grossistes. Il devient un article d'appel pour le grossiste vis-à-vis des détaillants. Les grossistes de mercerie, c'est leur fonction essentielle, vendent aux détaillants un assortiment d'articles comprenant avec le fil à coudre, les aiguilles, les boutons, les rubans et lacets et divers autres petits articles. La concurrence était grande entre les grossistes, nombreux sur le même territoire ; et il était tentant pour eux de vendre le fil « Au Chinois » moins cher que les autres pour attirer les détaillants, car le prix de cet article de base, de marque bien connue, était bien mémorisé. Les grossistes sacrifiaient leur marge sur le fil à coudre, en compensant par les marges substantielles sur les articles d'accompagnement ; quand le mouvement est amorcé c'est à qui fera mieux que les autres. Cette situation est fréquente dans le commerce, où l'on voit parfois des marges nulles ou même négatives sur des articles d'appel. Les Vrau savaient parfaitement que ce petit jeu, si jeu il y avait, ne durait pas très longtemps, car, passé un moment d'euphorie, le commerçant faisait ses comptes et cherchait par tout moyen à éliminer un article qui ne rapportait rien. Ces quelques explications éclaireront la suite.

Une petite histoire vaut mieux qu'un long discours. Celle qui est racontée ici, outre qu'elle illustre le rôle personnel de Philibert Vrau, montre une cause importante de la supériorité commerciale des Vrau et explique une bonne part de la marge bénéficiaire. L'histoire se passe en 1873 à Hambourg, ancienne ville hanséatique, grande et belle cité dont le rayonnement commercial est important. À son arrivée dans la ville, Philibert Vrau écrit à son associé, Camille Feron-Vrau : « *Notre position est extrêmement forte à Hambourg* » et encore « *Notre article a remplacé... presque toutes les marques*<sup>38</sup> ». Le chiffre d'affaires de 1872 représente 160 000 boîtes de 48 pelotes de fil pour une valeur de 560 000 francs-or, soit environ 10 % de la vente totale, et du bénéfice de la Maison Vrau. Philibert est venu à Hambourg parce que les établissements Klöpffer refusent le renouvellement d'un engagement qu'ils ont souscrit cinq ans auparavant, de ne pas revendre au-dessous d'une limite fixée par Vrau. Or Klöpffer est le grossiste le plus important de Hambourg et représente à lui seul 20 % des ventes. Gustave Champeaux, cadre important de la Maison Vrau, était passé à Hambourg le mois d'avant et, malgré beaucoup d'efforts, n'avait pas réussi à obtenir la signature de l'accord. Pour la Maison Vrau, l'affaire est d'une importance grandissime, car un échec aurait des conséquences partout, y compris en France : dans le commerce tout finit par se savoir. Philibert Vrau, dernier recours, va tenter la démarche de la dernière chance. Sa lettre du mardi 22 avril 1873 à Camille Feron-Vrau raconte l'affaire. Précisons pour la compréhension du texte que

6. VIII, 9, lettre de Philibert Vrau d'avril 1873, écrite à Hambourg.

Theiler est le représentant de Vrau pour la ville de Hambourg, et Naumann le représentant pour l'Allemagne.

... « *Voilà pour votre gouverne comment les choses se sont passées. Aussitôt mon arrivée à Hambourg, je suis allé voir Monsieur Klöpffer comme je vous l'ai écrit ; il m'a à peine reçu d'abord en me disant qu'il nous avait écrit, qu'il n'avait rien à ajouter, et qu'il en avait assez causé ; il me faisait entendre qu'il en avait la tête carrée et que cela commençait à l'ennuyer. Je lui ai demandé la permission de le revoir avec Monsieur Theiler que j'attendais le lendemain, pour pouvoir lui causer dans sa propre langue ; il m'a paru peu désireux de voir ce nouvel interlocuteur, j'allais dire antagoniste.*

*Le lendemain, Monsieur Theiler est arrivé, et nous avons tenu conseil avec Monsieur Naumann pour savoir ce qu'il y avait à faire : on agitait la question si Monsieur Theiler irait seul ou si nous nous présenterions ensemble. Enfin l'idée nous vint d'y aller ni l'un ni l'autre. Nous pensions qu'il était bon avant d'aller chez Monsieur Klöpffer, de visiter les autres maisons, de les entretenir de la position, de manière à nous préparer des partisans dans le cas où Monsieur Klöpffer n'aurait pas signé, et au besoin des défenseurs de l'article. C'est ce qui est arrivé en effet. Tous, d'une voix unanime, nous ont dit que nous ne pouvions pas lâcher, qu'eux-mêmes avaient compté sur l'engagement. Ils nous laissaient libres cependant d'agir comme nous voudrions.*

*Dans l'intervalle nous avons envoyé chez Monsieur Klöpffer, Monsieur Naumann pour lui demander un rendez-vous assez éloigné pour que nous puissions voir toutes les*

maisons que nous désirions. Le rendez-vous fut fixé à aujourd'hui mardi. Dans cette première visite, Monsieur Naumann avait eu soin de dire à Monsieur Klöpffer que nous nous trouvions dans une fausse position : toutes les autres maisons ayant signé, nous nous trouvions engagés.

Quatre ou cinq jours se passèrent ainsi pendant lesquels Monsieur Klöpffer a pu se demander ce que nous faisons. Enfin, ce matin, Monsieur Naumann y est retourné sous prétexte de boutons qu'il avait à offrir, et il en a profité pour dire à Monsieur Klöpffer que toutes les autres maisons se félicitaient de ce que Monsieur Klöpffer n'allait pas signer, qu'elles se préparaient à en faire leur profit. Monsieur Naumann demandait à Monsieur Klöpffer de ne pas leur donner cette satisfaction.

Enfin nous sommes arrivés. Monsieur Klöpffer, à ce que prétend Monsieur Theiler, a hésité à me donner la main, je ne l'ai pas remarqué. La conversation s'est vite engagée, nous nous sommes excusés de ne pas être venus plus tôt dans la crainte de le déranger. Monsieur Theiler lui a dit quelques mots en allemand et son front s'est déridé, alors il est allé nous chercher sa lettre sur le contenu de laquelle nous avons discuté. Nous étions d'accord sur l'ensemble, il n'y avait qu'un point sur lequel nous ne l'étions pas, mais ce point était tout : c'était la facilité pour des ventes importantes de faire des rabais. Après maintes manœuvres, Theiler s'est avisé d'une diversion utile : nous sommes allés admirer les magasins où on nous a montré les quantités de marchandises entassées jusqu'en haut de la maison. Durant ce temps le fils est venu nous rejoindre. Alors la conversation s'est engagée de manière plus générale, je veux dire pour les autres, car

pour moi je n'y entendais pas grand chose, et on oubliait quelquefois de me donner la traduction dans le feu de la conversation, ce qui faisait que je me trouvais parfois aux antipodes. Il n'y a lorsqu'on revenait à la question que je reprenais mes sens. Le papa Klöpffer a imaginé d'abord une solution : il a proposé de s'engager mais à condition de devenir libre dès qu'un autre ferait une infraction. C'était un peu raide, j'ai accepté en principe cependant, mais en demandant que dans ce cas, il voulut bien nous renvoyer l'engagement en disant qu'il ne voulait plus le tenir ; le remède a paru pire que mal. Alors il a demandé de pouvoir faire une concession pour 100 boîtes, je lui ai fait remarquer que sous prétexte de vendre 100 boîtes, on en vendait 50, 20 ou 10. Il m'en a proposé 200 ou 250 boîtes, je lui en ai demandé 500. Il a trouvé que c'était trop, mais il a proposé 200 boîtes prises en une fois. Je lui ai fait remarquer que ce n'était pas 200 boîtes vendues en une fois, mais 200 boîtes fournies en une fois. Il a dit qu'il entendait bien ainsi, et qu'aucun de ces concurrents ne faisait d'affaires de ce genre, parce qu'il n'avait assez de stock en magasin. Il a été alors convenu que l'on mettrait dans l'engagement, prises et facturées en une seule fois, pour éviter qu'on ne se les fasse livrer en plusieurs fois après les avoir achetées en une fois, ou encore qu'on ne facture en une fois après les avoir prises en plusieurs fois.

Après toutes ces belles discussions, nous nous sommes mis à rire. Il a dit que j'étais digne d'être un Allemand, je lui ai fait signe que cela voulait dire tête carrée. Comme il riait si bien, je lui ai ajouté, que quand ce serait fini, je l'inviterais à dîner. Son fils était intervenu pendant tous ce

*temps. Theiler l'avait très bien pris, de telle sorte que le jeune homme avait conseillé à son père de signer. Alors le père a prétendu en allemand que c'était lui qui devait avaler le dîner... Monsieur Theiler lui a promis notre visite d'adieu pour demain. Nous ne nous ferons pas prier, car nous sommes bien pressés d'en finir, il faudra cependant que nous retournions chez tous les autres qui vont se trouver un peu désappointés, car ils espéraient bien que les 33 000 boîtes de Klöppler (ses achats d'une année) passeraient par leurs mains... »*

Philibert Vrau a cherché la solution avec les autres et notamment ses représentants ; ceux-ci ne sont pas de simples figurants et jouent un rôle important dans la discussion et dans la manœuvre. Les uns et les autres savent prendre du recul en faisant attendre, une semaine durant, l'autre partie. Ils jouent tous les autres clients contre le numéro un et finissent par dégager avec celui-ci une solution inattaquable : elle avantage Klöppler et ne désavantage pas les autres qui peuvent espérer faire dans l'avenir aussi bien. Enfin et surtout la discussion est parfaitement honnête et loyale et l'avenir est ménagé. On ne saurait trop insister sur la supériorité commerciale de Vrau, qui a réussi à imposer non seulement le prix de vente de son article un peu plus élevé que celui des concurrents, mais le prix de revente aux détaillants que s'obligeait à pratiquer le grossiste. Vers l'époque où se situe l'histoire précédente, un client allemand faisait au représentant de Vrau la remarque suivante : *« Pour nos négociants, vendre du fil « Au Chinois » c'est presque comme vendre un article d'approvisionnement : sel, tabac... dont la loi fixe le prix. Seulement au lieu du gouvernement, c'est vous... Jamais un*

*fabricant allemand n'avait réussi »*<sup>39</sup>. Jamais un autre fabricant français de fil à coudre en lin ne l'a réussi non plus ! Cette politique de prix était une des forces essentielles de Vrau, le gage de l'importance et de la stabilité de ses ventes... et de ses bénéfices<sup>40</sup>.

Une autre force commerciale de la Maison Vrau résidait dans l'introduction d'une prime aux grossistes sous forme d'une bonification de fin d'année. Le principe était simple : une prime progressive était attribuée à chaque client en fonction du total des ventes de l'année ; le barème étant identique pour tous, cette pratique avantageait donc les gros clients et incitait les grossistes à réserver la totalité de leurs achats à Vrau pour leur permettre de bénéficier des tranches supérieures. Le montant de ces primes de fin d'année était important. Les concurrents de Vrau essayèrent de contrer ce système en établissant une union qui avait pour objet de regrouper les ventes de chacun à chaque grossiste et d'établir la bonification de fin d'année sur le total. Cette parade fut tardive, lourde, et en définitive, peu efficace.

La concurrence étant nombreuse et extrêmement vive, le maintien de la position n'allait pas sans combats. Le succès même de l'article et de la marque fut la raison du premier. Le fil « Au Chinois » était tellement connu et apprécié que des concurrents peu scrupuleux sortirent des marques voisines et des étiquettes de pelotes ressemblant à s'y méprendre à celles du fil « Au Chinois » : on trouvera du fil « Au Tonkinois »,

7. VIII, 3. Carnet de voyage et rapport commerciaux avec l'étranger 1860 à 1900.

8. Le prestige de la Maison Vrau est restée tel à Hambourg qu'après deux guerres franco-allemandes, et quelles guerres ! l'auteur de ces lignes a pu renouer en 1947 des relations commerciales durables avec Klöppler et quelques autres.

« Au général chinois » et même, d'un plaisantin, « aux six noix » ! Les Vrau ne réagirent pas tout de suite, ne voulant pas nuire aux bons rapports qu'ils entretenaient avec leurs concurrents et néanmoins confrères. Mais devant le concert de plaintes montant de leurs représentants et même de la clientèle, devant surtout la baisse des ventes, ils intentèrent aux fautifs des procès en concurrence déloyale. Servis par un avocat de talent, Me Gustave Théry<sup>41</sup>, ils les gagnèrent tous ; cela se passait vers 1880. Les Vrau restèrent modérés dans leur succès. Ils avaient obtenu la protection de leur marque « Au Chinois » ; ils se firent rembourser les frais des procès mais ne demandèrent pas les grosses indemnités de pertes de bénéfice auxquelles ils auraient pu prétendre. Cette modération fut appréciée de leurs confrères et se révéla opportune dans une aussi longue compétition commerciale.

C'est vers 1860 que fut mise au point la vignette du fil « Au Chinois ». Représentant un mandarin chinois aux vêtements colorés et chatoyants, elle ornait le couvercle des boîtes de fil distribuées dans les merceries. Le nouveau procédé d'impression en lithographie permettait la reproduction en grande série de documents de couleur. Vers 1880, agrandi sous forme d'affiche, le mandarin chinois fut imprimé en un très grand nombre d'exemplaires et diffusé comme réclame<sup>42</sup> ; c'est ainsi qu'il orna longtemps les halls des gares de chemin de fer, lesquels connaissaient une

9. Gustave Théry (1836-1928), fils d'Antoine Théry ( voir *infra*, p. 243, note 8), a été de 1873 à 1914, l'avocat de Philibert Vrau et de la Maison Vrau pour toute les affaires professionnelles, politiques et religieuses. Voir également *supra*, p. 93, note 19.

10. La réclame est le nomme portait alors la publicité. L'affiche était apposée dans les magasins de mercerie et les gares de chemin de fer.

fréquentation incroyable aujourd'hui. Un seul article, une seule marque, une publicité moderne, la Maison Vrau se trouvait, là aussi, à l'avant-garde de la profession.

Un peu plus tard, vers les années 1900, pour contre-carrer la baisse des ventes produite par le développement de la vente des bobines de fil à coudre en coton, la Maison Vrau lança un concours qui rencontra un grand succès dans le public et se renouvela tous les ans jusqu'à 1914. Le principe était extrêmement simple : chaque consommateur pouvait renvoyer directement à la firme les emballages vides de pelotes. Les prix étaient fonction de la quantité : le premier prix alla jusqu'à 5 000 francs-or ! Il y eut des bourses d'emballages vides ! et soixante ans après, certains consommateurs renvoyaient encore à la firme des paquets d'emballages vides, dans l'espoir d'obtenir un cadeau.

Les concurrents se situaient tous à Lille ou dans les environs immédiats. Avant la Révolution, existaient des centaines de fabricants. En 1846 une liste, non exhaustive, compte vingt-quatre noms. Une nouvelle liste de 1900 comporte encore dix-sept noms mais y figure seul le tiers des noms de 1846<sup>43</sup>. En 1920 les dix-sept entreprises se réduisent à quatre. L'historien Jean Lambert-Dansette parle de « firmes trop nombreuses » et d'une « concurrence terrible », marquée en particulier par la « guerre des marques<sup>44</sup> ». Depuis 1875, le marché des fils à coudre en lin a commencé lentement à

11. La liste de 1846 se trouve sur une affichette. Celle-ci indique qu'à l'initiative de Louis Bigo, maire de Lille, 24 filiers s'engagent, à cause d'une grande misère, à relever de 10 % le salaire des ouvriers filiers. La Maison Vrau est du nombre. Archives Vrau IV, 1.

12. Jean Lambert-Dansette, *op. cit.*, p. 132.

diminuer avec l'emploi des fils à coudre en coton. La situation des fabricants de fil à coudre en lin est celle de la forteresse assiégée... Vrau maintiendra bien sa position commerciale et financière jusqu'aux environs de 1910. Sans doute sa part de marché a-t-elle augmenté quelque peu.

Sous le gouvernement de Philibert Vrau, c'est-à-dire jusqu'en 1905, année de sa mort, la Maison Vrau bénéficiait d'une situation très avantageuse et connaissait une grande prospérité alors que les nombreux concurrents qui vivaient à sa porte se débattaient dans les difficultés financières. La supériorité des Vrau était essentiellement à une politique commerciale très avisée plus qu'à des grandes différences sur les coûts de fabrication. Cette situation favorable de la vente, jointe à un renouvellement rapide d'un main d'œuvre féminine jeune, comme nous aurons l'occasion de le voir, mettait le personnel de la Maison Vrau à l'abri du chômage, ce qui était très appréciable à une époque où il y avait peu d'aide institutionnelle pour les chômeurs. Oui, les Vrau voyaient juste en parlant de leur maison de commerce et non de leur usine<sup>45</sup>.

## CHAPITRE XI

### LA MAISON VRAU, VIE SOCIALE ET RELIGIEUSE

Sous l'angle social et religieux, la situation de la Maison Vrau au XIX<sup>ème</sup> siècle est tout à fait originale. Comme l'écrit Jean-Pierre Hirsch, spécialiste de l'histoire économique du Nord de la France, on peut « être déconcerté par la notion même d'usine chrétienne qui produit des vocations religieuses en même temps que du fil à coudre »<sup>1</sup>. Après une pointe de mille personnes au lendemain de la guerre de 1870, grâce à des améliorations de productivité, le personnel de l'entreprise va se stabiliser aux alentours de six cents personnes dont cinq cents femmes. La plupart de ces femmes sont très jeunes, car la Maison Vrau embauche systématiquement ses jeunes apprenties à la sortie des écoles chrétiennes de la ville, c'est-à-dire à douze ou treize ans. Les jeunes n'ont pas subi l'influence d'autres entreprises, et en outre dans un travail où la dextérité manuelle est essentielle, elles apprennent plus vite et travaillent avec moins de fatigue que des sujets plus âgés. Contrairement à beaucoup d'autres industries, la fabrication du fil à coudre offrait l'avantage d'un travail propre dans une atmosphère normale. Plus de la moitié des postes de travail étaient des postes assis. Suivant les

---

13. Voir *supra*, page 35.

1. Jean-Pierre Hirsch, professeur d'histoire moderne à l'Université Lille III, compte-rendu de l'ouvrage de Xavier Théry : « un témoignage sur la Maison Vrau 1870-1914 » *Revue du Nord*, avril/juin 1999, p. 413.

habitudes de l'époque, la plupart des ouvrières quittaient le travail à la naissance du premier ou du deuxième enfant, ce qui entraînait une rotation rapide du personnel féminin. Comment se répartit le personnel masculin ? Sont à part les six à huit représentants qui travaillent exclusivement pour la Maison et une quinzaine d'employés, accomplissant pour la plupart des tâches commerciales et comptables. Une vingtaine d'hommes travaille à des postes dits de confiance : mécaniciens, magasiniers, chauffeur de chaudière, concierge... Il reste deux ateliers confiés à une soixantaine d'hommes, dont de nombreux apprentis, à cause des charges à soulever ou de la pénibilité de la tâche ; ce sont les ateliers d'apprêtage des fils et de battage ; le battage des écheveaux a pour but de donner de la souplesse au fil. L'outil de travail est parfaitement au point, car les Vrau connaissent admirablement leur métier. Le matériel est modernisé et renouvelé en temps utile. Les méthodes de travail sont éprouvées et donnent la priorité à la qualité de l'article produit. L'organisation de la fabrication est bien pensée et les procédures administratives efficaces. Certaines d'entre elles, mises au point par Philibert Vrau, subsisteront jusqu'en 1965 !

Quels sont les temps de travail et les salaires ? Les comparaisons de salaires sont facilitées, car sous le règne du franc-or, de 1800 à 1914, la monnaie est stable. Un franc-or vaut environ 20 francs d'aujourd'hui<sup>2</sup>. La toute première indication de salaire est un recensement de 1840-1842 ; pour la firme Vrau sont indiqués les salaires moyens journaliers, 1,60 F pour les hommes, 1,00 F pour les femmes et 0,60 F

2. Suivant les tables de l'INSEE, comparaison faite en 1995.

pour les enfants. Vers 1850, Philibert Vrau indique dans une lettre à son ami Camille Feron, qu'un salaire journalier de 2,00 F est bien payé pour les hommes ; il ajoute néanmoins que c'est « *faible pour vivre*<sup>3</sup> ». En 1866, a lieu entre les ouvriers et patrons filteurs de Lille une première discussion de salaire et ceux-ci passent à 2,40 F<sup>4</sup>. C'est seulement en 1942 que la tenue d'un livre de salaire sera rendue obligatoire par une loi prise dans le cadre de la « Charte du travail ». Les salaires étaient jusque là tenus sur de simples carnets et, sauf exception, les entreprises ne les conservaient pas. C'est le cas de Vrau, mais deux sources donnent des chiffres sûrs, bien que parcellaires. Vers 1900, pour les hommes, le salaire moyen est de 23,09 F par semaine, soit 3,85 F par jour, pour une semaine de 6 jours de travail. Pour les femmes, 2,58 F par jour de travail. Il faut ajouter que, sans baisse de salaire, la semaine de travail des hommes a été ramenée de 72 heures à 66 heures en 1892 et à 60 heures en 1904<sup>5</sup> ; elle est un peu moins longue pour les femmes. Les traitements des employés de la Maison Vrau étaient considérés par les intéressés au niveau de ceux payés dans les autres entreprises ; sur un effectif de quatorze employés et cadres, quatre d'entre eux bénéficient en outre d'une part d'intéressement (année 1899). Les représentants, de six à dix suivant les époques, sont, pour une part importante de leur rémunération, intéressés au chiffre d'affaires ; leurs traitements annuels sont deux à trois fois plus

3. PCI, 17.

4. Pierre Pierrard, *La Vie ouvrière sous le Second Empire*, Bloud et Gay, 1965, p. 485.

5. Xavier Théry, *Anatomie de la situation sociale et religieuse d'une entreprise à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, 1870 à 1914*, p. 29 et suivantes, 1997, Chez l'auteur, 1030 rue d'Ypres, 59118 WAMBRECHIES.

élevés que ceux des employés et cadres ; les frais de voyage sont remboursés sur une base forfaitaire.

Dans le milieu professionnel du textile, et surtout du fil à coudre en lin, dont toutes les entreprises et leur personnel étaient si proches les unes des autres, il était difficile aux Vrau de pratiquer des salaires beaucoup plus élevés que leurs concurrents, sans leur nuire gravement. Ceux-ci étaient, nous l'avons dit, pratiquement tous dans une situation financière précaire. Les acculer à la ruine, c'était aussi provoquer des licenciements dans le personnel. Pierre Pierrard indique qu'en 1870 « *les ouvriers des fileries de Lille réclamaient de l'augmentation : deux patrons, Roman et Vrau, acceptèrent à condition que les autres en fissent autant ; ceux-ci refusèrent...* »<sup>6</sup>. La hausse n'eut pas lieu. Il y eut d'autres hausses de salaire par la suite, les chiffres de salaire indiqués plus haut en témoignent.

Au chapitre des institutions sociales, les Vrau avaient mis au point une série d'aides d'autant plus utiles que les salaires étaient faibles. Ces aides étaient organisées et en partie institutionnalisées. Elles comportaient une part du salaire en cas de maladie, des indemnités pour femmes en couche et des retraites établies en fonction du salaire et de l'ancienneté. À ces prestations de base s'ajoutaient d'autres aides apportées par l'entreprise ou la corporation Saint-Nicolas : une caisse d'épargne avec en sus des possibilités de prêt à taux zéro et des possibilités d'achats groupés de charbon, vivres et autres, à meilleur prix. D'autres aides : œuvre des conscrits, œuvre des funérailles, dots à l'occasion de mariage et à l'entrée en

6. Pierre Pierrard, *op. cit.*, p. 185.

religion, ou encore encouragement aux femmes qui ne se marient pas et restent célibataires, souvent pour aider de vieux parents ou d'autres membres de la famille, cadeaux à l'occasion des fêtes ou jubilés, avaient surtout un aspect moral et religieux. À partir de 1899, fonctionnera une école ménagère animée par les religieuses, et vers la même époque, une réalisation limitée de logements verra le jour. Les religieuses, et par leur intermédiaire, les patrons, sont très au courant des difficultés qui surviennent dans les familles ; des visites sont faites par les religieuses ou les femmes des patrons en cas de maladie, naissance, placement en maison de retraite, décès ou autres, et des dépannages financiers interviennent chaque fois qu'il est nécessaire. La charge financière des différents compléments de salaire et aides diverses peut être estimée à 10 % des salaires payés aux ouvriers et aux employés, ce qui est loin d'être négligeable. D'autres entreprises de la région accordaient à leur personnel certaines des aides mentionnées chez les Vrau, mais aucune ne semble l'avoir fait de manière aussi cohérente. Les institutions à caractère professionnel et la politique sociale des rapports avec les ouvriers étaient du ressort de Camille Feron-Vrau qui avait en charge l'intérieur et à ce titre le personnel<sup>7</sup>. Philibert était solidaire de son associé, mais n'interviendra jamais dans ces problèmes, se réservant pour les actions religieuses qui étaient, suivant l'expression moderne, son charisme.

Dès 1873, les Vrau avaient participé à la fondation à Lille d'un cercle d'études ouvrières dans la ligne de La Tour du Pin et d'Albert de Mun avec quelques patrons,

7. Voir *supra*, page 40.

ecclésiastiques et officiers<sup>8</sup>. Camille Feron-Vrau participa activement aux études et recherches sur la situation des ouvriers dans l'industrie et en 1884 il était nommé président de l'association des patrons chrétiens qui regroupait avec des prêtres, des patrons, surtout textiles, de Lille, Roubaix Tourcoing et Armentières. En 1891, en application de la loi de 1884 autorisant la constitution de syndicats, l'association se transforma en syndicat professionnel de l'industrie textile de la région de Lille-Roubaix-Tourcoing dont il était toujours le président. Le syndicat sera condamné en 1893 pour ses activités religieuses et devra se dissoudre. Vers la même époque, les fabricants de fil à coudre en lin de Lille et environs créèrent un syndicat professionnel de patrons et Camille Feron-Vrau en fut le président de 1890 à 1899<sup>9</sup>. Un petit nombre de patrons de Lille avait créé la corporation Saint-Nicolas. À Roubaix et Tourcoing un syndicat mixte, patrons et ouvriers, regroupait beaucoup plus de monde. Avec des nuances dans leur organisation, ces deux institutions à dominante patronale proposaient des services d'entraide et d'autres à connotation religieuse. Elles n'intervenaient pas dans les questions de salaire et de conditions de travail.

L'encyclique *Rerum Novarum*, publiée en 1891, a été le premier acte de ce qu'on a appelé à l'époque la doctrine sociale de l'Église. Elle a été présentée par le leader socialiste, Paul Lafargue, disciple et gendre de Karl Marx, comme « *le plus grand acte catholique du 19<sup>ème</sup> siècle* ». L'encyclique

recommandait que les questions professionnelles et sociales soient traitées, soit dans des organismes communs rassemblant patrons et ouvriers comme les corporations ou syndicats mixtes, cités plus haut, soit dans des syndicats séparés, patrons d'un côté et ouvriers de l'autre, suivant la formule préconisée par Léon Harmel, patron textile de la région de Reims et militant très actif et très généreux des droits des ouvriers. Contre les thèses des tenants du libéralisme économique suivant lesquels le salaire devrait être compté en fonction de la loi de l'offre et de la demande, l'encyclique a précisé la nécessité d'un juste salaire, en disant que « *le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête* »<sup>10</sup> et en ajoutant un peu plus loin « *un salaire assez fort pour parer aisément à ses besoins et à ceux de sa famille* »<sup>11</sup>.

Philibert Vrau et Camille Feron-Vrau étaient tous les deux très attentifs aux enseignements de l'Église et *Rerum Novarum* ne constituait pas pour eux une réelle novation. Ils connaissaient notamment les prises de position de Mgr Ketteler, évêque de Mayence, et de Mgr Mermillod<sup>12</sup>, fondateur de l'Union de Fribourg, qui avaient contribué à la préparation de l'encyclique. Camille Feron-Vrau avait participé avec huit ouvriers de la Maison Vrau au pèlerinage ouvrier organisé à Rome par Léon Harmel en 1889. Comment Philibert Vrau, fidèle entre les fidèles du souverain pontife, n'aurait-il pas accepté et suivi *Rerum Novarum* alors que,

8. Les archives Vrau contiennent le cahier des comptes rendus des réunions qui se sont tenues du 21 janvier 1873 au 25 août 1873. Référence PV25.

9. Mémoire de M. Guérin, sous la direction de Jean-Pierre Hirsch, *L'organisation patronale des fabricants de fil à coudre de 1848 à 1899*, 1996.

10. *Rerum Novarum*, 34. 5.

11. *Idem*, 35, 1.

12. Voir *infra*, p. 175, note 18.

monarchiste d'origine et de sentiment, il accepta en 1892 l'encyclique *Inter sollicitudines* qui préconisait le ralliement à la République et qu'il en tira toutes les conséquences ? S'il est important devant l'histoire que les La Tour du Pin, de Mun, Léon Harmel et autres chrétiens aient joué un rôle important dans la recherche des améliorations de la condition ouvrière, les résultats immédiats furent sinon nuls, du moins faibles. Philibert Vrau, homme essentiellement pratique, poursuivit avec persévérance l'accompagnement social et religieux qu'il avait contribué à établir dans la Maison Vrau. Camille Feron-Vrau, lui, s'efforça sans grand succès, de promouvoir une formule de corporation qui n'était plus adaptée aux temps modernes. Il eut le mérite d'être un homme d'apaisement dans les violentes tensions qui se manifestaient entre patrons chrétiens. La corporation Saint-Nicolas y apportait quelques avantages pratiques et moraux supplémentaires aux membres du personnel mais son influence est restée très limitée. Pour le reste, Vrau appliquera, sans discuter, les augmentations de salaire de la profession, les diminutions d'horaires décidées par voix législative et les diverses lois sociales votées : lois sur les accidents de travail, loi sur la création des inspecteurs du travail...

D'autres particularités étaient propres à la Maison Vrau. C'est ainsi que le conseil patronal, institution originale, a fonctionné entre 1889 et 1905. Le conseil était formé des patrons, des cadres et de l'aumônier. Il était complété par deux conseils intérieurs, l'un pour les femmes, l'autre pour les hommes. Ceux-ci comprenaient l'aumônier, les responsables de salle et un représentant désigné de chaque atelier. À

l'origine, la compétence des conseils était limitée aux questions sociales et religieuses. Elle sera assez vite étendue aux questions concernant le travail et la vie dans les ateliers. C'est une ouverture, rare à l'époque, qui, cinquante ans plus tard, sera reprise et développée dans les comités d'entreprise.

En lien avec la Maison Vrau, comme avec d'autres entreprises, certaines congrégations religieuses féminines avaient adjoint à leurs écoles de filles des quartiers populaires, des ateliers appelés *ouvroirs*. Ceux-ci leur permettaient de donner un emploi à leurs jeunes élèves en fin d'études, et de continuer à exercer sur elles une surveillance morale et une action religieuse. Un peu avant 1870, la Maison Vrau avait recouru massivement à cette formule pour faire face au développement de ses ventes. Comme ils en appréciaient les avantages moraux et religieux, les Vrau avaient eu l'idée en 1876 de demander aux religieuses de la Providence de Portieux<sup>13</sup>, de venir s'installer dans une maison attenante à la nouvelle usine qui leur servirait de résidence. Les religieuses sont au nombre de cinq ou six. Elles sont présentes dans les ateliers de femmes qu'elles ne dirigent pas, car *l'ouvrage* reste sous l'autorité d'une contre-dame. Elles s'occupent d'abord de la vie religieuse dans l'usine, ainsi les courtes prières avant et après le travail, les offices religieux dans la chapelle de l'usine, laquelle a un aumônier attiré. Dans les ateliers, elles calculent les salaires et rendent de petits services ; elles connaissent la situation des unes et des autres et jouissent de la confiance des

13. La Providence de Portieux, congrégation lorraine, tenait une école et un ouvroir dans le quartier de Wazemmes à Lille. A ce jour, les religieuses sont toujours présentes dans les mêmes lieux

ouvrières et de la direction. Les religieuses jouent un rôle important dans la préparation des fêtes religieuses et laïques, telles par exemple les fêtes destinées à célébrer les jubilés de vingt-cinq ans de présence ou plus. Ajoutons enfin que l'embauche des jeunes ouvrières, toujours issues de familles chrétiennes, est faite par la supérieure des religieuses, ce qui assure une grande homogénéité de recrutement.

Des cérémonies religieuses ont lieu régulièrement dans la chapelle de l'usine. Beaucoup d'ouvriers appartiennent à des associations pieuses. Une brochure présentant la Maison Vrau en 1902 dit ceci : « *Nous prenons nos ouvrières au sortir de l'école catholique. Dans ces conditions, elles s'habituent très aisément aux usages de la maison. Il est à peine besoin de dire que nous ne les forçons nullement à entrer dans nos œuvres, à se joindre aux exercices de piété usités chez nous ; mais nos apprenties, déjà bien préparées dans les écoles, avaient des sœurs à l'école, elles en retrouvent à l'atelier ; elles disent la prière à l'atelier comme elles la disaient en classe...* ».

Il y avait aussi des pèlerinages à Notre-Dame de la Treille ou Notre-Dame de Grâce à Loos, mais aussi à Notre-Dame de Liesse près de Reims, à Lourdes et même à Rome<sup>14</sup>. Les retraites religieuses méritent une mention particulière. Les retraites des femmes avaient lieu tous les ans en juillet ou en août. Elles commençaient un dimanche soir à 18 heures. La semaine suivante, il y avait messe et instruction le matin à 5 heures 30, avant le travail qui commençait à 6 heures, et le soir à 19 heures, instruction et salut. Le dimanche

14. Voir *supra*, p. 147.

suivant, clôture de la retraite avec messe de communion à 7 heures et petit déjeuner offert, clôture le soir à 18 heures. La retraite était donnée dans la chapelle des filles de l'Enfant-Jésus, ou exceptionnellement dans l'église paroissiale, l'une et l'autre proches de l'usine. L'assistance était nombreuse, puisqu'une note dans le cahier des religieuses précise qu'il fallait prévoir deux prêtres pour donner la communion le dimanche. Les religieuses tenaient sur des cahiers d'écolier une comptabilité des dépenses. Une retraite en août 1881 est mentionnée sur le premier cahier conservé (les religieuses étaient entrées chez Vrau en 1876)... La dernière retraite mentionnée a lieu en 1913, l'interruption étant, bien entendu, motivée par la guerre<sup>15</sup>. Vers 1890, à la suite des retraites de patrons chrétiens, les pères jésuites organisèrent des retraites pour les ouvriers et les employés des usines. Une lettre de propagande adressée aux patrons parle de 1 500 ouvriers présents au cours des quatre années ayant précédé 1891<sup>16</sup>. Les retraites sont fermées, c'est-à-dire que les participants sont reçus dans un établissement comportant chapelle et hôtellerie. Elles durent trois jours. Ce sont des journées de réflexion et de prières pendant lesquelles les retraitants assistent à des exposés et participent à des exercices religieux. Les comptes-rendus du conseil patronal<sup>17</sup> mentionnent que les ouvriers de la Maison Vrau ont participé avec enthousiasme à ces retraites pendant les années 1889, 1890 et 1891. Le 26 décembre 1891, une lettre<sup>18</sup> est adressée par l'un des Pères

15. IV 1.

16. PC VI, 13.

17. IV 3.

18. IV 1.

Jésuites à Paul Feron-Vrau, en tant que patron de l'entreprise ; elle commence par ces termes : « *Je cède aux sollicitations pressantes de vos braves ouvriers...* (se faisant leur porte-parole, il parle de) *l'enseignement solide et sincère que nous avons reçu, l'affection et le dévouement sans limites dont nous sommes l'objet...* (et il conclut :) *nous sommes heureux et fiers de vous dire en même temps que des fils dévoués de la Sainte Église et de la sainte cause de Dieu...* » Suivent dix-huit signatures<sup>19</sup>. Bien sûr la lettre a été rédigée par l'un des Jésuites. Elle reflète un ton de sincérité et manifestement les signatures n'ont pas été extorquées. Les retraites des hommes s'arrêtèrent brusquement après l'année 1891. Cela ne tint pas à une cause interne à la Maison Vrau. À la chambre des députés, une attaque haineuse du député radical-socialiste, Gustave Dron, avait fait mettre les scellés sur la chapelle de la maison de retraites du Hautmont. Dron avait reproché aux retraites religieuses de « préparer... systématiquement l'abrutissement de la classe ouvrière »<sup>20</sup>. Les retraites des femmes se continueront, elles, sans encombre.

Les institutions de la vie chrétienne contribuaient à l'honnêteté des mœurs dans cette vaste ruche où se retrouvaient un grand nombre de jeunes et de moins jeunes de l'un et l'autre sexes. La fréquentation dominicale des

patronages paroissiaux par les jeunes filles et les jeunes gens était vivement encouragée et récompensée pas des dons en

---

19. L'auteur a connu l'un des signataires qui était en 1945 contremaitre de l'atelier d'apprêtage. Il a travaillé plus de 60 ans dans l'entreprise et a eu de la peine à prendre sa retraite. C'était un homme droit et un excellent chrétien ; dans les repas de fête, il poussait volontiers la chansonnette.

20. Compte-rendu du centenaire (1880-1890) du centre spirituel du Hautmont, p. 13.



LES OUVRIERE DE DEVIDAGE. JUBILE DE PHILIBERT VRAU EN  
OCTOBRE 1904

nature. Les gratifications à l'occasion du mariage, de l'entrée en religion, au soutien de famille pour celles qui renonçaient au mariage, allaient dans ce sens. Dans l'usine, des dispositions étaient prises pour éviter autant que faire se peut, le mélange des sexes. « *Les mauvais éléments s'éliminent d'eux-mêmes ; quand une ouvrière se laisse entraîner au mal, elle ne se sent plus à sa place chez nous et souvent elle s'en va d'elle-même* »<sup>21</sup>. Paul Bernard<sup>22</sup> dira le 25 février 1933 au cours du procès de canonisation : « *D'après moi, ils (Philibert Vrau et Camille Feron-Vrau) ont toujours cherché à accomplir tous leurs devoirs de patrons et de riches. Vivement frappés du tort que l'industrie causait à la moralité des ouvriers, ils ont fait tout leur possible pour préserver leur personnel de ces dangers, et il me semble qu'ils y ont très bien réussi* ».

Il est difficile pour l'homme de sonder les reins et les cœurs. Pour les chrétiens, Dieu seul sait et Dieu seul peut rendre justice à chacun. L'homme cependant dispose de signes de discernement. Jésus lui-même a dit qu'« on jugeait l'arbre à ses fruits »<sup>23</sup>. Des rapports d'estime, on peut même dire de cordialité, existaient dans la Maison Vrau entre patrons et ouvriers. C'est un ouvrier, Henri Ravau, qui le 23 mars 1933 s'exprime au procès de canonisation de la manière suivante : « *je suis catholique pratiquant, j'ai eu dix enfants et je suis magasinier chez Vrau depuis 1879* », cinquante-quatre ans de présence ! et il ajoute : « *Au point de vue charité je n'ai qu'à me louer de mes relations avec les patrons, les premiers à nous saluer sur la rue, nous*

21. PV 23, brochure « La Maison Philibert Vrau et C<sup>e</sup> » réalisée par l'entreprise.

22. Voir *infra*, p. 295, note 10.

23. Évangile de Matthieu 7, 18.

*connaissant tous* »<sup>24</sup>. Les hommes marchaient encore dans les rues ! C'est un fait très rare que l'entreprise n'ait jamais connu de grève ni à l'époque<sup>25</sup>, ni même par la suite, mais la meilleure preuve de la fécondité religieuse de la Maison Vrau se trouve dans le bouquet des quatre-vingt-cinq vocations féminines qui se sont épanouies entre 1871 et 1953. Ces vocations se répartissent, vingt-et-un à la Providence de Portieux et soixante-quatre autres, dans trente-deux congrégations religieuses différentes. Un seul témoignage sera cité, celui d'une religieuse, fille de la Croix, qui en 1927 écrit à Paul Feron-Vrau à l'occasion de la mort de sa femme, Germaine Bernard, « *se souvenant de ce qu'elle doit à la famille (Vrau et Feron-Vrau) pour l'éclosion de sa vocation dans la saine atmosphère de l'atelier chrétien* »<sup>26</sup>.

Dans l'histoire sociale, la Maison Vrau illustre l'application de l'idée de la famille à l'entreprise. Dans la petite entreprise de type artisanal qui était de règle dans nos pays avant la Révolution, la vie en commun des compagnons avec le maître et sa famille, éliminait bien des causes de malentendus et de difficultés. Cette situation ne se retrouvait pas dans les entreprises à effectif important générées par la révolution industrielle. Par le relais efficace des religieuses, les patrons et les ouvrières communiquaient journellement. Et

24. PCXXVII, procès apostolique, 34<sup>ème</sup> session.

25. Plusieurs dictionnaire et encyclopédie ont fait état d'une grève qui aurait eu lieu le 1<sup>er</sup> mai 1890, cette assertion est inexacte. Elle est démentie tant par les témoignages des ouvriers que de la direction. Les rapports de police qui ont fait suite aux visites effectuées dans les usines de Lille le 1<sup>er</sup> mai 1890 ne mentionnent pas de grève à la Maison Vrau. Voir archives départementales du Nord.

26. H. Masquelier, *Madame Paul Feron-Vrau*, éditions La Bonne Presse, La Croix du Nord, 1932, p. 70.

cette situation n'empêchait pas, bien au contraire, que dans les occasions importantes, les patrons, et plus souvent leurs épouses, puissent se rencontrer avec les ouvrières. La Maison Vrau constitue un cas bien particulier d'une usine chrétienne qui a produit des fruits savoureux. Sans doute elle n'a pas fait école, mais qui connaît l'avenir ?<sup>27</sup>

Les trois femmes des familles Vrau et Feron-Vrau : Sophie Aubineau, la mère de Philibert, Marie Feron-Vrau sa sœur, et Germaine Bernard, la femme de son neveu Paul Feron-Vrau, habitaient dans l'usine et y jouaient un rôle important. Il reste que Philibert assurait sa part d'autorité dans les orientations sociale et religieuse et prêchait d'exemple. C'est ainsi qu'il prit personnellement toute la responsabilité sur lui dans une affaire très mesquine de persécution religieuse qui se situe à la fin de sa vie, et le vit condamné à la prison<sup>28</sup>. Le philosophe chrétien Jean Guitton, qui a vécu très âgé, a publié peu avant de mourir *Le Livre de la sagesse et des vertus retrouvées*. Dans la conclusion<sup>29</sup> il écrit : ... « *N'attendez pas que la gentillesse et l'aide viennent à vous d'abord. Donnez-vous le premier sans réserve. Plus tard, que votre bureau, votre usine ou votre femme, ne soient pas le lieu d'une lutte entre patrons et salariés, mais communauté fraternelle de travail* ». La Maison Vrau n'a-t-elle pas montré par l'exemple que c'était possible ? L'encyclique *Rerum Novarum*, parue en

27. Le journal *La Voix du Nord* du 17 janvier 2001 a publié un reportage d'Eric Dissart sur les usines américaines ; il évoque la présence d'aumôniers dans beaucoup d'entreprises américaines. Ceux-ci président des échanges sur la bible, le matin avant le travail, et jouent en outre un rôle d'assistance sociale. Ils sont employés à plein temps et rémunérés par les entreprises.

28. Voir *infra*, p. 292 et 293.

29. Edit. Perrin, avril 1998, p. 273.

1891, demandait « *au patron de veiller à ce que l'ouvrier ait un temps suffisant à consacrer à la piété ; qu'il ne soit point livré à la séduction et aux sollicitations corruptibles ; que rien ne vienne affaiblir en lui l'esprit de famille, ni les habitudes d'économie* »<sup>30</sup>. L'attitude religieuse des Vrau était donc conforme aux directives que l'Église donnait à l'époque, et représentait un optimum dans l'esprit et les perspectives du temps.

---

30. *Rerum Novarum*, 16, 4.

## CHAPITRE XII

### LES BÉNÉFICES DE LA MAISON VRAU, LA PART DE PHILIBERT VRAU

À l'origine, les bénéfices de l'entreprise revenaient à la famille fondatrice et propriétaire, c'est-à-dire à la communauté de biens existant entre François-Philibert Vrau, le père de Philibert, et sa mère, Sophie Aubineau. En fait le chef d'entreprise avait accordé libéralement des dotations particulières à certains employés et à des membres de sa famille, sans parler d'un pourcentage du bénéfice affecté à des œuvres de bienfaisance. Il ne conservait pour lui en 1869 que 28,5 % du bénéfice total<sup>1</sup>. Pendant toute cette période et jusqu'à la mort de Philibert en 1905, les prélèvements de l'État étaient très faibles. Cela augmentait d'autant la part du chiffre d'affaires restant aux propriétaires, sous réserve, bien entendu, que l'entreprise fût bénéficiaire.

Après la mort de François-Philibert en 1870, son épouse est l'héritière principale. Philibert Vrau et son beau-frère Camille Feron-Vrau toucheront chacun un quart du bénéfice, part portée au tiers en 1881. Dans la répartition des bénéfices, les Vrau montreront unité de vue et désintéressement : il n'y aura jamais de tiraillements entre eux. S'il a bénéficié de revenus très importants, Philibert, quant à

lui, n'a jamais eu d'autres ressources que celles qui lui venaient de la Maison Vrau. Au départ, la famille Vrau avait placé toute sa fortune dans l'entreprise, et par la suite, elle a dépensé au fur et à mesure les bénéfices qu'elle en retirait. On ne lui connaît aucun autre bien foncier ou quelconque.

Philibert qui est entré dans l'entreprise en fin 1849, continue à vivre chez ses parents et il est certainement peu payé car l'entreprise vit difficilement. C'est en 1856 qu'il s'est engagé dans l'affaire de banque qui s'est conclu par un désastre financier : il doit rembourser 55 000 francs<sup>2</sup>. Il n'a pas d'autre solution que de revenir travailler dans l'affaire familiale ; il habite toujours chez ses parents, et la part de bénéfice, un sixième, qui lui est allouée comme salaire, a servi essentiellement à rembourser ses dettes ; le 30 juin 1859, il devait encore 30 000 francs. C'est à cette époque qu'avec le lancement du fil à coudre en pelotes, la situation financière de l'entreprise a changé du tout au tout. Le 30 juin 1865, pour le remercier d'un concours très efficace, les parents lui versent une dot de 60 000 francs, identique à celle dont les deux sœurs avaient été créditées<sup>3</sup>. En outre ils lui font cadeau de 40 000 francs pour compenser sa perte dans le procès de la banque.

C'est dans ces années, en 1864, que d'un accord unanime, la famille demande au beau-frère, Camille Feron-Vrau, d'abandonner la carrière de médecin et d'entrer dans l'entreprise. Précisons que Camille Feron-Vrau, n'ayant pas de fortune personnelle, n'avait pas mis d'argent dans le capital

2. Voir *supra*, p. 37 et 38.

3. Le père n'avait pas eu jusque-là les moyens de payer les dots et versait aux ménages les intérêts de la somme.

1. Voir Xavier Théry, *Histoire Vrau 1816 à 1870*, p. 53.

de la Maison Vrau. Il est remarquable qu'à partir de ce moment, malgré l'antériorité et un ascendant reconnu, Philibert ait toujours fait, dans la répartition des bénéfices, part égale avec Camille. Philibert continue à vivre chez ses parents auxquels il verse une pension de 1 500 francs par an. Il dépense peu pour lui et se montre tout de suite très généreux. Entre 1865 et 1870, il a effectué sur son compte dans l'entreprise, essentiellement pour des œuvres religieuses et d'entraide, des prélèvements à hauteur de 280 000 francs.

En 1870 le chiffre d'affaires de la société est dix fois plus élevé qu'en 1860 et des bénéfices importants et réguliers sont apparus. Ils sont plus faibles les premières années, à cause des suites de la guerre entre la France et la Prusse, et aussi de la construction de la nouvelle usine, qu'il faut financer. Pendant cette période les Vrau financent également des achats de terrain et des constructions pour plusieurs patronages de jeunes gens, ainsi le patronage Saint-Sauveur, et le patronage Saint-Léonard dans le quartier de Wazemmes.

Le 30 juin 1876, les associés de la Maison Vrau, à savoir madame Vrau mère pour la moitié, Philibert Vrau et Camille Feron-Vrau pour chacun un quart, décident de conserver pour eux le bénéfice de la maison Vrau à concurrence de 7 % du chiffre d'affaires et d'affecter le surplus à l'Université catholique de Lille. Le bénéfice est en hausse. Il sera de 13 à 20 % du chiffre d'affaires pour une moyenne de 16,2 % pour la période s'étendant du 30 juin 1870 au 30 juin 1914. La décision est appliquée immédiatement et une somme de 403 000 francs est affectée à l'Université catholique au titre de l'exercice s'écoulant du 1<sup>er</sup>

juillet 1875 au 30 juin 1876. Chaque année, à la date de l'inventaire, une somme est ainsi affectée au compte ouvert à l'Université catholique dans les livres de la Maison Vrau. Au débit du compte seront portées les dépenses prises en charge, ainsi la création d'une chaire d'un montant de 200 000 francs, des achats de terrain, des frais de construction ou autres frais. Si le compte reste positif à la fin de l'exercice, le solde est majoré d'un intérêt compté à 5 % l'an, comme c'est la règle de la Maison pour les comptes d'associés. La répartition du bénéfice de la Maison Vrau se fera suivant les mêmes bases jusqu'au 30 juin 1882. La somme totale affectée au compte de l'Université catholique pendant la période s'écoulant du 1<sup>er</sup> juillet 1876 au 30 juin 1882 a été de 3 197 000 francs. La part des associés dans le bénéfice et les modalités de répartition varieront dans le temps. Le principe restera identique jusqu'en 1910.

Le 5 janvier 1907, Camille Feron-Vrau accompagné de Mgr Baunard, recteur de l'Université, rend visite à Mgr Delamaire, évêque coadjuteur de Cambrai. Il lui remet une note indiquant qu'à cette date la Maison Vrau a versé à l'Université catholique la somme de 11 366 000 francs, compte non tenu des intérêts et de quelques dons antérieurs au 1<sup>er</sup> juillet 1876. Il ajoute qu'il restait au compte de l'Université catholique chez Vrau une somme de 1 239 000 francs à titre de réserve<sup>4</sup>. La faculté de médecine a fait, entre le 1<sup>er</sup> juillet 1893 et le 1<sup>er</sup> juillet 1899, l'objet d'apports particuliers à hauteur de 161 000 francs. À partir du 1<sup>er</sup> juillet 1883, apparaîtra un compte ICAM (Institut catholique des arts et

4. PC VIII 5.

métiers) qui sera provisionné de ½ à 1 % du chiffre d'affaires pour un total de 837 606 francs à la date du 30 juin 1905. À cette somme s'ajoute le prix du terrain acheté en 1879 pour 155 250 francs et payé personnellement par Philibert Vrau. À partir de 1885, un autre compte sera ouvert pour les écoles paroissiales de Lille pour un total de 1 452 000 francs du 30 juin 1886 au 30 juin 1914<sup>5</sup>.

Les chiffres précédents concernent donc les dons collectifs de la famille Vrau auxquels, jusqu'à sa mort survenue en 1905, Philibert contribue pour sa part. Il est possible d'aller plus loin et de déterminer le montant et l'utilisation de la part de bénéfice qui était allouée personnellement à Philibert. Ce n'est pas le lieu dans le présent ouvrage de s'étendre sur l'utilisation des sommes allouées aux autres parties prenantes de la famille Vrau, à savoir Sophie Aubineau, la mère de Philibert, jusqu'en 1888, Camille Feron-Vrau, son beau-frère et associé, jusqu'à sa mort en 1908 et à la suite sa veuve Marie jusqu'en 1913, en dernier lieu Paul Feron-Vrau qui restera seul avec Paul Bernard, son beau-frère et nouveau venu. Sans doute les uns et les autres avaient un train de maison à soutenir et des obligations familiales. Le train de maison était modeste et la plus grande partie de leurs ressources allait aussi à des actions religieuses et de bienfaisance. Il est notable que la mère de Philibert a très largement soutenu les actions de son fils. Quant à Camille Feron-Vrau, il a vécu et agi, la main dans la main, avec Philibert.

5. VI 1, livre des inventaires et comptes des résultats de 1866 à 1877 - livre des bilans 1876-1925 - Voir aussi livre d'opérations diverses 1868 à 1914.

La part de Philibert était donc du quart de 7 %, à savoir 1,75 % du chiffre d'affaires. Le pourcentage variera un peu dans la suite des années. Le décès de la mère en 1888, l'intéressement progressif du neveu, Paul Feron-Vrau, à partir de la même époque, seront des causes de modification. La comptabilité de la Maison Vrau livre des chiffres précis. Philibert recevra 78 000 francs au titre de l'année 1869-1870<sup>6</sup>. Sa rémunération annuelle grossira jusque dans les années 1890, où elle se situera aux alentours de 200 000 francs et elle baissera ensuite pour se trouver autour de 130 000 francs dans les dernières années, par suite de la part importante prélevée par le neveu, Paul Feron-Vrau<sup>7</sup>. La rémunération totale de Philibert, entre le 1<sup>er</sup> juillet 1870 et le 14 mai 1905, date de sa mort, se monte à 5 382 000 francs. Il est possible de connaître par différence, avec une assez grande précision, le total des sommes données par lui à des fins religieuses ou de bienfaisance. Depuis 1870, année de la mort du père, Philibert habitait avec sa mère mais prenait ses repas dans la maison de sa sœur et de son beau-frère, contiguë à la sienne. Du vivant de sa mère, il semble que celle-ci défrayait le ménage Feron-Vrau pour la présence aux repas de Philibert. À la mort de Sophie Vrau en 1888, Philibert alla loger chez les Feron-Vrau. Il fut convenu qu'il prendrait à sa charge le tiers des dépenses

6. Les inventaires de la maison Vrau se faisaient toujours au 30 juin de l'année, et les comptes d'exploitation couvraient ainsi la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin de l'année suivante.

7. En 1900, Paul Feron-Vrau avait repris la direction de *La Croix* et de la « Bonne Presse », voir *supra*, p. 200. En 1905, il fonda avec quelques industriels du Nord de la France, la « Presse régionale » qui regroupait une dizaine de quotidiens de province et une quinzaine d'hebdomadaires. C'étaient des journaux de tendance chrétienne, il mettra beaucoup d'argent dans la « Presse régionale ».

du ménage Feron-Vrau, à savoir les dépenses de nourriture, de domestiques et de petit entretien de maison. Les sommes remboursées à ce titre vont de 6 260 francs en 1889-1890 (1<sup>er</sup> juillet 1889 au 30 juin 1890) à 4 920 francs en 1898-1899 : Marie Feron-Vrau notait tout dans ses livres de comptes<sup>8</sup>. Ces sommes incluent les dépenses personnelles de Philibert, vêtements et autres, dont la sœur se charge ; elles représentent un peu moins de 1 000 francs par an. Les dépenses partagées avec les Feron-Vrau, soit 4 à 5 000 francs par an pour Philibert, 12 à 15 000 francs par an pour la totalité, comportent une part importante de frais de nourriture. Les Feron-Vrau recevaient assez libéralement à titre familial et surtout religieux. Il avait été convenu avec eux que Philibert inviterait chez eux, ceux qu'il désirait recevoir. C'est ainsi que les Feron-Vrau ont accueilli, pendant des années deux jésuites chassés de leur résidence par la persécution religieuse (en l'espèce un décret du gouvernement, publié en 1880, qui abolit en France la Compagnie de Jésus ). Ils recevaient des évêques : il n'y avait pas d'évêché à Lille ; c'est le cas pendant l'année 1888 où ils reçoivent ensemble Mgr Hasley, archevêque de Cambrai, et Mgr Deniel, évêque d'Arras<sup>9</sup>. En 1883, ils ont reçu Don Bosco, le célèbre prêtre italien : il était venu quêter pour ses jeunes ; il sera canonisé<sup>10</sup>. La nombreuse correspondance entretenue par Philibert Vrau avec les membres des conférences de Saint Vincent-de-Paul montre

qu'il n'hésitait pas à inviter chez lui des confrères qui venaient de loin pour des réunions à Lille. Il en était de même pour les autres œuvres dont il s'occupait.

Les dépenses de Philibert payées par sa sœur à partir de 1888 peuvent être estimées à une moyenne de 5 600 francs par an que nous arrondissons à 6 000 francs, soit pour trente-cinq ans, 210 000 francs. À partir de la mort de sa mère en 1888, il voyagera beaucoup. Ses dépenses de voyage sont toujours faites chichement. Elles peuvent être évaluées à 1 200 francs<sup>11</sup> au mois pendant dix mois de l'année, en tout 12 000 francs, et pour dix-sept ans de voyages 204 000 francs. Le débours global est de 414 000 francs. C'est un maximum puisque, de son vivant, la mère de Philibert subvenait à la plus grande partie de ses besoins. En déduisant des revenus de Philibert, soit 5 382 000 francs, la somme de ses dépenses personnelles, nous pouvons déterminer avec beaucoup de certitude qu'il a consacré la différence, soit une somme d'environ cinq millions de francs, à des dépenses d'œuvres religieuses ou de bienfaisance. Au moment de sa mort, il avait tout distribué et ne possédait presque plus rien<sup>12</sup>.

Philibert participait aux dons collectifs de la famille Vrau qui se sont montés, de 1870 à 1914, à la somme de 15 732 000 francs<sup>13</sup>. Quelles sont les principales destinations

8. PC XIV et PC XV, les livres de compte très complets et balancés du ménage Feron-Vrau, tenus par Marie, depuis son mariage en 1861 jusqu'à sa mort en 1913 !

9. PC XVI, livre 1887-88, pages 257 et 381.

10. Don Bosco séjurna une quinzaine de jours à Lille, Roubaix et Tourcoing. Il fut reçu dans plusieurs familles. *Journal Croix du Nord magazine*, 1<sup>er</sup> mai 1983.

11. Soit 30 jours à 40 francs par jour : repas 10 francs, coucher 10 francs et chemin de fer 20 francs.

12. Voir *supra*, p. 99.

13. Cette somme ne tient pas compte des intérêts qui ont pu être versés. Elle est un peu plus importante que le total des sommes mentionnées aux pages 161 et 162, car il s'y rajoute quelques sommes versées en fin de période et en outre les intérêts sur les sommes, versés à chaque fin d'exercice.

de la masse de cinq millions de francs-or que va distribuer personnellement Philibert ?

Au passage ont été mentionnés 100 000 francs pour l'hôtel de la préfecture, 155 250 francs pour le terrain de l'ICAM<sup>14</sup>. Il y a lieu d'ajouter 120 000 francs pour le patronage Saint-Sauveur<sup>15</sup>. Il y en a probablement autant pour le patronage Saint-Léonard<sup>16</sup>. Il a beaucoup donné pour les nouvelles églises de Lille. Il a participé aux frais de fonctionnement des œuvres religieuses dont il s'occupait : c'est le cas des congrès eucharistiques internationaux<sup>17</sup>. Il a dépanné des gens modestes par l'intermédiaire de son ami Baudelle, le plus possible dans l'anonymat. Il est intervenu pour des relations d'affaire en difficulté financière. Le témoignage suivant fut apporté au procès de canonisation<sup>18</sup> : un jour, un curé de Lille vint l'informer qu'un fonctionnaire à qui il manquait de l'argent et qui allait être contrôlé, voulait se donner la mort. Il avança l'argent. Si Philibert Vrau donnait avec discernement, en fonction des besoins, il pouvait donner beaucoup et pratiquer ainsi la vertu de munificence. Un inspecteur de la Banque de France en tournée dans le Nord ne s'y était pas trompé. Il note : « *bénéfices considérables, chef du parti catholique, plus large que les X qui donnent par 1 000 francs* »<sup>19</sup>.

14. Voir *infra*, p. 239.

15. Voir *supra*, p. 93.

16. Dans la rue Gambetta à Lille.

17. Voir *supra*, p. 97.

18. PC XXIII, 13<sup>ème</sup> session.

19. Et il ajoute, ce qui est faux : « ce sont les couvents qui l'ont lancé ». Archives de la Banque de France, rue Radzivil, Paris.

Le témoignage d'un contemporain fournira deux exemples remarquables de la générosité de Philibert Vrau. L'un comme l'autre montre la vivacité et la permanence du souvenir laissé aux hommes de son époque et même aux générations suivantes. À l'occasion d'une recherche de généalogie, l'intéressé visite une famille de paysans modestes, établi à proximité du célèbre, mais pauvre, plateau du Larzac<sup>20</sup>. C'est vraiment la France profonde. Dans la conversation sont évoqués les établissements Vrau, fabricants du « Fil Au Chinois ». L'un des interlocuteurs réagit immédiatement : « *Oui, papa nous a souvent parlé d'un Monsieur Vrau qui est venu aux Liquisses vers le début du siècle. Il a laissé une somme d'argent pour remplacer la vieille chapelle et construire notre nouvelle église* ». Le souvenir du bienfait a passé les générations et contribué à l'édification des fidèles de l'endroit. La même personne évoquant des souvenirs de jeunesse montre que l'heureuse influence de Vrau ne tient pas à l'importance de la somme donnée. La scène se passe dans la classe de troisième d'un collège catholique de Lille en 1941. Le professeur, l'abbé Laverseyne, évoque devant ses élèves le souvenir de Philibert Vrau, qu'il admirait. Il raconte qu'un de ses amis plus âgés, curé d'une paroisse lilloise, recevait de temps à autre Philibert Vrau, et parfois celui-ci disait en le quittant : « *Tenez, Monsieur le curé, prenez ceci pour nos pauvres, je vais*

20. La scène se passe en 1976. L'habitant rencontré avait une soixantaine d'années. Les Liquisses hautes et basses sont deux hameaux dépendant du village de Nant, situé sur le cours de la Dourbie, affluent du Tam et célèbre par ses gorges. Les Liquisses se trouvent à 25 kilomètres de Millau où Vrau est passé en 1902, voir *infra*, p. 276.

*rentrer à pied* ». Et il lui remettait le prix du trajet en tramway.

Il y a toujours eu des mécènes. À l'époque de Philibert Vrau, on peut citer l'Allemand Heinrich Schliemann (1822-1890). Il fit fortune dans le commerce des denrées coloniales à destination de la Russie. À l'âge de quarante-deux ans, il réalisa tous ses biens et se fixa en Grèce pour se consacrer à l'archéologie. C'est le découvreur de l'antique ville de Troie. En France même, Edouard de Rothschild (1868-1949), bienfaiteur et visionnaire, investira 40 millions de francs pour permettre à des Juifs d'Europe orientale de s'installer en Palestine, et de former ainsi le noyau du futur État d'Israël. Oui, certains ont donné beaucoup, certains même ont donné plus, mais aucun n'a donné tout, comme l'a fait Philibert Vrau.

Les fruits de l'entreprise furent magnifiques et certains y ont vu la bénédiction du Seigneur. Ils ont vraiment servi à la gloire de Dieu et au service du prochain.

## CHAPITRE XIII

### LES ŒUVRES EUCHARISTIQUES, LES CONGRES EUCHARISTIQUES INTERNATIONAUX

Les œuvres eucharistiques ont été particulièrement chères à Philibert Vrau. Elles visent à développer la prière d'adoration des chrétiens à Jésus-Christ présent dans le Saint-Sacrement de l'autel. Les adorations de Philibert duraient de longues heures : adoration, louange, action de grâces, demandes, il cherchait l'inspiration divine pour ses rencontres d'apostolat et pour les décisions qu'il avait à prendre. En outre, toute sa vie, il chercha à amener à Dieu de nombreux adorateurs. Peu après sa conversion, qu'on peut dater de juin 1854<sup>1</sup>, il écrit, le 19 mars 1855, à Camille Feron que, dans une de ses tournées d'affaires, il a rencontré à Tours une "*sainte âme*"<sup>2</sup> : "*mon cher Camille, je veux te parler aujourd'hui de mon bonheur, ce jour de Saint-Joseph, tu peux, je crois, le compter comme l'un des plus doux, des plus heureux de ma vie...*" et il lui demande de prier pour la fondation d'une adoration nocturne à Lille<sup>3</sup>.

Le fondateur de l'adoration nocturne, c'est Jésus-Christ lui-même : "*En ces jours-là, Jésus s'en alla dans la montagne*

1. Voir *supra*, p. 31.

2. Voir *infra*, p. 177, note 26.

3. PCI, 18.

pour prier, et il passa la nuit à prier Dieu, puis, le jour venu, il appela ses disciples et en choisit douze..."<sup>4</sup>. L'adoration nocturne a été instituée en 1592 par le pape Clément VIII, afin de prier pour "le malheureux royaume de France" qui, après trente ans de guerre religieuse... allait passer sous le sceptre d'un prince protestant. Ensuite, oublié presque total<sup>5</sup>. Or voici qu'en 1848, un jeune juif converti, Hermann Cohen<sup>6</sup>, fonde à Paris en l'église Notre-Dame des Victoires, l'adoration nocturne du Saint-Sacrement. Il affine l'œuvre de France à celle de Rome.

Philibert, très attentif, a donc recueilli l'annonce de cette nouvelle dévotion par ses relations de commerce. Ce ne serait pas la première fois que les commerçants transmettraient leurs convictions religieuses. Par fonction, les commerçants parlent beaucoup... et ils ne peuvent pas parler que commerce ! Philibert cherche comment amener l'adoration à Lille. En 1856, il écrit à Lefort<sup>7</sup> une longue lettre sur ses écarts, ses anxiétés, son retour à Dieu, et il ajoute en post-scriptum : " *Il me vient à l'idée de vous parler de Notre-Seigneur-Jésus-Christ au Saint-Sacrement de l'autel et de ce qu'on pourrait faire pour consoler son divin cœur, méconnu, négligé par la plupart de ses enfants. Ne serait-il pas*

4. Évangile de Luc 6, 12-13.

5. Pour partie, le récit de la fondation de l'adoration nocturne à Lille est empruntée à Louis Baunard, *op. cit.*, p. 105 et suivantes.

6. Né à Hambourg en 1820, il était prodigieusement doué pour le piano, donnant des concerts à onze ans, avant de tomber dans la pire débauche et de se ruiner au jeu. Il se convertit, devient frère convers, puis prêtre came ensuite. Il meurt du typhus en 1871, en Prusse où il avait demandé d'assister 6 000 prisonniers français privés de tout secours spirituel et temporel. Il est en instance de béatification. Texte extrait de *Humanisme et chrétienté*, revue des élèves chrétiens de l'école des Hautes Etudes Commerciales, Jacques Barbot, janvier 1998.

7. Édouard Lefort (1801-1887), chrétien convaincu, est un imprimeur, plus connu aujourd'hui sous le nom de la raison sociale de son entreprise, Taffin-Lefort.

possible, du moins que ceux qui l'aiment, se réunissent pour lui témoigner combien, eux du moins, prennent part à ses douleurs ? ..."<sup>8</sup>. La réponse vint de Paris. Un peu avant le Carême de 1857, Vrau reçut la visite de Cyrille du Mont de Benque. Celui-ci, âgé d'une petite quarantaine, était secrétaire général du conseil de régence de la Banque de France et faisait des tournées dans les succursales de province. Il en profitait pour propager l'œuvre de l'adoration nocturne... encore les commerçants ! Il avait été aux côtés de Hermann Cohen, de l'abbé de la Bouillierie et de six autres, devant l'autel de Notre-Dame des Victoires, pendant la nuit de fondation du 6 au 7 décembre 1848. Il disait : "*ce sont là des impressions inoubliables. Bien des larmes coulèrent. Une sorte de sainte ivresse s'était emparée de tous les cœurs. Nous sortîmes de l'église avec l'enthousiasme de la propagande.*" Bien sûr, le ton romantique de l'époque modèle l'expression des sentiments, mais tout de même ! ... Quelque temps plus tard, de Benque vint patronner à Lille une réunion organisée par Vrau ; "*c'était verser de l'huile sur le feu*", a dit un participant. Il n'en reste pas moins que la première adoration nocturne réalisée à l'ouverture du Carême de 1857 ne trouve que trois adoreurs pour se partager la nuit, Vrau étant bien entendu du nombre. Très encouragé par de Benque qui l'accompagne dans ses efforts, il lui écrit le 14 juillet 1858 : "*Eh bien ! franchement, nous sommes bien heureux. Nous voici une quarantaine de membres, en grande partie recrutés parmi les bons commis des maisons de commerce et les bons ouvriers.*"

8. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 107.

Les bergers sont venus avant les mages !... Il faut remarquer que le recrutement populaire se perpétuera. Charles Baudelle<sup>9</sup> qui deviendra l'employé et l'ami de Philibert Vrau, le sera à la suite des veillées de l'adoration nocturne. "L'Église a perdu la classe ouvrière"<sup>10</sup>. C'est plus vrai dans la région parisienne, lieu d'une intense propagande politique, mais cela ne l'a jamais été complètement dans le Nord de la France, malgré le développement, après 1870, du socialisme qui, à l'époque, était anticlérical. Dans un rapport présenté à l'assemblée générale de l'adoration nocturne de Lille, en 1898, Vrau cite une source parisienne et écrit : « *ce qui frappe le plus, c'est le grand nombre d'adorateurs que fournissent les paroisses des quartiers populeux. Il est le témoignage évident que l'adoration nocturne a pour le peuple un attrait réel. Il y trouve des consolations en harmonie avec la nature de ses épreuves et une force résistante pour soutenir les luttes d'une vie toute de travail et de privation. Aussi ces nuits ouvrières présentent-elles un caractère particulier. Le recueillement y est profond, la discipline rigoureusement observée, le dévouement absolu. Ces hommes habitués à une vie de dur labeur, comptent pour peu de choses ces nuits passées au pied de celui qui fut leur modèle dans l'atelier...* »<sup>11</sup>.

En quoi consiste une veillée d'adoration nocturne ? Un rapport du 15 octobre 1905<sup>12</sup> dit : "la paroisse Saint-Pierre Saint-Paul maintient sa position avec une moyenne de douze

membres à peu près par nuit. Elle reste toujours l'idéal de l'adoration paroissiale. Un vicaire comme directeur, un local chauffé attendant au chœur de l'église, une messe à cinq heures..." On peut ajouter que la nuit commence par une veillée de prière et d'échange d'environ une heure qui se termine par un salut avec exposition du Saint-Sacrement qui restera exposé la nuit. Les adoreurs se relayent toutes les heures, si possible par deux ; des lits sont à disposition dans une pièce attenante ; l'adoration se terminera par la messe du matin à laquelle tous participent<sup>13</sup>. Philibert Vrau avait été le fondateur de l'œuvre de l'adoration nocturne à Lille, il en resta toute sa vie, c'est-à-dire près de cinquante ans, le président, c'est-à-dire, en fait, l'animateur et le grand recruteur. En 1887, à l'occasion de la trentième année de la fondation, il présente le rapport d'activité devant l'archevêque de Cambrai dont Lille dépend alors. L'œuvre compte désormais dix-huit sections, c'est-à-dire dix-huit nuits de veille et d'adoration assurées tous les mois : quatre nuits rue de la Préfecture<sup>14</sup>, onze dans les paroisses surtout ouvrières, et trois dans les œuvres, telles des patronages. Le président précise qu'un des confrères, "brave ouvrier flamand", était venu le trouver et lui avait exposé qu'« *un grand nombre de ses amis demeurait éloigné et pouvait difficilement venir dans la rue de la Préfecture qui se trouvait à une autre extrémité de la ville* »<sup>15</sup>. Et il expliquait ainsi l'extension aux paroisses

9. Voir *supra*, p. 48, note 8.

10. Il aurait mieux valu dire « l'Église de France ». Les Français auraient-ils la fâcheuse habitude de se croire le centre du monde ?

11. PC 44, 2.

12. PC 44, 5.

13. L'auteur a lui-même participé à plusieurs adorations nocturnes entre 1945 et 1950. L'ACI, action catholique indépendante, à laquelle il appartenait, a interrompu en 1950 la participation à l'adoration nocturne, mais l'œuvre est restée active à Lille jusque dans les années 1980.

14. Aujourd'hui rue Pharaon de Winter dans le Vieux-Lille, le centre de l'œuvre.

15. PC 44, brochure imprimée par J. Lefort.

ouvrières Saint-Pierre Saint-Paul et Saint-Joseph. Le rapport de 1897, fait celui-là par de Boninge, parle de l'organisation qui est une organisation laïque, fonctionnant avec l'autorisation de l'évêque et l'aide du clergé, mais sous la responsabilité des laïcs. Il ajoute qu'on ne compte pas "*exclusivement sur les adorateurs fortunés*" mais qu'on va rechercher "*les bourgeois et les bons ouvriers qui seront toujours, on peut le dire franchement, la vraie force des adorations nocturnes*"<sup>16</sup>.

À la même époque, les adorations nocturnes se développaient également dans les paroisses, sous forme d'une nuit précédant la journée d'adoration qui se déroulait à tour de rôle dans les paroisses du diocèse. À côté de l'Adoration Nocturne, Philibert Vrau participait à d'autres œuvres visant à développer le culte de la prière à Jésus présent, pour les chrétiens, dans le Saint-Sacrement, c'est-à-dire l'hostie consacrée. C'était le cas des confréries du Saint-Sacrement. Dans le cadre de la paroisse, elles participaient aux adorations nocturnes et diurnes, aux saluts du Saint-Sacrement, et aux processions de la Fête-Dieu. Une note du secrétariat des facultés catholiques de Lille, en date du 11 octobre 1905<sup>17</sup> témoigne du zèle de Vrau : "*En 1855, la confrérie du Saint-Sacrement de la paroisse de La Madeleine à Lille était édifiante. Mais cela ne suffisait pas à l'ardeur de néophyte que manifestait Monsieur Vrau pour toutes les œuvres de piété, et notamment pour celles qui avaient plus directement pour objet le culte eucharistique. Il entreprit donc une véritable campagne de recrutement, après s'être entendu avec*

*le président de la confrérie, Monsieur F., dont il avait enflammé le zèle sans jamais l'égalé au sien. Cela ne fut pas l'affaire d'un jour ; mais Monsieur Philibert Vrau possédait, entre autres qualités, la persévérance, la sainte ténacité de ceux qui veulent atteindre un but. De là les visites répétées au président que ses propres affaires ne rendaient pas toujours libre, puis les démarches multiples en sa compagnie auprès des catholiques qu'il s'agissait d'enrôler ; puis les visites au clergé paroissial dont l'appui n'était pas inutile ; puis encore de nouvelles recherches, lorsque les premières listes de candidats furent épuisées. Dieu bénit tous ces efforts, car deux ans après, la confrérie du Très-Saint-Sacrement de La Madeleine était la plus importante de la ville, et peut-être la plus nombreuse du diocèse... cette prospérité dura de longues années*".

Le 20 mai 1883 est instituée à Lille l'œuvre des Oblats du Très-Saint-Sacrement qui avait été créée par Mgr Mermillod<sup>18</sup>. Philibert Vrau est le président de l'œuvre et le chanoine Didiot, doyen de la faculté de théologie de Lille, en est le directeur. L'œuvre comporte une commission permanente d'une vingtaine de membres. Elle est particulièrement active pendant l'année 1883. C'est ainsi qu'entre le 3 juillet et le 30 octobre auront lieu onze réunions, soit de la commission permanente, soit de l'assemblée générale qui compte une trentaine de noms. Que disait-on dans ces réunions ? L'ordre du jour de la commission

18. Gaspard Mermillod (1824-1892), vicaire apostolique de Genève. Il est venu à Lille le 12 décembre 1880 présider l'assemblée générale des membres de l'Adoration Nocturne. Il est surtout connu pour son rôle actif dans le catholicisme social : rencontres de Fribourg après 1884 et participation importante à la préparation de l'encyclique *Rerum Novarum* de 1891. Il est nommé cardinal en 1890.

16. PC 44, 2.

17. PC 44, 5.

permanente du 20 octobre<sup>19</sup>, citée à titre d'exemple, comporte six points précis :

1/ Communication de Mr Canet<sup>20</sup> sur une œuvre établie à Castres.

2/ Solennité à donner aux adorations qui doivent avoir lieu pendant le mois d'octobre.

3/ Recherche des moyens d'augmenter la dévotion eucharistique des enfants.

4/ Commissions d'honneur.

5/ Retraite eucharistique à Notre-Dame de la Treille.

6/ Recrutement du groupe des oblats.

Œuvres d'adoration, confréries du Saint-Sacrement, œuvres des oblats du Très-Saint-Sacrement, ces œuvres qui s'appuyaient les unes les autres, étaient passées en revue et encouragées dans la commission "Foi et prières" des congrès catholiques régionaux<sup>21</sup>. Dans le même but de promouvoir l'adoration eucharistique, Philibert Vrau ressuscita la *Revue des œuvres eucharistiques*. Un article de celle-ci, paru en 1905<sup>22</sup>, rapporte : "*C'est à la très généreuse initiative de Monsieur Philibert Vrau que cette revue doit son existence. Fondée en 1856 par notre vénéré Père Eymard*<sup>23</sup>, *la petite revue s'éteignit peu de temps après lui, en 1868. Huit ans plus tard en 1876, Mr. Vrau, alors dans toute l'ardeur de son apostolat eucharistique, nous entretint de la nécessité d'un*

19. PC 39, 5.

20. Voir *supra*, p. 74.

21. Voir *infra*, p. 207.

22. PC 44, 5. *La Revue des œuvres eucharistiques* est en 1905 une revue mensuelle dont le siège est à Tourcoing. Le numéro 469 d'octobre 1905 comporte 70 pages. La diffusion s'étend à la France entière, la Belgique et le Canada.

23. Le bienheureux Pierre-Julien Eymard (1811-1868), oblat de Marie, fonda l'ordre des prêtres du Saint-Sacrement et fut un apôtre de la dévotion eucharistique.

*organe destiné à faire connaître et propager les œuvres qui ont le Saint Sacrement pour objet. En homme pratique qu'il était essentiellement, lui-même nous proposa de faire les frais de premier établissement et de soutenir la revue de ses deniers jusqu'à ce qu'elle put se suffire. Voilà vingt-sept ans que cet organe n'a cessé de se faire entendre... »*<sup>24</sup>

L'œuvre des congrès eucharistiques internationaux se révèle de toute autre importance. Comme le rapporte Mgr Lesne<sup>25</sup>, Vrau joua un rôle déterminant dans la mise en œuvre du premier congrès eucharistique qui se tint à Lille en 1881. Lui-même présente, modestement, les choses dans une lettre du 30 août 1898 à Victor Canet, soit plus de quinze ans après l'événement : "*Vous le savez, pour les congrès eucharistiques on n'avait aucune idée de commencer par Lille. Ce n'est qu'après des tentatives multipliées et quand tous les moyens humains paraissaient faire défaut, que la chose a été résolue, et cela sur l'initiative du comité organisateur.*"

À l'origine des congrès eucharistiques, il faut citer Emilie Tamisier (1834-1910). Dès son jeune âge, elle avait été en contact avec « le saint homme de Tours »<sup>26</sup> et le bienheureux Pierre-Julien Eymard, et elle consacra son existence à attirer les foules au culte de l'Eucharistie. Le bienheureux Père Chevrier<sup>27</sup>, qui était aussi un adepte ardent de la spiritualité eucharistique, l'assista dans ses démarches

24. Louis Baunard, *op. cit.*, p.418 et 419.

25. Voir *supra*, p. 49, note 11.

26. Dupont (1797-1876) est fondateur et animateur dans sa ville de Tours de l'adoration nocturne. Il est connu comme « le saint homme de Tours ». Voir p. 169.

27. Antoine Chevrier (1826-1879), prêtre, fonda l'institut du Prado qui, à l'exemple de Jésus pauvre, se consacra à porter l'évangile aux dés hérités. Il a été béatifié par Jean-Paul II à Lyon en 1986.

auprès des évêques. Ce furent d'abord des pèlerinages eucharistiques ; l'un d'eux attira à Douai durant l'année 1875 plus de 100 000 personnes, et, écrit Mgr Baunard, « *Vrau y attira tout notre Lille chrétien* ». C'est pour développer les pèlerinages qu'Émilie Tamisier écrit le 11 avril 1876 une lettre à Vrau<sup>28</sup> « *président général des œuvres catholiques du Nord* ». En recevant la missive ainsi adressée, Vrau a dû froncer les sourcils ! Émilie Tamisier lui proposait de faire de ces pèlerinages une manifestation nationale qui se tiendrait tous les ans en un lieu différent. Poursuivant ses démarches, elle rencontra Mgr Mermillod qui lui dit : « *Il faudrait songer à un congrès eucharistique. On ne fait rien aujourd'hui dans le monde de la science, du commerce, du travail, de l'industrie... sans un congrès. Il faudra pour réveiller les masses, les rapprocher de Jésus-Christ et les sauver, des congrès de l'Eucharistie* ». Si le congrès eucharistique évoque aujourd'hui aux yeux de beaucoup de chrétiens, la procession solennelle avec l'ostension de l'hostie, au mieux une grand-messe solennelle, ce sont seulement les manifestations de masse qui clôturent le congrès, et en sont, en quelque sorte, le couronnement populaire. Il y a, aussi et surtout, auparavant, une instance de travail qui rassemble, dans des travaux de commission et des séances générales, des clercs et des laïcs pour promouvoir le culte eucharistique dans tous ses aspects théologiques, liturgiques et pastoraux.

Sous l'impulsion d'Émilie Tamisier, un petit groupe se forma autour de Mgr de Ségur<sup>29</sup> avec de Pélerin<sup>30</sup> et surtout

Cyrille de Benque dont les relations avec Philibert Vrau remontaient à plus de vingt ans. Émilie, porte-parole du groupe, prit un premier contact avec le pape Léon XIII par l'intermédiaire du Cardinal Deschamps, archevêque de Malines. Le pape promit une bénédiction en laissant aux évêques le choix du temps et du lieu. Émilie Tamisier espérait que la Belgique, terre catholique, pourrait accueillir le premier congrès. Hélas ! ce fut une réponse négative des évêques belges, car, sans parler de la proximité des élections, la Belgique était troublée par l'agitation politique autour de la question scolaire. Un contact est pris avec les Pays-Bas, nouvel échec. En France même l'offensive laïque antireligieuse bat son plein. Que faire ? Mgr de Ségur, dont les forces déclinaient, écrivit à la pieuse inspiratrice : « *Jadis, quand je pouvais aller de l'avant, je n'y manquais pas. Aujourd'hui comme les vieilles hirondelles qui ne sont pas capables de fendre l'air, je me mets à l'arrière-garde, trop heureux encore si, même là, je peux servir à quelque chose ; je vais renvoyer toutes ces chères affaires à M. de Benque, peut-être trouvera-t-il ailleurs ?* ». C'est alors que de Benque écrit le 4 avril 1881 à Philibert Vrau qui, avec ses amis lillois, accepte de recevoir le congrès à Lille<sup>31</sup>. De Benque vient à Lille, la décision est prise et à son retour à Paris, il écrit : « *notre affaire de congrès eucharistique marche à merveille.* » Pour obtenir l'accord de Rome, Philibert Vrau ira

---

la communion fréquente et de la dévotion au Saint-Sacrement. Il avait des attaches dans le Nord de la France par son frère aîné, Anatole (1823-1902) qui avait épousé Cécile Cuvelier-Bernard (1830-1880), originaire de cette région.

30. Animateur des « pénitents gris » à A vignon, il fut secrétaire général des congrès eucharistiques à partir de 1893. Il mourut en 1905.

31. Voir *supra*, p. 49.

28. PCII, 4.

29. Gaston de Ségur (1820-1881), fils de la Comtesse de Ségur, née Ros topchine, bien connue comme auteur de romans pour enfants, était un prêtre dévoué et un apôtre de

sur place. il se présente le 10 mai devant le pape Léon XIII avec le marquis de Damas, directeur des pèlerinages, et le Père Picard, nouveau supérieur général des Assomptionnistes. « *Voici...comment les choses se sont passées*, écrit-il dans une lettre à Camille Feron-Vrau. *Le Saint-Père arriva près de moi. Je tenais à la main la supplique pour le congrès eucharistique. Je me prosternai à ses pieds et je sentis ses mains se reposer sur ma tête. Je demeurai là, sans me relever, un bon moment, tandis que le Père Picard, témoin de mon embarras et de mon émotion, se mit à expliquer l'objet de notre demande. J'entendis le Saint-Père lui répondre en italien qu'un pareil projet ne pouvait être que grandement encouragé et béni. Et puis je le vis, qui, étendant ses bras, me donnait lentement sa bénédiction solennelle. Je me relevai alors et je trouvai enfin la hardiesse de lui demander, en lui tendant la supplique, s'il ne voudrait pas, pour encourager les promoteurs et organisateurs du congrès, y mettre un mot de sa main, en précieux témoignage de son approbation* ». En fait ce ne fut pas un mot mais un « *bref* », lettre en forme, qui fut envoyé au président de l'œuvre par le Saint-Père. Celui-ci voulut en outre qu'un prêtre de Rome fut délégué pour assister au congrès<sup>32</sup>.

Mgr Monnier<sup>33</sup>, évêque auxiliaire, en l'absence de l'archevêque titulaire du siège de Cambrai, autorisa le congrès et accepta de le présider lui-même ; Mgr Lequette, évêque

d'Arras y assista. Le congrès se tint dans les locaux de l'Université catholique naissante, du 28 au 30 juin 1881.

La Maison de famille Albert le Grand, destinée aux étudiants, était terminée depuis peu, et Philibert Vrau l'avait offerte à l'Université. Elle avait servi de refuge, l'hiver précédent au collège des jésuites chassé de ses locaux par les lois laïques. La chapelle où une centaine de personnes pouvait trouver place, la grande salle disposée pour des séances d'études, et les chambres d'étudiants servant aux hôtes étrangers, furent ainsi la base logistique du congrès qui utilisa pour les nombreuses réunions, salles et églises des environs. Le dimanche soir, eut lieu la grande procession de clôture dans l'église Saint-Maurice, la plus grande de Lille. Trois mille hommes firent cortège au Saint-Sacrement en chantant le *Lauda Sion*. Les organisateurs avaient espéré une centaine de participants, ils furent exactement 363. Les grands ordres religieux étaient présents. La Belgique envoya 36 délégués. Parmi les autres pays représentés, il faut citer l'Italie déjà mentionnée, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, la Suisse, la Hollande et même le Mexique et le Chili. Des diverses régions de France étaient venues des personnalités chrétiennes, prêtres et évêques. Emilie Tamisier, la première inspiratrice, était présente ; elle logea chez les Feron-Vrau.

Le compte-rendu détaillé des travaux figure dans une brochure de 91 pages publiée l'année même du congrès. Il contient les très nombreux rapports français et étrangers qui furent présentés. On y indique les moyens à mettre en œuvre pour fonder et développer les confréries du Saint-Sacrement à l'instar des confréries de la Très-Sainte-Vierge qui existaient déjà. L'abbé Baunard, futur recteur de l'Université catholique

32. Mgr Baunard, *op. cit.*, p. 422 et 423.

33. Henri Monnier (1820-1916), évêque *in partibus* de Lydda, a été sacré en 1872. Il assura une permanence dans le diocèse de Cambrai, alors que les archevêques s'y succédaient rapidement. Il fut un fidèle soutien de Philibert Vrau et de l'Université catholique dont il fut chancelier de 1875 à 1888.

de Lille, montre l'intérêt de former des dames catéchistes pour assister les prêtres en faisant répéter les textes et en expliquant leur sens littéral : c'est un premier pas. Le développement de la communion des neuf premiers vendredis du mois est préconisé à la suite d'une recommandation de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque<sup>34</sup>. Le 22 août 1881, un nouveau *bref* de Léon XIII apportait son approbation des travaux du congrès et ses encouragements aux délégués. Dans le style de l'époque, il disait en particulier : *...Nous nous sommes grandement réjouis et de la bienveillance avec laquelle les vénérables évêques ont approuvé la convocation de cette assemblée, l'ont béni et s'y sont fait représenter par des prêtres distingués, et du concours empressé de personnages d'élite pris dans les rangs du clergé ou dans les hautes classes des diverses nations de l'Europe et même des contrées lointaines.* Et Léon XIII cite « *l'œuvre salutaire* » de l'adoration nocturne, déplore la haine contre le Christ et la profanation du culte de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et termine en accordant à tous les participants sa bénédiction apostolique. Le congrès avait été porté à la connaissance du public chrétien de France par le journal *l'Univers* qui publiait régulièrement les communiqués que lui adressait Gustave Champeaux, et plus sommairement par *Le Pèlerin*, l'organe des pères assomptionnistes. La presse anticléricale, très virulente à l'époque, ne s'est pas manifestée, ce qui prouve que l'audience du premier congrès eucharistique international est restée limitée au public des chrétiens engagés.

34. Sainte Marguerite-Marie Alacoque (1647-1690), Religieuse au couvent de la Visitation de Paray-le-Monial, elle bénéficia d'apparitions du Christ. Elle s'employa à développer le culte du Sacré-Cœur qui avait vu le jour au XIII<sup>ème</sup> siècle.

Devant le succès de la première manifestation et les encouragements du pape, le comité d'organisation décida que le congrès serait renouvelé d'année en année ; il se transforma en commission permanente et fit appel à un évêque pour le présider. C'est ainsi qu'après la mort de trois autres évêques, Mgr Mermillod assura la présidence de 1884 à 1890, et après lui, pendant plus de trente ans, des évêques belges. Le secrétariat général fut établi à Lille et confié à Gustave Champeaux en continuation du premier congrès.

Le deuxième congrès eucharistique eut lieu l'année suivante en Avignon. La tradition eucharistique y remontait à une très haute et très remarquable ancienneté : une confrérie de prières et de pénitence, les pénitents gris, avait été fondée en 1226. À cette date, après être entré dans Avignon, dernière place forte aux mains des Albigeois, le roi de France Louis VIII, père de Saint-Louis, voulut faire amende honorable pour une ville dont les églises avaient été profanées par ceux qui, en particulier, niaient la présence réelle du Christ dans l'hostie consacrée. Une procession solennelle eut lieu dans laquelle le légat du pape Honorius IV porta, peut-être la première fois à l'extérieur d'une église, le Saint-Sacrement jusqu'à la chapelle Sainte-Croix, la seule qui avait été épargnée. Le roi et les seigneurs de la Cour suivirent la procession en simples pénitents, revêtus d'une robe de bure. L'exemple royal demeura et la chapelle devint le siège des pénitents gris qui participaient activement au congrès eucharistique de 1882<sup>35</sup>. Depuis cette date le Saint-Sacrement a été exposé nuit et jour

35. PV 23, Paul Feron-Vrau, *Les triomphes eucharistiques dans les 25 premiers congrès*, Bonne Presse 1920, p.26 et 27.

dans la chapelle Sainte-Croix, sauf pendant la période révolutionnaire.

Les archives Vrau<sup>36</sup> contiennent le programme imprimé du congrès d'Avignon sur quatre grandes pages. Le congrès s'ouvrit le mercredi soir et dura jusqu'au dimanche. Les réunions, entrecoupées de prières et d'exercices religieux, étaient regroupées dans trois sections : *adoration et réparation*, - *enseignement (préparation à la première communion et formation à la piété eucharistique)*, *propagande et art - hommages extérieurs et relations*. Le programme détaillé de la troisième section est le suivant : *Processions - Pèlerinages eucharistiques - Œuvres pour les besoins du culte eucharistique dans les églises pauvres et les missions - Congrès des œuvres eucharistiques Comptes-rendus de la situation des œuvres du T.S. Sacrement dans les diverses contrées catholiques - Relations à établir entre les diverses associations eucharistiques*. Le congrès comporte donc tout un travail de recherche, de développement et de propagande accompli par plusieurs centaines de laïcs, prêtres et religieux. Le programme est revêtu de multiples notes portées en marge ou entre les lignes de la main de Philibert Vrau : une cinquantaine. Elles indiquent des noms de personnes, par exemple père D. adoration des petits-enfants, proposition de Mgr. l'évêque polonais ou des sujets : origines de la confrérie du Saint-Sacrement, Messe, son excellence, communion quotidienne ou fréquente... Manifestement Vrau, auditeur attentif, a noté ce qu'il voulait retenir de ces réunions.

36. PCII, 2.

Après Avignon, le troisième congrès se tient à Fribourg en Suisse. Un congrès a lieu à Anvers en 1890, l'un en Asie, à Jérusalem, en 1893, et un autre en Amérique avec Montréal en 1910. C'était Rome en 1905 et de nouveau en 2000 à l'occasion du jubilé. Les sujets abordés dans les premiers congrès concernent le développement du culte eucharistique par des manifestations liées à la présence réelle : adorations nocturnes, processions, confrérie du Saint-Sacrement... ; comment développer la dévotion au Saint-Sacrement dans les œuvres ouvrières et de jeunesse ? Fribourg aborde l'Eucharistie et le protestantisme, Jérusalem l'Eucharistie et les chrétientés orientales, Rome en 1905<sup>37</sup> l'influence de l'Eucharistie sur la société moderne. Il faudra attendre 1981, année du centenaire pour aborder des thèmes plus doctrinaux : l'Eucharistie mystère du Christ - l'Eucharistie ouverture à un monde nouveau enfin libéré du péché et de la mort - l'Eucharistie qui donne au peuple chrétien l'élan pour évangéliser le monde et l'ouverture à tous les malheureux de la vie.

Vrau fut, sinon la cheville ouvrière, au moins l'éminence grise des congrès, jusqu'à sa mort. C'est ainsi que Delcourt-Haillet, secrétaire général des congrès à l'époque, écrit à Mgr Baunard le 15 juillet 1905<sup>38</sup> : « *Au point de vue de l'œuvre eucharistique, j'ai toujours entendu dire que le regretté Mr. Vrau était le fondateur de notre organisation...*

37. Les premiers congrès eucharistiques internationaux sont les suivants : Lille 1881, Avignon 1882 - Liège 1883 - Fribourg 1885 - Toulouse 1886 - Paris 1888 - Anvers 1890 - Jérusalem 1893 - Reims 1894 - Paray-le Monial 1897 - Bruxelles 1898 - Lourdes 1899 - Angers 1901 - Namur 1902 - Angoulême 1904 - Rome 1905

38. PCII, 2.

*Monsieur Champeaux a été longtemps secrétaire général. Lorsque Champeaux a été trop fatigué pour continuer ses fonctions, Monsieur Vrau a trouvé à Nîmes de Pèlerin pour le remplacer ; puis lorsque ce dernier, devenu presque aveugle, a dû se faire suppléer, c'est encore Monsieur Vrau qui est venu me chercher et me conduire à Liège pour me présenter à Mgr Doutreloux (évêque de Liège et président de l'œuvre). Entre-temps il s'occupait toujours de recruter des membres pour le comité, et presque tous les membres assidus et travailleurs qui s'y trouvent, ont été choisis par lui* ». Sur le plan financier, il apporta son concours et surtout il garantit les dépenses engagées. Jusqu'en 1893, le secrétariat général se trouvait à Lille, il fut transféré à Paris quand Champeaux laissa la place à de Pèlerin. Il est aujourd'hui à Rome. La correspondance témoigne que dans les quelques mois qui ont précédé sa mort, survenue en 1905, Vrau, déjà alité, portait encore le souci des congrès<sup>39</sup>.

Les congrès eucharistiques internationaux ont été complétés par des congrès nationaux et même des congrès tenus à un niveau plus modeste. Ils représentent une page significative de l'histoire contemporaine de l'Église. S'ils étaient à l'origine des manifestations de la foi en la présence du Christ dans l'Eucharistie, ils ont été par la suite l'occasion de recherches sur la place de l'Eucharistie et son implication dans l'évangélisation et la pastorale. Il faut remarquer que les laïcs chrétiens ont joué un rôle important dans la mise en route des congrès.

Le Cardinal Vannutelli, préfet de la sacrée congrégation du Concile, signataire du décret de Pie X sur la communion quotidienne, fut cinq fois légat du pape aux congrès eucharistiques. Dans la préface d'un livre de Paul Feron-Vrau sur les 25 premiers congrès eucharistiques<sup>40</sup>, le cardinal écrit : « À l'origine de cette œuvre immense, comment pourrions-nous ne pas apercevoir le rôle décisif de ce Philibert Vrau qui, dans ses rapports intimes avec Jésus Eucharistie, avait appris si parfaitement et l'humilité pour se cacher tout entier en Dieu, et l'abnégation pour tout sacrifier et se sacrifier lui-même au salut de ses frères, et la manière pour aborder sans hésitation, quand la gloire de Dieu y était intéressée, les entreprises les plus considérables et les plus ardues ». Et il ajoute un peu plus loin : « Il reste vrai toutefois que Philibert Vrau fut l'instrument de Dieu pour réaliser effectivement cette grande initiative : c'est lui qui assura pratiquement la tenue du premier congrès eucharistique international à Lille ; c'est lui qui... était venu remettre entre les mains du pape Léon XIII les destinées de cette œuvre désormais mondiale. Dieu n'a-t-il pas voulu d'ailleurs souligner l'importance du rôle qu'avait rempli en ces conjonctures son bon serviteur, lorsqu'il choisit, pour rappeler à lui Philibert Vrau, un anniversaire du jour où Léon XIII avait signé le « bref » approuvant explicitement l'œuvre des congrès eucharistiques internationaux ».

---

40. Paul Feron-Vrau, *op. cit.*, p. 5 et suivantes.

39. PC II, 6, deux lettres de Philibert Vrau des 27 mars et 28 mars 1905.

## CHAPITRE XIV

### PHILIBERT VRAU ET LES PATRONAGES AUTRES ENGAGEMENTS

Déjà, avant la guerre de 1870, Philibert Vrau s'était intéressé à la formule nouvelle que représentaient alors les patronages. Ceux-ci, après l'atelier ou la classe, regroupaient les jeunes dans un local adapté, pour les occuper, les distraire, et, aussi les former chrétiennement. Le mot « *patronage* » vient du latin *patronus* : patron, protecteur de ses anciens esclaves affranchis et de ceux qui se mettaient sous sa protection<sup>1</sup>. Les patronages apparaissent à Paris en 1851 ; sur la suggestion d'Armand de Melun, Sœur Rosalie ouvre le premier patronage de filles. Sœur Rosalie est bien connue car c'est elle qui a mis en rapport Bailly, Ozanam et les premiers confrères de la Société de Saint Vincent-de-Paul avec les ouvriers et les pauvres de Paris. Déjà à Marseille, l'abbé Jean-Joseph Allemand qui réunissait des jeunes gens de la classe moyenne, avait répondu en 1809 à un commissaire de police qui l'interrogeait : « *ici, nous jouons et nous prions* ». En 1820, « *l'œuvre* » c'est ainsi que « *Monsieur* » Allemand l'appelaït, regroupait plus de deux cents jeunes gens. C'est, toujours à Marseille, que l'abbé Joseph-Marie Timon-David ouvre en 1847, pour le monde populaire depuis les jeunes clercs jusqu'aux portefaix (ou dockers), un patronage qui

compte 1837 inscrits. Timon-David est connu par sa « *méthode de direction des œuvres de jeunesse* ». À Lille même, Edouard Lefort fonde en 1836 la société Saint-Joseph qui regroupe plus de sept cents jeunes gens : des jeunes employés et artisans à Lille, avec une filiale à Tourcoing<sup>2</sup>. Paul Denn, né à Lille en 1847, participa aux débuts du *cercle Saint-Augustin* fondé en 1863 par le père jésuite Cœurdaçier. Ce cercle, s'adressait aux jeunes commis et employés de commerce de seize à vingt ans. Paul Denn entra chez les jésuites ; en 1872 il partit en Chine comme missionnaire et fut martyrisé par les « *boxers* » en juillet 1900. Il était du nombre des cent vingt martyrs canonisés le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2000 à Rome. Il est utile de signaler que le *cercle Saint-Augustin* s'installera en 1869 dans un ensemble, maison et jardin, acheté par les soins et avec le concours de Camille Feron-Vrau, beau-frère de Philibert Vrau. Les frères de Saint Vincent-de-Paul, laïcs issus de la Société de Saint Vincent-de-Paul, deviennent assez vite une congrégation religieuse, et se consacrent en grande partie aux patronages ; ils y jouent un rôle de leaders à travers la France. En *septembre 1853, l'abbé Timon-David visite les patronages de Paris* : « *Vous perdez votre temps* », dit-il. « *Vos confrères se tuent pour rien. Ce ne sont pas les savantes organisations qui font les œuvres ; c'est la grâce de Dieu par la prière et les sacrements* ». Maurice Maignen, un des pionniers laïcs des frères de Saint Vincent-

2. Les renseignements sur les premiers patronages sont empruntés à Gérard Cholvy, principalement dans *L'Histoire des organisations et des mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIX<sup>ème</sup> – XX<sup>ème</sup> siècle)*, Cerf, 1999. Gérard Cholvy, professeur à l'Université Paul Valéry de Montpellier, s'est spécialisé dans l'histoire religieuse contemporaine. Il a écrit avec Y.-M. Hilaire, *Une histoire religieuse de la France contemporaine*.

1. Définition du dictionnaire latin-français de Bornecque et Caiet.

de-Paul , écrit en 1858 : « *Ce n'est pas du premier coup qu'on a deviné que la piété était la vie même de l'œuvre ; que les jeux à courir étaient son meilleur attrait ; que le dévouement des grands aux petits était possible, et le plus sûr moyen de la persévérance* ». Philibert Vrau était pénétré de l'importance de la formation chrétienne de la jeunesse et ce genre de langage faisait choc chez un homme qui avait sous les yeux des cohortes d'apprentis errant à travers la ville. Louis Baunard écrit que « *Monsieur Vrau s'était beaucoup entretenu de la jeunesse ouvrière avec l'abbé Lantiez, supérieur général des frères de Saint Vincent-de-Paul , qui lui avait montré leur patronage de Nazareth* »<sup>3</sup> Ce patronage modèle était animé par un jeune prêtre plein de zèle, l'abbé Emile Hello, qui y consacra sa vie. On pouvait dire de lui qu'il avait réglé son ministère sur le mot de Timon-David : « *Un directeur d'œuvre (de patronage) est comme un chien à l'attache... !*<sup>4</sup> »

Se mettant à l'œuvre aussitôt, Vrau fit d'abord, rue Notre-Dame<sup>5</sup>, dans le quartier ouvrier de Wazemmes, l'acquisition d'une maison qu'il estimait pouvoir convenir à cette fin. « *Oh non ! un patronage est une grande, grande maison. Il lui faut plus d'espace... !* » fit remarquer l'abbé Lantiez auquel Vrau la présenta. Tout à côté se trouvait une maison plus vaste avec dépendances, bien connue dans le quartier sous le nom de « *maison Gustave Léonard* ». C'était le nom du propriétaire défunt, ce qui la rendait chère à la

veuve, comme elle le déclara. « *Qu'à cela ne tienne, Madame, lui fit dire Monsieur Vrau ; le nom de votre mari ne lui sera pas enlevé ; votre maison s'appellera le patronage Saint-Léonard* ». L'acte fut passé le 16 octobre 1868, et il stipula que l'acheteur, Vrau, « *devra faire servir la dite propriété, pendant un délai de 50 années, (...) à l'usage d'une œuvre de charité sous l'invocation de Saint-Léonard et (que) la dite propriété devrait, pendant un délai de cinquante années, porter l'inscription de Saint-Léonard* ».<sup>6</sup> Le montant de ce deuxième achat est de 60 000 francs.

Le contrat fut largement rempli puisque le patronage Saint-Léonard a fonctionné jusqu'en 1970, soit pendant une période de cent deux ans. À une époque récente, les locaux du patronage ont permis l'agrandissement du collège Saint-Paul. En 1875, Vrau fonde un deuxième grand patronage, en achetant aux établissements Wallaert frères, pour une somme de 120 000 francs, une maison et un grand terrain dans la rue Saint-Sauveur<sup>7</sup>. Voilà ce que dit Louis Baunard : « *Il (Vrau) s'en fut à Tournai et vit le directeur d'un patronage des frères de Saint Vincent-de-Paul qu'il enleva séance tenante, pour l'emmener à Lille à Saint-Sauveur (quartier de Lille), où tous deux arrivèrent à l'heure fort animée de la sortie des fabriques. Les rues fourmillaient d'ouvriers, de jeunes gens, d'enfants de tous âges qui les remplissaient de leurs cris. Et Monsieur Vrau, tout heureux, les montrant au prêtre : - Regardez mon Père ! Voyez tout cela, c'est pour vous ! C'était en effet à l'institut des frères de Saint Vincent-de-*

3. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 374 et suivantes pour les débuts des patronages à Lille.

4. Gérard Cholvy, *Le patronage ghetto ou vivier ?*, Paris 11 et 12 mars 1987.

5. Voir *infra* p. 199.

6. PV 10.

7. Sur les modalités de l'acte d'achat, voir *supra* p. 93.

*Paul que Monsieur le doyen (de la paroisse Saint-Sauveur) et Monsieur Vrau désiraient les confier »<sup>8</sup>.*

Les effectifs du patronage Saint-Léonard étaient de six cents jeunes en 1904. Saint-Sauveur, quartier où l'esprit était moins favorable à la religion, regroupait trois cents jeunes. Le projet initial de Vrau était de créer dans Lille quelques grands patronages de quartier tenus par des clercs spécialisés. Cependant les curés de Lille s'opposèrent à cette solution, car ils désiraient connaître et avoir sous leur houlette les jeunes de leur quartier. De là des patronages paroissiaux restreints et moins suivis, là où Vrau avait espéré, avec de grands patronages, une action plus efficace par une direction plus assurée.

Il se rallia à la solution souhaitée par le clergé, encouragea et soutint financièrement, en de nombreuses occasions, les patronages de Lille... et d'ailleurs. Mieux, il venait très régulièrement à la réunion du comité des patronages, fondé par lui, pour réunir tous les mercredis après-midi, chez les frères des écoles chrétiennes, les directeurs de tous les patronages de Lille. Il le fit jusqu'en 1888, année où il réorganisa sa vie. Un directeur de patronage raconte le fait suivant : *« En 1888,... l'abbé Paul R. et moi, ayant eu quelques échos des difficultés graves qui surgissaient à Saint-Léonard, nous nous décidâmes à aller trouver Monsieur Vrau, et à lui exposer comment cette œuvre nous paraissait vraiment en danger. Il nous laissa parler, écoutant avec intérêt tout ce que nous disions, et, deux ou trois fois*

8. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 375.

*pourtant, il nous interrompit en nous disant - vous croyez ? - puis nous laissa parler, apparemment pour*



FAÇADE DU PATRONAGE SAINT-LEONARD.

*recueillir de nous des renseignements nouveaux... À notre grand étonnement, avec un soin extrême de ne pas blesser la charité, il nous dit ensuite quelques phrases dans le sens même où nous lui parlions, et d'une façon si claire, qu'il était évident qu'il était bien renseigné. Il nous fit même comprendre qu'il devait y avoir quelques difficultés à ne pas laisser Saint-Léonard devenir un patronage paroissial. Nous avions crû nécessaire de lui expliquer la grande différence qu'il y avait, au point de vue du bien à accomplir, entre une œuvre complète comme Saint-Léonard et ce que peut faire un patronage ne se réunissant que quelques heures, une fois par semaine ; il nous dit assez brusquement : - il n'y a pas de doute - ou - c'est évident - qui coupa court. Et il nous demanda si nous ne pensions pas pouvoir écrire cela à l'archevêché, puis nous congédia. Malgré cela, en sortant, Monsieur l'abbé R. et moi, nous étions convaincus que Monsieur Vrau, au courant de tout, faisait déjà le nécessaire. Quelques jours après, on nous demandait à l'archevêché, à l'occasion de la retraite ecclésiastique, qui, nous pensions capable de mettre les choses en ordre à Saint-Léonard, et Monsieur L. était nommé. Nous sommes restés convaincus qu'on ne pouvait mettre plus de délicatesse à ne pas gêner dans sa direction, une œuvre que l'on avait fondée et en même temps plus d'énergie à ne pas la laisser dévier et manquer son but ».*<sup>9</sup>

Vrau resta attaché toute sa vie aux patronages. Une lettre, datée du 18 octobre 1902, de Paul Delepouille à Eugène Duthoit, tous deux vice-présidents du conseil provincial de la

9. PC XXII, 2.

Société de Saint Vincent-de-Paul, en apporte le témoignage : « *Mon cher ami, écrit Paul Delepouille, pour la réunion du 5 novembre, tu avais pensé demander à Monsieur Vrau de traiter la question de l'union des patronages. Monsieur Vrau me dit qu'il est réellement fatigué, qu'il suffira à ton retour de prendre, une demi-heure, les deux documents relatifs à la question... que tu pourrais ainsi traiter. Si tu ne le peux pas, il le fera quand même, c'est beaucoup lui demander. Cela ne l'empêchera pas d'intervenir et de donner son avis au passage* ». <sup>10</sup>

Sur l'utilité des patronages, les opinions les plus extrêmes ont été exprimées. Les patronages n'étaient-ils que des garderies d'enfants ? La pensée de Vrau rejoignait celle des précurseurs Allemand et Timon-David et celle des Frères de Saint Vincent-de-Paul : « *il nous faut faire des chrétiens... qui vivent... et pensent chrétiennement... des chrétiens d'initiative personnelle... sachant vouloir par eux-mêmes, se diriger par eux-mêmes, et cela pour la vie entière. Il nous faut faire des chrétiens qui soient aussi des apôtres* ». <sup>11</sup>

Quelques-uns des fruits les plus visibles des patronages en témoignent : des conférences de Saint Vincent-de-Paul dans plusieurs patronages ; à Saint-Léonard, deux sections de l'Adoration Nocturne, à raison d'une nuit assurée chaque mois par chacune d'elles, et bien sûr des vocations religieuses ; une vocation éminente, celle de Saint Paul Denn, a été citée plus haut. Fernand Leclerq, pionnier du syndicalisme chrétien dans

10. PC XVIII, livre 1901-1903, p. 341.

11. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 380.

le Nord de la France, est un ancien de Saint-Léonard<sup>12</sup>. Les anticléricaux ne s'y trompaient pas, et au congrès de Nantes qu'ils tinrent en 1894, un responsable de la Ligue de l'enseignement exprimait son inquiétude, en disant qu'il redoutait plus dix patronages que cent écoles chrétiennes.<sup>13</sup>

D'autres ont jugé les patronages sans intérêt, car ceux-ci n'avaient pas résolu la question sociale... À l'évidence, ce n'était pas leur but, et quand bien même les rapports entre patrons et ouvriers auraient été réglés de la manière la plus satisfaisante qu'il eût été possible à l'époque, les patronages n'en auraient pas moins été utiles, car l'usine, et en général l'emploi, n'a pas pour vocation d'occuper la totalité du temps, de l'intelligence et des aspirations de l'homme. Evoquant les fruits non religieux des patronages, Gérard Cholvy a écrit<sup>14</sup> : « *Le patro a-t-il gardé des moutons et (ou) éveillé des talents* ? ». Et il ajoute qu'en sont issus des hommes du spectacle, tels Théodore Botrel et Fernandel, comme aussi, chacun dans leur devenir différent, de grands sportifs, Marcel Hansenne, Michel Jazy et Michel Hidalgo ; on peut ajouter des hommes politiques : Pierre Pfmilin et Pierre Méhaignerie, Edouard Balladur et Jacques Delors, sans parler des syndicalistes. C'est l'équipe de football d'Auxerre en première division, issue du patronage de la ville dont le stade de football s'appelle stade Abbé Deschamps, en souvenir du fondateur de l'équipe. C'est plus encore l'action de masse dans la

12. Fernand Leclerq (1858, décédé après 1945) témoigna favorablement au procès de béatification de Philibert Vrau. Il fit état de la guérison d'une maladie grave qu'il attribua à l'intervention miraculeuse de Philibert Vrau. PCXXVII, livre Ph.Vrau, p. 462.

13. Gérard Cholvy, *op. cit.*, p. 13.

14. Gérard Cholvy, *op. cit.*, p. 7.

Fédération Sportive et Culturelle de France, qui, pour ses cent ans, a organisé à Poissy (Yvelines), en 1998, une rencontre rassemblant vingt-huit milles personnes. La messe de clôture comporta neuf milles participants<sup>15</sup>. Que dire aujourd'hui où les bandes d'adolescents incontrôlés sont devenues un vrai fléau social ? Vrau, comme Allemand, Timon-David et bien d'autres, voyait plus loin et c'est au Christ qu'il voulait amener les jeunes.

À Lille, d'autres actions apostoliques furent engagées ou orchestrées par Philibert Vrau. C'est ainsi qu'il consacra son argent mais aussi son temps et son intelligence, à la recherche des terrains nécessaires à la construction de nouvelles églises. La ville de Lille s'était, vers 1860, agrandie considérablement vers le sud et l'est. D'accord avec le vicaire général de la ville, Charles Bernard, il prit un plan de Lille à grande échelle et, au dos du plan, il indiqua : « *Lille en vingt paroisses.* » Il voyait grand, car il prévoyait en outre le presbytère, les écoles et un local pour le patronage ; tout cela était à réaliser sans aucune aide des pouvoirs publics. La guerre à peine finie, le 25 août 1871, les principaux donateurs constituèrent « *la société civile des nouvelles églises de Lille* ». Fidèle à ses principes, Philibert Vrau, se contenta du titre de vice-président. Dans une lettre écrite trente ans après, le 2 juin 1905, Jean Bernard, qui était alors le président de la société, écrit<sup>16</sup> que « *six églises nouvelles ont été ouvertes au culte, sans compter l'église du Sacré-Cœur qui n'appartient plus à la société ; des terrains ont été réservés pour en bâtir quatre ou cinq*

15. Le journal *La Croix*, numéro du 4 juin 1998.

16. PC I13.

*autres ; les écoles ont été construites à côté des églises... »* Il faudrait ajouter les presbytères et des salles de patronage. Jean Bernard indiquait dans la même lettre que la dépense totale s'était élevée à 1 181 000 francs et qu'il était certain que la plus grosse part de cette somme venait de la famille Vrau. Quant à la basilique Notre-Dame-de-la-Treille dont la construction fut entreprise en 1854 et terminée.... en 2000, Philibert Vrau interviendra dans une opération bien délicate... Le 21 septembre 1872 eut lieu, à la demande des autorités ecclésiastiques, le transfert au milieu de la nuit de l'antique statue de Notre-Dame de la Treille, en grande vénération à Lille, de l'église Sainte-Catherine où elle avait trouvé refuge depuis la Révolution, jusque dans la nouvelle basilique. Le trajet se fit en deux voitures avec un prêtre et deux autres messieurs. Les responsables avaient jugé préférable de mettre les paroissiens de Sainte-Catherine devant le fait accompli<sup>17</sup>. Il faudrait ajouter que Camille Feron-Vrau, beau-frère de Philibert, fut un trésorier efficace de l'œuvre de la construction de Notre-Dame de la Treille entre 1889 et 1908, année de sa mort.

Dès 1863, Philibert Vrau reprit et développa les feuilles de prière que l'abbé Bernard distribuait dans Lille à l'occasion d'événements religieux. Il en fit un petit bulletin mensuel qui paraissait sous le titre d'« *Union de prières pour la ville de Lille* » ; le document proposait des intentions de prières et il était distribué tous les mois, dans les foyers, par des volontaires. Cela dura jusqu'à la première guerre mondiale<sup>18</sup>.

17. PC I13 bis.

18. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 128 et suivantes.

Lorsque l'offensive anticléricale se déchaîna en France, à partir de 1877 : « *le cléricalisme, voilà l'ennemi* », Vrau s'efforça de « *sauver du moins l'honneur de la religion si on ne peut rien de plus* »<sup>19</sup>. Ce fut en 1878, l'envoi d'une protestation du comité catholique de Lille contre la célébration de la mort de Voltaire, l'homme pour qui religion égalait fanatisme et qui, à la fin de sa vie, apposait en bas de ses lettres la mention : « *Ecrasez l'infâme* » ; l'infâme c'était l'Église catholique, « *inventée par une douzaine de sots* » (les apôtres). En 1880 les décrets Ferry qui visaient à dissoudre les congrégations enseignantes non autorisées, provoquèrent dans le Nord une levée de boucliers orchestrée par Vrau. Celui-ci prit contact à Paris avec une agence de publicité et répandit à six cents milles exemplaires dans toute la France un tract pour la défense des congrégations. Ce fut ensuite l'arrêté municipal, conforme à la circulaire ministérielle du 9 mai 1882, qui interdisait la procession solennelle de la Fête-Dieu dans les rues de Lille. À l'initiative de Vrau qui rencontra l'archevêque de Cambrai et tous les doyens de Lille, une solennelle manifestation de réparation eut lieu dans la grande église Saint-Maurice de Lille avec la participation de plus de trois mille hommes. C'est aussi la protestation contre l'arrêté municipal du 2 janvier 1883 qui débaptisait la rue Notre-Dame, importante artère commerciale de Lille, pour en faire la rue Léon-Gambetta ! Ce fût l'occasion d'un pèlerinage à pied à l'église Notre-Dame, de Loos commune voisine ; la statue de Notre-Dame-de-Grâce à Loos était l'aboutissement

19. Prise de position de Vrau avant les élections de 1876. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 297.

d'un pèlerinage cher aux Lillois, qui empruntait la rue Notre-Dame. Vrau l'accomplit plusieurs années avec des ouvriers amis<sup>20</sup>.

La maison de retraites spirituelles toujours en service, « *Notre-Dame-du-Hautmont* », est bien connue des catholiques de Lille, Roubaix et Tourcoing et des communes environnantes car elle est située au cœur des trois villes. Son origine est rapportée dans une lettre du père d'Aubigny, jésuite, à Mgr Baunard, qui préparait son livre sur la vie de Philibert Vrau : « *Un jour surtout, l'action de Monsieur Vrau fut prépondérante pour l'œuvre des retraites... quand Monsieur Vrau fut informé de cet incident... (la maison louée précédemment n'était pas libre), il invita le père (Doyotte, jésuite) à profiter de la présence au congrès catholique, en novembre 1884, des plus notables anciens retraitants ; il offrit sa maison (celle de sa sœur), pour y faire une réunion privée où serait débattu le sort de l'œuvre de retraite. Le père Doyotte accepta avec reconnaissance cette offre de Monsieur Vrau. Au jour marqué, plus d'une vingtaine des principaux catholiques de la région se réunirent dans le salon de Monsieur Vrau. La parole fût donnée au père Doyotte... À l'unanimité des assistants, il fut décidé de maintenir l'œuvre et de la fonder. Séance tenante, plusieurs des principaux industriels s'engagèrent à faire les sacrifices nécessaires pour fonder une société civile qui acquerrait et posséderait un immeuble destiné à cet usage. Monsieur Vrau y apporta sa contribution et fit engager sa famille pour la*

20. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 306 et suivantes.

*construction de trois cellules...<sup>21</sup>* ». La très active « *association catholique des patrons du Nord* » prit en charge la réalisation de la maison de retraite qui fut baptisée « *Notre-Dame-du-Hautmont* ». Superbe construction dans un parc étendu, la maison, longtemps animée par les jésuites, fonctionne toujours sous le nom de « *centre spirituel du Hautmont* ».

L'action religieuse de Vrau était méthodique et organisée, elle assumait toute opportunité qui lui paraissait concourir à la plus grande gloire de Dieu. Il était utile de mentionner ces actions épisodiques. Il est temps d'aborder les grands chantiers religieux dans lesquels Philibert Vrau exerça son action.

## CHAPITRE XV

### LES CONGRÈS CATHOLIQUES PHILIBERT VRAU ET LA POLITIQUE

La vie de Philibert Vrau peut être partagée en trois parties. Dans la première, qui dure jusqu'à la guerre de 1870, l'année de la mort de son père, son activité est essentiellement professionnelle : il crée la base financière de son action. De 1870 à 1888, il déploie une intense action religieuse et accessoirement politique. C'est l'époque du développement des comités catholiques et du lancement des congrès : congrès catholiques, congrès eucharistiques internationaux. C'est aussi l'époque de la promotion de l'enseignement catholique. La mort de sa mère en 1888 marque le début de la troisième et dernière période. N'ayant plus à s'en occuper, il se sent libre de voyager et parcourt le pays pour exercer l'action d'apostolat d'homme à homme dans laquelle il excelle. Pendant la plus grande partie de l'année, c'est-à-dire la période scolaire, il crée et développe à travers toute la France une association de groupes d'action catholique, appelée la « *Sainte-Famille* ». Durant les vacances scolaires, il visite systématiquement les villes et villages du Nord et du Pas-de-Calais pour développer les conférences de Saint Vincent-de-Paul. Succédant à Kolb-Bernard, il en est le président régional depuis 1886. Pour le reste, il continue à entretenir les œuvres qu'il a lancées précédemment : l'adoration nocturne régionale, dont il reste le président jusqu'à la fin de ses jours, et les congrès catholiques de Lille, dont il reste l'animateur comme

---

21. PC XXIX, 6.

président du comité d'organisation des Congrès, au moins jusqu'en 1903.

Ses responsabilités nous vaudront d'intéressantes correspondances avec Victor Canet<sup>1</sup> qui remplit la fonction de secrétaire général du comité d'organisation des congrès catholiques du Nord de la France. Les archives Vrau contiennent 406 lettres adressées par Philibert Vrau à Canet entre 1888 et 1905. C'est une mine de renseignements sur la « *Sainte-Famille* »<sup>2</sup>, et surtout sur les congrès catholiques, à partir de l'année 1894, où Canet remplace Champeaux comme secrétaire général du comité d'organisation.

Cherchant à s'éclairer sur la solution des problèmes sociaux et politiques, Philibert Vrau avait, en 1854, rendu visite au théoricien socialiste Proudhon<sup>3</sup>. Charles Delecour, camarade d'école et ami, rapporte ainsi la rencontre : « *C'était le moment (vers 1854) de la renommée retentissante du polémiste, hardi dialecticien, Proudhon. Nous avons bien étudié tous deux ses critiques virulentes de cette société politique, industrielle, capitaliste, bourgeoise... Notre Philibert, inquiet et chercheur, alla rendre visite à cet oracle laïque à Paris, et il eut une longue conversation et discussion, critique acerbe des conditions de la société d'alors. En fin de compte, il fallait conclure... ; au moment de nous quitter, m'a dit Philibert, je lui demandai de me décliner ses conclusions et je fus stupéfait de sa réponse :*

1. Voir *supra*, p. 74, Victor Canet.

2. Voir chapitre XIX.

3. PC I, 6.

*mon ami je n'en ai pas, je l'avoue. En ce moment nous échangeâmes nos déconvenues et nos tristesses* ». Et il ajoute qu'à son avis, ce fut une cause importante du retour de Philibert à la foi religieuse : manifestement celui-ci, homme d'action très positif, ne se sentait pas à l'aise dans le monde des discussions sociales et politiques.

Mais la politique allait, de manière fortuite, le rejoindre en 1876. En cette année-là, eurent lieu des élections législatives que tous sentaient décisives en beaucoup de domaines. Dans la deuxième circonscription de Lille, deux candidats, Masure et Jules Dutilleul, se présentaient. « *Il faudrait un candidat chrétien* » dit Philibert Vrau, très engagé dans l'action catholique. On le prit au mot et, comme on ne trouva personne, Vrau se dévoua. Il fit campagne sur le thème de la République chrétienne et bénéficia d'un appel signé par quatre ouvriers, respectivement tapissier, horloger, filtier et serrurier, qui le présentèrent comme le véritable ami de l'ouvrier, en citant ses réalisations : écoles, patronages, caisses de secours et établissements de bienfaisance. Philibert Vrau sauva l'honneur en réunissant sur sa tête 2240 voix contre 2216 à Jules Dutilleul, futur maire de Lille, bien moins que le candidat radical, Masure, qui fut élu. Philibert Vrau n'était décidément pas fait pour la carrière politique.

Néanmoins, la politique l'avait déjà rejoint par le biais des « *comités catholiques* ». Le choc provoqué par la défaite de 1870, le changement de régime, et la Commune de Paris, allait amener les catholiques français à se regrouper. Le 30 septembre 1871, le père Vincent-de-Paul Bailly écrit au père

Picard, futur supérieur général des Pères Assomptionnistes,  
 « que le comité catholique qui a pour président le docteur

# A MM. LES ÉLECTEURS

de la 2<sup>e</sup> Circonscription électorale de l'Arrondissement de Lille

Messieurs les Electeurs,

J'ai cédé aux sollicitations d'un certain nombre d'entre vous, en consentant à me porter candidat aux prochaines élections législatives.

Eloigné des luttes de la politique, je n'aurais pas accepté le mandat que l'on me proposait si l'on n'avait fait valoir à mes yeux des considérations d'un ordre élevé et qui touchent aux intérêts mêmes de la Société.

Dans ma pensée, ce qu'il y a d'essentiel pour toutes les organisations politiques, c'est le maintien des principes de religion, d'ordre et de moralité. Ces principes sont surtout utiles dans les sociétés républicaines où une plus grande liberté individuelle devant être laissée à chacun, il est indispensable, pour que l'État subsiste, que les bases mêmes de toute société soient mieux reconnues, nettement affirmées et plus universellement respectées.

A mon sens :

**la République sera chrétienne ou elle ne subsistera pas.**

Élevé au milieu des ouvriers, ayant partagé leurs travaux dès ma jeunesse, je connais leurs intérêts, leurs besoins et leurs désirs. Je sais que je réponds à leurs vœux en travaillant à la réalisation de ce programme.

S'il s'agissait d'une constitution à établir, il y aurait peut-être à chercher la forme de gouvernement qui convient le mieux aux besoins et aux intérêts du pays. Mais à l'heure présente, il faut améliorer et perfectionner ce qui existe en appliquant ces trois mots qui résument toute ma profession de foi :

## RELIGION, HONNEUR, PATRIE

**PH. VRAU**  
 MANUFACTURIER

AFFICHE ELECTORALE DE PHILIBERT VRAU. ELECTIONS  
 LEGISLATIVES DE 1876.

*Frédault et pour secrétaire général, Mr Pagès, est la seule ligue sérieuse qu'il connaisse, qu'elle fonde des comités catholiques dans tous les arrondissements, même dans les cantons et qu'elle se propose toutes les questions catholiques, y compris les élections*<sup>4</sup>». Il est à noter qu'Antonin Pagès, qui fut, par la suite, président général de la Société de Saint Vincent-de-Paul, était connu de Philibert Vrau. De fait, en 1872, ce dernier assista à Paris à la première réunion des comités de province présidée par le président-fondateur, le docteur Frédault : celui-ci fit un appel pour fonder des comités catholiques dans toute la France. En 1866 déjà, Philibert Vrau avait créé à Lille, pour les hommes et les jeunes gens, un cercle catholique doté d'une chapelle et d'un aumônier<sup>5</sup>. C'est à partir de là que vont être fondés les comités catholiques de Lille. En octobre 1873, lors du premier congrès des catholiques de la région, le secrétaire du comité de Lille pouvait dire à la province assemblée : « nous existons depuis deux ans et demi, et nous sommes à Lille, au nombre de 250 membres, répartis en 7 comités paroissiaux, qui ont leurs bureaux particuliers, avec un comité central ayant pour mission de donner l'impulsion aux autres et un secrétariat permanent attaché à ce bureau<sup>6</sup> ». Au même moment, les deux diocèses de Cambrai et d'Arras comptaient dix-huit autres comités catholiques dans les villes importantes de la région.

4. Adrien Pépin, *Chronologie de la des pères François Picard et Vincent de Paul Bailly*, éd. Curie généralice des Assomptionnistes à Rome, p. 159.

5. Voir *supra*, p. 44.

6. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 164.

Les comités catholiques sont surtout connus par leurs assemblées générales annuelles, appelées encore congrès catholiques. C'est ainsi qu'à Lille se tinrent très régulièrement de 1873 à 1913 les congrès régionaux des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais. Il n'y aura qu'une exception, dont il sera parlé, pour l'année 1896. Les congrès sont organisés par le comité central de Lille, en fait Philibert Vrau, assisté de Gustave Champeaux, et quand celui-ci se retira en 1894 pour raisons de santé, par Victor Canet jusqu'en 1903. Aux sessions des congrès participaient des clercs et des laïcs, le programme était soumis à l'archevêque de Cambrai et il n'y eut jamais de difficultés sérieuses entre les organisateurs laïcs et les autorités religieuses. L'archevêque de Cambrai, Mgr Régnier, avait pu dire lors de la séance de clôture du premier congrès de 1873 : « Messieurs, vous m'avez procuré une des meilleures journées de mon épiscopat... Oui il faut que cette journée revienne chaque année...<sup>7</sup> ».

Le programme du congrès catholique de Lille de 1883, rapporté ci-dessous, représente le canevas général de tous les congrès qui ont eu lieu. Les travaux se déroulent du mardi soir au dimanche après-midi, soit l'équivalent de cinq jours pleins ; ils sont regroupés en trois sections : - 1° L'Église prie - 2° L'Église enseigne - 3° L'Église secourt.

- **Première section** : œuvres de foi et de prière : œuvres du très Saint-Sacrement, pèlerinages, œuvres de catéchisme, sanctification du dimanche, œuvres pontificales (denier de Saint-Pierre), œuvres militaires, œuvres diverses, dont associations de prières contre la franc-maçonnerie.

7. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 169.

- **Deuxième section** : Enseignement, presse, art chrétien.

- *première commission* : enseignement professionnel, enseignement supérieur, enseignement primaire (avec beaucoup de rubriques, c'était un problème d'actualité).

- *deuxième commission* : presse et propagande (dont l'œuvre de Saint-Michel pour la publication des bons livres et moyens de combattre la mauvaise presse).

- *troisième commission* : art chrétien, musique religieuse, école de Saint-Luc, moyens d'arriver à l'interdiction des exhibitions artistiques à caractère immoral, société des beaux-arts pour encourager les artistes à traiter des sujets religieux.

- **Troisième section** : œuvres sociales et charitables.

#### 1° œuvres sociales

- *première commission* : œuvres de défense sociale et religieuse, résistance aux sociétés secrètes, comités catholiques de la région, préservation des jeunes de 13 à 20 ans.

- *deuxième commission* : organisation chrétienne de l'usine et des corps d'état, confréries, fêtes patronales, économats populaires, logements ouvriers, les petites sœurs de l'ouvrier, œuvre des cercles catholiques d'ouvriers.

- *troisième commission* : œuvres pour les campagnes.

#### 2° œuvres charitables

Société de Saint Vincent-de-Paul , orphelinats, patronages, réunions dominicales.

Ce vaste programme reflète les idées et les préoccupations religieuses de l'époque. Ces congrès ont eu une influence importante dans la région, spécialement dans le domaine scolaire. Le premier congrès de 1873 a eu pour

conclusion, la fondation de l'Université catholique de Lille. Les congrès des années 1876 et suivantes joueront un rôle important dans la promotion d'un enseignement primaire libre qui sera pratiquement créé de toutes pièces, à l'époque de la laïcisation des écoles communales. A partir de 1894, la correspondance Vrau-Canet montre bien les difficultés rencontrées par les congrès. A notre époque où l'Église cherche à donner aux laïcs une place importante, il est bon de rappeler que, déjà à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les laïcs français avaient pris des initiatives et des responsabilités importantes dans l'action catholique au sens le plus général du terme, d'autant plus qu'à cette époque les évêques, et avec eux tout le clergé, étaient encadrés par le Concordat et aux prises avec un État soupçonneux et hostile. Les difficultés ne viendront pas de tensions entre les évêques et les organisateurs laïcs des congrès. Le 10 septembre 1894, Philibert Vrau cite plusieurs évêques susceptibles de venir et il précise : « *ce serait pour nous une grande joie et un grand honneur d'avoir à notre tête plusieurs évêques et, si le Cardinal Langénieux (archevêque de Reims) couvrirait tout de sa pourpre et de son autorité, le congrès de Lille prendrait une importance que l'absence d'autres congrès et les circonstances semblent appeler. N'y a-t-il pas une place à prendre en ce moment ? A défaut du congrès de Paris, ne faudrait-il pas que celui de Lille remplît en quelque sorte le rôle de congrès national ? Je livre cette pensée à vos réflexions*<sup>8</sup> ». La présence des évêques sera toujours une préoccupation de Philibert Vrau. Pour le congrès de 1899, il cite douze évêques qu'il connaît, notamment par la

8. Pour les citations de la correspondance Vrau-Canet, voir PC 38, 5 à 10.

« *Sainte-Famille* », à la suite de ses nombreux voyages apostoliques, et qui sont susceptibles de venir à Lille : les évêques de Nantes, Amiens, Le Mans, Angers, Dijon, Saint-Dié, Evreux, Orléans, Tours, Soissons et l'évêque de la Tarentaise. Hélas ! seul viendra Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, qui présidera l'une des séances du congrès. Après la ferveur du départ, les congrès catholiques de Lille étaient bien seuls à travers toute la France et il est à penser que dans le climat antireligieux qui régnait alors en France, beaucoup d'évêques préféreraient ne pas se mettre en avant.

Les difficultés des congrès catholiques ne viendront pas non plus de tensions sociales entre les patrons et les ouvriers chrétiens, comme on pourrait le penser, après plus d'un siècle de pensée et de propagande marxistes. Les congrès ont une commission qui s'occupe de l'organisation chrétienne de l'usine et des corps d'état. Le congrès de Reims en 1896 se déroule en quelque sorte sur le terrain de Léon Harmel, le patron social déjà bien connu en France et ami des Vrau depuis les années soixante-dix<sup>9</sup>. Philibert Vrau prévoit une réunion de délégués des patrons et des ouvriers. C'est une réunion privée au bureau du secrétariat à laquelle les ouvriers invités par Léon Harmel enverront deux délégués par groupe. Il précise que cette réunion doit être prévue le dimanche, car en semaine les ouvriers sont retenus par leur travail. Aucune tension, aucune préoccupation particulière n'est perceptible dans la lettre de Philibert Vrau qui considère l'invitation comme tout à fait normale.

9. Léon Harmel était le patron d'une entreprise textile située aux environs de Reims.

La sérénité des congrès catholiques s'altérait quand on touchait à la politique, par suite des opinions différentes des catholiques : républicains d'un côté et de l'autre côté monarchistes, légitimistes ou orléanistes. Le 5 décembre 1895, Vrau écrit : « *Il serait bon de s'entendre avec Mr de Margerie pour que le comité catholique ne tourne pas à la politique et qu'on n'y traite pas des questions comme celle-ci : faut-il faire alliance ou non avec les socialistes ? Nous devons rester sur le terrain des œuvres : créer un organisme politique si c'est utile à la cause catholique, mais ne pas nous en occuper directement* ».

Le 4 août 1896 il écrit : « *il semble qu'il y ait une difficulté insurmontable, non pas à créer mais à faire vivre les comités catholiques, si on ne leur donne pas quelque chose à faire, et je ne vois pas un moyen de donner à ces comités un aliment tant que le comité catholique de Paris se rendra impuissant, se refusant à suivre les directions du Saint-Père* ». Le comité catholique de Paris était dans les mains de monarchistes qui refusaient de suivre l'encyclique « *Inter sollicitudines* » publiée en 1892 par Léon XIII : celle-ci préconisait en effet le ralliement des catholiques français à la République. Le 28 août 1896, nouvelle lettre : « *je suis persuadé que tout comité catholique où on introduira les questions politiques, est radicalement frappé à mort. Il est impossible de faire l'unité sur ce terrain, étant donné la division des esprits qui existe actuellement en France* ». Par les contacts qu'il avait dans toute la France avec les catholiques les plus actifs, Philibert Vrau était bien placé pour en juger. Avec le recul du temps, ne faut-il pas considérer

que, dans sa brutalité, la Révolution de 1793 avait introduit un élément passionnel dans la mentalité des Français ? Une partie importante de ceux-ci était encore meurtrie par un régime qui avait commencé dans l'émeute et dans le sang.

Après le règne de Napoléon III qui avait constitué en quelque sorte une parenthèse dans les discussions religieuses entre Français, et les premières années de la Troisième République où les élections étaient favorables aux catholiques, les élections législatives de 1876 marquent une rupture. Elles vont être complétées par les élections sénatoriales de 1879 qui confient le pouvoir à une majorité républicaine, laquelle s'inspire de l'idéal scientiste et libre-penseur. Cette majorité, au pouvoir jusqu'en 1919, va prendre une série de mesures de laïcisation de l'espace public et de l'enseignement. Il y aura deux vagues principales d'anticléricalisme : la première vers 1880 sera la laïcisation des écoles publiques et la persécution de certains ordres religieux, la deuxième, vers 1900, généralise la persécution contre les religieux et aboutit à la séparation de l'Église catholique et de l'État en 1905. Les catholiques français, divisés, n'ont rien pu obtenir sur le plan légal et politique.

Pour remédier à la carence des Parisiens, un congrès national des catholiques est tenu à Reims en 1896, et il apparaît qu'il fut essentiellement organisé par les Lillois qui, en cette année-là, ne tiennent pas de congrès dans le Nord. Ils cherchent à donner à ce congrès une grande ampleur et Philibert Vrau écrit à Canet le 9 septembre 1896 : « *Il faudrait donc, selon moi, non pas seulement des communications officielles aux journaux, mais une véritable campagne de presse... surtout*

*La Croix, La Vérité, L'Univers et Le Peuple... resteraient le Moniteur Universel et les journaux monarchistes. Je doute qu'ils s'associent à un congrès où on proclame qu'on suit les orientations du Saint-Père*<sup>10</sup> ». Philibert Vrau ne se fait guère d'illusions sur les résultats du congrès à venir quand il écrit le 13 octobre : « *Quant à nous (les Lillois organisateurs du congrès), nous devons nous effacer. Je vois de grands inconvénients à ce que Lille ait l'air de vouloir passer (par dessus) ces messieurs de Paris. Déjà on semble dire que le congrès de Reims a été fait en opposition avec le comité catholique de Paris ; bientôt on dira que c'est une question d'université catholique. Nous avons offert notre concours pour le congrès national de Reims. Le congrès une fois fait, notre rôle est fini*<sup>11</sup>. » Il marquait ainsi sa volonté de ne pas se substituer aux Parisiens et de s'en tenir au congrès régional. Et dans une lettre suivante<sup>12</sup> Vrau précise son rôle. J'ai, dit-il, un « *ardent désir* » d'assister au congrès, mais « *mon rôle est de travailler lentement et discrètement à l'organisation des forces catholiques. Je suis obligé de réserver mon action. Il y a d'autres raisons accessoires et de famille que je n'ai pas à faire valoir* ». <sup>13</sup>

10. PC 38, 6, A 86.

11. PC 38, 6, A 107.

12. PC 38, 6A 109.

13. Les raisons invoquées ne tiennent certainement pas à une mésentente dans les affaires, car, depuis 1888, Philibert Vrau s'est retiré de la gestion courante ; pas plus à des raisons de famille, car Vrau reste jusqu'à la fin de sa vie, l'hôte des Féron-Vrau et les relations seront toujours bonnes. Reste la politique : dans un interrogatoire relatif au procès de béatification des Vrau, Mgr Delassus (voir quelques lignes plus loin), qui a quelquefois dérangé Vrau dans la préparation des congrès catholiques, fait ressortir une attitude de Vrau plus favorable à la « démocratie chrétienne » que celle de son beau-frère ; ce qui aurait provoqué, dit-il, « un état de gêne » entre les deux hommes. PC 24, 41<sup>me</sup> session, 9 novembre 1913.

Les congrès de Lille n'étaient pas donc exempts des difficultés provoquées par la même opposition entre catholiques républicains et catholiques monarchistes, et cette fois les obstacles venaient principalement des clercs ! Fidèle à sa ligne qui est de suivre les directives du Souverain Pontife, Philibert Vrau va devoir batailler pour faire une place à la démocratie chrétienne. Le courant de la démocratie chrétienne s'est formé en France après l'encyclique de Léon XIII et il regroupe dans la région des jeunes prêtres avec, comme figure emblématique, l'abbé Lemire, député depuis 1893. Le 17 septembre 1898, Philibert Vrau écrit à Canet qui est à ce moment chez lui à Castres<sup>14</sup> : « *On ne peut s'imaginer à quel point les passions sont parfois surexcitées : en ce moment une campagne est menée dans le Nord, contre des idées qui déplaisent malgré des avertissements maintes fois réitérés* ». C'est la démocratie chrétienne qui est visée. Le 25 septembre, il écrit à nouveau<sup>15</sup> : « *Il y a de gros nuages qui s'accumulent sur le congrès... de la part des partisans d'études sociales réunis à Hautmont chez les jésuites, de l'archevêque hostile à l'abbé Lemire, et de Mgr Delassus de la Semaine Religieuse...* » Mgr Delassus, propriétaire et directeur de *La Semaine Religieuse* de Cambrai, était un polémiste redoutable, de tendance intégriste et très opposé à la démocratie chrétienne. En fait, grâce en particulier à Philibert Vrau, le congrès faisait une place à la démocratie chrétienne à laquelle on avait consacré une section spéciale. Il considérait que puisque malheureusement les catholiques étaient partagés

14. PC 38, 7, A 165.

15. PC 38, 7, A 166.

dans leurs opinions politiques, il fallait que chacune des deux tendances puisse s'exprimer. Mais, chaque année, Philibert Vrau et Victor Canet devront batailler. C'est ainsi que Philibert Vrau écrit le 17 septembre 1901<sup>16</sup> : « *Bureau de la démocratie chrétienne. Monsieur Thellier de Poncheville président, Mr Fernand Leclerq secrétaire. Mais pourquoi supprimer l'abbé Lemire ? Vous savez que cela a fait l'objet d'une longue discussion au comité catholique et que Mgr (l'archevêque de Cambrai) consulté a consenti à le maintenir* ». Thellier de Poncheville, avocat, ancien député, rallié à la République après l'intervention de Léon XIII, a plusieurs fois présidé les congrès catholiques de Lille : c'était une autorité. Fernand Leclerq avait été ouvrier puis opticien, c'était un syndicaliste chrétien. Il est vrai que l'abbé Lemire, député, avait eu des paroles très controversées<sup>17</sup> à propos des lois sur les congrégations, ce qui ne facilitait pas les choses pour Vrau. Il sera plus tard écarté par l'archevêque de Cambrai et ne reviendra en grâce que pendant la Première Guerre mondiale.

Une dernière remarque doit être faite à l'occasion des congrès catholiques. Si Vrau, militant religieux, n'était pas un militant social, comme l'était à son époque Léon Harmel, il

16. PC 38, 9, A 282.

17. Les 28 et 29 janvier 1901 l'abbé Lemire prononça un long discours à la Chambre des Députés. Y figure la phrase suivante : « S'il ne s'agit pour vous (le gouvernement) que de mettre à la raison quelques moines qui parlent un peu trop haut, eh bien ! il ne faut pas de loi pour cela, des décrets suffisent ». Le comte Albert de Mun l'avait interrompu de façon cinglante : « Vous ne devriez jamais, dans les circonstances présentes, prononcer un pareil discours à la Tribune ». La presse catholique, en particulier celle du Nord, s'était emparée de l'incident et avait, en général, soutenu la position de Mun. Jean-Marie Mayeur, *Un prêtre démocrate, l'abbé Lemire*, Casterman, 1948, p. 307 et 308.

était très conscient du problème posé par l'avènement de la classe sociale des ouvriers. En 1896 il écrit qu'il est très heureux de la présence de Mr Béchaux : « *Il faut lui réserver une belle place, il eût été vraiment fâcheux que les questions sociales et ouvrières qui tiennent une si grande place à notre époque, n'eussent pas été traitées au congrès*<sup>18</sup> ». En 1901, même réaction : « *En feuilletant le programme, j'ai vu que la section de l'Œuvre des Cercles venait après les patronages. Ne pourrait-on pas l'intercaler entre la section œuvres ouvrières et celle intitulée : œuvres de démocratie chrétienne ? On verrait ainsi d'un seul coup d'œil qu'il y a trois sections où on s'occupe des œuvres ouvrières*<sup>19</sup> ».

Alors que l'on était en pleine période de persécution religieuse : laïcisation de l'enseignement, expulsion des congrégations religieuses et confiscation de leurs biens, et plus tard dénonciation du concordat, saisie des biens de l'Église, suppression des traitements des évêques et des curés, les chrétiens de France, à la différence de ceux d'Allemagne, d'Italie ou de la Belgique, ont été incapables de s'entendre et de jouer le jeu de la démocratie en formant un grand parti qui aurait défendu leurs intérêts. Philibert Vrau a tout fait pour promouvoir l'unité des chrétiens, tellement il était conscient de son importance dans la vie politique française. Le 1<sup>er</sup> juin 1903, il écrit à Canet : « *J'ai hâte de vous faire connaître un événement de haute portée... Vous savez les difficultés qui existaient à Paris pour une entente entre les différents groupes poursuivant les uns, une organisation politique sur*

*le terrain de l'action libérale populaire, les autres une organisation des catholiques sur le terrain des œuvres... l'accord est fait... un punch d'honneur doit être offert par la jeunesse catholique à Mr Keller<sup>20</sup> et Piou<sup>21</sup> et... ces deux chefs de la défense religieuse y figureront pour se donner la main* ». Et Vrau a répondu à Mr de Nicolay qui lui avait donné l'information : « *qu'en province nos petits groupes appuieraient de toutes leurs forces les efforts de Mr Keller<sup>22</sup>.* » En s'inspirant de l'exemple de l'Italie, il y avait à l'époque une campagne pour relancer les comités catholiques et Vrau y participait.

Vrau a donc parfaitement compris l'importance de la politique au niveau des institutions chrétiennes : vie du clergé et des congrégations religieuses, formation scolaire et autres ; n'étant pas homme politique lui-même, il s'est efforcé d'aider les chrétiens engagés et de favoriser leur union dans des circonstances très difficiles, car il y avait constamment interférence entre la question politique et la question religieuse. A l'époque, les Français avaient connu en cent ans, trois révolutions et sept régimes différents qui allaient, avec des retours en arrière, de la monarchie absolue à un régime démocratique, et en définitive, la monarchie de droit divin avait été remplacée par le suffrage universel que beaucoup considéraient comme un idéal quasi-religieux. Un très grand

20. Émile Keller (1828-1904), député depuis 1859 du Haut Rhin et, après 1870, de Belfort, monarchiste, collaborateur d'Albert de Mun dans l'œuvre des cercles, défenseur de l'enseignement catholique et des congrégations.

21. Jacques Piou (1838-1932), angevin, avocat et député de la Haute-Garonne, puis de la Lozère, se rallie en 1892, fonde en 1901 et préside l'Action libérale populaire. Il organise la défense religieuse en 1904.

22. PC 38, 6, A 351, lettre envoyée de Pont-à-Mousson.

18. PC 38, 6, A 95.

19. PC 38, 9, A 274.

nombre de catholiques restaient monarchistes et les républicains au pouvoir à partir de 1876 pouvaient suspecter à bon droit les catholiques de remettre en question le régime auquel ils tenaient. Par ailleurs il faut ajouter que les catholiques de l'époque, à l'exemple de l'Église elle-même jusqu'au concile Vatican II, étaient très peu tolérants : « *hors de l'Église, point de salut* ». Cela ne facilitait pas les rapports avec les libres-penseurs, mais pas plus avec les Protestants et les Juifs. Ces réserves faites, il est difficile d'imaginer aujourd'hui l'atmosphère passionnelle dans laquelle s'inscrivait l'histoire religieuse de l'époque. Des déclarations faites par les responsables politiques, la plus haineuse n'est pas celle, faite, vers 1900, à la Chambre, par René Viviani : « *Tous ensemble, par nos pères, par nos aînés, par nous-mêmes, nous nous sommes attachés dans le passé à une œuvre d'irreligion. Nous avons arraché les consciences humaines à la croyance. Lorsqu'un misérable, fatigué du poids du jour, pliait le genou, nous l'avons relevé ; nous lui avons dit que derrière les images, il n'y avait que des chimères. Ensemble, et d'un geste magnifique, nous avons éteint dans le ciel les lumières qu'on ne rallumera plus.* »<sup>23</sup> Auparavant « *la République fit retirer le crucifix des tribunaux, supprima la référence à Dieu dans les serments judiciaires... expulsa le clerc des commissions des hospices et des bureaux de bienfaisance et renvoya les religieux des hôpitaux* »<sup>24</sup>, autant de déclarations et de gestes qui frappaient les catholiques fidèles comme des coups de poignard.

23. L. France religieuse, tome IV, volume dirigé par René Rémond, Seuil, 1992, p. 52.

24. *Ibidem*, p. 32.

Ne pouvant intervenir directement comme homme politique, Philibert Vrau avait compris le rôle de la presse et, au niveau régional, soutint de ses deniers les journaux favorables à la cause catholique. La presse, beaucoup plus développée qu'aujourd'hui, était alors le seul média de formation et d'information, et les médias jouent un rôle important dans le régime d'opinion qu'est la démocratie. Philibert Vrau appuiera, pendant dix ans, le journal *La Vraie France*, journal monarchiste et chrétien fondé en 1871 et qui fut longtemps le principal journal de droite de Lille. Dans le même temps, il soutint aussi deux hebdomadaires : *Le Nord Hebdomadaire* et *Le Lillois*. Il les suivait de près puisque Marie Vrau, sa sœur, indique qu'il réunissait chaque semaine les membres de la section de presse<sup>25</sup>, sans doute la section de presse du comité catholique de Lille.

*Le Lillois* avait une tonalité nettement polémique, réservant ses coups aux francs-maçons et aux juifs. Il ne manquait pas d'exemples et d'arguments contre les francs-maçons avec les écoles et la propagande laïques. Dans un de ses derniers numéros, il publia la liste des francs-maçons de Dunkerque avec leur profession, le nom de la loge et celui des dignitaires. *Le Lillois* comme c'était plus ou moins le cas de toute la presse catholique de l'époque, s'attaquait aux juifs. Il évoquait, sans preuve, reconnaissait-il, des crimes rituels que ceux-ci auraient commis en Syrie. Les juifs engagés dans la politique étaient pointés et montrés du doigt. Comme les « *droits de l'homme* » prônés par la Révolution française avaient permis aux Juifs de sortir des ghettos et avaient amené

25. PC XXIII, 19<sup>ème</sup> session.

leur affranchissement politique, il n'était pas étonnant que les partis qui se référaient aux droits de l'homme, et étaient, de fait, anticléricaux, aient la faveur des juifs qui se retrouvaient ainsi dans le camp hostile aux chrétiens. Les commerçants juifs étaient signalés et vivement déconseillés, avec une pointe d'envie, de la part de ceux qui, souvent, réussissaient moins bien qu'eux dans les affaires ; les périodes de dépression économique et les faillites qui s'en suivaient, rendaient les gens plus âpres. Le tout était accompagné d'histoires juives, souvent assez conventionnelles. A la même époque, Vrau adhère à la « *ligue antisémite française de Drumont*<sup>26</sup> ». Son nom figure dans une liste de cinq pages contenant essentiellement des Parisiens. La liste est de 1897 sans mention de cotisations. Ce document, rapporté par la police, reste bien vague. S'agit-il d'adhérents anciens ou récents ? Dans la comptabilité des Ets Vrau, aucune somme ne figure au profit de la ligue de Drumont, et dans la nombreuse correspondance de Philibert Vrau, les juifs ne sont jamais mentionnés, à peine les francs-maçons signalés comme gens à combattre. Pierre Pouchain<sup>27</sup>, reprenant Danielle Delmaire<sup>28</sup>, laisse à penser que Philibert Vrau était antisémite. S'il soutenait *Le Lillois*, il n'en rédigeait pas les articles. C'est bien plus, de sa part, un antijuïdisme de caractère religieux, qu'un antisémitisme de race avec les déplorables conséquences engendrées par la suite. Il faut ajouter que le milieu patronal français, auquel appartenait de fait Vrau, était

très hostile au monde juif. L'hostilité collective des chrétiens contre les juifs est difficile à comprendre à une époque où les chrétiens ont fait leur « *mea culpa* » vis-à-vis de leurs « *frères aînés* ». Disons cependant en leur défense, qu'au temps de Vrau, ils se sentaient agressés de toute part. C'était plus encore le cas avec les francs-maçons dont l'action fut déterminante dans la politique de laïcisation de l'enseignement<sup>29</sup>, Philibert Vrau organisa dans le cadre des congrès catholiques plusieurs demi-journées sur l'étude de la franc-maçonnerie et sur les moyens de s'opposer à son action. Une correspondance de Vrau avec Stoven<sup>30</sup> est relative à l'organisation d'une demi-journée d'étude prévue en novembre 1897<sup>31</sup>.

L'action politique ne fut jamais la part la plus importante de l'activité de Vrau. Comme le montre la correspondance avec Victor Canet à propos des congrès catholiques, il accepta, sans discuter, la directive de Léon XIII recommandant aux catholiques français de se rallier à la République, et il s'efforça de la faire appliquer. Ce ne fut pas le cas de beaucoup de chrétiens. Le journal *la Vraie France* se rallia du bout des lèvres. Philibert Vrau reporta son soutien sur la *Croix du Nord*, dirigée par un clerc, l'abbé Masquelier. La *Vraie France* cessa de paraître en 1897. Le *Lillois* s'était arrêté brusquement en 1893, juste un an avant l'affaire Dreyfus, et il y a tout lieu de penser que cette fin était consécutive à l'arrêt du financement par Philibert Vrau<sup>32</sup>, qui, très certainement,

26. Archives nationales F7/12459.

27. Pierre Pouchain, *Les Maîtres du Nord*, Perrin, 1998, p. 182.

28. Danielle Delmaire, *Antisémitisme et catholiques*, Presses universitaires de Lille, 1991, p. 172 et suivantes.

29. Voir *infra*, p. 229 et 230.

30. Stoven est connu par son militantisme contre les francs-maçons et les juifs.

31. PCI, 21 bis.

32. Archives du Nord M 157/8.

n'approuvait pas toutes les thèses du journal. L'encyclique de Léon XIII sur le ralliement des chrétiens français à la République est du 20 février 1892. *Le Lillois* s'arrête le 16 juillet 1893. L'encyclique va fortement marquer la position politique de Philibert Vrau, et, sans doute ne jugeait-il pas souhaitable d'ajouter des ennemis supplémentaires aux catholiques français ?

Il est bon de rappeler ici le rôle très important que Paul Feron-Vrau, neveu de Philibert, va jouer dans la presse catholique française. Paul Feron-Vrau, seul enfant de Camille, et donc seul héritier de l'entreprise, en reprend progressivement la direction à partir de 1885. En 1900, période de tension antireligieuse, le pape Léon XIII, dans un but d'apaisement, demande aux Assomptionnistes de se retirer de *La Croix* et de *la Bonne Presse* ; l'ensemble était une très importante entreprise de presse qui occupait cinq cents personnes. Paul Feron-Vrau, à la demande des Assomptionnistes, reprend, du jour au lendemain, la direction du journal. L'encyclopédie catholique *THEO* consacre un article à l'histoire de la presse catholique française : « ... un des premiers actes du ministère Waldeck-Rousseau est de poursuivre les Assomptionnistes et de dissoudre la congrégation. Le groupe de la Bonne Presse est alors repris par un industriel du Nord, Feron-Vrau : il assurera la continuité de l'œuvre en évitant les travers qui ont caractérisé sa première phase. Une nouvelle page de l'histoire de « La Croix » va être écrite, préparant les voies au journal d'aujourd'hui » .<sup>33</sup> Paul Feron-Vrau assumera la

33. Encyclopédie *Théo*, Droguet et Ardant, Fayard, 1992, p. 463.

direction de la société de presse en plus de celle de la Maison Vrau. Il n'aurait jamais pu le faire sans le plein consentement et mieux la collaboration de son père et de son oncle. Ce dernier poursuivait, par lui, l'action de presse qu'il avait menée toute sa vie sur le plan local.

Philibert Vrau meurt le 16 mai 1905 au milieu des débats passionnés qui, après la dénonciation du concordat entre l'Église et l'État français, vont aboutir à la séparation de l'Église et de l'État. Le 7 avril 1903, il avait écrit à Victor Canet : « *L'heure de la persécution approche ; il faut que les catholiques se préparent et qu'ils veillent à conserver la Foi dans leur pays* ». Parole prophétique : si l'Église est éternelle, la France chrétienne ne l'est pas. Qu'en est-il aujourd'hui de l'Afrique du Nord, chrétienne aux temps de Cyprien et d'Augustin et même du Proche-Orient, berceau de la chrétienté ? « *L'esprit souffle où il veut*<sup>34</sup> ». Avec les hauts et les bas de toute entreprise humaine, Philibert Vrau a mené le bon combat.

---

34. Évangile de Jean 3, 8.

## CHAPITRE XVI

### LA QUESTION SCOLAIRE EN FRANCE PHILIBERT VRAU ET LES ÉCOLES PRIMAIRES CATHOLIQUES

Philibert Vrau et sa famille ont orienté la plus grande part de leurs libéralités vers l'enseignement catholique<sup>1</sup>. Philibert Vrau et son beau-frère, Camille Feron-Vrau, ne se sont pas contentés d'apporter de l'argent mais ils se sont investis personnellement dans la création et le développement de cet enseignement, en particulier l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur. Dans les années qui suivirent 1870, la montée de l'anticléricalisme en France compromettait gravement l'avenir de l'enseignement catholique et, dans cette période difficile, Philibert Vrau œuvra pour lui ouvrir des voies nouvelles. « Homme d'action, ce n'était, dit Louis Baunard, ni un intellectuel, ni un savant »<sup>2</sup>. Il ne faut chercher en lui ni un philosophe comme Maurice Blondel qui inspira les débuts du « Sillon », ni un porte-parole de la pensée catholique dans la bataille des institutions françaises, comme le fut Albert de Mun. Philibert Vrau faisait partie de l'équipe d'avant-garde dans l'action catholique des laïcs, en donnant à ce mot son sens le plus général et non le sens d'action spécialisée par

milieu, que lui donna par la suite le pape Pie XI. Il y eut d'ailleurs à l'époque une revue de militants chrétiens qui portait le nom d'*Action catholique*<sup>3</sup>. Philibert Vrau ne parlait jamais en public et son abondant courrier était tout entier tourné vers l'action. C'était, comme l'ont reconnu ses contemporains, un spécialiste de l'organisation des congrès et aussi des institutions, telles les patronages, les écoles, les conférences de Saint Vincent-de-Paul et autres domaines de l'action catholique, un homme d'action sur le terrain.

Jusqu'à la Révolution et sauf quelques exceptions, l'enseignement était en charge de l'Église catholique, mais les utopies véhiculées par les « *Lumières* » du XVIII<sup>ème</sup> siècle allaient bouleverser l'enseignement et l'éducation. Jean-Jacques Rousseau s'est employé à leur donner forme dans son *Émile*. Emile sera incité à croire en Dieu, être suprême intelligent et bon, mais il n'ira pas au catéchisme parce que « *la foi des enfants et de beaucoup d'hommes est une affaire de géographie. Seront-ils récompensés d'être nés à Rome plutôt qu'à la Mecque*<sup>4</sup> ? » Rousseau renvoie ainsi dos à dos toutes les religions, révélées. « *Les plus grandes idées sur la divinité viennent par Dieu seul* ». Il rend cependant hommage à l'Évangile : « *la sainteté de l'évangile parle à nos cœurs* » et il ajoute que si « *la vie et la mort de Socrate sont celles d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont celles d'un Dieu* ». Quoiqu'il en soit, les admirateurs et disciples de Jean-Jacques Rousseau retiendront comme l'essentiel de son

1. Voir *supra*, p. 160 et suivantes. Aux dons collectifs, il faut ajouter les sommes importantes prélevées sur les rémunérations particulières de Philibert Vrau et des membres de sa famille associés dans l'entreprise.

2. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 306.

3. Revue mensuelle créée en 1898 et publiée à Lille. Elle se donnait comme but « de faire connaître et de développer les œuvres catholiques. » Voir *infra*, p. 323 et suivantes.

4. Cette citation et les suivantes sont tirées du livre IV d'*Émile*.

message que si, à l'origine, l'homme était libre et heureux, c'est la société qui l'a rendu méchant, esclave et misérable<sup>5</sup>.

Pour les disciples des « *Lumières* » la religion catholique n'a pas à s'occuper de l'instruction des citoyens, et l'État est la seule structure capable de prendre en charge les formations primaire et secondaire. Il dispensera cette instruction dans un esprit d'humanisme laïque. Celui-ci se formule dans les droits de l'homme résumés par la devise républicaine : « *liberté, égalité, fraternité* ».

Pour l'Église catholique, par contre, Dieu « *a mis au cœur de l'homme le désir de connaître la vérité, et, à partir de là, de le connaître lui-même* »<sup>6</sup>. En outre il a donné à l'homme, pour se diriger dans la vie, la conscience du bien et du mal. La théologie chrétienne a toujours enseigné que par la raison l'homme pouvait accéder à une certaine connaissance de Dieu. Jean-Jacques Rousseau et la plupart des philosophes des « *Lumières* » acceptent ces idées. Mais les chrétiens ajoutent ces paroles, essentielles pour eux, inspirées de l'apôtre Paul : « *Il a plu à Dieu, dans sa bonté et dans sa sagesse, de se révéler lui-même et de faire connaître le mystère de sa volonté par lequel les hommes ont accès auprès du Père par le Christ, verbe fait chair, dans l'Esprit-Saint et sont rendus participants de la nature divine* »<sup>7</sup>. La révélation de Jésus Christ est communiquée aux hommes par les Saintes Écritures, plus communément appelées la bible, et par l'Église qui en assure la diffusion, en même temps qu'elle applique le

5. Thème du discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes.

6. Encyclopédie *Fides et ratio*, publiée en 1998, début de l'introduction.

7. *Idem*, 7.

message du Christ aux temps et aux mœurs. Mais, quelle que soit la manière dont Dieu parle aux hommes, il veut être aimé pour lui-même et il respecte au plus haut point leur liberté : Dieu ne parle pas par des prodiges et l'Église catholique ne dispose que des moyens humains. Elle revendique le droit de transmettre la parole de Dieu à l'esprit et au cœur des hommes, notamment des jeunes. Quant aux parents chrétiens, ils considèrent qu'il entre dans leur responsabilité de parents de transmettre la révélation du Christ qu'ils considèrent comme un élément essentiel de l'éducation. C'est pour ces raisons que les chrétiens veulent faire bénéficier leurs enfants d'une instruction chrétienne.

Pendant la Révolution, Danton et Robespierre avaient souhaité que l'État prenne en charge l'éducation de la jeunesse pour orienter celle-ci suivant ses principes. Lénine dira plus tard : « *Qui contrôle la jeunesse, contrôle l'avenir* ». L'État communiste russe et la Chine de Mao-Tsé-Toung développeront cette idée à l'extrême. Ils retirèrent les enfants très jeunes à leurs parents pour les élever collectivement dans des internats animés par l'idéal marxiste. Les enfants se partagèrent en bandes anarchiques et violentes et, d'un côté comme de l'autre, l'expérience dut être arrêtée. En France, le XIX<sup>ème</sup> siècle va voir se dérouler la lutte entre les disciples des « *Lumières* » et les chrétiens pour contrôler l'enseignement. En 1794, la Convention vote la loi Lakanal qui prévoit la création d'un enseignement primaire public avec une école pour mille habitants ; cette loi ne sera pas appliquée, faute de moyens. En 1808, Napoléon restaure un enseignement universitaire sous le monopole de l'État ; il

contrôle l'enseignement secondaire et, en fait, abandonne au clergé l'enseignement primaire. Dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle, les catholiques français vont obtenir, par paliers, la liberté de l'enseignement religieux. La loi Guizot de 1833 organise l'enseignement primaire, en créant des écoles communales et dans chaque département une école normale de formation d'instituteurs ; à titre accessoire, elle autorise les écoles privées libres. La loi Falloux de 1850 autorise l'enseignement secondaire libre et la loi de 1875, enfin, autorise les universités libres en brisant le monopole de l'État.

La contre-attaque des partisans de l'enseignement laïque va se développer à partir de l'année 1879, quand les républicains laïques qui avaient depuis 1876 la majorité à la Chambre, l'obtiennent également au Sénat. Dans la préface de la thèse de Bernard Ménager rédigée en 1978<sup>8</sup>, *La laïcisation des écoles communales dans le Nord de la France*, Louis Trenard<sup>9</sup> écrit que « *parmi les mobiles qui poussèrent à la création rapide d'une école populaire, certains, parmi les plus nobles et les plus désintéressés, dérivèrent de la philosophie du progrès par les lumières... (et) reposaient sur la conviction, sincère mais naïve, que l'ignorance conduit à l'immoralité et quiconque sait lire est un homme sauvé* ». Pour Paul Bert l'école devait constituer la « *pièce angulaire* » de la République, il fallait arracher l'enseignement au clergé, allié des forces monarchiques.

8. Bernard Ménager, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Lille III.

9. Louis Trenard (1914-1994) est originaire des Pyrénées orientales. Il a été professeur d'histoire moderne à l'Université de Lille III. Il a beaucoup travaillé sur l'Ere des Lumières. Il a présidé, entre autres, à l'élaboration d'une grande histoire de Lille en quatre volumes. Il a dirigé *La Revue du Nord* de 1959 à 1991.

L'école se devait d'être laïque, c'est-à-dire que l'enseignement resterait neutre et ne heurterait aucune croyance, tout en laissant aux familles la possibilité d'une instruction religieuse en dehors des locaux et de l'horaire scolaires. En fait, écrit Louis Trenard, l'école dispensa « *une culture simplifiée, un dogmatisme naïf, un pédantisme ostensible* » et les instituteurs, dont la probité et le dévouement furent souvent exceptionnels, répandirent « *un rationalisme, une incrédulité, un libertinage d'esprit qui étaient restés jusqu'alors l'apanage d'une élite intellectuelle, de la noblesse au temps de Louis XVI et de la bourgeoisie sous la Restauration* ». Il faut ajouter qu'une société plus riche pouvait, en la finançant par l'impôt, accorder désormais l'instruction à tous.

La prise en mains de l'instruction publique par l'État a été menée par Jules Ferry et Paul Bert, ministres de l'instruction publique, assistés du philosophe Ferdinand Buisson, de formation protestante. Les grandes étapes sont :

- la loi du 6 juin 1881 qui introduit la gratuité pour les écoles primaires publiques et oblige les enseignants à être pourvus d'un brevet de capacité ;
- la loi du 25 mars 1882 qui crée l'obligation scolaire pour tous les enfants de six à treize ans et supprime, dans les écoles primaires publiques, l'instruction religieuse remplacée par une instruction civique et morale ;
- la loi du 30 octobre 1886, dite loi Goblet, qui coordonne les réformes et laïcise le personnel des écoles primaires publiques.

« La mise en place ordonnée et systématique du nouvel enseignement d'État et le rayonnement régulier des idées fondatrices sur tout le territoire font soupçonner, écrit Louis Trenard, l'existence d'un plan d'ensemble et d'une direction plus ou moins occulte. Celle-ci fut attribuée à la franc-maçonnerie qui jouait un rôle efficace dans l'affermissement de l'idéal républicain, et plus généralement, dans la mise en œuvre de l'idéal de la philosophie des lumières ».

Quelle était la situation de l'enseignement primaire à Lille quand Philibert Vrau va s'y intéresser ? Sous le Second Empire il était dispensé par les écoles communales dont le plus grand nombre était confié à des religieux et religieuses ; il y avait en outre quelques écoles privées chrétiennes. En 1868 une municipalité anticléricale avait commencé par réduire drastiquement les traitements des religieux et religieuses employés par la ville et non pourvus du brevet de capacité, dans le but de les éliminer progressivement. Les catholiques avaient réagi en créant un comité de soutien présidé par le sénateur Théry afin de compléter les traitements des frères employés par la ville et d'aider les écoles chrétiennes. Une souscription quinquennale est mise en place qui produit 40 000 francs au premier appel, mais en 1878, au troisième appel, elle s'essouffle. De son côté, la ville vote un budget scolaire de 400 000 francs et installe de nouveaux groupes scolaires. Mgr Monnier, évêque auxiliaire de Cambrai, lance au même moment un appel angoissé aux catholiques du diocèse : « *Mieux vaudrait vendre les vases sacrés de nos églises que de laisser périliter les écoles catholiques qui, seules,*

*peuvent sauver l'âme des pauvres enfants*<sup>10</sup> ». Il y a à l'époque 1 500 garçons dans les écoles chrétiennes qui vivent difficilement et, si rien n'est fait, quand tous les enfants seront scolarisés, plus de 8 000 autres devront fréquenter l'école communale laïque. La situation est un peu plus favorable dans les écoles chrétiennes de filles. L'école communale, relayée et aidée par l'État, progresse. La pression sur les familles chrétiennes qui refusent la laïcisation est extrême. Que faire ?

C'est alors que, dans le cadre du comité catholique de Lille, Philibert Vrau intervient. Il fait d'abord réaliser des tableaux très détaillés pour connaître exactement la situation de chaque école primaire chrétienne existant à Lille. Sur la base du recensement de 1876, un premier tableau imprimé de grand format indique pour chaque paroisse de Lille, le nombre de garçons en âge scolaire, le nombre de classes nécessaires pour les recevoir, avec en rapport les enfants scolarisés dans l'enseignement chrétien et par différence ceux que l'on souhaite y amener, et le nombre de classes nécessaires à cette fin. Un deuxième tableau indique les mouvements dans les écoles chrétiennes à diverses dates de 1878 et 1879. Y figure également la répartition des élèves entre les quatre niveaux d'enseignement primaire. Le troisième tableau indique la situation financière de chaque école en détaillant les diverses ressources. Ces tableaux seront tenus à jour chaque année, au moins jusque 1900.

Une administration des écoles chrétiennes est organisée. Au lieu d'un comité unique pour la ville de Lille, il

10. Une partie de la documentation utilisée dans ce chapitre provient de Mgr Baunard, *op. cit.*, p. 329 et suivantes.

y aura un comité dans chaque paroisse et un comité central couvrant l'ensemble, suivant le dispositif adopté à la séance du comité central du 23 mai 1878. « *Des comités paroissiaux... créeront et entretiendront leurs écoles avec les rétributions scolaires et les souscriptions qu'ils recevront dans leur paroisse. Le comité central... ne créera, ni ne prendra directement, à sa charge, aucune école. Mais il viendra en aide à celles qui se trouveront en déficit, moyennant ses propres ressources provenant du denier des écoles, des dons fait à la caisse commune et du dixième des souscriptions paroissiales* ». Une commission permanente est créée afin d'animer le conseil central. Vrau, et c'est bien son style, avait présenté le projet en disant : « *J'ai là-dessus quelques notes de nature à faire avancer l'étude de la question* ». Il y avait urgence, car un projet de loi qui laïcisait les écoles communales remises toutes à l'État, avait été déposé à la Chambre des députés le 28 mars 1878. Maurice Gonnet, le permanent compétent et actif de la commission, écrit en 1905 : « La tête, l'âme qui inspirait, qui dirigeait, c'était uniquement Monsieur Vrau ». Il ajoute un peu plus loin : « *Monsieur Jonglez de Ligne*<sup>11</sup> (le président du comité central) *qui remplissait ses fonctions, mais sentait très bien comme nous tous, qu'il était notre tête et notre âme, lui dit un jour en riant en séance, faisant allusion au rôle que jouait le célèbre tribun dans la politique : - vous êtes le Gambetta de notre œuvre-* ».<sup>12</sup>

11. Voir *supra*, p. 99, note 40.

12. PC III, 14, même référence pour les autres citations de ce chapitre.

Le défi était énorme. Sans doute les huit mille garçons qui ne fréquentaient pas les écoles chrétiennes n'allaient pas tous, et de loin, dans les écoles communales puisque l'obligation scolaire n'interviendra que quatre ans plus tard. Mais il s'ajoute que la ville de Lille est à cette époque en plein développement et qu'il faut prévoir un gonflement important des effectifs. Pour éclairer l'opinion des catholiques et l'enflammer, Philibert Vrau suscite en novembre 1879 un congrès spécialement consacré à la question des écoles primaires chrétiennes. Il fait venir à Lille, avec d'autres personnalités, le député et leader catholique Albert de Mun dont le talent d'orateur était déjà reconnu<sup>13</sup>. Le 29 septembre, Vrau lui avait écrit « *Vive Saint-Michel, cher Monsieur le Comte, venez ! vous ne pouvez plus tarder* (de Mun avait été malade). *Si, pour revenir de Normandie, vous avez besoin d'un compagnon de voyage, je viens vous dire que je suis à votre disposition. Vous n'avez qu'à écrire un mot, moins que cela, une dépêche et vous me verrez arriver...* ». Le 23 novembre, une foule de plus de cinq mille catholiques rassemblés dans l'hippodrome qui était alors le plus vaste lieu de réunion de la ville de Lille, acclamait les orateurs et le sénateur chrétien Kolb-Bernard, octogénaire, dont la voix n'était plus qu'un souffle. Vrau, son fils spirituel et son continuateur, agençait, inspirait, mais restait dans l'ombre.

Les chrétiens allaient commencer à moissonner et engranger. Ce fut d'abord l'œuvre du denier des écoles.

13. Albert de Mun (1841-1914) ancien officier, a pris de 1872 à sa mort une part importante à la politique française. Il est surtout connu pour ses efforts visant à faire adopter une législation sociale favorable aux ouvriers. Il a joué un rôle dans l'élaboration de l'encyclique *Rerum Novarum* de 1891.

Jonglez de Ligne, à la tête d'un groupe d'étudiants, présenta ses troncs à toutes les portes, toutes les fêtes, séances, réunions, banquets, conférences, concerts, représentations, si bien qu'au bout de dix-huit mois, le denier allait verser 33 000 francs à la caisse du comité central. Le 29 décembre 1879, juste un an après la triste séance de l'ancien comité des écoles, et six semaines après le congrès, Maurice Gonnet fait le point devant les autorités religieuses : « *Toutes les paroisses de Lille sont désormais pourvues d'écoles de frères. Pendant cet exercice, trois nouvelles écoles ont été construites et une quatrième est en projet. En outre cinq paroisses sont en passe de devenir propriétaires des locaux scolaires* ». Les trois nouvelles écoles ont été construites respectivement par les paroisses Sainte-Catherine, du Sacré-Cœur et par le comité central dans le quartier de Wazemmes. Une école est en projet dans la paroisse Saint-Sauveur avec l'aide du comité central. Les quartiers de Wazemmes et de Saint-Sauveur font partie des quartiers pauvres de Lille. La souscription générale avait bondi de 30 000 à 55 000 francs, somme complétée par le denier des écoles qui avait fourni 14 000 francs pour les huit premiers mois ; les investissements en locaux représentaient 500 000 francs. Au congrès, Jonglez de Ligne avait pu dire que les catholiques lillois sauraient trouver 2 millions de francs pour leurs écoles primaires alors que l'Université catholique avait déjà coûté à la province huit millions de francs.

Les effectifs vont suivre. En décembre 1881, le total des garçons de Lille en âge scolaire fréquentant les écoles primaires religieuses s'élève à 2 919. Le 25 juillet 1884, il est de 4 910 pour une population scolaire des écoles communales

évaluée à 4 190. Pour les filles, les chiffres sont de 5 743 dans les écoles chrétiennes pour 3 757 dans les écoles communales. Plus de la moitié des garçons, soit 55 % et 60 % des filles sont scolarisées dans les écoles chrétiennes. A cette date, malgré la loi de 1882 qui crée l'obligation scolaire, 2 245 enfants ne suivent aucune école. La municipalité lilloise réagit en affichant sur les murs qu'elle va compléter vingt-six groupes scolaires gratuits, six payants, deux écoles d'apprentissage et quatre écoles primaires supérieures. « *Il semble*, écrivait Jonglez de Ligne, *qu'appuyés sur des forces gigantesques, nos adversaires n'ont qu'à se lever pour nous dévorer tout vivants, et cependant nous luttons* ». Vrau écrit le 23 septembre 1884 : « *Nous sommes dans le coup de feu. Voici la rentrée des classes. Le recrutement général doit être notre objectif. C'est le moment où les parents prennent leur décision. Il faut les éclairer. Cher ami, convoquons, réunissons à cet effet les membres les plus zélés des comités paroissiaux. Mettons la réunion le soir pour avoir plus de monde. On examinera tous les moyens pour vider les écoles neutres. Condamnées par l'Église, de telles écoles ne peuvent à aucun prix être acceptées ni tolérées par des parents chrétiens* ». En 1890 après douze ans d'efforts, la situation des écoles primaires catholiques était la suivante. La ville de Lille dont la population avoisinait alors 200 000 habitants, était divisée en quatorze paroisses. Elle comptait trent-deux écoles catholiques de garçons et trente-quatre écoles catholiques de filles, en partie payantes et en partie gratuites, à quoi s'ajoutaient des classes maternelles dans les écoles de filles. Les trente-deux écoles de garçons étaient tenues par les frères

des écoles chrétiennes pour quinze d'entre elles, par les petits frères de Marie pour quatre, les frères de la Société de Marie pour deux, les frères de Saint-Gabriel pour deux et des instituteurs laïques pour neuf. Les trente-quatre écoles de filles étaient tenues par treize congrégations dont la plus représentée était celle de la Providence de Portieux qui tenait huit écoles. Les effectifs étaient de 5 458 garçons et 6 390 filles. Par rapport aux écoles publiques, cela représente 50 % d'effectifs des garçons, avec une légère baisse en pourcentage et toujours 60 % des filles. Les écoles catholiques de garçons n'ont pas profité autant que les écoles laïques de l'augmentation de la scolarisation et du développement de la population de la ville de Lille. Le résultat obtenu par l'enseignement catholique reste remarquable si l'on considère qu'il ne reçoit aucune aide, ni de l'État, ni de la commune. Il faut ajouter que les classes maternelles des écoles tenues par les religieuses reçoivent 5 750 enfants, garçons et filles, qui n'ont pas atteint l'âge solaire.

Comme dans les écoles officielles, des classes d'apprentissage furent prévues en conséquence d'une disposition de la loi de 1882 sur l'enseignement obligatoire qui prévoyait une exception pour les jeunes apprentis de onze et douze ans quand ils pouvaient justifier de leur assiduité à une classe du soir. De même une œuvre de vestiaire pour leur venir en aide. Tout est fait pour promouvoir un enseignement de qualité : les écoles primaires sont dirigées et inspectées par un inspecteur général dont la compétence est reconnue ; des certificats d'études sont établis ; une commission d'hygiène et un service médical sont mis en place. Pour encourager l'instruction

religieuse, des concours annuels de catéchisme sont organisés avec distribution solennelle des prix à l'hippodrome. Dès 1880 une école catholique de commerce forme en trois ans des garçons ayant obtenu le certificat d'études primaires. L'école, située au centre de Lille, est dirigée par les frères des écoles chrétiennes. Les ressources proviennent, pour partie, du comité central des écoles chrétiennes. Le diplôme de cette école est très apprécié des commerçants et industriels de Lille. Furent créés parallèlement des cours commerciaux pour jeunes filles en quatre points de la ville. Des doutes s'étaient élevés sur l'impartialité du bureau de bienfaisance de la mairie de Lille vis à vis des familles pauvres fréquentant les écoles chrétiennes, un comité de charité a été mis en place.

Les écoles fonctionnèrent sans heurts jusqu'à la deuxième grande offensive des forces laïques qui eut lieu de 1900 à 1905 ; celles-ci vont, très habilement, s'en prendre aux congrégations religieuses qui étaient, comme nous l'avons vu à Lille, le principal support de l'enseignement catholique. Les ministères Waldeck-Rousseau et Emile Combe font fermer la presque totalité des écoles congréganistes, au prétexte que « *les vœux religieux détruisent la personnalité et créent une incapacité permanente* ». Bien curieuse conception de la liberté à laquelle se réfèrent le gouvernement et les républicains laïques.

Les catholiques lillois ont fait face... sans Philibert Vrau qui meurt en mai 1905. Aujourd'hui encore, cent ans après les événements, il reste un important noyau d'écoles chrétiennes. Par rapport au total de la population scolaire de la ville de Lille, les écoles catholiques accueillent 23% des enfants dans

les écoles du premier degré, mais 42,5%, tant dans les collèges que dans les lycées d'enseignement secondaire et technique<sup>14</sup>. Sans parler de la génération des jeunes chrétiens instruits du vivant de Vrau, le bilan de l'action menée n'est donc pas mince. Un contemporain<sup>15</sup> a pu dire : « *Les combats d'arrière-garde ne sont pas les plus exaltants, mais sont souvent les plus utiles, car ils permettent au gros de la troupe de se dégager, et ainsi, d'assurer l'avenir* ».

---

14. Chiffres de l'année 2000.

15. Le père de l'auteur, Jean Théry, qui, après avoir fait brillamment la Première Guerre mondiale, était resté « un battant ».

## CHAPITRE XVII

### L'INSTITUT CATHOLIQUE DES ARTS ET MÉTIERS (ICAM) ET L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE

Les Vrau ont attaché leur nom à la fondation de ces deux institutions. Philibert Vrau participa à la mise en place d'un enseignement supérieur chrétien, comme il participa un peu plus tard au développement de l'enseignement primaire chrétien. Il interviendra peu dans l'enseignement secondaire. Vers 1870 l'enseignement secondaire était beaucoup moins développé qu'aujourd'hui. A peine 10 % des enfants d'une capitale régionale comme Lille fréquentaient une école secondaire. De plus, la loi Falloux de 1850 ayant accordé la liberté de l'enseignement secondaire, l'Église et certains ordres religieux avaient créé, dans la région, des collèges fréquentés par les enfants de la bourgeoisie catholique.

L'ICAM, ou Institut catholique des arts et métiers, eut une gestation difficile. L'idée première des fondateurs dont les plus connus sont Philibert Vrau, Camille Feron-Vrau et Léon Harmel<sup>1</sup>, était de créer une école destinée à former pour toute la France, des contremaîtres et directeurs d'atelier, dans un « *esprit profondément chrétien* », comme le dit un manifeste destiné à faire connaître l'école et à récolter des fonds<sup>2</sup>. Dès 1877, les terrains, soit environ 20 000 mètres carrés, sont acquis par Philibert Vrau et une société civile est constituée. Mais la souscription n'obtient pas les résultats escomptés ; en

---

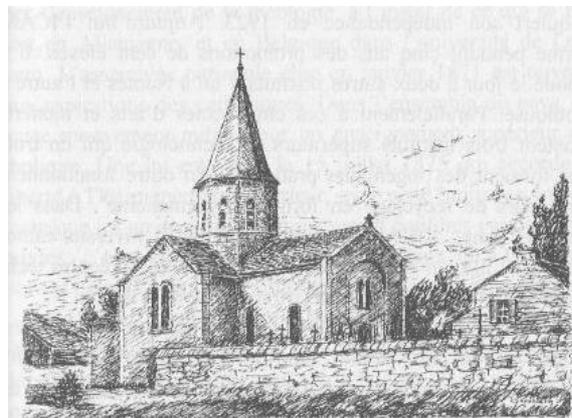
1. Voir *supra*, p. 58, note 35.

2. PC VIII, 9. Le manifeste était publié sous le patronage de quatre cardinaux et de vingt-quatre évêques.

outre les frères des écoles chrétiennes auxquels les fondateurs se sont adressés ne trouvant pas, au milieu d'eux, les professeurs qualifiés qui seraient nécessaires. Les choses restent en attente ; toutefois les Vrau mettent chaque année de côté une somme de 25 000 francs en moyenne, de sorte qu'en 1897 la cagnotte se monte à plus de 500 000 francs, somme qui, grossie de quelques apports, constituera le fonds de départ<sup>3</sup>. C'est à ce moment que les fondateurs font appel aux Jésuites qui assumeront direction et encadrement avec beaucoup de succès, et sont encore présents à ce jour. Cependant, pendant les vingt années d'attente, la situation des entreprises avait évolué et les promoteurs jugèrent utile d'élever le niveau des études et de la formation pour viser le niveau d'ingénieur des arts et métiers. Des générations d'ingénieurs vont sortir de l'ICAM, ayant acquis, avec une bonne formation théorique, une excellente formation d'atelier ; le diplôme sera apprécié, non seulement dans le Nord de la France, mais dans tout le pays.

Très rapidement l'ICAM, à côté des promotions d'ingénieurs des arts et métiers qu'il formait, devint un noyau de formations techniques. Ce furent dès 1907, des cours du soir qui, sur plusieurs années, donnaient à des jeunes apprentis une formation de base. Ce fut une école supérieure professionnelle qui, fondée en 1911, émigrera en 1930 pour former l'importante école Ozanam. Il en sera de même pour l'école professionnelle des industries lilloises (EPIL) qui

3. L'apport total de la famille Vrau de 1877 à 1905 s'est élevé à 992 856 francs, terrains compris pour 155 250 francs.



L'ÉGLISE DES LIQUISSÉS



UNE PARTIE DES BATIMENTS DE L'ICAM EN 1910.

acquiert son indépendance en 1923. Aujourd'hui l'ICAM forme pendant cinq ans des promotions de cent élèves. Il a donné le jour à deux autres instituts, l'un à Nantes et l'autre à Toulouse. Parallèlement à ces cinq écoles d'arts et métiers, existent trois instituts supérieurs de technologie qui en trois ans forment des ingénieurs praticiens. En outre fonctionnent des cours de recyclage en formation permanente<sup>4</sup>. Dans les derniers temps, l'ICAM s'est rapproché de l'Université catholique de Lille qui regroupe en son sein un pôle d'écoles techniques, commerciales et administratives de haut niveau.

La fondation de l'Université catholique de Lille fut une entreprise d'une toute autre ampleur. Vers 1870, l'enseignement universitaire français, qui était le monopole de l'État depuis Napoléon 1<sup>er</sup>, végétait. Son but principal était la collation des grades à des professeurs destinés à former des jurys d'examen. Dans l'intervalle des sessions, les professeurs donnaient des leçons publiques de vulgarisation. Sauf pour le Droit et la Médecine qui préparaient à des professions, il n'y avait pas, à proprement parler, d'étudiants. Depuis quelque temps, un mouvement se dessinait pour créer une contre-université catholique et romaine face à « l'Université monopoliste (d'État) dont l'enseignement était imprégné de gallicanisme, de scientisme, de kantisme, de nationalisme et de positivisme...<sup>5</sup> ». A cette idée de former des chrétiens de haute culture intellectuelle, s'ajoutait pour quelques clercs, tel l'abbé Hautœur, futur recteur, le désir de renouveler et de développer l'enseignement de la théologie, à l'instar de ce qui

4. Jean-Marie Lhôte, *L'orange bleue*, 166 pages grand format, édition de luxe, superbes illustrations, raconte, à l'occasion du centenaire, la fondation et la vie de l'école.

5. Pierre Pierrard, Les origines de l'enseignement supérieur catholique à Lille revue *Ensemble*, n° 1, 1975, p. 11.

se faisait en Allemagne, et en Belgique dans l'université de Louvain. L'assemblée nationale élue en janvier 1871 est ouverte aux aspirations des catholiques. Dans l'ensemble du pays, un vaste mouvement milite pour un enseignement supérieur catholique. Une loi est votée le 15 juillet 1875 qui accorde la liberté à l'enseignement supérieur, avec cette limitation importante que les grades universitaires seront conférés par des jurys mixtes, c'est-à-dire composés de professeurs de l'université libre et en même temps de l'université d'État correspondante<sup>6</sup>.

Devant cette ouverture, les Lillois réagissent très vite. Déjà, à la veille de la guerre de 1870, Charles Kolb-Bernard, député du Nord<sup>7</sup>, avait déposé sur le bureau du corps législatif une pétition de toute la France en faveur de l'enseignement supérieur libre. Sans attendre le vote de la loi, le mouvement trouva sa consécration lors de la première assemblée générale des catholiques du Nord qui se tint en octobre 1873. Ce congrès, qui dura deux jours, se tint sous la présidence de l'archevêque de Cambrai, de l'évêque d'Arras et d'Antoine Théry<sup>8</sup>, député du Nord. A la fin des débats, une réunion plénière des clercs et des laïcs présents, présidée par Mgr Henri Monnier<sup>9</sup>, évêque auxiliaire, acclama à l'unanimité la fondation immédiate de cours des hautes études et la fondation prochaine d'une Université catholique. Mgr

6. La loi Ferry du 18 mars 1880 supprima les jurys mixtes et obligea les élèves d'une université libre à recevoir les grades devant un jury d'université d'État. Grâce à l'honnêteté intellectuelle des professeurs de celle-ci, ce changement n'a pas eu de conséquences graves pour l'Université catholique de Lille.

7. Voir *supra*, p. 39, note 14.

8. Antoine-Théodore Théry-Leclercq (1807-1896), député du Nord (1873-1876) et sénateur inamovible (1876-1896), avocat au barreau de Lille, catholique social et monarchiste-légitimiste. Gustave Théry est son fils (voir *supra*, p. 93, note 19).

9. Voir *supra*, p. 180, note 33.

Lequette, évêque d'Arras, associa pleinement son diocèse à celui de Cambrai<sup>10</sup>. Philibert Vrau, assisté par Gustave Champeaux, avait été l'instigateur et l'âme du congrès. Son esprit pratique inspirera la réunion d'organisation présidée par Messieurs Lequette et Monnier, qui se tient à Lille dès le mois de novembre 1873. Un bureau central est créé pour coordonner l'action de deux commissions : une commission d'étude et une commission de la propagande et des fonds qui s'identifie avec le comité catholique de Lille, en fait Philibert Vrau.

Il fallait d'abord décider si la future université serait installée à Douai, vieille ville universitaire, ou à Lille, ville métropole du département et de la région. Après discussion, Lille fut choisie à la quasi-unanimité des membres de la commission des études. Vers la même époque, en février 1874, l'hôtel de la préfecture<sup>11</sup>, rue Royale, devenait libre. Les dames du Sacré-Cœur désiraient acquérir ce bel immeuble, pour agrandir leur institution d'enseignement qui était mitoyenne. De son côté Philibert Vrau pensait que ce grand hôtel particulier conviendrait parfaitement pour abriter les débuts de l'université. Un arrangement est pris suivant lequel les dames achèteront l'immeuble, et l'université le louera pendant cinq ans, en prenant à sa charge les intérêts du prix d'achat, soit 32 250 francs par an, à titre de loyer. La sœur de Philibert, Marie Feron-Vrau, lors du procès de canonisation, indique que les enchères montèrent plus haut que la mise à prix de 500 000 francs et que, pour emporter l'affaire, son frère ajouta 100 000 francs de sa poche<sup>12</sup>.

10. L'évêché de Lille sera fondée en 1913.

11. L'hôtel de la préfecture, appelé aussi hôtel de Wambrechies, abrite aujourd'hui l'évêché de Lille.

12. PC XXIII, 17<sup>ème</sup> session, p. 3.

Dans les premiers mois de novembre 1874, une affiche sur les murs de Lille annonce l'ouverture de l'institut catholique de Lille<sup>13</sup> et, le samedi, de « *leçons approfondies* » de religion. Sans attendre le vote de la loi d'enseignement supérieur qui interviendra en juillet 1875, les Lillois s'étaient mis en route. Comme le répétait Mgr Monnier, il fallait agir vite, car chacun sentait que les jours d'une assemblée nationale favorable étaient comptés. Le 3 avril 1875, Philibert Vrau écrit à Anatole de Caulaincourt, président du comité catholique de Lille, pour lui faire part de son intention d'aller à Rome voir le pape, et lui propose de l'accompagner. Ils sont reçus le 7 mai; le pape Pie IX se montre paternel et bienveillant et leur lira deux lignes en latin qui signifient : « *Que le tout puissant dirige vos conseils, et pourvu que toutes choses se fassent sous la direction du premier pasteur, je bénis votre ouvrage et vous accorde ce que vous avez demandé*<sup>14</sup> »; au premier contact, le pape s'était montré réservé car il n'avait rien reçu du Cardinal Régnier, l'archevêque de Cambrai. La loi française sur les universités est votée le 12 juillet, et, dès le 2 août, le bureau central de l'université se réunit sous la présidence de Mgr Monnier. L'avocat Gustave Théry, fils d'Antoine, présente un rapport sur la constitution d'une société civile à capital variable, comme support juridique de la future université, et Camille Feron-Vrau en présente un autre sur l'intérêt de prévoir une faculté de médecine.

Mais voici que la province ecclésiastique de Reims, qui, jusque là, s'était intéressée au projet, fait défaut. Son nouvel

13. L'autorité académique s'inquiéta de l'expression employée et obligea les organisateurs à remplacer « institut catholique » par « cours libres de Lille » !

14. PC VIII, 3.

archevêque, Mgr Langénieux, ancien curé et ancien vicaire général de Paris, était trop attaché à cette ville pour accepter de s'inféoder à la ville de Lille. On peut lire dans le bulletin de la commission de propagande pour une Université catholique<sup>15</sup> : « *Reculés, que nous sommes à une des extrémités de la France, nous nous trouvons donc réduits à notre seule province ecclésiastique* (les deux diocèses de Cambrai et d'Arras). *Mais la population de ces deux diocèses s'élève déjà à 2 200 000 habitants et elle monte chaque jour ; Dieu nous aidera...* ». En conclusion, il est décidé que serait ouverte une faculté de droit complète, avec trois années de licence et le doctorat, en prolongement des cours libres inaugurés l'année précédente, avec en outre quelques cours de lettres, de sciences et de médecine correspondant à la première année de faculté. Le 18 novembre 1875, une messe pontificale du Saint-Esprit est célébrée dans la nouvelle basilique Notre-Dame-de-la-Treille par Mgr Monnier en présence de l'évêque d'Arras. Le même jour, dans la salle des fêtes de l'ancien hôtel de la préfecture, le secrétaire des commissions de création présente un rapport, et de Vareilles-Sommières, prodoyen et futur doyen de la faculté de Droit, prononce le discours inaugural. Toujours ce même 18 novembre, est légalement constituée, par acte passé devant notaire, la société anonyme de l'Université catholique de Lille.

Dès le mois d'août 1875, avait commencé la recherche des cadres de la nouvelle université. Des personnalités chrétiennes qualifiées, possédant le doctorat nécessaire pour occuper une chaire de faculté, sont recherchées dans toute la France. Philibert Vrau, Camille Feron-Vrau, Gustave Champeaux et le chanoine Dehaisnes vont s'y employer.

15. Mgr Baunard, *op. cit.*, p. 209.

Parmi les nouveaux venus qui enrichiront la région de leur savoir, figurent, outre Gabriel de Vareilles-Sommières, originaire de Poitiers, qui s'implantera à Lille, Henri Desplats, originaire de Castres dans le Tarn, deuxième doyen de la faculté de médecine après le docteur Deschamps qui venait de Montpellier. Les descendants d'Henri Desplats habitent, eux aussi, la région. Sur un autre registre, mentionnons le chanoine Jules Didiot, originaire de la Meuse, qui sera doyen de la faculté de théologie, et Mgr Louis Baunard, du diocèse d'Orléans, futur recteur de l'Université catholique. Gustave Champeaux a trouvé Victor Canet, docteur ès lettres, qui vient du Tarn. Ancien professeur d'histoire, il lui succédera dans différentes œuvres de Philibert Vrau, en particulier les congrès catholiques dont il assumera le secrétariat général.

Rien de tout cela n'aurait pu se faire sans un soutien financier important. Dès le 21 novembre 1875, trois jours après la séance solennelle d'inauguration, les deux évêques de Cambrai et d'Arras lancent une collecte placée sous leur patronage et celui des députés de la région favorables au projet. Le règlement de la souscription est établi avec un comité central composé de clercs et de laïcs. S'y trouvent comme secrétaire, Gustave Champeaux, et comme simples membres, Philibert Vrau et Camille Feron-Vrau. Sont fondés, en même temps, des comités cantonaux présidés par les doyens, et des comités paroissiaux présidés par les curés. La souscription rencontre un succès prodigieux, et en trente mois, sera rassemblée la somme de 6 473 263 francs.

Le 7 mai 1876, soit un an et deux jours après la première audience, Philibert Vrau et Anatole de Caulaincourt se présentent à nouveau devant le pape. Ils l'informent des premiers pas de l'Université catholique, lui confirment le désir

des Lillois de la placer sous l'autorité pontificale et ils sollicitent la nomination d'un chancelier. Le premier chancelier sera Mgr Henri Monnier, évêque auxiliaire de Cambrai<sup>16</sup> ; il occupera ce poste de 1876 à 1888. En mai 1877, troisième visite à Rome. Philibert Vrau est accompagné d'une délégation présentée au Saint-Père par Mgr Momnier. Le 17 mai 1879, Gustave Champeaux est reçu en audience particulière par le nouveau pape Léon XIII. Après lui avoir parlé des comités catholiques, Gustave Champeaux évoque l'Université catholique et lui demande sa bénédiction : « *l'université en a besoin pour résister aux difficultés qu'on lui prépare* », et le Saint-Père de répondre : « *Oh ! cette chère université ! Les évêques de France me disent que l'on enlèvera que la collation des grades. J'espère qu'ils ne feront pas plus et après, les temps meilleurs reviendront* ». <sup>17</sup> C'est à cette occasion que fut recommandée par Rome, la fondation d'une faculté de théologie. Sans celle-ci l'Université serait, dit Mgr Mercurelli, « *un corps sans tête, c'est-à-dire sans vie* ». Philibert Vrau, quant à lui, était retourné à Rome pour la quatrième fois, en février 1878, à l'occasion de la mort de Pie IX auquel il était très attaché. Cela aura fait quatre voyages à Rome en trois ans. Sans doute les trains fonctionnaient régulièrement, mais, à l'époque, les voyages Lille-Rome et retour ne devaient pas être de tout repos !

Le 18 janvier 1877, lors d'une messe pontificale en l'église Saint-Maurice de Lille, en présence de six évêques dont deux cardinaux, d'un très nombreux clergé et d'un grand nombre de chrétiens, fut lue la bulle pontificale d'institution de

16. Le chancelier, nommé par Rome, est garant de la saine doctrine chrétienne enseignée par l'université. Il signe les diplômes. Aujourd'hui le chancelier est automatiquement l'évêque de Lille.  
17. PC VIII, 3.

la nouvelle Université catholique romaine. Trois mois plus tard, Philibert Vrau achetait quinze mille mètres carrés de terrain, boulevard Vauban, dans les nouveaux quartiers de la ville qui venait, sous le second empire, de s'étendre et de se moderniser à l'exemple du baron Haussmann à Paris. « *C'était beaucoup, mais il prévoyait l'extension de l'œuvre. Il fit cet achat avec la plus grande habileté* ». Ainsi parle sa sœur Marie<sup>18</sup>. En fait, avec l'aide du notaire, il faisait ses achats par personnes interposées pour éviter que les vendeurs ne fassent monter les prix. Progressivement, la société civile de l'Université catholique de Lille achètera ainsi quarante mille mètres carrés de terrain. Il apparaît que la famille Vrau prit en quelque sorte le relais de la première souscription, en finançant et, pour ainsi dire, en garantissant le financement pendant les trente premières années de l'université. Cette assistance était restée secrète et très peu de personnes en connaissaient l'étendue. Le document suivant est donc particulièrement intéressant. Le 5 janvier 1907, Camille Feron-Vrau rencontrait sur sa demande, avec Mgr Baunard, recteur de l'université,

18. PC XXIII, 17<sup>ème</sup> session.

Mgr Delamaire, évêque coadjuteur de Cambrai. Philibert Vrau était mort en 1905 et Camille Feron-Vrau devait mourir l'année suivante. Sagement, Camille voulait assurer l'avenir de l'institution. Une note écrite de sa main<sup>19</sup> confirma l'entretien : « *En 1875, son éminence le Cardinal Régnier autorisa la fondation de l'Université catholique à deux conditions, la première c'est que cette université appartiendrait à l'autorité ecclésiastique du diocèse (ou des deux diocèses de la province), la seconde c'est que la charge pécuniaire retomberait tout entière pour la responsabilité aux laïques. C'est moi-même qui, chargé de cette grave négociation, eut l'honneur d'avoir à rapporter cette réponse à la commission des fondateurs* ». Et il ajoute : « *...depuis lors, la famille Vrau, ou plutôt les trois associés, Madame Vrau, Monsieur Philibert Vrau et moi, nous prîmes la résolution de travailler avec persévérance jusqu'à la fin de nos jours à soutenir les finances de l'université. A cet effet nous ouvrîmes dans nos livres un compte spécial où nous avons versé au delà d'une partie déterminée de nos bénéfices, le surplus de ces bénéfices. Le compte alimenté de la sorte nous a suffi et au-delà, pour apporter à l'université les sommes qui lui étaient nécessaires* ». <sup>20</sup> Et Camille Feron-Vrau rend grâce à Dieu de laisser à l'évêque une œuvre prospère, plus que celle des autres universités catholiques françaises, et insiste sur la nécessité d'engager pour la suite les catholiques du diocèse. Mgr Delamaire exprima son complet accord et proposa de former une commission de patronage composée de chrétiens, zélés et fortunés, qui prendrait le relais.

---

19. PC VIII, 5.

20. Voir le détail des sommes *supra*, p. 160 et 161.

La création de la faculté de théologie était une idée chère à Philibert Vrau, mais le cardinal Régnier restait réservé devant l'hostilité du supérieur du séminaire de Cambrai qui y voyait une concurrence. Il a été rappelé plus haut la prise de position de Rome qui désarma les réticences locales. La faculté de théologie s'ouvrit en novembre 1877. A la rentrée de l'année universitaire 1880-1881, les facultés catholiques<sup>21</sup> comprenaient ainsi cinq facultés, à savoir le droit, la médecine, les sciences, les lettres et la théologie, c'est-à-dire un ensemble complet d'enseignement supérieur avec soixante professeurs et deux cent cinquante élèves. Si le chiffre d'étudiants paraît faible, il faut le replacer dans la situation des universités à l'époque. Pierre Pierrard, en conclusion de l'article déjà cité, souligne « *l'extraordinaire réussite que fut la création de l'Université catholique, création qui ne prend tout son sens et toute sa dimension que si on considère qu'elle est sans précédent à Lille, ville qui n'a pas de passé universitaire, et qu'elle se réalise plus de dix ans avant l'installation, au chef-lieu du département du Nord, du corps des facultés d'État* »<sup>22</sup>.

L'Université catholique a été l'aiguillon de l'État, et cette émulation permettra à Lille de devenir la grande ville universitaire qu'elle est aujourd'hui. A côté de l'Université d'État, rassemblant des effectifs plus nombreux, elle a su recruter d'excellents professeurs qui assurèrent sa renommée.

Au début du troisième millénaire, cent vingt cinq ans après sa fondation, l'Université catholique de Lille et les écoles d'enseignement supérieur qui lui sont rattachées, comptent en tout douze mille élèves. L'université joue un rôle important dans l'élaboration de la pensée chrétienne française. Citons Eugène Duthoit (1869-1944), élève, puis professeur à

la faculté libre de Droit. Il a collaboré étroitement avec Philibert Vrau, comme étant l'un des vice-présidents des conférences de Saint Vincent-de-Paul et délégué provincial de la « Sainte-Famille ». Il forma des générations de militants chrétiens pour l'action religieuse et sociale, mais il est surtout connu comme l'un des fondateurs des « *Semaines Sociales de France* » qu'il présida de 1919 à 1939. Les fondateurs de l'ICAM et de l'Université catholique de Lille ont été des visionnaires. Doués d'un esprit vraiment prophétique, ils ont su lire les « *signes des temps* » et entrevoir les besoins économiques, sociaux et religieux du futur, et ils se sont avancés hardiment, malgré les incertitudes de leur époque et le peu de moyens dont ils disposaient au départ. Il apparaît certain que de telles réalisations seraient difficilement concevables aujourd'hui, et c'est ainsi qu'aucune autre Université catholique n'a vu le jour en France depuis l'époque où fut fondée celle de Lille qui demeure la plus complète et la plus importante des universités catholiques françaises.

Philibert Vrau remontait tout à Dieu par la prière. Il pria et faisait prier, par exemple dans les communautés religieuses qu'il contribuait à entretenir par ses offrandes. C'est ainsi que Mgr Baunard rapporte qu'« *il avait organisé une ligue de prières ardentes pour l'Université catholique... (et qu') il attribuait les succès obtenus à Lille, plus grand qu'ailleurs, aux prières qu'on avait faites plus nombreuses à Lille qu'ailleurs* »<sup>23</sup>.

---

23. PC XXIII, 4<sup>ème</sup> session.

21. Depuis la loi du 18 mars 1880, le mot d'université ne peut être employé.

22. Pierre Pierrard, *op. cit.*, p. 32.

## CHAPITRE XVIII

### PHILIBERT VRAU ET LA SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT-DE-PAUL

La Société de Saint Vincent-de-Paul, dans les années 1860, se compose de groupes (appelés conférences) d'une dizaine d'hommes qui se réunissent à intervalles réguliers. Elle a été fondée en 1833 par six étudiants en Sorbonne, dont Frédéric Ozanam, béatifié en août 1997, qui sera l'inspirateur et le maître à penser de la nouvelle association. Elle sera présidée, au début, par Emmanuel Bailly. En 1853, à la veille de sa mort, Frédéric Ozanam évoquait l'esprit qui devait l'inspirer : « *Nous avons voulu fortifier notre foi au milieu des assauts que lui livraient les systèmes divers de la fausse science... Le christianisme a fait autrefois des prodiges, mais aujourd'hui le christianisme est mort ! Où sont les œuvres ? (entendions-nous)... Eh bien ! à l'œuvre ! et que nos actes soient en rapport avec notre foi ! ...* » Et il ajoute : « *notre but principal ne fut pas de venir en aide au pauvre, non ! Ce ne fut là pour nous qu'un moyen. Notre but fut de nous maintenir ferme dans la foi catholique et de la propager chez les autres par le moyen de la charité* »<sup>1</sup>. Plus de cent cinquante ans après sa fondation, la société de Saint Vincent-de-Paul fonctionne avec les mêmes principes rapportés dans un article paru en 1983<sup>2</sup> : « ... le but de la Conférence est

*d'aller aux pauvres, aux plus pauvres, dans un esprit de service et partage. Les secours seront donnés, autant que possible, en nature et non en argent... Lors de chaque réunion, un temps sera consacré à la prière et à la réflexion* »<sup>3</sup>.

La première Conférence a été fondée à Lille en 1838 par Charles Kolb-Bernard<sup>4</sup>. Il établit à Lille un conseil provincial. Peu après sa conversion qui eut lieu en 1855, Philibert Vrau apporta son concours au titre de secrétaire du comité provincial. Déjà auparavant, il se dévouait dans l'œuvre des vieillards, d'inspiration laïque, dont il fut visiteur et rapporteur général<sup>5</sup>. Cependant les premières Conférences de Saint Vincent-de-Paul furent gravement frappées par la circulaire du ministre Persigny qui, en 1861, interdit toute organisation centrale et tous contacts entre les Conférences. Dès 1871, Kolb-Bernard remet en route le conseil provincial, en liaison avec le conseil général parisien qui s'était maintenu pour les Conférences étrangères. Dans cette nouvelle organisation, Philibert Vrau est nommé vice-président pour la région du Nord (départements du Nord et du Pas-de-Calais). Camille Feron-Vrau fait remarquer qu'à la différence des œuvres d'apostolat et de défense religieuse, « *qui vivaient dans un climat de persécution et de lutte, les choses se faisaient posément dans les Conférences : elles bénéficiaient*

3. Toujours active de nos jours, la Société de Saint Vincent-de-Paul est présente dans 132 pays et groupe 800 000 membres. Aujourd'hui, les Conférences sont composées d'hommes et de femmes.

4. Voir *supra*, p. 39, note 14.

5. Témoignage de Camille Feron-Vrau, PCIII, 16.

1. Ivan Gobry, *Frédéric Ozanam ou la foi opérante*, Tequi, 1997, p. 120 et p. 121.

2. Revue *Fêtes et Saisons*, mars 1983, p. 6.

*d'une longue expérience, et d'un règlement qui avait été très bien fait à l'origine et qui assurait l'esprit de la société* »<sup>6</sup>

Camille Feron-Vrau explique qu'une des raisons essentielles de l'engagement de Vrau dans une œuvre si différente des autres était à chercher dans les sentiments de respect et de reconnaissance qu'il nourrissait vis-à-vis de Kolb-Bernard qui l'avait aidé dans une situation difficile<sup>7</sup>. De 1871 à 1886 Vrau reste dans son rôle de vice-président qu'il remplit avec application. En 1886 Kolb-Bernard, octogénaire, souhaitant se retirer, sollicite Vrau pour lui succéder. Feron-Vrau indique que les pourparlers durèrent quinze jours et que l'acceptation de Philibert Vrau l'avait « *surpris profondément* ». Ce fut une acceptation pure et simple, dont ce dernier informa Paris par une lettre du 20 novembre 1886<sup>8</sup>.

L. Baunard indique que « *Monsieur Vrau se mit tout de suite à l'œuvre, Il y préluda en allant s'enfermer... dans une longue retraite, solitaire, silencieuse. Il avait emmené le manuel des confrères de Saint Vincent-de-Paul, règlement de la société* »<sup>9</sup> et le bulletin de Saint Vincent-de-Paul précise qu'« *il fit pendant plusieurs mois une étude personnelle et approfondie du manuel et qu'il en assimila successivement toutes les parties, comme un jurisconsulte fait de ses codes de lois* »<sup>10</sup>. Il commença par rencontrer les évêques de Cambrai et d'Arras, et par visiter les dix conseils particuliers de sa

6. Témoignage de Camille Feron-Vrau PCI, 28, 7 p. 3.

7. Voir *supra*, p. 39.

8. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 453.

9. *Ibidem*, p. 455.

10. Bulletin de la Société de Saint Vincent-de-Paul, tome cinquante-huitième année, 1906, p. 61.

province. Les conseils particuliers regroupaient les Conférences d'une ville ou d'un territoire et étaient subordonnés au conseil régional ; les Conférences sont les unités de base qui regroupent les membres. A la suite de ses visites, Philibert Vrau fut convaincu de deux choses : il fallait : 1° élargir le conseil régional ; 2° multiplier le nombre des conférences et des conseils particuliers. Cependant il était très respectueux des règlements. « *Gardons nos règles et nos règles nous garderont* ». C'était la maxime de Vrau<sup>11</sup>. Il constata qu'aucun article de la Règle ne limitait le nombre des membres du conseil régional. De treize membres, ils passeront à cent soixante-quatorze, dont douze habitant Lille constituaient le bureau. Dès la fin de l'année, il modifie l'organisation du conseil régional et en avise le président général de l'œuvre. Il y aura désormais : 1° trois vice-présidents, un pour le Nord, un pour le Pas-de-Calais et un vice-président général. 2° un nouveau calendrier : le quatrième vendredi du mois, réunion du conseil ; le deuxième, réunion du bureau. 3° une modification du secrétariat avec de nouveaux registres de copie de lettres. Un peu plus tard, il recevra chez sa sœur Mgr Denel, l'évêque d'Arras et Antonin Pagès, président général.

Pour atteindre le but que Philibert Vrau s'était fixé, il fallait choisir des hommes et les former. Louis Baunard écrit<sup>12</sup> : « *La même intelligence qui lui avait si bien réussi dans ses affaires, il l'appliquait à ses œuvres et à la formation de ses hommes d'œuvre. Il avait pour discerner et*

11. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 457.

12. *Ibidem*, p. 458.

choisir les personnes utiles, un flair impeccable qui se justifiait lui-même par les résultats », et un peu plus loin, il ajoute : « il prêchait l'exemple... comment refuser ce peu à celui qui donnait tout et se donnait lui-même tout entier ». Une anecdote témoigne de la réputation qu'il avait acquise. « Un novice (du) conseil provincial se présente un jour, rue du Pont Neuf (où se trouvaient l'entreprise et l'habitation de Philibert Vrau). On lui apprend que Mr Vrau est absent pour un mois : - Monsieur Vrau est sans doute aux eaux ? insinue candidement le débutant - Aux eaux ! Aux eaux ! - Celui-ci se rappellera toute sa vie l'air de stupeur et d'indéfinissable ironie, avec lequel son interlocuteur regarda l'étrange jeune homme qui pouvait supposer que Mr Vrau allait aux eaux !<sup>13</sup> » .

L'action de Vrau s'exercera surtout sur le terrain. La lettre du 19 août 1900 à Alexandre Faidherbe<sup>14</sup> en donne un exemple intéressant. « Je suis en mesure aujourd'hui de vous fixer sur mes projets d'itinéraire. Je pense consacrer à Roubaix et aux environs de Lannoy, la journée du lundi 3 septembre. Je vous serais bien reconnaissant de m'accompagner. Nous prendrions une voiture (à cheval) à Roubaix et nous irions successivement à Watteelos (Saint Vincent-de-Paul), Lys-les-Lannoy, Hem, Willems, et, si nous avons le temps, Toufflers. Il nous faudra manger en route. Si ce projet vous agréé, je vous prierais de retenir une bonne voiture pour toute la journée. J'arriverais à la gare à 7

13. *Ibidem*, p. 459.

14. Alexandre Faidherbe (1828-1915), instituteur, directeur d'école, quitte l'enseignement à la suite de la loi laïque de 1882, devient militant d'action sociale et professionnelle à Roubaix. Chrétien convaincu, homme d'influence.

heures 43 et nous pourrions partir de suite.<sup>15</sup> » Cela veut dire la messe à 6 heures à Lille et le retour bien tard. Philibert Vrau sait se faire aider et même remplacer. Le 10 octobre 1902, il écrit au même Alexandre Faidherbe : « Je suis tellement absorbé par la préparation du congrès (catholique) avec Mr Canet que les démarches que nous devons faire ensemble, me sont complètement sorties de la mémoire. Les démarches se réduisant aux paroisses Saint-Antoine, Saint-Rédempteur, je vous serais obligé de les faire seul... (en P.S. il ajoute) si je vous ai occasionné quelques frais pour la voiture, vous voudrez bien m'en indiquer le montant ». Le 27 août 1903, il recommencera la tournée de 1900 autour de Roubaix en l'étendant à des communes plus éloignées, et de nouveau en août 1904. Dans les derniers temps, Philibert Vrau fait établir le relevé de toutes les communes des deux départements dont la population dépasse 2 000 âmes. Il y consacre systématiquement la période des grandes vacances qu'il juge moins favorables pour rencontrer les membres de la Sainte-Famille. Pendant les tournées, il visite systématiquement les villages de plus de 2 000 habitants, quitte à s'adresser d'abord au curé s'il ne connaît personne dans la commune. A titre d'exemple, il visita 261 communes pendant les vacances 1903<sup>16</sup> ; il allait par tous les temps et parfois avec de grandes fatigues quand il fallait visiter certaines communes du Pas-de-Calais éloignées du chemin de fer<sup>17</sup>.

15. PC 38, 12, C111, C113, C114 et C115 pour les déplacements à Roubaix et aux environs.

16. *Bulletin de la Société Saint Vincent-de-Paul*, tome 58, 1906, p. 65.

17. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 475.

Un autre témoignage sur les tournées apostoliques de Philibert Vrau émane de Paul Delemer. « *On allait par chemin de fer, en voiture ou à pied, écrit-il. Vrau se faisait, dans toute la mesure du possible, accompagné par un confrère de la région où il allait. Il prenait toute la dépense à sa charge, mais dans le cadre du strict nécessaire. A l'arrivée dans une paroisse, la première visite était pour le Saint-Sacrement à l'église. Ensuite on allait voir le curé. Après des sollicitations renouvelées d'année en année et l'ajournement indéfini des résultats, une certaine gêne pouvait s'installer... Ailleurs ils pouvaient être pris pour des importuns ; le nom de Vrau prononcé par le confrère ramenait sur eux le respect. Si le curé n'était pas sur place on se mettait à sa recherche chez tel malade ou ailleurs. A la fin de la visite, Vrau n'oubliait jamais de dire avant de se retirer : - Monsieur le curé nous voudrions avoir votre bénédiction.- Il était déjà à genoux, les mains jointes. Du matin au soir, les démarches se continuaient, de commune en commune, de paroisse en paroisse* », et Paul Delemer ajoute : « *Après trois jours de courses, le confrère qui vous parle, pardonnez-lui, trouvait que cela commençait à bien faire. Et comme il demandait à son vénéré président, s'il ne se lassait jamais : - Mais non, répondait celui-ci, c'est le seul et tout petit service que je rends maintenant à notre œuvre. Et il ne me coûte guère, n'est-ce pas ? Les hommes que nous allons voir sont les meilleurs des hommes, et mes compagnons de voyage, des confrères charmants*<sup>18</sup> - ».

18. Louis Baunard, *Ibidem*, p. 475 et p. 476.

Quelle était l'importance de la Société de Saint Vincent-de-Paul dans la région à l'époque de Philibert Vrau ? Un renseignement chiffré nous est donné qui précise le nombre de familles visitées et l'importance des secours. Pour le diocèse de Cambrai seul (département du Nord) en 1876, 2 527 familles ont été visitées et il leur a été apporté des secours en nature, à concurrence de 109 378 francs<sup>19</sup>. Ces chiffres vont se développer considérablement pendant la présidence de Philibert Vrau, ils sont loin d'être négligeables, dans une époque dure pour beaucoup !

Une lettre nous montre bien la place qu'il accordait à la formation spirituelle des membres des conférences. Le 10 août 1897, il écrit à de Pas<sup>20</sup> : ... « *J'aurais voulu vous voir et vous parler verbalement de la chose, cela m'aurait été plus facile. Quoiqu'il en soit, puisque maintenant je n'ai plus de chance de vous rencontrer, je me décide... Me trouvant dernièrement en retraite à Notre-Dame du Hautmont, je me demandais quels étaient les moyens surnaturels les plus puissants pour soutenir les Conférences, et l'idée me vient que les retraites elles-mêmes pourraient bien être un de ces puissants moyens. Je me souvenais du reste que Saint Vincent-de-Paul, notre patron, était grand partisan des retraites, et que le conseil général de notre société ne laisse passer aucune occasion de nous y encourager. Je me demande si nous ne pourrions pas prendre une journée à Notre-Dame du Hautmont (maison de retraites) où nous*

19. Archives parisiennes de la Société de Saint Vincent-de-Paul, province du Nord, dossier 2.  
20. PC38, 13, C93.

*étudierions, dans le calme et le recueillement, ce que nous pourrions faire de mieux pour les intérêts de notre société... Nous voulons rester dans l'intimité... Si vous pouviez être des nôtres, nous en serions très heureux.* » Il paraît difficile de refuser une telle demande ainsi présentée par Vrau...

Que faisait-on au conseil régional ? Un document imprimé sur quatre pages au format demi-commercial nous fournit le programme du conseil régional du 5 novembre 1902 : **11 heures** : réunions à la chapelle avec une instruction sur la philosophie du pauvre dans les textes du Nouveau Testament. **11 heures**  $\frac{3}{4}$  : examen particulier. **Midi** déjeuner suivi de la récréation. **13 heures**  $\frac{3}{4}$  : récitation du chapelet . **14 heures** : réunion de travail. Saint Vincent-de-Paul considéré comme modèle dans l'esprit de paix et d'union - Point du règlement : les diverses catégories de membres de la société - la propagande - étude d'une œuvre : l'union des patronages à la Société de Saint Vincent-de-Paul<sup>21</sup>. Les réunions plénières du conseil central se tenaient trois fois l'an, vers le premier mercredi de mars, vers le premier mercredi de novembre et le matin de l'assemblée générale qui avait lieu en mai. Toutes ces réunions commençaient par une messe à la suite de laquelle Vrau offrait le petit déjeuner, ce qui créait une détente et un contact sympathique. Le président ne se contentait pas de faire envoyer des convocations - Il fallait convaincre les hésitants. Ainsi, cette lettre : « *J'ai vainement, par deux fois, cherché à vous voir rue Esquermoise. Nos membres du conseil central, pensant que maintenant vous allez être un peu plus libre, voudraient vous voir prendre part*

21. PC38, 13, C117.

*à leurs travaux, ou au moins, assister à leurs réunions... Si vous le pouvez, venez! vous savez que vous nous ferez plaisir... Votre bien affectueux et tout dévoué confrère*<sup>22</sup>. » Pour attirer un nouveau, il n'hésitait pas à lui écrire : « *vous vous trouverez en communication d'idées avec l'élite de la société* »<sup>23</sup>. Le recrutement était un des objectifs fondamentaux de Philibert Vrau et Louis Baunard rapporte : « *J'entends encore Mr Vrau redisant aux confrères cette parole d'Ozanam qui le charmait : - « Croissons et étendons-nous, mais à la manière du gazon, qui, en s'étendant au loin, n'en reste pas moins petit.* »<sup>24</sup> Il y avait, bien entendu, les aléas de toute organisation collective. Le voici qui cherche à s'assurer de la présence d'un responsable parisien risquant de faire défaut. Il lui envoie une invitation à une réunion du conseil central de Lille et il ajoute : « *m'appuyant sur l'autorisation que vous m'avez donnée, j'avais fixé ce jour sans vous en parler de nouveau, et j'ai été épouvanté quand le bon Mr M. m'a dit que vous deviez être dans le Midi de la France. Devons-nous contremander la réunion ? A aucun prix je ne voudrais vous imposer une fatigue au-dessus de vos forces et je suis bien au regret de ne pas vous avoir consulté de nouveau à ce sujet. Nos convocations sont lancées depuis une dizaine de jours, mais nos confrères comprendraient très bien que nos convenances doivent céder à des intérêts supérieurs. J'attends de votre obligeance un mot qui me fixe* ». Le résultat fut atteint, et l' « épouvante » a

22. PC38, 12, C121.

23. PCXVII livre 1896-97, p. 542.

24. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 468.

produit son effet, car la lettre suivante dit : « *J'ai bien à vous remercier de votre lettre du 16/10 qui nous a pleinement rassuré sur votre présence à Lille le...* »<sup>25</sup>.

Philibert Vrau s'efforça de développer les Conférences dans toutes les directions possibles. C'est ainsi qu'il pense à établir des conférences de Saint Vincent-de-Paul d'ouvriers flamands. Il prit contact à ce sujet avec les responsables des conférences, très nombreuses en Belgique. Il prévoit des cotisations des membres honoraires qui pourraient étoffer les maigres ressources des membres. Sa lettre du 18 septembre 1891 introduit une demande d'agrégation à Paris pour la Conférence Saint-Joseph des Flamands, au Faubourg du Sud de Lille et il ajoute « *deux autres suivront, une à Pont-à-Marcq et une autre à Croix...* » D'autres vont s'établir à Halluin et sur la frontière. Au sujet de l'une d'elles, on peut lire : « *Le règlement y est strictement observé ; on récite la prière à genoux, on fait la quête, on vote des secours. Nulle part la visite n'est faite avec plus d'exactitude ; les séances sont remplies par le compte-rendu de ces visites.* » A l'occasion des Conférences ouvrières, Eugène Duthoit, vice-président écouté du conseil central de Lille, écrit que pour devenir de véritables Conférences de Saint Vincent-de-Paul, il faut : la visite personnelle à domicile (des pauvres) - la régularité des séances - l'autonomie vis-à-vis du patron - la quête. Il recommande en outre : les séances tous les quinze jours, ce qui suppose la visite des pauvres à même périodicité, et la possibilité de recruter en dehors de l'usine. La note

25. Archives parisiennes de la Société de Saint Vincent-de-Paul, province du Nord, dossier 1.

d'E. Duthoit est transmise au président général Pagès par Philibert Vrau qui approuve et fait siens les termes de la note<sup>26</sup>.

Il existe aussi à Lille des Conférences d'étudiants. Cinq d'entre elles fonctionnent à l'Université catholique. Philibert Vrau écrit à Victor Canet, président de l'une des conférences, à propos d'une fête : « *Les Conférences de jeunes gens, et en particulier celles des étudiants, me sont trop chères pour que je puisse les oublier en cette circonstance. Je considère l'avenir de notre société lié au succès de nos jeunes Conférences et, de même qu'au début de la société, ce sont les jeunes gens qui, le cœur embrasé de charité, sont allés partout propager cette flamme divine, de même encore ce seront les jeunes gens qui apporteront, à nos conférences déjà existantes, le surcroît d'enthousiasme et de zèle qui enfante les grandes choses.* »<sup>27</sup> Un certain nombre de conférences sont issues de patronages. Des difficultés peuvent se présenter, en voici un cas : « *Nous sommes favorables,* écrit Philibert Vrau, *à l'union des patronages de S. avec la Conférence de Saint Vincent-de-Paul, mais il y a deux difficultés qui viennent du curé : 1° il demande que les jeunes du patronage ayant l'âge requis fassent leur communion mensuelle sous peine de renvoi, 2° il prolonge la prière du soir par des commentaires religieux, politiques ou économiques. Or les aumôniers de nos patronages exhortent à la communion hebdomadaire, mais n'en font pas une obligation, redoutant d'être la cause d'un sacrilège. Par ailleurs nos traditions*

26. PC XVII, livre de 1897 à 1900, p. 375.

27. PC38, 13, C96.

*excluent la politique, des patronages comme des Conférences*<sup>28</sup> ». Philibert Vrau rappelle la règle avec fermeté et délicatesse « *pour ne pas, si possible éteindre la mèche qui fume* ». Un certain nombre d'œuvres annexes existent à côté des Conférences. Ainsi l'œuvre des « *Saintes-Familles* » à ne pas confondre avec la « *Sainte-Famille* »<sup>29</sup>, visant à évangéliser les pauvres. Il ne fallait rien imposer et la délicatesse de Philibert Vrau apparaît à cette occasion<sup>30</sup>. Il faudrait parler aussi de l'œuvre de *Saint-François-Régis* qui visait à stabiliser les familles en procurant gratuitement le mariage et aussi la légitimation des enfants naturels. Pour la seule année 1892 c'était 733 mariages religieux et 311 légitimations<sup>31</sup>. Deux mois avant sa mort, Philibert Vrau remercie pour une note qu'il a reçue sur l'organisation des jardins ouvriers et assure qu'il va la diffuser à tous les membres du conseil central. Il recommande ainsi l'œuvre de l'abbé Lemire qui vient d'être fondée, se tenant à l'actualité en matière de bienfaisance.

Il n'y a pas de comptabilité dans le domaine des âmes, et cependant les chiffres ont leur valeur. Deux mois après la mort de Philibert Vrau et après les dix-huit années de sa présidence, le Nord compte trente-deux conseils particuliers au lieu de dix. De quatre-vingt-cinq Conférences le diocèse de Cambrai en compte maintenant deux cent dix-neuf. C'est un triplement des effectifs. Les vingt-deux Conférences du

28. PC38, 12, C99.

29. Voir chapitre XIX.

30. Voir *supra*, p. 63 et 64.

31. Archives parisiennes de la Société Saint Vincent-de-Paul, feuille récapitulative pour le conseil central du Nord et du Pas-de-Calais de l'année 1893, dossier 1.

diocèse d'Arras passent à quarante-neuf, c'est plus qu'un doublement. Trente patronages ont été confiés à la société, postérieurement à 1886, époque où débute la présidence de Philibert Vrau. L'effectif total, à cette même date de juillet 1905, était de 4 206 membres actifs<sup>32</sup>. Combien de misères matérielles et morales ont-elles ainsi pu être secourues ! et combien de membres confirmés dans une foi militante !

Peu après la mort de Philibert Vrau, le bulletin de la Société de Saint Vincent-de-Paul avait publié, sur lui, un article<sup>33</sup>. Après avoir indiqué que la province du Nord fonctionnait comme un modèle pour le reste de la société, il rappelle que Philibert Vrau avait été nommé, en 1894, membre du conseil général de la Société de Saint Vincent-de-Paul. Le président de l'œuvre, Antoine Pagès, savait qu'il passait assez souvent à Paris pour ses activités d'œuvres, l'avait fait désigner. Le bulletin continue « *quand il venait y siéger, Mr Vrau faisait l'édification de ses confrères par sa piété pendant la prière, par son attitude constamment attentive et réservée : il ne prenait presque jamais la parole de sa propre initiative, mais quand le président l'interpellait, il nous intéressait autant, en nous parlant de ses chères conférences du Nord, qu'il nous éclairait en nous donnant son avis sur les questions de portée générale. Avec les traditions de notre société, il s'était assimilé l'âme même de nos fondateurs* ».

Il a été dit que l'acceptation de la présidence du conseil régional par Philibert Vrau avait été liée aux sentiments qu'il

32. L. Baumard, *op. cit.*, p. 479.

33. Tome 57, année 1905, p. 153.

nourrissait envers Charles Kolb-Bernard. Il est à penser que ce type d'apostolat apparaissait trop spécialisé à un homme avide d'agir à la tête autant que possible. Le bulletin de la Société de Saint Vincent-de-Paul en témoigne dans un deuxième article sur Philibert Vrau<sup>34</sup> : « *Une fois que les collaborateurs fussent suffisamment formés, et que le fonctionnement général fut suffisamment affermi, Monsieur Vrau crut son rôle terminé... Il se trouvait entouré, dans le bureau du conseil central, d'hommes très capables de continuer la tâche commencée. Il croyait que l'œuvre réorganisée se présentait dans des conditions de reprise relativement faciles : il essaya de le démontrer à ses collaborateurs... M. Vrau renouvela, à plusieurs reprises, cette tentative, et dans des termes de plus en plus pressants. Il se sentait une mission à remplir dans d'autres œuvres et dans d'autres régions : il se reprochait de s'attarder trop à une œuvre au détriment des autres. La présidence du conseil central entravait ses vastes desseins, en raison de la responsabilité et des devoirs permanents qu'elle imposait, et qui l'empêchaient de s'absenter de Lille comme il aurait voulu. Il offrait de rester, d'ailleurs, parmi nous, comme vice-président... Admirable humilité des hommes de Dieu... Il ne réussit qu'à s'assurer... des promesses de fidélité et de dévouement. Ces promesses furent tenues et elles donnaient à M. Vrau une certaine somme de liberté* ». Philibert Vrau organisa en conséquence sa vie en assurant sa présence à l'assemblée générale et autant que possible aux réunions

34. Tome 58, année 1906, p. 59 et suivantes.

plénières du conseil central et, par ailleurs, en consacrant la période des vacances au recrutement sur le terrain.

La conclusion de ce chapitre sera emprunté au même article : « *Sa sainteté n'avait rien de farouche : il cachait les austérités de sa vie dans le secret de son âme. Son abord était facile et souriant... Vous vous rappelez comme il excellait, dans les appels précédant les séances, à remercier, d'un mot charmant, ceux des membres du conseil qui avaient bravé les intempéries de la saison et les fatigues d'un long voyage. Dégageons de cette vie une grande leçon, celle de ne jamais désespérer. Les temps sont mauvais et ne semblent pas favorables à de nouvelles fondations !* ».<sup>35</sup> Le 20 octobre 1885, le président général écrivait : « *certaines Conférences ont vu démissionner leurs membres actifs et honoraires : tout ce qui est fonctionnaire, tout ce qui touche aux administrations, ou qui a intérêt à les ménager ou besoin de le faire, s'est forcément, à regret, éloigné de nous* »<sup>36</sup>. L'auteur, cité précédemment, conclut : « (les temps sont mauvais), *M. Vrau a lutté victorieusement pendant dix-neuf années contre cette objection. Les temps étaient déjà mauvais en 1888, ils n'ont jamais cessé de l'être depuis : l'histoire de l'Église est tissée d'une suite de temps mauvais. M. Vrau a répondu aux paroles de découragement, non par de longs discours, mais en fondant un nombre de Conférences plus considérable qu'en des temps prospères. C'est en marchant qu'on démontre le mouvement !* » L'auteur ajoutait : « *Il (Vrau) exerçait une influence irrésistible par son humilité,*

35. *Ibidem*, p. 69.

36. Archives parisiennes Saint Vincent-de-Paul, province du Nord, dossier 1.

*j'oserai dire sa sainteté. A son contact les tièdes devenaient fervents, les fervents devenaient meilleurs encore » ..*

## CHAPITRE XIX

### PHILIBERT VRAU ET LA SAINTE-FAMILLE

Avec la Sainte-Famille, apparaît en France une formule d'association de laïcs chrétiens, qui va connaître un grand succès au XX<sup>ème</sup> siècle, sous le nom de mouvement d'action catholique. Mgr Louis Baunard écrit qu' « à partir de 1889, on voit Mr Vrau disparaître de Lille, chaque année, pendant neuf ou dix mois pour des voyages mystérieux qui le portent dans toutes les parties de la France. Il en sera désormais ainsi pendant seize années consécutives. Les uns crurent qu'il voyageait pour les affaires de sa maison : c'étaient les moins avisés. D'autres pensaient qu'il se retirait dans le secret de quelque maison religieuse, il n'en était rien<sup>1</sup> ». Et il ajoute que Philibert Vrau s'était fixé deux buts : d'abord d'apprendre aux responsables de ses œuvres à se passer de lui, mais surtout d'étendre son apostolat à toute la France. Dans les pèlerinages, dans les assemblées, dans les congrès, il avait rencontré des chrétiens convaincus et actifs. Ceux-ci étaient dispersés dans toutes les régions de France ; il s'efforcera de les regrouper pour développer chez eux la foi et l'efficacité de l'action apostolique. Le but fut atteint : c'est ainsi qu'Yves-Marie Hilaire<sup>2</sup>, spécialiste de l'histoire religieuse de la France

1. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 386.

2. Yves-Marie Hilaire, professeur émérite de l'université Lille III, s'est spécialisé dans l'histoire religieuse de la France contemporaine. Il a écrit de nombreux articles et ouvrages, notamment en collaboration avec Gérard Cholvy, *une histoire religieuse de la France contemporaine* ».

contemporaine, rapporte que l'association de la « *Sainte-Famille* » a joué un rôle important dans une grande partie de la France, qu'elle a suscité des hommes remarquables, et il indique, à titre d'exemple, que la liste des membres de l'Hérault est fort suggestive : catholiques sociaux, militants actifs qui ont marqué l'histoire du catholicisme dans ce département. Quel est donc ce mouvement, aujourd'hui inconnu ? Déjà à l'époque, et pour des raisons qui seront précisées plus loin, il s'entourait de mystère.

L'association est d'origine espagnole. Elle a été fondée en 1877, avec l'aide d'un jésuite, par Raphael Rodriguez de Cepeda, universitaire de Valence, qui deviendra par la suite sénateur. Rattachée canoniquement au diocèse de Valence où habitait son fondateur, elle rentrait dans la catégorie des « *pieuses unions* ». Il apparaît qu'elle pouvait être étendue à d'autres régions avec l'approbation de l'évêque du lieu. Cette disposition amènera Philibert Vrau à rencontrer la presque totalité des évêques français. Raphaël de Cepeda est venu en 1878 trouver à Lille Philibert Vrau et lui a donné le mandat de fonder et développer l'œuvre en France. C'est à partir de 1889, après la mort de sa mère, que celui-ci s'y donnera à fond. Il a soixante ans, et conserve la responsabilité de la Maison Vrau qu'il partage avec Camille Feron-Vrau. C'est ce dernier, habitant sur place, qui assurera la direction effective de l'entreprise avec son fils Paul qui vient de le rejoindre. Philibert Vrau est très libre de son temps qu'il va utiliser pour ses activités apostoliques.

La « *Sainte-Famille* » possède des statuts courts et précis<sup>3</sup>. L'article premier précise que l'objet de l'association est de « *procurer le perfectionnement moral et religieux de ses membres (et) de travailler, avec un zèle particulier, à l'avancement et à l'amélioration de toutes les classes de la société qui sont délaissées* ».

L'article 2 indique que l'association « *ne fait pas de différence entre les races et les peuples* » et que « *toute pensée politique ou toute idée de parti, en est rigoureusement exclue* ». C'est une sage précaution à une époque où, tant en Espagne qu'en France, les catholiques étaient déchirés entre des tendances politiques opposées.

L'article 3, important, donne une orientation dont il sera reparlé : « *la confrérie de la Sainte-Famille sera, dans l'exercice de ses actes, sous la direction et le patronage des prêtres diocésains* ». Le règlement général contient 25 articles. Dans son article 7, il précise les moyens à employer pour mettre en œuvre le but social de l'association : « *on s'attachera à créer, à développer, à réorganiser les associations spirituelles, les sociétés économiques, le patronage des apprentis et des détenus, les œuvres d'instruction, de charité, les caisses d'épargne, les monts-de-piété, et en général toutes les œuvres qui paraîtront les plus efficaces pour atteindre le but qu'on se propose, en tenant compte des circonstances de temps et de lieu* ». Un règlement particulier précise, entre autre, que tout nouveau membre doit être admis par le responsable du groupe. Il recommande de « *garder une prudente réserve sur l'association, ses œuvres*

3. Statuts et règlement, voir PV6, 2.

*et ses travaux, comme moyen d'atteindre l'humilité, la pureté d'intention, d'éviter la vaine gloire... »*. Chaque groupe, appelé confrérie, est dirigé par le délégué, mais il comporte toujours un directeur spirituel qui préside les séances. Des pratiques religieuses sont conseillées aux confrères, ainsi le suivi d'une retraite une fois par année. La « *correction fraternelle* » par laquelle un membre se soumet volontairement à la critique d'un autre membre est encouragée. Comme d'ailleurs à la plupart des associations pieuses de l'époque, des indulgences particulières sont accordées par Rome aux membres de l'association.

Dans la correspondance, certains membres de l'association emploient du papier à en-tête avec une iconographie représentant la Sainte-Famille dans un décor oriental au goût de l'époque. L'ordre des séances est ainsi prévu<sup>4</sup> : 1° lecture spirituelle ; 2° lecture de quelques articles du règlement ; 3° conférence spirituelle ; 4° la correspondance ; 5° examen des affaires de la confrérie A. compte-rendu du diocèse B. questions générales ; 6° désignation des travaux confiés à chaque confrère ; 7° exposé des besoins spirituels et divers : date de la prochaine réunion, fêtes... La fréquence prévue est d'une réunion par mois. Dans les comptes-rendus des confrères de Lyon, nous relevons les actions suivantes : œuvre des jardins ouvriers, l'abbé Lemire a fait école ; organisation des cercles catholiques ouvriers, l'œuvre d'A. le Mun ; aide religieuse aux soldats ; catéchisme électoral (*sic*) ; retraite pour les instituteurs pendant les vacances. Un peu plus tard nous trouverons : lutte contre la licence des mœurs avec

4. PC 38, II, B68 bis.

protestation auprès des autorités municipales ; mise en route d'un bon cinéma ; promotion des journaux paroissiaux ; colonies de vacances ; cabinet de lecture (à l'époque ni radio, ni télévision...) ; retraite de cultivateurs ; enseignement religieux dans l'école... C'est donc un foisonnement d'initiatives religieuses et sociales. Alors que l'action catholique spécialisée aura pour but de faire évoluer les mentalités, milieu par milieu, pour les rendre plus chrétiennes, le mouvement cherche à donner un accompagnement spirituel et un élan aux activités catholiques. À ceci s'ajoute que la société de l'époque est plus hiérarchisée et que la Sainte-Famille est un mouvement élitiste qui cherche à recruter des hommes influents.

Si Philibert Vrau est le fondateur de la Sainte-Famille en France, il reste le disciple de Raphaël de Cepeda. De même que dans les autres mouvements comme les conférences de Saint Vincent-de-Paul, il renvoie souvent aux articles du règlement. En cas d'imprévu, il n'hésite pas à en référer et le courrier contient un certain nombre de réponses de Raphaël de Cepeda<sup>5</sup>. Une des consignes de l'association est de travailler dans la discrétion. La période est celle de l'action anticatholique des francs-maçons qui affectionnent le secret et, plus généralement, d'un anticléricalisme virulent qui incite à la prudence. C'est ainsi que dans la correspondance, les membres adoptent un surnom. Philibert Vrau s'appellera Louis de Jésus. Dans une lettre du 8 avril 1901 à Victor Canet, il écrit : « *j'ai eu en voyage un écho de votre action, on m'a lu quelques-unes de vos lettres. Je les ai trouvées fort bien.*

5. PV6, 12.

*J'aurais préféré cependant ne pas voir figurer le nom de la Sainte-Famille pour plus de discrétion. Vous auriez pu citer mon nom, on aurait compris*<sup>6</sup> ». Dans le même esprit, on recommande aux membres de détruire les notes qui leur sont envoyées.

Quand Philibert Vrau projetait d'implanter l'association dans un nouveau diocèse, il allait d'abord rendre visite à l'évêque et lui demander son autorisation suivant la règle canonique précédemment indiquée et cela d'autant plus que la Sainte-Famille s'appuyait uniquement sur le clergé diocésain. Philibert Vrau connaissait donc tous les évêques de France et n'eut jamais de difficultés de ce côté. Paul Feron-Vrau écrira que « *Philibert Vrau ne craignait pas de faire de longs voyages pour soumettre ses projets aux évêques et trouver les concours qui lui étaient nécessaires* ».<sup>7</sup> C'est le travail méthodique et persévérant de Vrau qui a permis l'implantation de la Sainte-Famille en France. Si, au départ, il met en œuvre ses relations, il va chercher très vite à quadriller le pays. Il se fait donner des noms, des adresses, prépare sa démarche par une visite au Saint-Sacrement et va bravement à la rencontre de ces nouveaux membres espérés. Il se fait, et une multiple correspondance en témoigne, le commis-voyageur de Dieu. L'accompagnement religieux est impressionnant pour un homme qui, tous les jours, assistait à la messe et communiait.

*« Longtemps d'avance Mr Vrau traçait son itinéraire, jour par jour, ville par ville... puis il remettait une copie entre les mains de sa sœur pour lui permettre de lui écrire*

6. PC 38, 9, A257.

7. PC VII, 8.

*poste restante, en cas d'urgence*<sup>8</sup> ». Il voyageait en troisième classe, chaque fois que c'était possible, et surtout de nuit, pour gagner du temps sans regarder, ni à sa fatigue, ni à sa santé. Son temps libre était passé dans les églises. Il priait et faisait prier, s'adressant à quelque communauté du lieu où il passait, en lui remettant une aumône. Un courrier du 10 juillet 1902 à Victor Canel<sup>9</sup> montre bien la méthode de Vrau : « *Je viens vous rendre compte de mes excursions (sic) dans la future province de Toulouse (il voyait en Canel le futur responsable de cette province).* « - *A Rodez une petite confrérie s'est formée avec deux ecclésiastiques et quatre laïques. Nous avons eu une première réunion. Il faudra soutenir le groupe ; le délégué doit nous écrire, mais il se défie beaucoup de lui-même ; - A Millau, je n'ai pu que jeter les bases d'une confrérie qui, je crois, sera facile à former. Deux des principaux membres étaient absents, j'ai vu un ecclésiastique et deux laïques - A Bagnères de Bigorre et Tarbes, la chose est à peine ébauchée. Cependant j'ai deux adhésions à Bagnères et une à Tarbes, c'est à reprendre.* » Il parle ensuite de Cahors, Auch et Montauban, prévoit que la province de Toulouse ne pourra être fondée avant janvier ou février 1903. En P.S. il revient sur Rodez pour parler de l'abbé V., curé très zélé.

Tout discret qu'il était, il lui arriva un jour une plaisante aventure que raconte Mgr Baunard<sup>10</sup> : « *Descendant à la gare d'une commune, il eut la stupéfaction de s'y voir*

8. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 489.

9. PC 38, 9, A329.

10. Louis. Baunard, *op. cit.*, p. 489.

*attendre et reçu par un cortège de notables, en tête duquel marchait le curé, précédés eux-mêmes par la fanfare de l'école et du patronage qui lui étaient redevables, paraît-il. L'humble triomphateur fit bonne contenance ; c'était sans conséquence, car il disparut le lendemain et pour longtemps... »* Voilà l'avant-dernier itinéraire qu'il avait prévu dans l'Est entre le 13 mars 1905 et le retour le 15 avril à 9h35 du soir : Soissons, Reims, Epernay, Troyes, Vesoul, Belfort, Epinal, Saint-Dié, Lunéville, Nancy, Pont-à-Mousson, Toul, Bar-le-Duc, Ligny, Verdun, Sedan, Charleville, Reims, Soissons, Saint-Quentin et Cambrai. C'est au début de ce voyage qu'il dut revenir à Lille pour s'aliter et mourir.

Philibert Vrau, homme méthodique et organisé, utilisait les services d'un secrétariat, probablement celui de l'œuvre Saint-Charles déjà mentionné<sup>11</sup>. C'est ainsi qu'au début de 1905, il demande de préparer : 1° les enveloppes des dix départements ; 2° dans chaque enveloppe, outre la liste générale des catholiques, la copie des deux derniers comptes-rendus des visites faites et une appréciation sur la situation des confréries avec pour chaque membre, sa profession, son domicile, le nom qu'il a adopté et sa fonction<sup>12</sup>.

La Sainte-Famille recherche les chrétiens actifs et engagés, en termes de l'époque, l'élite des hommes d'œuvre. Elle ne recherche pas le nombre et insiste sur la qualité des hommes. Il est intéressant de connaître leur situation sociale. Voici la liste des membres de deux villes du midi vers 1904<sup>13</sup> :

11. Voir *supra*, p. 74.

12. PC VII, 5.

13. PC 38, II.

	RODEZ	ALBI
Eclésiastiques		
dont l'archiprêtre de la		dont un vicaire général,
Cathédrale et un chanoine	7	un aumônier de patronage,
propriétaire de deux journaux		2 curés-doyens
Professions libérales	10	3
Négociants	7	3
Propriétaires	1	dont 1 propriétaire-noble
Cadres, professeurs,		
Fonctionnaires	3	7
Employé	0	0
Sans profession	7	8
	<hr/>	<hr/>
	35	33

Il faut remarquer la proportion importante d'eclésiastiques qui correspond à la moyenne générale de l'œuvre, soit 20%. Ce clergé est uniquement un clergé séculier, donc diocésain. La position vis-à-vis du clergé régulier et donc des membres des ordres religieux est bien précisée dans une lettre que Raphaël de Cepeda envoie le 7 avril 1905 à Philibert Vrau pour le mettre en garde<sup>14</sup> : « *En vous répondant à la question que vous me posez dans votre lettre du 11 mars, je dois vous dire qu'il serait à désirer qu'on ne communiquât pas*

14. PV6, 12.

*l'existence de notre œuvre de la Sainte-Famille aux religieux dont vous parlez... Nous voyons de graves dangers pour l'unité de notre œuvre dans ces communications. L'expérience que nous avons, nous a démontré que la tendance générale des religieux, même les plus prudents, est de diriger l'œuvre qui cherche leur conseil et même de solliciter son aide pour les autres œuvres qu'ils dirigent. Les dangers seraient encore majorés depuis le moment où il y aurait des religieux de différents ordres et il est presque sûr qu'il surviendrait des tiraillements et des tendances opposées* ». Dans la suite cette réserve s'atténuera. Des recours aux religieux seront acceptés sur des objets précis et limités.

La représentation des professions libérales et des cadres, en prenant ce mot au sens large, est importante. Les nobles sont faiblement représentés. Un employé est mentionné. Dans d'autres villes, il se trouve un jardinier et un ouvrier. La Sainte-Famille ne fait pas d'exclusive à leur égard, mais manifestement elle ne recherche pas ces catégories de la population. Les membres de la Sainte-Famille sont, certainement, bien placés pour exercer une influence dans la société, sauf cependant dans les sphères politiques. Avec le recul du temps, il apparaît que la Sainte-Famille et plus généralement les catholiques de cette époque, sont éloignés de la politique active. Là aussi pas d'exclusive. Il y a au moins une exception brillante. Adéodat Boissard<sup>15</sup>, jeune professeur de droit à l'Université catholique de Lille, recruté par Philibert

Vrau, fut un membre actif. Il fut avec Marius Gonin le fondateur des Semaines Sociales et devint par la suite député de la Côte d'Or.

L'œuvre est organisée en provinces. En 1905, peu avant la mort de Philibert Vrau, s'ajoutent deux provinces, Rouen et Reims, aux huit anciennes, qu'étaient Lille, Paris, Bourges, Angers, Lyon, Bordeaux, Toulouse et Marseille. Au 31 décembre 1903, l'effectif total est de six cent trente-deux membres regroupés en quatre-vingt-sept confréries, sauf pour un certain nombre d'isolés. La fille est plus grande que la mère : vers 1900, l'Espagne comptait quatre cent sept membres pour cinquante-sept confréries.

Le directeur spirituel joue un rôle important ; le directeur d'un groupe est subordonné au directeur de province et celui-ci au directeur spirituel de la confrérie mère où siège Philibert Vrau, appelée « *Primaire* ». Il a été dit que la Sainte-Famille est en rapports étroits avec les évêques et le clergé diocésain. Philibert Vrau obtient assez souvent qu'une des confréries ait comme directeur spirituel un vicaire général. Il y aura aussi des évêques, mais ce n'est pas souhaité, car le vicaire général est très bien placé pour faire la liaison avec l'évêque, et il est moins voyant que celui-ci. Il est précisé que tout en conservant liaison étroite et soumission à l'évêque, la Sainte-Famille ne doit pas devenir un rouage de l'administration diocésaine. Elle doit conserver la discrétion à laquelle elle attache tant d'importance et ne doit pas engager l'Église par ses initiatives.

Il est intéressant de faire le parallèle entre la Sainte-Famille et la Société de Saint Vincent-de-Paul. L'une comme

15. Adéodat Boissard (1870-1938), qui eut trois enfants dans les ordres, fut, après Lille, professeur à la Faculté catholique de Paris.

l'autre s'attachent à la formation spirituelle de leurs membres. Leur objet présente une certaine similitude, à ceci près que celui de la Sainte-Famille est beaucoup plus étendu, non seulement les pauvres, mais, disent les statuts, toutes les classes qui sont délaissées, en fait les personnes à revenus modestes et dépendantes ; elles sont nombreuses dans une société plus hiérarchisée qu'aujourd'hui. De fait, de l'assistance aux soldats jusqu'aux écoles, des œuvres sociales à celles qui sont religieuses ou de moralisation, la gamme de ses interventions est très ouverte. L'objet de la Sainte-Famille est de développer l'esprit chrétien de ses membres par leur formation spirituelle et la prière. A partir de là, les membres se donneront à fond dans leurs activités sociales ou religieuses, accomplissant ainsi, suivant le vocabulaire de l'association, des « missions de zèle ».

En ce qui concerne la formation spirituelle, un projet de conférence spirituelle pour l'année 1903-1904 présente douze points parmi lesquels, ceux-ci :

- « *Dans nos bonnes œuvres, nous ne nous faisons arrêter, ni par la contradiction, ni par les difficultés. Raison de cette règle : Ne perdons pas notre essor avec le temps, ni à cause des résultats infructueux où nous avons abouti.*

- *Nous ne pouvons rien faire pour Jésus-Christ sans un travail journalier et constant .*

- *Dieu doit être le mobile unique et exclusif de notre action.*

- *Il faut toujours agir avec sagesse et prudence ; en quoi cela consiste ?*

- *Il faut agir avec humilité, comment ?*

- *Les hommes d'action doivent être en même temps des hommes de prière, pourquoi ? »*

Il est permis de penser que Philibert Vrau avait peu ou prou participé à l'élaboration de ces règles, car elles le définissent si bien ! La « *mission de zèle* » dans la Sainte-Famille consistait pour le membre, à accomplir le plus parfaitement possible l'activité d'œuvre qu'il avait prise en charge. Les réunions comportaient la relation par chacun de son action dans la ou les œuvres dont il s'occupait et par suite la mise en commun de conseils, suggestions, entraide.

Il est bien difficile de chiffrer les résultats d'une action collective comme celle-là. Les travaux et leurs conclusions pouvaient être très pointus. Il existe dans les archives, une note intitulée : « *denier du culte* »<sup>16</sup>. Signée de Paul Feron-Vrau, elle est antérieure à la mort de Philibert Vrau (mai 1905) et doit être du début de 1905, donc écrite avant la suppression des traitements des évêques et des curés de paroisse. L'expression « *denier du culte* » est déjà retenue. La note prévoit de demander le concours financier de tous les chrétiens et de définir un pourcentage de leur revenu comme base de versement. Elle prévoit des collectes organisées par paroisse. Elle prévoit aussi une compensation entre les paroisses riches et pauvres, et même entre les diocèses !... Si les catholiques français avaient réagi très vite à une nouvelle situation qui aurait pu être dramatique pour l'Église de France, c'est avec l'aide de quelques laïcs efficaces, et la Sainte-Famille en faisait partie. En 1904, lorsque la séparation de l'Église et de l'État se profilait à court terme dans l'horizon

16. PC VII, 3.

politique français, Georges Goyau<sup>17</sup>, démocrate-chrétien, craignait que le prêtre qui ne serait plus rémunéré par l'État n'« apparaisse comme l'homme des patrons ou des châtelains »<sup>18</sup>. Certains envisageaient même que le prêtre dût travailler<sup>19</sup>. Il est certain que le denier du culte, appelé aujourd'hui denier de l'Église, a évité les dangers, tant de l'inféodation aux chrétiens les plus riches, car le denier du culte est collectif et anonyme, que du travail professionnel du prêtre qui aurait ainsi aliéné la plus grande partie de son temps.

L'origine espagnole de la Sainte-Famille conduit tout naturellement à la comparer avec *l'Opus Dei*<sup>20</sup>. Cette œuvre contemporaine a été fondée en 1928 par un prêtre espagnol, Jose Maria Escriva de Balaguer, récemment béatifié. Son charisme de fondation est la diffusion du message d'appel universel à la sainteté et le rappel que Dieu nous invite à être saint dans l'activité quotidienne de notre vie. *L'Opus Dei* se caractérise comme la Sainte-Famille par une exigence forte de formation spirituelle et de piété, en y ajoutant des rencontres annuelles de formation à la doctrine chrétienne. Par contre, au lieu d'avoir comme but les œuvres extérieures, objet de la Sainte-Famille, *l'Opus Dei* demande d'appliquer la parole du Christ, le message chrétien, dans la vie quotidienne de la famille, de la profession, des relations. Ajoutons que, comme

17. Georges Goyau (1869-1939), agrégé d'histoire, rallié à la République, journaliste et écrivain, est élu en 1922 membre de l'Académie Française.

18. Jean-Marie Mayeur, l'abbé Lemire, *un prêtre démocrate*, op. cit., p.309.

19. Jean-Marie Mayeur, *ibidem*, p. 309.

20. Les renseignements sur *l'Opus Dei* sont tirés des actes de la VIII<sup>ème</sup> Université d'été d'histoire religieuse, Arras 1999, rapport de Pabó Perez Lopez, édition Université Paul Valéry, Montpellier.

la Sainte-Famille, *l'Opus Dei* applique des consignes de discrétion qui ne sont pas toujours bien comprises. *L'Opus Dei* compte aujourd'hui quatre-vingt mille membres dont mille sept cent prêtres, répartis dans cinquante-huit pays.

La Sainte-Famille, comme Philibert Vrau lui-même, se trouvait placée entre les différents courants politiques du catholicisme français : l'Action Catholique de la Jeunesse Française, ACJF, fondée en 1886 par Albert de Mun, peu marquée sur le plan politique, le Sillon animé à partir de 1899 par Marc Sangnier et représentatif de la démocratie chrétienne, et l'Action Française fondée en 1899 par Charles Maurras, mouvement qui ne se reconnaît pas catholique, mais recrute beaucoup de chrétiens, et affirme une fidélité royaliste. Tout en maintenant la Sainte-Famille sur un plan strictement religieux, Philibert Vrau n'empêche pas, au contraire, ses membres de s'engager dans des activités politiques et électorales. Ce sera le cas de son neveu, Paul Feron-Vrau, engagé dans le Comité justice-égalité, qui, en novembre 1897, tenta, sans succès, de regrouper les catholiques en vue des élections.

Adéodat Boissard<sup>21</sup> a apporté, le 15 janvier 1936, un témoignage intéressant devant la commission des théologiens qui l'avait convoqué pour le procès apostolique de Ph. Vrau, et il est assez important pour mériter d'en citer de larges extraits : « *J'ai connu Mr Ph. Vrau, une fois installé à Lille, dès 1898, à propos de la Sainte-Famille et des Congrès du Nord et du Pas-de-Calais. Sachant mon attachement aux directives pontificales, sociales et politiques, il a tenu à*

21. Voir *supra*, p. 279, note 15.

*m'associer malgré ma jeunesse* (Boissard avait vingt-cinq ans) à ses efforts de propagande pour la Sainte-Famille et l'activité des congrès catholiques. Concernant la constitution des groupes de la Sainte-Famille, j'ai pu constater sa volonté absolue d'y réunir des catholiques de tendances politiques diverses, mais en maintenant l'influence principale à ceux qui marchaient délibérément dans les voies inspirées par Rome... Je crois sa béatification très désirable, étant donné l'exemple que constitue sa vie entièrement consacrée au rayonnement catholique et à la diffusion des enseignements pontificaux, avec le désir de les faire pénétrer et comprendre dans les milieux où ils étaient discutés ou très froidement accueillis »<sup>22</sup>. A l'époque où il faisait cette déclaration, A. Boissard était secrétaire général des « Semaines Sociales de France » dont Eugène Duthoit était le président.

Adéodat Boissard a reçu l'empreinte de la « Sainte-Famille ». Eugène Duthoit est un autre exemple. Jeune délégué provincial de la Sainte-Famille à l'époque de Philibert Vrau (il avait 35 ans en 1904), il était par ailleurs un des vice-présidents actifs de la Société de Saint Vincent-de-Paul pour le Nord de la France. Professeur de droit à l'Université catholique de Lille, dont il avait été l'élève, c'est un initiateur en matière d'action sociale : après avoir participé en 1904 à la création des Semaines Sociales, il en sera le président de 1919 à 1940. Il faut encore citer Jean Guiraud, confrère de Besançon, historien et universitaire engagé dans la défense de la foi. Maurice Blondel, de la confrérie d'Aix-en-Provence, philosophe chrétien, reçut en 1945 les encouragements de Pie

22. PC XXXVII, 55<sup>ème</sup> session du procès apostolique.

XII pour sa profonde influence sur la pensée et l'action catholiques. Louis Pagès, confrère de Toulouse, important responsable de l'A.C.J.F., sera plus tard directeur du quotidien *Ouest-France*. Parmi les prêtres, il faut citer l'abbé Desgranges, originaire de Limoges, plus tard député du Morbihan ; il fit, pendant presque un demi-siècle, dans toutes les villes de France, des conférences très engagées, sur la religion catholique. A côté des vicaires généraux et supérieurs de séminaire, deux prêtres, membres de la Sainte-Famille, deviendront, l'un Mgr Rémond, évêque de Nice de 1930 à 1963, et l'autre Mgr Castellan, évêque de Digne de 1906 à 1915, avant d'être archevêque de Chambéry de 1915 à 1936<sup>23</sup>.

Philibert Vrau, quant à lui, va poursuivre inlassablement ses tournées de propagande pour le mouvement, à travers toute la France. Devant les persécutions de l'époque, il avait exprimé à Victor Canet le vœu que les catholiques de France « veillent à conserver la foi dans leur pays »<sup>24</sup>. Le 20 avril 1904, il écrit dans une lettre adressée à tous les membres de la Sainte-Famille : « Plusieurs fois déjà, nous avons réclamé vos prières pour obtenir de Dieu que la foi ne périsse jamais en France. Aujourd'hui nous vous faisons cette demande plus instamment que jamais, les dangers se multiplient, une crise terrible paraît devoir se déchaîner sur notre pays : adressons des supplications au Ciel pour que Dieu nous vienne en

23. Une partie des renseignements sur les hommes de la Sainte-Famille, vient de la thèse d'O. Lemay sous la direction d'Yves-Marie Hilaire, *Paul Féron-Vrau et la Sainte-Famille 1878-1914*, année 1996.

24. Voir *supra*, p. 223.

*aide*<sup>25</sup> ». Les forces de Philibert Vrau lui-même n'étaient pas inépuisables. Déjà, le 13 juillet 1901, il avait envoyé une longue lettre à Victor Canet qui se terminait par l'évocation des difficultés soulevées par un problème de préséance, et il ajoutait : « *je vous dirai à ce sujet, et c'est encore un aparté [sic] que je fais, je m'aperçois de plus en plus que la mémoire me fait défaut, ainsi peut-il arriver souvent que je commette des impairs ; c'est ce qui me paralyse beaucoup, et m'oblige à me retirer de plus en plus de la direction des œuvres. Je vais donner, dans quelques jours, ma démission de président de la conférence de Saint Vincent-de-Paul . Venez-moi en aide et aplanissez-moi les difficultés, je ne suis plus en état de les supporter*<sup>26</sup> ». Philibert Vrau connaissait une défaillance passagère et cet appel à l'aide est émouvant. En fait il ne donnera pas sa démission et repartira courageusement jusqu'au bout de ses forces... Le 20 avril 1904, un an avant sa mort, il écrit de Marseille, toujours à Victor Canet : « *Il n'y a rien à faire pendant les mois de vacances, mais, pendant l'été, on peut visiter les pays de montagne, c'est ce que je compte faire pour Rodez, et peut-être Mende en juillet prochain, si Dieu me prête vie...* ». Cette incidente en dit long... il tiendra jusqu'au bout. Pendant sa dernière maladie et quelques jours avant sa mort, il conseillera de prendre, pour le remplacer à la tête de la Sainte-Famille, son neveu, Paul Feron-Vrau, en qui il avait confiance.

---

25. PC 38, 11, B92.

26. PC38, 9, A267.

Celui-ci sera, par la suite, régulièrement investi comme délégué général pour la France. En plus de la Maison Vrau, il dirige depuis 1900, *la Croix et la Bonne-Presse*<sup>27</sup>, importante entreprise qui compte 500 personnes. Il met en route en 1905 avec d'autres patrons du Nord, la « *presse régionale* », société qui regroupe une douzaine de quotidiens et une quinzaine d'hebdomadaires d'inspiration chrétienne. Partageant son temps entre Lille et Paris, il ne peut poursuivre les tournées de son oncle. Paul Feron-Vrau inaugurera une formule qui assurera la continuité de l'association : tous les ans aura lieu à Paris une assemblée générale comportant des délégués de toutes ces confréries. Des réunions régionales ont lieu également. Le mouvement gardera sa vitalité et ses effectifs, un peu plus de six cent membres, jusqu'à la guerre de 1914. Celle-ci n'y mettra pas fin. Paul Feron-Vrau n'a pas pu continuer les réunions générales, mais il restera une trentaine de groupes, dont certains très actifs, qui subsisteront jusqu'à la Deuxième Guerre Mondiale.

C'est pendant cette dernière période que le Cardinal Gasparri, secrétaire d'État de Pie XI, adresse le 5 juin 1926 à Paul Feron-Vrau une lettre dont voici deux extraits : « *Cette œuvre de zèle correspond bien au programme que Philibert Vrau a légué aux membres de la Sainte-Famille et le Souverain Pontife constatant avec plaisir qu'il est en harmonie avec sa propre pensée sur l'action catholique, vous félicite d'y consacrer tous vos efforts et tout votre zèle. Ainsi que ses prédécesseurs qui n'ont pas ménagé à la Sainte-*

27. Voir p. 222.

*Famille les témoignages de leur bienveillante prédilection, le Saint-Père est heureux de vous encourager dans une œuvre si chère au divin maître...<sup>28</sup>».*

- Cette lettre constitue un témoignage non seulement pour le mouvement mais aussi pour son fondateur en France.

La Sainte-Famille dont on peut bien dire qu'elle est au sens propre l'œuvre de Philibert Vrau, a contribué à remplir un vide dans une époque de fureur et de tempête pour l'Église de France. La direction romaine du Pape, avec le concours d'évêques français incertains ou, au contraire, trop assurés dans des convictions non strictement pastorales, avait bien du mal à maintenir le cap du navire qu'est l'Église de France. Philibert Vrau, laïc réaliste, avec l'efficacité pratique que donne la conduite brillante des affaires industrielles et commerciales, et un dévouement total à la cause catholique, a joué un rôle appréciable pour maintenir le navire à flot. Se plaçant au niveau de la société française, Olivier Leman conclut que la Sainte-Famille est « *la preuve vivante que, face à la politique menée au cours des années 1880 en vue de réduire l'influence catholique dans la société française, les catholiques n'entendent pas rester inertes et agissent pour faire entendre leur voix, en développant des formes originales d'apostolat de laïcs. On peut même affirmer que la Sainte-Famille constitue une sorte de contre-société catholique, par son élitisme, sa discrétion,*

---

28. PC VII, 8.

*son règlement, en maintenant toutefois un esprit ouvert aux différents courants du catholicisme français<sup>29</sup>».*

---

29. Olivier Leman, voir *supra*, p. 286, note 24.

## CHAPITRE XX

### LES DERNIERS TEMPS. LE PROCÈS DE LA BÉATIFICATION

Deux événements marqueront les dernières années de Philibert Vrau qui poursuit jusqu'au bout ses voyages d'apostolat.

#### Le jubilé

Le 18 avril 1904, en voyage du côté de Carcassonne, il écrit à Camille Feron-Vrau, son beau-frère et associé : « *Mon cher Camille, Tu vas être étonné en lisant cette lettre. On m'a souvent demandé de célébrer mon jubilé<sup>512</sup>, mais je m'y suis toujours refusé, car il s'agissait d'intérêts temporels. Mais l'année 1854 a été pour moi le moment où je me suis rapproché de la religion. Ce souvenir ne peut me laisser indifférent et, si l'on veut en rappeler le 50<sup>ème</sup> anniversaire, je ne m'y opposerai pas.*

*L'époque la plus favorable pour moi serait le 15 ou 16 octobre. Quant aux arrangements, je vous laisse, et surtout Marie,<sup>513</sup> apprécier ce qu'il convient de faire : L'époque n'est pas aux réjouissances ; ce que je préférerais, ce serait une messe avec communion, si c'était possible, et une distribution de dons à tout le personnel... »*

1. L'institution du jubilé vient d'une ancienne coutume juive. La Maison Vrau célébrait par une fête le jubilé des 50 années de travail et aussi le demi-jubilé de 25 années. Voir *supra*, p.150.

2. Marie Feron-Vrau, sa sœur.

Cette lettre est suivie d'une autre au même destinataire, datée de Sète le 27 avril 1904.

*« Je te remercie de ta lettre du 23/04. Elle est pour moi une preuve de plus de la vieille amitié qui nous unit, depuis plus de 50 ans, et qui ne s'est jamais démentie. Je t'embrasse ainsi que Marie. »<sup>514</sup>*

Manifestement la réponse avait été positive.

La chapelle de l'usine étant trop petite pour recevoir tout le monde, toute l'entreprise, ouvriers, ouvrières, employés et voyageurs, ceux-ci venus chacun de sa région, se réunirent pour une messe dans l'église paroissiale. L'auteur des comptes-rendus signale les chants exécutés par les ouvrières et de nombreuses communions. Au milieu des chants et des vivats, Philibert Vrau parcourut toutes les salles de l'usine, magnifiquement décorées par le personnel, de guirlandes, de banderoles et de bannières. Derrière lui, de nombreux visiteurs parcoururent l'usine, où le travail avait été suspendu pendant deux jours. Des compliments furent adressés aux jubilaires dans chaque atelier. Citons celui que les mécaniciens avaient confié à un phonographe, une nouveauté pour l'époque :

*« Daignez agréer, cher Patron, nos félicitations bien sincères pour les 50 années que, par la grâce de Dieu, vous avez passées à la tête de cette belle maison qui porte si honorablement votre nom.*

*Daigne le bon Saint-Eloi (patron des mécaniciens) se joindre au grand Saint-Nicolas, patron du fil, pour appuyer*

3. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 551.

*auprès du Seigneur, ces vœux que nous vous présentons de tout notre cœur ».*

### **Vive Monsieur Philibert et la Maison Vrau. Les mécaniciens. »**

La chronique ajoute que des gratifications généreuses, en fonction du poste occupé et de la durée des services, furent distribuées à tous : le jubilaire remit personnellement à chacun une carte souvenir présentant sa photo avec quelques mots de remerciement. Faute de salle assez grande pour réunir tout le monde, un repas rassembla les employés et les voyageurs avec les patrons et leur famille. C'est au cours de ce repas que Philibert Vrau prononça des paroles d'une grande humilité qui plongèrent les assistants dans l'étonnement<sup>515</sup>. Chaque ouvrier et chaque ouvrière reçurent un colis permettant de faire, en famille, un repas de fête<sup>516</sup>.

### **Le procès**

Une ombre planait sur la fête. En novembre 1903, un commissaire de police s'était présenté dans l'entreprise pour contrôler l'état-civil des religieuses. La liberté de se réunir en communauté leur était interdite en application de la loi sur les associations et les congrégations du 1<sup>er</sup> juillet 1901, curieuse conception des droits de l'homme ! Philibert Vrau leur avait demandé de quitter l'habit religieux et de se disperser dans divers logements. Une instruction n'en fut pas moins ouverte contre les religieuses et contre lui, prévenu de leur avoir consenti l'usage d'un local qui lui appartenait. Il avait voulu prendre toute la responsabilité sur lui, afin de dégager Camille

4. Voir *supra* p. 114 et 115.

5. *Semaine religieuse* de Cambrai, 22 octobre 1904, p. 673 et suivante.

et Paul Feron-Vrau. Philibert Vrau précise dans une note destinée à sa défense : « *On me reproche de n'avoir pas favorisé l'action de la justice. Les sœurs n'habitait plus dans nos ateliers, je me suis refusé à transmettre les pièces qui les concernaient. Je n'avais aucune initiative à prendre en cette circonstance...* »<sup>517</sup> À partir de fausses allégations, suivant lesquelles les religieuses faisaient en commun leurs exercices religieux - ce qui constituait le très grave délit de congrégation ! - les six religieuses et Philibert Vrau furent traduits, le 4 avril 1904, devant le tribunal correctionnel de Lille et condamnés à des peines rigoureuses, à savoir une amende de 500 francs-or pour chaque prévenu, et en sus pour Philibert Vrau, un mois de prison ferme. Il avait écrit en tête de la note citée plus haut : « *on nous fait passer pour des révoltés, il n'en est rien* ». Son attitude avait été très modérée et, seul, un anticléricalisme virulent pouvait expliquer cette condamnation. Philibert Vrau fit appel le 10 octobre 1904. Quelques semaines plus tard, le 1<sup>er</sup> décembre, il écrit de Reims à Camille Feron-Vrau : « *J'ajoute un mot au sujet des sœurs. Il n'y a pour moi aucun espoir qu'elles puissent se séculariser sur place. Les sécularisations sont toujours très difficiles à obtenir, et dans les conditions où cela se présente pour nous, il semble impossible qu'elles puissent obtenir cette autorisation. Je voudrais donc que l'on put consulter Maître Gustave Théry et que si réellement il n'y a aucun espoir, on ne les fasse pas languir davantage et qu'on les autorise à rentrer dans leur congrégation en reprenant l'habit qu'elles n'ont quitté que par dévouement. Dans ces*

6. Louis Baunard, « *Procès pour délit de congrégation* », *op. cit.*, p.554 et suivantes.

conditions, il faudra nous contenter des sécularisées que nous avons et attendre des temps meilleurs »<sup>518</sup> Ces « temps meilleurs » furent les circonstances tragiques de la Première Guerre mondiale qui incitèrent les autorités politiques à assouplir l'application des règles légales relatives aux congrégations. Les religieuses, présentes dans la Maison Vrau, purent reprendre leur costume et leur vie de communauté. Elles y restèrent jusqu'en 1960 et leur départ fut regretté du personnel comme des patrons.

### Les derniers jours

*C'est au cours d'un voyage*<sup>519</sup>, que Philibert Vrau dut revenir inopinément à Lille le 19 mars 1905. Il ne devait plus quitter sa chambre, ni même son lit jusqu'à sa dernière heure. Ce fut une maladie éprouvante, en particulier par de fréquentes nausées. Les siens l'invitèrent à faire une neuvaine à Notre Dame-de-Lourdes pour demander sa guérison. Il ajourna sa réponse, et deux jours après, il avait résolu de ne demander aucune grâce de ce genre, ni rien qui procèda d'un désir personnel (...) Il ajouta que : d'ailleurs, il lui semblait que sa carrière était terminée maintenant, qu'il ne pouvait plus continuer sa vie de voyage et de propagande, et qu'ainsi il s'en remettait entièrement de son sort à la volonté de son père des cieux ».<sup>520</sup> Il restait calme et parlait peu. Sa tête restait libre et ses pensées allaient vers ses œuvres. C'était le congrès eucharistique de Rome prévu en

juin qui se voyait privé du secrétaire général laïque décédé brusquement. C'était la Sainte-Famille pour laquelle il envisageait comme successeur son neveu Paul Feron-Vrau. La Société de Saint Vincent-de-Paul lui ménagea une dernière satisfaction à l'occasion de l'assemblée générale de la province qu'il avait préparée pour le 14 mai. Paul Calon, le président général de la Société, vint à Lille à cette occasion et lui rendit visite. Il en fut de même pour Mgr Alfred Williez, évêque d'Arras, et Mgr Henri Monnier, évêque auxiliaire de Cambrai, venus à Lille pour la même assemblée. Son état s'aggravait et Philibert Vrau reçut, le 15 mai, le sacrement de l'Extrême-Onction. Le 16 mai, le doyen de la paroisse récita les prières des agonisants auxquelles il s'associa, et vers le soir, la famille récita avec lui la prière du chapelet de la Sainte Vierge. La respiration devenait plus lente et, la dernière dizaine terminée, Philibert Vrau avait cessé de vivre.

Paul Bernard<sup>521</sup>, jeune beau-frère de Paul Feron-Vrau, familier des familles Vrau et Feron-Vrau, a assisté aux derniers moments et les décrit ainsi : « J'ai assisté à sa mort ; j'ai eu l'impression, dans les jours précédents et au moment de sa mort, qu'il était occupé à l'action du moment : bien mourir » et il ajouta : « j'ai vu passer les personnes qui ont défilé devant sa dépouille, beaucoup de personnes et non des moindres, faisant toucher leur chapelet. L'opinion publique, au moment de sa mort, le regardait comme un Saint ».<sup>522</sup>

10. Paul Bernard (1874-1949). Après des études d'ingénieur, il entra dans la Maison Vrau en 1898. Il fut, avec ses neveux Michel et Jean Théry, successeur de Paul Feron-Vrau à la tête de l'entreprise. L'auteur a connu cet homme fin et bienveillant dans les rapports humains.

11. PC XXXVII, livre Philibert Vrau, p. 402.

7. PC, I, 13.

8. Voir *supra* p. 277.

9. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 559.

Son testament spirituel, retrouvé sur une simple feuille, était le suivant :

« *Mon testament,*

*Je remercie Dieu de m'avoir permis de le connaître et de l'aimer. Je lui rends grâce pour tous ses bienfaits. Je meurs dans son amour et j'espère le bénir et le louer éternellement. Je prie pour tous ceux qui sont sur la terre et tous ceux qui y paraîtront jusqu'à la fin des siècles. Que la Sainte Église s'étende par tout l'univers, que le règne de Jésus Christ arrive. Amour ! Amour ! - 1887- »<sup>523</sup>*

Son testament juridique est aussi court. Cet homme qui avait disposé de revenus considérables s'était, au fur et à mesure, dépouillé de son vivant. Habitant chez sa sœur et son beau-frère, il avait distribué jusqu'aux meubles de sa chambre<sup>524</sup>. Dans une enveloppe portant la mention : « à remettre à Monsieur Camille Feron-Vrau, ou à défaut, à Monsieur Paul Feron-Vrau, il écrivait :

« *Ceci est mon testament.*

*Ayant travaillé pendant longtemps à accroître l'avoir de la famille, je considère ce qui pourra rester à mon décès, entièrement destiné aux bonnes œuvres. Je ne veux pas cependant en faire une obligation à mon légataire universel ; il fera ce qu'il jugera convenable. Je me borne à exprimer le désir. Quant au choix des œuvres, je n'exprime même pas un désir, mon seul vœu étant qu'on agisse pour le plus grand bien »<sup>525</sup>*. Le testament est daté du 14 avril 1888, soit quatre mois après le décès de sa mère. Sur une autre feuille remise

12. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 564.

13. Voir *supra*, p. 99.

14. PCI, 29.

aux mains de sa sœur, sous enveloppe fermée, portant comme mention : « mes dernières volontés », il avait écrit : « *je désire que mon enterrement soit fait très modestement, à 10 heures, ou 10 heures et demie au plus tard. S'il est possible, que mon cœur soit placé dans une des chapelles de l'Université catholique »*<sup>526</sup>. Vendredi-Saint 8 avril 1887. Cette dernière volonté fut respectée scrupuleusement et les cœurs de Philibert Vrau et Camille Feron-Vrau reposent aujourd'hui dans l'oratoire du Saint-Sacrement de la grande chapelle de l'Université. Par cette demande surprenante, et même incompréhensible pour les non-chrétiens, Philibert Vrau a voulu manifester son attachement à l'Université catholique, en l'associant à un plus grand amour, celui du Christ Jésus.

Certains contemporains remarquèrent que Philibert Vrau était décédé au soir du 16 mai, à l'heure des premières vêpres de la fête de Saint Pascal-Baylon, apôtre de l'Eucharistie. Le pape Léon XIII avait constitué celui-ci, par décret, le patron universel des œuvres eucharistiques que Philibert Vrau avait si bien servies. C'était également l'anniversaire du bref de Léon XIII approuvant l'œuvre des congrès eucharistiques internationaux.

Le 18 mai, deux jours après le décès, eut lieu l'épilogue de la procédure judiciaire : l'appel du tribunal correctionnel était inscrit au rôle de la cour d'appel. Tandis que le défunt gisait sur son lit de mort, le président fit appeler l'affaire. L'avocat de Philibert Vrau, Maître Gustave Théry, se leva, et gravement, prononça : « *Monsieur le Président, Monsieur Vrau est mort »*. L'affaire en resta là.

15. Louis Baunard, *op. cit.*, p. 565.

### Le procès de béatification

Camille Feron-Vrau, ami, beau-frère et associé de Philibert Vrau, mourut 3 ans plus tard, le 30 mars 1908. Le 11 mars 1912, Mgr Delamaire, archevêque-coadjuteur de Cambrai, qui avait, dit Mgr Masquelier, pris avis de Rome<sup>527</sup>, ouvrit le procès de béatification conjoint de Philibert Vrau et de Camille Feron-Vrau. Procès conjoint, car dans la vie et l'action, les « deux frères », titre du livre de Mgr Baunard, avaient été étroitement liés. Il est intéressant de signaler que le nouveau code du droit canonique refuse désormais, sauf en cas de martyre collectif, les causes liées de béatification. La procédure est longue et complexe. Elle a été modifiée récemment. En suivant celle de l'époque, un grand nombre de travaux ont été réalisés sur la cause de Philibert Vrau.

Pour Philibert, comme bien sûr pour Camille, le procès diocésain constitue la première étape. Du 24 avril 1912 au 20 mai 1914, quarante témoins furent interrogés par une commission de théologiens, à partir d'une grille de soixante-six questions. Voici par exemple les questions 42 : « fut-il toujours d'une parfaite loyauté en affaire ? », et 57 : « était-il humble ? A-t-il donné quelques preuves de véritable humilité ? »<sup>528</sup>. Fut menée par la suite une étude de tous les écrits de Philibert Vrau qui avaient pu être rassemblés. Le tout aboutit à un travail récapitulatif, comportant un résumé de la vie de l'intéressé, une note sur l'exercice de chaque vertu théologale et morale, et une étude des témoignages suivant de

16. H. Masquelier, *Philibert Vrau*, collection « Les contemporains », imprimerie Paul Feron-Vrau, vers 1913, p. 16.

17. PCXXIII et XXVI, les pièces relatives au procès diocésain.

nombreuses rubriques. A partir de cette documentation, le promoteur de la foi, (appelé vulgairement l'avocat du diable) énuméra les aspects de la cause qui lui apparaissaient faibles ou obscurs ; un avocat y répondit point par point. L'un et l'autre, promoteur de la foi et avocat, étaient des responsables de la congrégation romaine des rites, appelée aujourd'hui congrégation pour la Cause des Saints. Voici par exemple l'un des dix-huit points soulevés par le promoteur de la foi : « *il ne se mêlait pas directement aux ouvriers ; il ne leur parlait guère lui-même dans l'usine* »<sup>529</sup>. Réponse : « *les directeurs et contre-mâtres s'en chargeaient d'ordinaire ; en tout cas il ne se refusait pas à parler à ses ouvriers, mais il ne pouvait leur accorder beaucoup de temps, étant pris par de multiples autres occupations* »<sup>530</sup>. On aurait pu ajouter que le personnel était essentiellement féminin et jeune, et que la liaison se faisait aussi par les épouses des patrons et surtout les religieuses, qui avaient la confiance, tant du personnel que de la direction. A la conclusion de cette première phase du procès, les responsables de la congrégation des rites donnèrent en février 1930, un avis favorable à la poursuite de la cause, avis confirmé par le pape Pie XI le lendemain, 18 février 1930. La deuxième phase du procès, dit procès apostolique, fut en quelque sorte une répétition de la première. A partir d'instructions détaillées de la congrégation des rites, un nouveau questionnaire de soixante-neuf questions fut établi. Du 19 mai 1932 au 20 février 1936, il fut soumis à quarante-six témoins, dont dix-sept appartenaient à la Maison Vrau à

18. PCXXVI, livre relié rouge, partie Ph.Vrau, objections du promoteur de la foi, p. 13.

19. PCXXVI, livre relié rouge, partie Ph.Vrau, réponses aux questions du promoteur de la foi, p. 27 et 28.

titre d'ouvriers, ouvrières et employés. Bien que le questionnaire n'insista pas sur cet aspect des choses, les enquêteurs demandèrent à tous s'ils étaient satisfaits de leurs salaires et des aides sociales distribuées par les patrons de l'entreprise ; sauf exception, les intéressés répondirent qu'ils touchaient autant ou un peu plus que dans les autres entreprises qu'ils bénéficiaient d'aides sociales telles qu'indemnités de maladie, de naissance et de retraite, et qu'ils étaient assistés en cas de graves difficultés. Le questionnaire demandait, quant à lui<sup>531</sup>, si l'intéressé « *a pris soin d'extirper les vices fréquents dans les ateliers, tels que les soûleries, les blasphèmes, les paroles honteuses et les choses similaires, de quelle manière les ouvrières jeunes et adolescentes, les femmes - ont été fortifiées et préservées contre les maux de ce genre* ». Tenu compte des dispositions prises dans la Maison Vrau, la réponse ne pouvait être que très satisfaisante.

La Deuxième Guerre mondiale de 1940-1945 interrompit à nouveau les travaux. A son issue, Paul Feron-Vrau en demanda, sans succès, la reprise. En 1950, dans une période où les tensions sociales étaient encore très vives dans la région de Lille-Roubaix-Tourcoing, le Cardinal Liénart prit une position dilatoire qui amena non la clôture, mais le report éventuel de la procédure à une date indéterminée. Les copostulateurs<sup>532</sup> de la cause furent d'abord l'abbé Henry

20. Question 15, PC XXVII, livre Philibert Vrau.

21. Le postulateur d'une cause est la personne, généralement un religieux, qui se charge de présenter le dossier à Rome et de le faire suivre aux diverses instances. Le copostulateur est choisi dans les lieux où vivait la personne concernée et assiste le postulateur.

Dubrulle, bibliothécaire de l'Université catholique de Lille, et ensuite Mgr Charles Lefebvre; doyen de la faculté de théologie de cette Université, puis auditeur et enfin doyen du tribunal de la Rote<sup>533</sup> à Rome. Il a participé comme expert aux travaux du concile Vatican II et mourut en 1989.

La conclusion de ce chapitre sera fournie par le témoignage de Mgr Cholet, qui, au moment de son audition en février 1936 au procès apostolique, était archevêque de Cambrai depuis 1913. Jean Cholet, originaire du diocèse de Verdun, élève du séminaire académique de l'Université catholique de Lille, avait fait la plus grande partie de sa carrière religieuse à Lille. Il avait travaillé avec Philibert Vrau et ses collaborateurs dans les congrès catholiques de Lille, mais surtout dans les œuvres eucharistiques. Il déclara notamment : « *je désire sa béatification, ; je l'ai prévue depuis toujours. Etant donné mes relations avec lui, j'avais cette conviction qu'il y avait chez cet homme les vertus exigées par l'Église et consacrées par elle dans les béatifications et les canonisations* », et il termina sa déposition en disant : « *je suis convaincu qu'il possède toutes les vertus, en particulier les vertus de pénitence, d'humilité et de bonté, et cela à un degré tel, que j'en étais venu à cette conviction dont je parle plus haut...* »

22. Le Tribunal de la Rote juge les cas d'annulation de mariage.

## CONCLUSION

Philibert Vrau est mort en 1905. Que reste-t-il de son œuvre ? Quel message laisse-t-il un siècle après son décès ? La foi en Dieu reçue dans l'Église catholique sous-tendait son action. Il ne l'a pas exprimée, comme d'autres, par des livres ou des discours, mais il l'a manifestée par des actes. Que reste-t-il aujourd'hui de cette action dans le domaine de l'entreprise, dans celui de l'éducation de la jeunesse et dans celui de ses œuvres religieuses ?

### L'action professionnelle

Situation rare dans l'industrie, l'entreprise Vrau existe toujours. Restée familiale, elle occupe aujourd'hui cent-cinquante personnes et fabrique, bien qu'en très petite quantité, le fameux « Fil au Chinois » qui, il y a plus d'un siècle, fit sa réputation et sa fortune.

Philibert Vrau a été le co-fondateur et l'âme de l'entreprise, puissamment secondé par son beau-frère, Camille Feron-Vrau, qui était devenu son associé. L'un et l'autre s'entendaient parfaitement. Camille Feron-Vrau, responsable de l'usine et du personnel commercial, avait en charge le fonctionnement régulier de l'entreprise. Camille, et par la suite son fils Paul, assurèrent à Philibert Vrau, la liberté d'action et de temps qui lui permit de s'investir dans des activités religieuses.

Jean Jaurès a écrit : « *Il n'y a de classe dirigeante que courageuse. A toute époque, les classes dirigeantes se sont constituées par le courage, par l'acceptation consciente du risque (...). Le courage pour l'entrepreneur c'est l'esprit*

*d'entreprise et le refus de recourir à l'Etat* ». <sup>534</sup> En restant dans l'entreprise de son père <sup>535</sup>, Philibert Vrau avait accepté ce risque. Son génie commercial, servi au départ par des circonstances favorables, allait permettre une magnifique réussite de l'entreprise.

L'État crée un cadre à la vie industrielle en lui assurant une sécurité. Par une connaissance toujours meilleure de la nature, les savants de tout niveau ouvrent des pistes nouvelles. Pour les mettre en œuvre, les entreprises industrielles, et à une place éminente, leurs responsables, jouent un rôle capital en mettant à la disposition du public de nouveaux produits et de nouveaux services, et en abaissant leurs coûts. Sans les patrons courageux et travailleurs du XIX<sup>ème</sup> siècle, le Nord de la France aurait-il connu le développement qui a, notamment, porté la ville de Roubaix de dix mille habitants en 1800 à cent mille un siècle plus tard, en faisant de l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing l'une des plus importantes de France ? Remarquablement doué pour les affaires qui, cependant, ne l'attiraient pas, Philibert Vrau a été parmi les précurseurs à mettre en pratique les méthodes du marketing moderne : connaissance du marché, importance de la marque et de l'image de l'entreprise, publicité, organisation commerciale efficace. En outre il s'est révélé excellent organisateur de son usine. Grâce à ces talents, il a développé une industrie rentable, alors que la plupart des ses concurrents vivaient mal.

Jean Jaurès ajoute : « *Lorsque les ouvriers accusent les patrons d'être des jouisseurs, ils ne comprennent pas bien*

---

1. Journal « *La dépêche de Toulouse* », 28 mai 1890.  
2. Voir p. 39.

*l'âme patronale. Sans doute il y a des patrons qui s'amuse, mais ce qu'il veulent avant tout, quand ils sont vraiment des patrons, c'est gagner la bataille... ».* Dans une concurrence acharnée, l'entreprise Vrau, née à l'avènement de l'industrie, avait longtemps connu la précarité. La tentation des chefs d'entreprise, à l'époque comme de nos jours, était de comprimer les salaires au même titre que les autres frais. Le maelström de la Révolution avait fait disparaître le système des corporations qui apportaient une certaine forme de protection sociale. A l'époque du deuxième empire, les ouvriers, relativement peu nombreux, intéressaient très peu la Société et l'Etat.

C'est seulement en 1864 que Napoléon III fait voter une loi autorisant les grèves ouvrières ; la liberté de réunion date de 1868 et la loi créant les syndicats professionnels et ouvriers, de 1884. Bien qu'il se soit peu engagé dans le domaine social, Philibert Vrau n'a jamais désavoué son associé, Camille Feron-Vrau, qui en portait la responsabilité. Celui-ci n'était pas attaché au libéralisme en tant que tel et regrettait les anciennes corporations qui réglementaient la concurrence et jouaient un certain rôle social et religieux. Dans le cadre de la loi de 1884, la Maison Vrau a créé à Lille, avec quelques autres, la corporation Saint-Nicolas, suivant une formule assez voisine des syndicats mixtes de Roubaix-Tourcoing. Ces institutions et leurs compléments, réunissaient à des fins sociales et religieuses, patrons et ouvriers, sous la présidence des chefs d'entreprise. Léon Harmel<sup>536</sup>, après avoir fait la même expérience, a fondé chez lui et préconisé

3. Voir p. 58, note 35.

des syndicats séparés chrétiens. Cette dernière formule a été incontestablement plus féconde.

Faut-il étiqueter sous le terme plus ou moins péjoratif de « *paternalisme* » toute action sociale des patrons de l'époque ? S'ils ne faisaient rien, nos contemporains les considèrent comme des jouisseurs, ou pire, des exploiters. En cas contraire, ils leur supposent des intentions peu avouables : acheter le calme social, à moins que ce soit une manière de jouer les pères Noël ; en tout cas, ces avantages, non directement contractuels, auraient porté atteinte à la dignité ouvrière ! Le mot « *paternalisme* », ne figure pas dans le dictionnaire de Littré qui date de 1877. C'est un vocable récent, et, de toute manière, mal approprié. Le mot patronage<sup>537</sup>, qui exprime la protection que l'ancien propriétaire assure à ses esclaves devenus affranchis, conviendrait mieux que le mot paternalisme qui évoque, en droit romain primitif, le pouvoir absolu de vie et de mort du pater familias.

Quant à Philibert Vrau et sa famille, leur attitude était manifestement inspirée par la morale évangélique. Dans une ville comme Lille, un très grand nombre d'ouvriers textiles, et plus spécialement d'ouvriers de fil à coudre, sept mille ouvriers filtiers en 1860<sup>538</sup>, travaillaient dans des usines qui, souvent, étaient porte à porte ; il n'était pas possible aux Vrau, sous peine de troubles économiques et sociaux, de payer des salaires très différents de ceux de leurs confrères. Par contre, dans la Maison Vrau, les aides sociales étaient importantes, et

4. Voir définition du mot p. 188.

5. J. Lambert-Dansette, *Quelques familles de patronat textile de Lille-Armentières, 1789/1914*, ERAoust et Cie, 1954, p. 132, note 41.

de plus la présence attentive des religieuses qui, par leur position dans les ateliers, étaient au courant de tous les événements de famille, permettait de tendre une sorte de filet protecteur, car la direction était au courant de toutes les difficultés graves, personnelles ou de famille, et pouvait apporter une aide correspondante. Depuis, la situation générale de la population ouvrière s'est améliorée considérablement et une société plus riche a mis en place des institutions à caractère professionnel ou réglementaire dont bénéficient les salariés actuels de la Maison Vrau, comme tous les autres salariés.

Un aspect important du rôle social de Philibert Vrau ne peut être reconnu que dans une perspective religieuse. Les Vrau n'avaient pas attendu l'encyclique « *Rerum Novarum* » de 1892. Celle-ci, en fonction de la mentalité de l'époque, appelait de ses vœux l'instauration des « *mœurs chrétiennes* » (45,1) dans les entreprises. Et elle précisait : « *Aux patrons, il revient de veiller à ce que l'ouvrier ait un temps suffisant à consacrer à la piété, qu'il ne soit point livré à la séduction et aux sollicitations corruptives ... (16,4)* ». Elle ajoutait : « *Dieu ne nous a pas fait pour les choses fragiles et caduques, mais pour les choses célestes et éternelles...* » (18,2). En un autre temps, « *Saint-Louis a été* », écrit Jacques Le Goff, *un roi utopique (...) qui veut conduire son peuple vers son salut dans l'au-delà, non vers le bonheur sur terre...* »<sup>539</sup>. Aujourd'hui les entreprises où profession et religion sont intimement liées, paraissent d'un autre temps, mais l'histoire est sujette à retournement : qui connaît

l'avenir ?<sup>540</sup> Il reste que ce n'est pas un hasard si la Maison Vrau n'a jamais connu de grève<sup>541</sup>. Ceux qui l'approchent aujourd'hui peuvent témoigner que la direction de l'entreprise ne déforme pas la réalité quand elle assure qu'il règne toujours entre elle et le personnel la confiance réciproque qui unit les groupes humains en les rendant plus efficaces et en même temps, au sens propre, plus conviviaux. Les entreprises, pas plus que les nations, n'ont vocation à durer éternellement ; mais certaines destinées exceptionnelles comme celle d'une entreprise qui compte cent quatre-vingt cinq ans en l'an 2001, prêtent à la réflexion. Le mérite en revient pour une bonne part à Philibert Vrau.

### L'action scolaire

Dans sa jeunesse, Philibert Vrau avait été élève du collège municipal de Lille à une époque où régnait le monopole universitaire. La philosophie positiviste d'Auguste Comte qui lui fut enseignée, ébranla profondément les doctrines religieuses puisées au foyer familial. Ce souvenir lui inspira la volonté de tout faire pour éviter un péril aussi redoutable et soustraire à une éducation sans Dieu les enfants et les jeunes gens. Victor Canet, universitaire, écrivait : « *C'est par l'enseignement surtout, que l'on a tenté de rendre plus efficace la guerre à Dieu. Quiconque a l'enfance, est en définitive, maître des générations* »<sup>542</sup>. Philibert Vrau et sa famille accordèrent la plus grande part de leurs libéralités à l'éducation et l'instruction chrétienne. L'intelligence de

7. Voir *supra*, p. 156, note 27.

8. Voir *supra*, p. 155, note 25.

9. PC XXII, 2, notes de V. Canet, p. 25.

6. Le Goff, *Saint-Louis*, Callimard, 1996, p. 691.

Philibert Vrau brille dans la qualité de ses réalisations. Ce sont pour la plupart, des innovations qui durent depuis plus d'un siècle.

Ainsi en est-il de l'Institut Catholique des Arts et Métiers, ICAM Cette belle Institution, qui a essaimé dans plusieurs régions de France, a fêté son centenaire en 1997. Les ingénieurs jouent un grand rôle dans la société moderne si remplie de technique et ils ont, par leur position de direction, une influence importante sur le personnel des usines. L'Université catholique de Lille fête en 2001 son 125<sup>ème</sup> anniversaire. Elle représente l'ensemble d'enseignement supérieur privé le plus complet et le plus diversifié de France ; c'est le seul qui possède un secteur médical important avec une faculté de médecine et plusieurs hôpitaux. Elle regroupe dans les divers domaines d'études et de recherches scientifiques et religieuses, des intellectuels de haut niveau. Philibert Vrau a joué un rôle essentiel dans la fondation de l'Université catholique de Lille et, par voie d'émulation, il a incité au développement des très importantes universités d'Etat qui existent dans cette ville. L'enseignement catholique du premier degré à Lille a été, pour bonne partie, créé par lui de toutes pièces, sous forme d'écoles paroissiales ; il subsiste à Lille, mais aussi à Roubaix, Tourcoing et dans les environs, une forte présence chrétienne dans les enseignements du premier et du second degré. Il y a là un aspect important de la présence chrétienne. Un ami de l'auteur qui n'habite pas dans le Nord de la France, mais qui connaît bien la vie de Philibert Vrau a écrit : « *Il apparaît très clairement que, sans la discrète action de celui-ci, il n'y aurait pas nos jours un enseignement catholique aussi développé et de grand renom*

*dans le Nord, très appuyé en son temps par la participation financière de Philibert Vrau, grâce à une usine bien menée et une foi sans faille. Quitte à épargner la modestie de celui-ci ajoute-t-il, peut-on dire qu'il a été en quelque sorte l'épine dorsale dans la charpente éducative de la région ? Certainement, oui ! ».*

### **L'action religieuse**

D'origine grecque, Saint-Justin, dit « *Le philosophe* », né vers l'an cent, est mort martyr en 166. Il avait ouvert une école à Rome, et a été décapité sous l'empereur Marc-Aurèle. Camille Feron-Vrau et Marie sa femme, qui avaient lu sa vie publiée par Monseigneur Freppel, ont fait le rapprochement avec Philibert Vrau. Justin était païen et passionné pour la vérité. Il l'a cherchée, sans succès, auprès de toute les philosophies, et c'est Dieu qui, par une intervention de sa grâce, lui a envoyé quelqu'un dans des circonstances étranges (au bord de la mer). C'est un inconnu qui lui démontra que la philosophie ne lui donnerait pas la vérité qu'il cherchait sincèrement et qu'il devait arriver, pour la trouver, à la religion chrétienne. Philibert Vrau, lui aussi, avait retrouvé la foi en Dieu dans des circonstances étranges. Camille Feron-Vrau et Marie se disaient l'un à l'autre, qu'en autre temps, Philibert, autre Justin, aurait pu mourir martyr.<sup>543</sup>

Le culte eucharistique, l'amour du Christ dans le Saint-Sacrement de l'hostie, était le centre de sa vie. Tous les jours il assistait à la messe et communiait. S'il a créé dans notre région la dévotion à l'Adoration Nocturne du Saint-Sacrement

10. PC42, 4, lettre de Camille Feron-Vrau à Louis Baunard du 16 octobre 1905.

et lui a donné, en son temps, un grand développement, la réalisation la plus universelle et la plus connue est celle des congrès eucharistiques internationaux. Il a mis en œuvre le premier congrès eucharistique international à Lille en 1881. Jean-Paul II a publié le 10 novembre 1994 une lettre apostolique pour annoncer le programme du jubilé de l'année 2000. Une des principales cérémonies prévues était le congrès eucharistique international qui s'est tenu à Rome du 18 au 25 juin 2000. Un supplément à la lettre apostolique était intitulée : « *développements et orientation récente de la vie consacrée* ». Il y était dit ceci : « *Depuis bien des années, avant même le concile (Vatican II), il y avait quelques pionniers de génie de cette forme de vie consacrée plus semblable, vue de l'extérieur, à celle des prêtres séculiers qu'à celle des religieux. Pour certains, le choix peut venir d'une nécessité, dans la mesure où ils n'auraient pu entrer dans une communauté religieuse, à cause d'obligations de famille ou pour certaines autres raisons ; mais pour beaucoup, il constituait un engagement à un idéal. Joindre une authentique consécration à Dieu à une existence vécue, elle aussi par vocation, dans la réalité du monde*<sup>544</sup> ». A qui s'applique ce texte , mieux qu'à Philibert Vrau qui n'avait pas pu demander le sacerdoce, précisément à cause d'un obstacle de famille ?

Dans notre pays où survivent certaines formes de gallicanisme, Philibert Vrau manifesta un attachement et une soumission absolus au pape de Rome. Ce furent, pour

---

11. Lettre apostolique *tertio millennio adviente*, supplément sous le titre : *développement et orientations récentes de la vie consacrée*.

l'Université catholique de Lille sous la tutelle de Rome, et pour ses autres œuvres, une douzaine de voyages à Rome. Ce fut une adhésion complète aux deux grandes encycliques de Léon XIII « *Rerum Novarum* » sur la condition ouvrière en 1891 et « *Inter Sollicitudines* », pour demander le ralliement des Français à la République, en 1892. Si tous les catholiques de France en avaient fait autant, la situation sociale, politique et religieuse du pays aurait été bien améliorée. C'est le lieu de rappeler les liens d'affection et même de tendresse qui l'unissaient à Pie IX. Entre un premier voyage à Rome en 1875 et la mort de celui-ci en février 1878, Philibert Vrau avait rencontré trois fois le pape à propos de l'Université catholique de Lille . En mai 1877, Philibert Vrau qui se trouvait à Rome avec les pères d'Alzon et Picard, Assomptionnistes, avait appris que des rumeurs couraient au sujet d'un attentat possible sur la personne du pape. Jonglez de Ligne<sup>545</sup> raconte<sup>546</sup> qu'il fut témoin d'une scène touchante lors d'une audience privée : Philibert offrit en quelque sorte sa vie à Pie IX, heureux de lui faire, au besoin, un rempart de son corps. Pie IX, très ému, de dire : « *si, si, figlio mi* » en lui prenant les mains en l'attirant à lui ». Apprenant sa mort quelques mois après, Philibert Vrau se précipita à Rome. Arrivé le matin, il alla prier sur sa tombe et repartit le soir.

Chrétien très moderne , Philibert Vrau fut en France un des pionniers de l'Action Catholique. Yves-Marie Hilaire remarque que l'apostolat des laïcs a eu, pour précurseur au

---

12. Voir p. 99, note 40.

13. PCXXII, 2, lettre du 4 août 1905.

XIX<sup>ème</sup> siècle, Frédéric Ozanam<sup>547</sup>. Les formules modernes d'action catholique de laïcs chrétiens mettent en œuvre des petits groupes de 10 à 15 personnes, avec si possible un aumônier ; une partie du temps des réunions, souvent bihebdomadaires ou mensuelles, est consacrée à la prière et à la formation religieuse, et l'autre, à l'action caritative ou apostolique. C'est ainsi qu'ont fonctionné et fonctionnent encore les conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Philibert Vrau avait compris l'importance de la prière et de la formation religieuse dans les mouvements d'action catholique. En témoignait l'ardeur qu'il mettait à préconiser et développer les retraites spirituelles. Il avait participé aux conférences de Saint Vincent-de-Paul dès l'origine, avant même leur mise en sommeil par Persigny en 1861. Président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul pour le Nord et le Pas-de-Calais à partir de 1886, il va plus que doubler le nombre de conférences. La Sainte-Famille a fonctionné sur ce même principe de réunions régulières, comme par la suite, les mouvements d'action catholique spécialisés par milieux sociaux, qui verront le jour sous le pontificat de Pie XI. Fondée à travers toute la France par Philibert Vrau, la Sainte-Famille comptait plus de six cent membres français au moment de sa mort. Si la société de Saint-Vincent-de-Paul est toujours très active dans la région, la Sainte-Famille a disparu entre les deux guerres et a été remplacée par d'autres types de mouvements d'action catholique ; elle reste une devancière.

---

14. Revue *Histoire du christianisme*, novembre 2000 propos recueillis par Bruno Béthouart p. 19.

Peut-on conjecturer ce que Philibert Vrau aurait fait de plus en notre temps ? Sans doute, se serait-il intéressé à l'aspect international de la Foi. Sans parler des congrès eucharistiques internationaux, nous savons qu'en son temps il a contribué à la fondation d'une université catholique en Angleterre et de même au Brésil. Très certainement, il aurait recouru aux moyens modernes de diffusion de la parole et de l'image et participé aux médias dont le rôle est si important dans la société moderne. A l'époque du balbutiement de la publicité, « *il croyait à la puissance de l'affiche et du tract*<sup>548</sup> » dit Victor Canet. Il attachait beaucoup d'importance aux bibliothèques de bons livres. Il a soutenu la presse chrétienne et il est certain qu'aujourd'hui, sans parler de la communication informatique, il se serait intéressé aussi à la T.S.F. et à la télévision et aurait cherché à développer des chaînes chrétiennes.

Deux témoignages de chrétiens qui ont bien connu, en son temps, Philibert Vrau introduisent la conclusion de ce livre ; l'un est d'un homme modeste, l'autre est d'un universitaire. Henri Pezin est l'un, parmi d'autres, des ouvriers de la Maison Vrau qui ont témoigné au procès de béatification<sup>549</sup>. C'était en Mars 1933 : « *Je suis marié, j'ai trois enfants...je suis catholique pratiquant, j'ai bien connu (...) Philibert Vrau, parce qu'il visitait pendant sa jeunesse, comme conférencier de Saint Vincent-de-Paul, ma famille dans le besoin ; il ne se contentait pas d'apporter les bons (de la conférence de Saint Vincent-de-Paul), mais il*

---

15. Victor Canet, PCXXII, 2, p. 27.

16. Voir p. 298 et suivantes

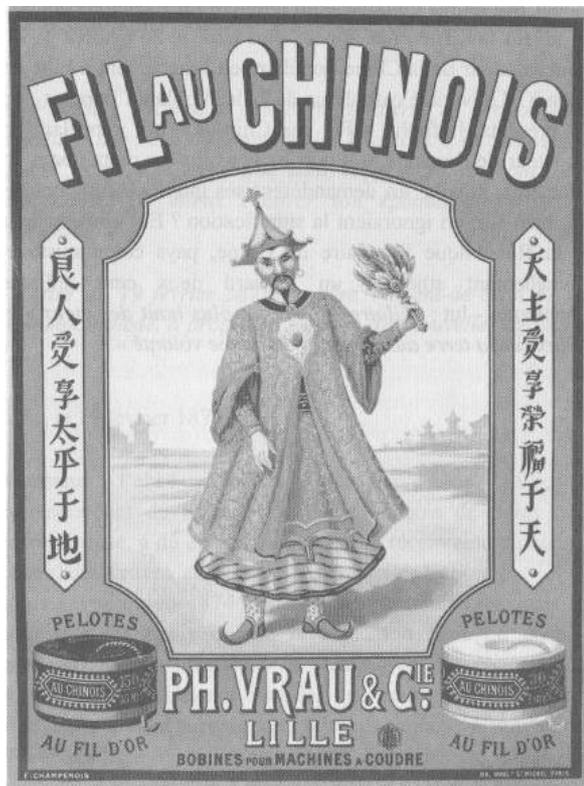
*s'intéressait spécialement à chacun, poursuivant sa visite parfois pendant une demi-heure, manifestant beaucoup de bonté et de charité. D'après le bien qu'ils ont fait (Philibert Vrau et Camille Feron-Vrau), nous ne serions pas étonnés d'apprendre qu'ils sont béatifiés ; du personnel de l'usine personne n'irait à l'encontre »<sup>550</sup>. Le deuxième témoignage est particulièrement qualifié. C'est celui d'un universitaire qui a très bien connu Philibert Vrau dans ses activités religieuses. Victor Canet a été son collaborateur, pendant une dizaine d'années dans l'organisation des congrès catholiques de Lille ; il comptait aussi parmi les responsables de la Sainte-Famille, étant chargé de la région de Toulouse : « *l'amour de Dieu, de l'Eglise et du prochain résumant la vie tout entière de Monsieur Vrau. Mais cet amour était essentiellement actif, et c'est de lui que sont sorties toutes les oeuvres qui ont rempli son existence, et fut béni son nom (...) il mettait Dieu de moitié dans tout (...). Lorsqu'au sortir de l'église on s'éloignait de lui, il semblait que l'on emportait de son voisinage ou de son contact, comme un parfum de sainteté qui remplissait l'âme d'une douce et sainte joie. Il en était ainsi du reste, quand on s'était entretenu quelques instants avec lui*<sup>551</sup>. C'est le propre des saints, nous osons l'appeler ainsi sans préjuger de la décision définitive de l'Eglise, d'offrir un modèle, remarquable pour leur contemporains, mais, par delà les circonstances de leur époque, riche d'enseignements pour toutes les générations qui suivent.*

Une histoire vécue terminera ce livre. Pour faire la publicité du « *Fil Au Chinois* », une grande affiche fut imprimée à des milliers d'exemplaires<sup>552</sup>. Figurative de la marque, elle représentait un mandarin chinois dans un somptueux costume aux couleurs éclatantes. De part et d'autre du personnage, figuraient deux bandes de caractères chinois :

17. PCXXVII, livre Philibert Vrau, p. 421 et 422.

18. Victor Canet, *op. cit.*, p.8 et P. 9.

19. Voir p. 138 et 139.



AFFICHE « FIL AU CHINOIS ».

l'écriture chinoise s'écrit verticalement. Vers 1880, l'affiche fut présentée à Monseigneur Dubar, évêque originaire de Roubaix et missionnaire en Chine, qui conseilla aux Vrau de choisir des lettres chinoises qui auraient un sens apostolique ; ce qui fut fait. Bien des années plus tard, le 26 octobre 1998, l'ambassadeur de la Chine Populaire en France, vint à Lille en visite à l'Université catholique de Lille. Voulant l'honorer, on lui présenta l'affiche « Fil Au Chinois » qui rappelait un fondateur de l'université. Pourriez-vous lire les deux textes en caractères chinois, lui demandèrent ses interlocuteurs amusés qui, bien sûr, en ignoraient la signification ? Et l'ambassadeur de la République Populaire de Chine, pays communiste et officiellement athée – un milliard deux cent millions d'habitants - lut : « *Gloire à Dieu au plus haut des cieux* » et « *Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté* ».

## APPENDICE

### QUELQUES LETTRES ET UNE PRIÈRE DE PHILIBERT VRAU

*Si Philibert Vrau n'a pas écrit de livre, ni prononcé de discours, il a écrit d'innombrables lettres et il en subsiste un grand nombre. Celles qui sont rapportées ici, ont paru susceptibles de mieux éclairer son époque et surtout sa personnalité.*

*- Lettre du 19 février 1876 au père Vincent-de-Paul Bailly, Assomptionniste, à propos de l'œuvre des nouvelles églises de Lille*

Lille, le 19 février 1876.

Monsieur l'abbé Bernard, archidiacre de Lille, et correspondant de l'œuvre de Saint-François de Sales pour notre diocèse, a dû écrire, ou doit écrire récemment au conseil central de l'œuvre, au sujet de nos nouvelles Eglises.

Vous savez qu'en 1874 nous avons introduit une demande pour que les fonds qui se recueillent à Lille ou dans la banlieue, fussent affectés à la création de ces chapelles de secours qui s'établissent dans les quartiers ouvriers de notre ville sans aucun subside des administrations. L'œuvre des Nouvelles-Églises qui s'est donné la tâche de doter ces quartiers déshérités de l'élément vital de l'action religieuse, c'est-à-dire de paroisses, a vaillamment travaillé depuis quelques années. Elle aura bientôt acheté les terrains et

construit les bâtiments de trois églises, et aidé à l'établissement de deux autres par des subsides importants ; de sorte qu'il y aura sous peu cinq nouveaux centres de prière dans nos nouveaux quartiers annexés. Les constructions sont légères (bois et brique) et ne coûtent que 25 à 30 000 F par église ; mais les terrains nécessitent une mise de fonds importante mais cependant nécessaire si on veut assurer l'avenir.

Bref l'œuvre a été jusqu'au bout de ses ressources, mais il faut entretenir les prêtres qui desservent ces sanctuaires, et c'est pour cela qu'elle s'est adressée à l'œuvre de Saint François-de-Sales, pour la conjurer au nom du salut des âmes de lui venir en aide.

Il a été répondu que l'on voulait bien allouer les fonds recueillis à Lille et dans sa banlieue pour les œuvres annexes qui s'établiraient autour de ces nouveaux centres tels que patronages, bibliothèques, etc... Nous ne pouvons qu'accepter avec reconnaissance ces offres si généreuses et en remercions du fond du cœur les membres si dévoués du conseil central de Saint François-de-Sales ; mais nous demanderions que provisoirement et jusqu'à ce qu'on ait pu obtenir la reconnaissance des nouvelles chapelles en paroisse, ce qui est l'objet que l'on poursuit mais bien difficile à atteindre, on voulut bien permettre d'affecter exceptionnellement aux prêtres qui desservent actuellement ces sanctuaires les ressources qui ensuite seront attribuées aux œuvres que l'on espère fonder.

Déjà sur un de ces terrains et en face d'une école protestante, on a établi une école catholique ; on va probablement sur le même terrain installer un cercle catholique d'ouvriers mais ces

œuvres annexes ne peuvent s'établir et se développer qu'autant que l'on ait le centre même d'action constitué avec le concours d'un ou deux ecclésiastiques pour chaque sanctuaire. Or jusqu'ici aucune ressource fixe n'est assurée et cependant il faut vivre. Je crois que l'œuvre de Saint-François-de-Sales fera, en accordant cette faveur que nous sollicitons, un grand acte de charité tout à fait selon nous dans l'esprit de l'œuvre destinée à lutter contre le protestantisme et l'irreligion au milieu des populations ouvrières.

Telles sont, mon Révérend Père, les raisons que je vous demande pardon de vous avoir exposé si longuement. Dans le cas où Monsieur l'abbé Bernard par discrétion et malgré mes instances, ne voudrait pas écrire lui-même, voudriez vous présenter notre requête. Vous nous feriez le plus grand plaisir et rendriez un véritable service. Il y a bien longtemps que je ne me suis donné le plaisir d'aller vous voir, j'attends avec impatience l'époque du congrès de Paris pour aller vous serrer la main. Mr Feron est à Nancy, Montpellier, Toulouse pour la question de la médecine. Nos affaires de l'Université marchent grand train, on espère que la souscription laïque produira de cinq à six millions.

Tout à vous de cœur en Christ  
Philibert Vrau

(Archives des pères Assomptionnistes)

- Lettre du 24 février 1878 au père Picard, assomptionniste.  
Philibert Vrau, de retour de Rome, lui écrit après la mort de Pie IX et avant la proclamation de Léon XIII.

Le 24 février 1878

Mon bien cher père,

Je ne sais si ma lettre vous trouvera à Rome : je vous écris un mot à la hâte au moment du départ du courrier pour vous remercier de votre aimable attention. Vous avez compris tous mes regrets de ne pouvoir assister à la proclamation du nouveau pontife que Dieu nous donne, et vous avez voulu en m'envoyant son image adoucir ma peine, je vous en suis bien reconnaissant et j'espère que vous avez bien voulu porter mon souvenir à ses pieds quand vous avez reçu la bénédiction des prémices de son Pontificat.

Ici j'ai trouvé toute notre ville en manifestation, des drapeaux étaient arborés chez tous les catholiques. On m'a dit qu'à l'annonce de la mort du Saint Père les maisons s'étaient spontanément pavoisées d'insignes de deuil et le jour du service solennel presque tous les magasins ont fermé, les églises étaient comblées partout, jamais on n'avait vu tant d'affluence. Une souscription avait été ouverte dans les journaux pour faire une distribution générale de pain aux pauvres et la somme nécessaire ayant été dépassée, on a décidé de récidiver à l'élection du nouveau Pape. Aujourd'hui jour du *Te Deum* toutes les maisons sont pavoisées aux couleurs pontificales, ce soir on illumine, la distribution de pain à plus de huit mille familles indigentes sera accompagnée du portrait du nouveau Pontife. Enfin c'est une allégresse générale.

On est heureux en revenant de Rome de retrouver une expression aussi vive de dévouement au Saint-Siège, j'ai voulu vous en faire part pour votre consolation. C'est la première fois que notre ville se montre si bien.

Veillez si vous trouvez quelques Lillois sur votre chemin leur faire part de l'enthousiasme de leur ville natale auquel leur exemple n'a pas peu contribué.

Veillez agréer pour vous, mon bien cher Père, avec mes sentiments de reconnaissance pour tout le bien que vous nous faites, l'expression de mes plus tendres sentiments en notre Seigneur.

Philibert Vrau

(Archives des pères assomptionnistes)

*- Lettre du 25 juillet 1890 à Monsieur le Comte de Caulaincourt. Philibert Vrau emploie l'expression « action catholique ». Celle-ci sera le titre d'une revue mentionnée dans la lettre suivante.*

Lille, le 21 juillet 1890

Cher Monsieur le Comte,

Hier nous avons célébré le fête de Saint-Vincent-de-Paul et nous ne vous avons pas oublié. Vous apprendrez avec plaisir que nous avons eu, comme l'année dernière, une cérémonie religieuse à Saint-Maurice pour compléter la journée. L'église était comble ; Monsieur le Doyen de Saint-Sauveur a bien

parlé. En somme bonne journée pour la charité. Les autres œuvres languissent fortement. Tout le monde part ou est parti. Nous allons passer deux mois dans un vrai désert, c'est l'anémie à l'état chronique.

Heureusement que la vie nous reviendra avec le retour de nos amis.

Vous serez du nombre puisque votre santé s'améliore, ce dont nous sommes bien heureux. Votre présence, votre dévouement nous seront bien utiles pour rendre aux œuvres l'élan des anciens jours. Ce qu'il nous faut surtout, c'est travailler les jeunes gens. La jeunesse s'éloigne de nous parce qu'elle ne sent pas le poids de la responsabilité des œuvres. Elle s'en repose sur les aînés et perd de vue ce que son ardeur et son entrain pourraient apporter de surcroît à l'action catholique.

Nous recauserons de tout cela. Je me borne à vous féliciter et à nous féliciter du regain de santé que la Providence veut bien vous accorder et dont nous profiterons largement.

Agréez, cher et vénéré ami, l'expression de mon plus respectueux dévouement.

Philibert Vrau

P.S. : Nous causerons lorsque vous serez de retour, des propositions de Mr Blélit. Je ne partage pas tout à fait la manière de voir de cet excellent confrère.

Monsieur le Comte de Caulaincourt, Château de Menneval, par Bernay.

(Archives Vrau PCII, 4.)

- Lettre du 25 décembre 1898, envoyée de Périgueux à Paul Feron-Vrau. Il est question du lancement de la revue L'action catholique.

*Cette revue mensuelle a démarré fin 1898. Le numéro conservé dans les archives<sup>553</sup> est d'août 1905, septième année ; il comporte 16 pages dans un format 18x23 centimètres. Il porte une adresse, « Croix du Nord » Lille, et une autre, « Bonne Presse » Paris. C'est un bulletin d'œuvres et non de doctrine.*

Périgueux 25 X 98  
Noël

Mon cher Paul,

J'ai bien reçu ta lettre du 23.

Je trouve très bonne ton idée de l'adresser aux Evêques et de se mettre en quelque sorte sous leur patronage. Offrir le N° spécimen au Saint-Père et demander une bénédiction est encore mieux ; il serait même bon d'insérer cette bénédiction d'une manière permanente. **On n'aura jamais trop d'appuis** (souligné dans le texte). Dans cet ordre d'idées, n'y a-t-il pas quelques personnalités auxquelles on pourrait s'adresser ? Si on ne peut avoir l'appui officiel du Comité permanent des Congrès nationaux, ne pourrait-on avoir un mot de félicitations et d'encouragement de Monsieur le Comte de Nicolay ? Pour le Comité catholique de Lille, n'y aurait-il pas aussi quelque

chose à faire au dehors, un appui moral de ce genre a une grande portée et, comme nous n'avons pas de président, l'un des vice-présidents (et ce ne pourrait être que Mr Houzé de l'Haulnoit) agissant au nom du Bureau central des comités catholiques ne pourrait-il donner cet appui ? Mr Canet interviendrait certainement si on le lui demandait et signerait comme secrétaire général. De plus, ne pourrait-on pas penser à Mr Baunard et même aux Recteurs des autres universités, entre autres à cet excellent Mgr Pechenard qui sans aucun doute appuierait le projet ? Le R.P. Picard lui-même ne pourrait-il donner une lettre d'approbation ? Il y en a peut-être d'autres à qui je ne pense pas.

Comme tu le vois, je me préoccupe des moyens de donner de la consistance à la publication. Il ne suffit pas qu'un individu, quel qu'il soit, vienne dire : je fais une revue, pour que l'on vienne à lui. On veut savoir quelles garanties offrira la rédaction surtout quand il s'agit d'œuvres. C'est moins marqué que pour les doctrines, mais néanmoins c'est encore très délicat. Je cherche ce qui pourrait rassurer le public à cet égard. On ne peut demander l'imprimatur de Cambrai ; il y aurait cependant quelque chose à faire de ce côté. Un professeur de l'Université Catholique ne pourrait-il donner son nom pour couvrir la publication ; Mgr Baunard lui-même ne consentirait-il pas à revoir le travail en épreuves et donner une sorte de sanction. Tu sais à quel point il nous est sympathique. Le R.P. Picard ne le ferait-il pas à défaut de Mgr Baunard ? Quant à Rome on parle de la publication de Mgr di Radini, on sait bien qu'outre la valeur personnelle du rédacteur il y a la haute influence du Saint Père et on est rassuré...

Ici rien d'analogue. C'est une publication presque anonyme. Chacun, et à bon droit, peut se tenir sur la défiance. Mr Bataille, si c'est lui qui signe, n'est pas connu, son nom résonne dans le Nord de manière à effaroucher certaines personnes. On se renseignera, on voudra aller jusqu'au fond pour savoir à quoi s'en tenir. Pour moi, la solution est Mgr Baunard.

Quant à la question de dépense, je trouve que l'essentiel est de rendre la chose viable par un nombre d'abonnés suffisants. Il vaudrait donc mieux faire un sacrifice immédiat pour la propagande et éviter ensuite les déficits annuels. Tu peux donc faire à cet égard tout ce que tu croiras nécessaire. Je paierai la note.

Je ne manquerai pas de m'associer aussi pour la prière à la neuvaine de messes. Que le bon Dieu t'inspire ce qu'il y a à faire pour sa Gloire.

Je t'embrasse ainsi que Germaine.

Ton Oncle affectionné

Philibert Vrau

PS : J'arriverai probablement à Lille mardi dans la soirée.

(Archives des pères jésuites)

- Une belle prière autographe de Philibert Vrau, appelée « La visite ».

Visite...

Je voudrais mon adorable et bien aimé Roi apporter à vos prières un cœur de séraphin... Vous m'aimez tant et si bien ! Vous désirez tant que je vous aime pour ma perfection et mon bonheur ; enflammez donc mon âme toute entière de votre divine charité : - Que me faut-il : votre sagesse, votre humilité, votre douceur... Que me faut-il ? vous mettre à ma place dans mon cœur « *amorem tui solum cum gratia tua mihi dones et dives sum satis...* »<sup>554</sup> Il est sûr que quand je vous aime tendrement et généreusement, tout est bien : Dieu est glorifié, le prochain édifié, moi-même je suis à l'œuvre de ma sanctification personnelle. Votre amour, ô la souveraine beauté du ciel ; ô la souveraine félicité d'un élu, ô le céleste et délicieux époux de mon âme... Votre amour je suis assez riche... Pour l'augmenter en moi, par vos cinq plaies je vous demande cinq grâces :

1<sup>ère</sup> l'esprit de piété pour faire ma prière avec une ferveur d'ange...

2<sup>ème</sup> l'esprit de douceur et d'abnégation du moi pour que vous deveniez l'âme de mon âme et l'unique inspirateur de mes paroles et de mes actes.

3<sup>ème</sup> une pureté angélique pour que vous trouviez vos délices dans mon cœur.

4<sup>ème</sup> le plus sage emploi de mon temps et de mes ressources au profit de nos œuvres en famille...

5<sup>ème</sup> l'esprit de mortification surtout pour me lever à temps ; pour bien prier ; pour combattre toujours plus résolument et

---

2. Donne-moi seulement ton amour avec ta grâce et je suis assez riche. Prière de St Ignace Loyola.

victorieusement mon ennemi. Cinq Pater et Ave en l'honneur  
des cinq plaies de N. S.

## Sources et Bibliographie

### I / Archives

#### 1° Les archives Vrau <sup>555</sup>

Elles comportent trois séries :

- La première série renferme les archives de direction de l'entreprise depuis sa fondation en 1816 jusqu'à l'année 1965. Ces archives sont classées par thème, du chiffre I au chiffre XIII. S'y trouvent des documents juridiques, tels qu'actes de société, des documents sociaux, techniques, comptables, fiscaux, commerciaux, publicitaires et les documents relatifs aux marques de fabrique et procès de contrefaçon.
- La deuxième série renferme 24 dossiers PVI à PV24 relatifs à l'activité des familles **Vrau** et **Feron-Vrau** dans le domaine religieux. On y trouve des renseignements sur le mouvement « La Sainte-Famille ». Quatre dossiers relatifs à l'activité de **Paul Feron-Vrau** au service de la « Bonne Presse » et de « la Croix » ont été rétrocédés aux pères assomptionnistes.
- La troisième série comporte les pièces rassemblées par les deux copostulateurs de la cause de béatification de **Philibert Vrau** et **Camille Feron-Vrau** : l'abbé **Henri Dubrulle** et Monseigneur **Charles Lefebvre**. Elle comporte quatre dossiers de lettres rétrocédées à Xavier Théry par la congrégation de la Cause des Saints. La série est contenue dans 44 dossiers PCI à PC44.

1. Elles sont pour le moment conservées au siège des établissements Vrau, 259 rue du Faubourg de Roubaix à Lille, et peuvent être consultées suivant rendez-vous à prendre avec Monsieur Xavier Théry. (tél.03.20.12.11.80)

#### 2° Autres archives

- Assomptionnistes (pères) à Rome - Via San Pio V,55, 00165 Roma.
- Centre spirituel du Hautmont, 31 rue Mirabeau - 59420 Mouvaux.
- Evêché de Lille, 123 rue Royale - 59000 Lille.
- Frères des écoles chrétiennes, 15 rue Jean Baptiste de la Salle 59491 Villeneuve d'Ascq.
- Jésuites (pères), 15 rue Raymond Marcheron - 92270 Vanves.
- Saint-Vincent-de-Paul (société de), 5 rue du Pré aux clercs - 75007 Paris.
- Université Catholique de Lille, 60 Boulevard Vauban - 59000 Lille.
- Banque de France, rue Radziwil, 75 001 Paris.
- Croix du Nord, 33 rue Négrier – 59000 LILLE
- Institut catholique de Paris, 21 rue d'Assas – 75270 PARIS CEDEX 06.

### II / Sources bibliographiques

- **Barat** Michel, la fin des lumières, édit. Michel Lafon 1999.
- **Baunard** Louis (Monseigneur), les deux frères, édit. Bonne Presse, de Gigord, vers 1910.
- **Beylard** Hugues (jésuite), Paul Feron-Vrau, édit. Centurion 1961.
- **Cholvy** Gérard, le patronage ghetto ou vivier, actes des colloques des 11 et 12 mars 1987, édit. Nouvelle cité.
- **Delmaire** Danielle, antisémitisme et catholiques, édit. presses universitaires de Lille, 1991.
- **Doÿère** Pierre (dom), Benoit Labre, ermite pèlerin, édit. Cerf, 1952.
- **Gobry** Yvan, Frédéric Ozanam ou la foi opérante, édit. Tequi1997.

- **Le Goff**, Saint-Louis, édit. Gallimard, 1996.
- **Guissard** Lucien A.A., les assumptionnistes d'hier à aujourd'hui, édit. Centurion, 1999.
- **Hamburger** Jean, Monsieur Littré, édit. Flammarion, 1988.
- **Lambert-Dansette** Jean, quelques familles du patronat textile de Lille-Armentières, édit. Raoust et Cie, 1954.
- **Lhôte** J.M., l'orange bleue, édit. ICAM, 1997.
- **Masquelier** Henri (Monseigneur), Germaine Feron-Vrau, édit. Bonne Presse-Croix du Nord, 1931.
- **Masquelier** Henri (Monseigneur), Philibert Vrau, édit. Bonne Presse, collection « les contemporains », vers 1913.
- **Pépin Adrien** A.A., chronologie de la vie des pères François Picard et Vincent de Paul Bailly, édit. curie généralice des assumptionnistes à Rome, vers 1970.
- **Pierrard** Pierre, la vie ouvrière sous le second empire, édit. Bloud et Gay, 1965.
- **Pierrard** Pierre, revue « Ensemble », Université catholique de Lille, 1975, bulletin n°1, p. 3 à 32.
- **Pouchain** Pierre, les maîtres du Nord, édit. Perrin, 1998.
- **Remond** René, la France religieuse Tome IV, édit. Seuil, 1992.
- **Rollet** Henri, l'action sociale des catholiques de France, Tome 1 1871/1904 édit. Boivin, tome 2, 1901/1914, édit. Des clés de Brouwer.
- **Talmy** Robert (abbé),
  - \* Albert de Mun édit. Bloud et Gay, 1964.
  - \* Aux sources du catholicisme social en France, édit. Desclée, 1963.
  - \* Une forme hybride du catholicisme social en France, l'association catholique des patrons du Nord, 1884/1895, édit. facultés catholiques de Lille, 1962.
  - \* René de la Tour du Pin, édit. Bloud et Gay, 1964.
- **Toulemonde** Jacques, naissance d'une métropole, imprimerie Georges frère, 1967.

- **Théry** Xavier
  - \* Une famille de patrons 1816/1870, édit. par l'auteur, 1995.
  - \* Situation sociale et religieuse d'une entreprise à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, 1870/1914, édit. par l'auteur, 1997.
- **Trimouille** Pierre, Léon Harmel et l'usine chrétienne, édit. centre d'histoire du catholicisme à Lyon, 1971.
- **Verspiere** Michel,
  - \* Lettre à mon vieux, édit. Faver, 1999.
  - \* L'impasse maçonnique, édit. Faver, 2001.

### III / Encyclopédies et ouvrages collectifs

- **Caudron** André, dictionnaire du monde religieux contemporain, Lille-Flandre, édit. Beauchesne, 1990.
- Catholicisme, Université catholique de Lille.
- Semaine de Cambrai, année 1904, archives de l'Université catholique de Lille.
- Théo, encyclopédie catholique, édit. Droguet et Ardant, Fayard, 1993.
- Actes de la 8<sup>ème</sup> université d'été d'histoire religieuse Arras 1999, édit. Université Paul Valéry à Montpellier.

### IV/ Mémoires de maîtrise

- **A. Delaporte**, sous la direction F.P. Codaccioni, un grand patron chrétien, année 1973.
- **M. Guérin**, sous la direction J.P. Hirsch, l'organisation patronale des fabricants de fil à coudre de 1848 à 1899, année 1996.
- **O. Leman** sous la direction Y.M. Hilaire, Ph. Vrau et la Sainte-Famille de 1878 à 1914, année 1996.

## INDEX DES NOMS

## A

	Page(s)
ALACOQUE Marguerite-Marie, sainte	182.
ALAUZIER (d'), comte et madame	10.
ALAUZIER (d'), mademoiselle	11.
ALZON (d'), prêtre, assomptionniste	311.
ANDRE Paul	48-64-90.
AUBIGNY (d'), prêtre, jésuite	110-200.
AUBINEAU Alexandre	14.
AUBINEAU Sophie, épouse de François-Philibert VRAU	15-16-22
23-61-156-158-162-163.	
AUGIER, médecin	56-60-121.
AUGUSTIN, saint	24-26.

## B

BAILLY Emmanuel prêtre, assomptionniste	254.
BAILLY Vincent-de-Paul, prêtre, assomptionniste	204.
BALAGUER (de) don escriva, prêtre, bienheureux	283.
BALLADUR Edouard	196.
BARAT Michel	329.
BATAILLE	325.
BAUELLE Charles	79-98-172.
BAUNARD Louis, prêtre, Mgr	cité très souvent.
BEAUDOUIN, prêtre, oblat de Marie immaculée	2.
BEAUSIRE	25.
BÉCHAUX	215.
BERNARD Charles, prêtre, Mgr	31-317.
BERNARD Germaine, épouse Paul Feron-Vrau	23-155-156.
BERNARD Paul	51-154-162-295.
BERT Paul, ministre	229.
BEYLARD Hugues, prêtre	329.

BIDE de la GRANVILLE, comtesse	39.
BIGO Louis, maire de Lille	139.
BLÉLIT	322.
BLONDEL Maurice	224-286.
BOISSARD Adéodat, député	280-285.
BOSCO Don, prêtre, saint	164.
BOSQUIER Louis	90.
BOSSUET, évêque	48.
BOULLERIE (de la), prêtre	171.
BOURDELLES (le) Hubert	4.
BUISSON Ferdinand, député	229.

## C

CALON Paul	295.
CANET Victor	cité très souvent.
CASTELLANE (de), évêque	286.
CAUDRON André	5-73-74-330.
CAULAINCOURT (de) Anatole, comte	244-248-321-322.
CEPEDA (de) Raphaël	271-274-279.
CHAMPEAUX Gustave	50-73-74-97-132-182-183-185-203-
207-244-247-248.	
CHEVRIER Antoine, prêtre	177.
CHOLET Jean, évêque	301.
CHOLVY Gustave	189-190-196-270-330.
CHRISTOPHE Paul, prêtre	4.
CLEMENT Stéphanie	3.
CLEMENT VIII, pape	170.
COHEN Hermann	170-171.
COMTE Auguste	25.
CONSTANT Thomas	98.
COUSIN Victor	31-114.
CUVELIER Cécile	178.

**D**

<b>DAMAS</b> (de) Vincent	49.
<b>DANTON</b> Georges	227.
<b>DEHAISNES</b> , chanoine	247.
<b>DELAMAIRE</b> , évêque	249-251-298.
<b>DELPORTE</b> A.	330.
<b>DE Lassus</b> , prêtre, Mgr	213-214.
<b>DELCOURT-HAILLOT</b>	97-185.
<b>DELECOUR</b> Charles	19-203.
<b>DELEMER</b> Paul	259-260.
<b>DELEPOULLE</b> Paul	80.
<b>DELMAIRE</b> Danièle	220-330.
<b>DELORS</b> Jacques	196.
<b>DENNEL</b> , évêque	164-257.
<b>DESCAMPS</b> Pierre	5.
<b>DESCHAMPS</b> , cardinal	179.
<b>DESCHAMPS</b> , prêtre	196.
<b>DESGRANGES</b> , prêtre, député	286.
<b>DESPLATS</b> Henri	247.
<b>DESREUMAUX</b> Louis	76.
<b>DIDIOT</b> , chanoine	175-247.
<b>DOUTRELOUX</b> , évêque	185.
<b>DOYERE</b> Pierre, dom	123-124-330.
<b>DOYOTTE</b> , prêtre, jésuite	200.
<b>DRON</b> Gustave	152.
<b>DRUMONT</b> Edouard	220.
<b>DUBAR</b> , évêque	316.
<b>DUBRULLE</b> Henri	300.
<b>DUFOUR</b> L., partisseuse	16.
<b>DUPONT</b>	177.
<b>DUSSART</b> Eric	156.
<b>DUTHOIT</b> Eugène	50-67-78-253-264-285.
<b>DUTILLEUL</b> Jules	204.
<b>DUTOIT</b> , vicaire général, puis évêque	100-114-120.

**E**

<b>EYMARD</b> Pierre-Julien, prêtre, bienheureux	176-177.
--	----------

**F**

<b>FAIDHERBE</b> Alexandre	258.
<b>FERON</b> , Madame	52.
<b>FERON-VRAU</b> Anne-Marie	23.
<b>FERON-VRAU</b> Camille	cité très souvent.
<b>FERON-VRAU</b> Marie	cité très souvent.
<b>FERON-VRAU</b> Paul	cité très souvent.
<b>FERRY</b> Jules, ministre	229.
<b>FOUCAULT</b> , évêque	210.
<b>FREDAULT</b> , médecin	204.
<b>FREPEL</b> , évêque	309.
<b>FRISTOT</b> , prêtre, jésuite	122.

**G**

<b>GASPARRI</b> , cardinal	228.
<b>GOBRY</b> Yvan	254-330.
<b>GOFF</b> (le) Jacques	306.
<b>GOLON</b> Martine	4.
<b>GONIN</b> Maurice	280.
<b>GONNET</b> Maurice	48-57-69-74-75-82-84-96-118-119-121.
<b>GORCE</b> (de la) Pierre	10.
<b>GOYAU</b> Georges	283.
<b>GROS</b> Louis	23.
<b>GUERIN</b> Marylène	146-330.
<b>GUIRAUD</b> Jean	286.
<b>GUISSARD</b> Lucien	330.
<b>GUITTON</b> Jean	156.

**H**

<b>HAJJAOUI</b> Madeha	3.
<b>HAMBURGER</b> Jean	1-330.
<b>HANSENNE</b> Michel	196.
<b>HARMEL</b> Léon	4-57-58-147-210-215-239-305.
<b>HASLEY</b> , évêque	164.
<b>HAUSMANN</b> , baron	249.
<b>HAUTCOEUR</b> , prêtre, Mgr	58-242.
<b>HIDALGO</b> Michel	196.
<b>HILAIRE</b> , Yves-Marie	4-123-270-286-311.
<b>HIPPOCRATE</b> , médecin	1.
<b>HIRSCH</b> Jean-Pierre	3-141-146.
<b>HONORIUS IV</b> , pape	183.
<b>HOUZÉ de l'AULNOIT</b>	324.

**J**

<b>JAURES</b> Jean, député	302-304.
<b>JAZY</b> Michel	196.
<b>Jean-Paul II</b> , pape	310.
<b>JONGLEZ de LIGNE</b> Alexandre, comte	99-233-234-311.
<b>JUSTIN</b> , saint	309.

**K**

<b>KELLER</b> Emile	217.
<b>KETTELER</b> , évêque	147.
<b>KLOEPPER</b>	132 à 137.
<b>KLOEPPER</b> , fils	135.
<b>KOLB-BERNARD</b>	39-50-202-233-243-255-256-267.
<b>KOLBE</b> Maximilien, prêtre, bienheureux	121.

**L**

<b>LABRE</b> Benoît, saint	122 à 124.
<b>LACOUTURE</b> , prêtre, jésuite	94.
<b>LAFARGUE</b> Paul, député	146.
<b>LAMBERT-DANSETTE</b> Jean	139-305-330.
<b>LAMERAND</b> , prêtre, chanoine	52.
<b>LANGENIEUX</b> , cardinal	246.
<b>LANNETTE</b> Claude	3.
<b>LAVERSEYN</b> , prêtre, Mgr	167.
<b>LECLERC</b> Fernand	215.
<b>LECOMTE</b> , Melle	19.
<b>LEFEBVRE</b> Charles, prêtre, Mgr	2-301.
<b>LEFEBVRE</b> Jules, notaire	90.
<b>LEFORT</b> Edouard	170.
<b>LEFORT</b> J.	173.
<b>LE GOFF</b>	306-330.
<b>LEMAN</b> Olivier	286-289-330.
<b>LEMIRE</b> , prêtre, député	214-215-283.
<b>LEON XIII</b> , pape	49-179-182-187-221-248-320.
<b>LEQUETTE</b> , évêque	180-244.
<b>LEROY</b>	61.
<b>LESNE</b> , prêtre, Mgr	49-177.
<b>LHÔTE</b> J.M.	242-330.
<b>LITRE</b>	2-305.
<b>LOUIS VIII</b> , roi	183.
<b>LOUIS IX</b> , roi, saint	168.
<b>LOUIS XVI</b> , roi	229.
<b>LOYOLA</b> (de) Ignace, saint	326.

**M**

<b>MACAREZ</b> , prêtre	89.
<b>MAHIEU</b> , prêtre	117.
<b>MAO-TSE-TOUNG</b>	227.
<b>MARGERIE</b> (de)	211.
<b>MARIE-IGNACE</b> , religieuse	93.
<b>MASQUELIER</b> Henri, prêtre, Mgr	30-221-298-330.

<b>MASURE</b> , député	204.
<b>MAURRAS</b> Charles	284.
<b>MAYET</b> Maurice, prêtre	86.
<b>MAYEUR</b> Jean-Marie, prêtre	215.
<b>MEHAIGNERIE</b> Pierre	196.
<b>MENAGER</b> Bernard	4.
<b>MERCURELLI</b> , prêtre, Mgr.	248.
<b>MERMILLOD</b> , cardinal	147-175-178-183.
<b>MONNIER</b> Henri, évêque	180-230-244-245-246-248-295.
<b>MONT de BENQUE</b> (du) Cyrille	33-49-91-171-179.
<b>MUN</b> (de) Albert, comte	70-145-148-215-232-284.

**N**

<b>NAPOLEON Ier</b>	242.
<b>NAPOLEON III</b>	304.
<b>NAUMANN</b>	133-134.
<b>NICOLAY</b> (de), comte	217-323.

**O**

<b>OZANAM</b> Frédéric, bienheureux	254-263-311.
-------------------------------------	--------------

**P**

<b>PAGES</b> Antonin	68-206-257-267.
<b>PAGES</b> Louis	286.
<b>PAS</b> (de), comte	261.
<b>PAUL</b> , apôtre	226.
<b>PECHENARD</b> , Mgr	324.
<b>PELERIN</b> (de)	97-178-185.
<b>PEPIN</b> Adrien, prêtre, as somptionniste	206-330.
<b>PEREZ-LOPEZ</b> Pablo	283.
<b>PERSIGNY</b> (de), ministre	255-312.
<b>PEZIN</b> Henri	313.

<b>PFIMLIN</b> Pierre, ministre	196.
<b>PICARD</b> , prêtre, assomptionniste	49-204-311-320-324.
<b>PIE IX</b> , pape	245-249-311-320.
<b>PIE X</b> , pape	186.
<b>PIE XI</b> , pape	299.
<b>PIERRARD</b> Pierre	50-143-144-242-252-330.
<b>POUCHAIN</b> Pierre	5-220-330.
<b>PROUDHON</b>	203.

**R**

<b>RADINI</b> (di), Mgr	324.
<b>RAVAU</b> Henri	154.
<b>REGNIER</b> , cardinal	115-207-251-252.
<b>REMOND</b> , prêtre, Mgr	286.
<b>REMOND</b> René	218-330.
<b>ROBESPIERRE</b> (de) Maximilien	227.
<b>ROLLET</b> Henri	330.
<b>ROMAN</b>	144.
<b>ROTSCHILD</b> (de) Edouard, baron	167.
<b>ROUSSEAU</b> Jean-Jacques	225-226.
<b>ROUSSEL</b> madame	19.
<b>ROUZE</b> Henri	36.

**S**

<b>SANGNIER</b> Marc, député	284.
<b>SANTENAC</b> Jacques	5.
<b>SCHLIEMANN</b> Heinrich	167.
<b>SEGUR</b> (de), née ROSTOPCHINE Sophie, comtesse	178.
<b>SEGUR</b> (de) Anatole, comte	178.
<b>SEGUR</b> (de) Gaston, prêtre, Mgr	178-179.
<b>STOVEN</b> , avocat	221.

**T**

TALMY Robert, prêtre	4-330.
TAMISIER Emile	177-178-181.
THEILER	133-134-136.
THELLIER de PONCHEVILLE, député	215.
THERY Antoine, sénateur	93-230-243-245.
THERY Gustave, avocat	93-96-138-243-293-297.
THERY Jean	237-295.
THERY Michel	295.
THERY Xavier	330.
TOULEMONDE Jacques	330.
TOUR du PIN (de), marquis	70-145-148.
TRIMOUILLE Pierre	4-331.

**V**

VANDAME Henri, prêtre, Mgr	59.
VANNUTELLI, cardinal	186.
VAREILLES-SOMMIERES (de) Gabriel, marquis	246-247.
VERSPIEREN Michel	331.
VERSTRAETE	19.
VEUILLOT Louis	26.
VIVIANI René, ministre	218.
VRAU Aimée, épouse AUBINEAU	14-15.
VRAU François-Joseph	15.
VRAU François-Philibert	14 à 16-23-38-39.
VRAU Sophie, épouse GROS	18-19-23.

**W**

WESTEL Albert	64-88-93.
WIART, prêtre, jésuite	31.
WILLIEZ Alfred, évêque	295.

**TABLE DES MATIERES**

	<b>Pages</b>
<b>Avant-Propos</b>	1 à 5
<b>Préface</b>	6 à 9
<b>Prologue</b>	
Clochard et père Noël	
Commis-voyageur en oeuvres pies.	10 à 12
<b>1<sup>ère</sup> Partie : L'homme</b>	
<b>Chapitre I</b>	
Philibert Vrau, enfant de l'amour et généalogie de la famille Vrau.	
Le père François-Philibert, fondation de la Maison Vrau. Le mariage.	14 à 16
L'amour entre les époux. Les difficultés financières.	
Naissance de Philibert. Son amitié avec Camille Feron-Vrau.	17 et 18
La vie de famille. Philibert Vrau et les jeunes filles.	19 et 20
Philibert abandonne le projet de sacerdoce.	
Il restera célibataire.	20 et 21
Tendresse et amitié dans la famille Vrau.	21 à 23
Généalogie de la famille Vrau.	23

**Chapitre II**

## À la recherche de Dieu

Philibert Vrau philosophe. Echanges de correspondance avec Camille Feron.	24 à 27
Philibert Vrau et les pauvres.	27 à 29
Philibert Vrau fait tourner les tables et retrouve la foi.	29 à 32
Retour dans l'entreprise familiale	33

**Chapitre III**

## Une orientation difficile. Une activité multiforme.

Les études de Philibert Vrau. L'entreprise Vrau.	34 et 35
Les débuts de Philibert dans l'entreprise.	35 à 37
Essai malheureux dans la banque.	37 à 39
La Maison Vrau devient prospère.	
Camille Feron-Vrau est associé.	39 à 43
Tableau des actions apostoliques de Philibert Vrau.	43 et 44
Le cercle catholique de Lille.	44

**Chapitre IV**

## Le profil de l'homme

Homme d'action plutôt qu'intellectuel	45 et 46
Sens pratique et vues d'avenir dans l'entreprise.	46 et 47
Gros travailleur.	47 et 48
Energique, homme de décision.	48 à 50
Il n'est pas orateur.	50 et 51
Ses rapports avec autrui.	51 à 54
Défendre l'honneur de son entreprise.	54 et 55
Ardeur et ténacité dans les entreprises religieuses.	55 à 58

**Chapitre V**

## Qualités morales

Austérité, mortification.	59 à 61
Modestie.	61 et 62
Amour des humbles.	63
Respect de la liberté d'autrui.	63 à 65
Délicatesse du cœur.	65 et 66
Zèle pour le bien.	66 à 68
Aide aux nécessiteux et aux ouvriers.	68 à 70
Respect de la réputation du prochain, maîtrise de soi, sincérité.	70 à 72

**Chapitre VI**

## Meneur d'hommes

Les principaux collaborateurs : Champeaux, Canet et Gonnet.	73 et 74
Le recrutement dans les oeuvres, exemple du pèlerinage de Lourdes.	74 à 77
La direction des hommes, exemple de la société de Saint Vincent-de-Paul.	77 et 78
Ménager l'autorité de ses collaborateurs. Refus de classer les gens d'après leur fortune.	78 et 79
Ouvert dans les discussions.	
Ennemi des confrontations stériles.	79 et 80
Prudent dans l'exercice de l'autorité. Conciliateur. Il s'engage à fond et demande beaucoup à ses collaborateurs.	80 à 83
Il sait encourager	83 et 84
Son attitude en réunion.	84 à 87

**Chapitre VII**

## Philibert Vrau et l'argent

Il connaît le rôle de l'argent et désire en gagner.	88
---	----

Probité et habileté dans la gestion de l'argent.	88 à 92
L'utilisation de l'argent.	92 à 96
Deux écueils évités.	96 et 97
Aide financière aux petits et à d'autres.	97 à 99
Une succession réduite.	99 et 100
Usage chrétien de l'argent.	100 et 101

### Chapitre VIII

#### Philibert Vrau et les voyages

Le siècle du chemin de fer.	102
Voyages en clientèle.	102 à 105
Voyages en Angleterre.	105 à 107
Voyages à Rome. Voyages d'apostolat.	107 à 113

### Chapitre IX

#### Pour la plus grande gloire de Dieu

Gestes prophétiques.	114 à 116
Les retraites spirituelles.	116 et 117
Sa piété.	117 et 118
L'importance de la prière. Le souci de la moralité.	118 à 120
Chercher la volonté de Dieu.	120 et 121
Comparaison avec Saint Benoît Labre.	121 à 124

### Chapitre X

#### La Maison Vrau, maison de commerce

Le fil à coudre, industrie lilloise.	126 et 127
L'histoire de la Maison Vrau de 1816 à 1905.	127 et 128
Fabrication et vente du «fil au chinois».	128 à 132
Une négociation délicate à Hambourg.	132 à 137

Bonifications de fin d'année.	
Procès pour concurrence déloyale.	137 et 138
L'affiche «fil au chinois».	138 et 139
Un concours de vente.	139
La concurrence. La baisse du marché du fil à coudre à la main.	139 et 140

### Chapitre XI

#### La Maison Vrau, vie sociale et religieuse.

Composition du personnel des ets. Vrau.	141 et 142
Les salaires payés.	142 à 144
Les institutions sociales.	144 et 145
Les débuts des syndicats.	145 et 146
L'encyclique «Rerum Novarum».	146 à 148
Le conseil patronal.	148 et 149
Les religieuses dans l'usine.	149 et 150
Pèlerinages, retraites religieuses.	150 à 152
Autres actions religieuses et de moralité.	
Les vocations religieuses.	152 à 156
Le rôle des patrons et de leurs épouses.	156 et 157

### Chapitre XII

#### Les bénéfices de la Maison Vrau La part de Philibert Vrau

Situation juridique et fiscale des propriétaires de l'entreprise.	158 et 159
La situation de Philibert Vrau dans les premiers temps. La part de Camille Feron-Vrau.	159 et 160
Les bénéfices de l'entreprise et la part réservée à l'Université catholique et à l'ICAM.	160 à 162
La répartition des bénéfices.	162

Recettes et dépenses personnelles de Philibert Vrau. 162 à 168

### Chapitre XIII

Les oeuvres eucharistiques. Les congrès internationaux.

Vrau et le saint homme de Tours.	169
Les débuts de l'adoration nocturne.	169 à 171
Un recrutement en partie ouvrier.	171 et 172
Ce qu'est une adoration nocturne.	172 à 174
Autres oeuvres eucharistiques.	174 à 177
L'origine des congrès eucharistiques internationaux.	177 et 178
Le congrès de Lille en 1881.	178 à 182
Les congrès d'Avignon et les congrès suivants.	182 à 185
Le rôle de Philibert Vrau. Témoignage du cardinal Vannutelli.	185 à 187

### Chapitre XIV

Philibert Vrau et les patronages. Autres engagements.

L'origine des patronages en France et à Lille.	188 à 190
Le patronage Saint-Léonard et le patronage Saint-Sauveur. Autres patronages.	190 à 195
Les fruits des patronages.	195 à 197
Lille en vingt paroisses.	197 et 198
Union de prières pour la ville de Lille. Protestations contre le centenaire de la mort de Voltaire, la débaptisation de la rue Notre-Dame, la suppression des processions.	198 et 199
Participation à la création de la maison de retraite « Notre-Dame du Hautmont »	200 et 201

### Chapitre XV

Les congrès catholiques. Philibert Vrau et la politique

Vue générale des grandes oeuvres de Philibert Vrau.	
Une visite à Proudhon.	202 et 203
Philibert Vrau, candidat à la députation.	203 et 204
Fondation des comités catholiques et des congrès catholiques.	204 à 207
Programme du congrès catholique de 1883.	207 et 208
L'histoire des congrès catholiques du Nord de la France.	208 à 212
Anticléricalisme et persécutions.	212
Le congrès catholique de Reims en 1896.	212 et 213
Divergences politiques entre catholiques.	213 à 215
Philibert Vrau et la question ouvrière.	215 et 216
Philibert Vrau cherche à faire l'unité des catholiques.	216 et 217
Les tensions politiques en France.	217 et 218
Philibert Vrau et la presse régionale : « la Vraie France », la « Croix du Nord », « Le Dimanche » et « le Lillois ».	218 et 219
Philibert Vrau, les francs-maçons et les juifs.	219 à 222
Paul Feron-Vrau, la Croix et la Bonne Presse.	222
Philibert Vrau et les persécutions religieuses.	223

### Chapitre XVI

Philibert Vrau et les écoles primaires catholiques.

Philibert Vrau et l'action catholique.	224 et 225
Jean-Jacques Rousseau et la religion.	225 et 226
L'Eglise et l'enseignement de la religion.	226 et 227
L'enseignement en France de 1789 à 1879.	227 et 228
Le développement de l'école laïque en France.	228 et 229
Philibert organise et anime la fondation d'écoles paroissiales à Lille.	230 à 233

Résultats chiffrés de la campagne scolaire à Lille.	233 à 235
Diverses institutions complémentaires.	236
Nouvelle offensive laïque en 1900. La situation actuelle.	236 et 237

### Chapitre XVII

#### L'ICAM et l'Université Catholique de Lille

Fondation de l'ICAM.	238 à 241
La situation de l'enseignement supérieur de la France en 1870.	241 et 242
L'assemblée générale de 1873, premières réalisations.	242 à 246
Recherche de professeurs.	246
Premier financement.	246 et 247
Visites à Rome.	247 et 248
Achats de terrain et financement par les Vrau.	248 à 251
La faculté de théologie, le développement de l'Université catholique.	251 à 253

### Chapitre XVIII

#### Philibert Vrau et les Conférences de Saint Vincent-de-Paul

La fondation des conférences en 1833 à Paris et en 1838 à Lille.	254 et 255
Philibert Vrau président régional.	256 et 257
Son action de recrutement sur le terrain.	257 à 260
L'importance de la société de Saint Vincent-de-Paul dans le Nord de la France.	260 et 261
L'importance de la formation spirituelle.	261
Fonctionnement du conseil régional.	261 à 263
Conférences ouvrières- Conférences d'étudiants.	
Conférences issues des patronages.	
L'œuvre de Saint François-Régis.	263 à 266

Le développement des effectifs.	266
L'action de Philibert Vrau vue de Paris.	266 à 269

### Chapitre XIX

#### Philibert Vrau et la Sainte-Famille

Nouvelle orientation de Philibert Vrau.	
L'origine espagnole.	270 et 271
Statuts et but poursuivi.	271 à 274
Modalités de l'apostolat. La discrétion.	274 et 275
Méthodes de recrutement de Philibert Vrau.	275 et 276
Une plaisante aventure. L'œuvre de Saint-Charles.	276 et 277
La situation sociale des membres.	
L'encadrement religieux.	277 à 280
Les effectifs. La formation spirituelle.	280 à 282
La Sainte-Famille et le denier du culte.	282 et 283
la Sainte-Famille, l'Opus Dei et les courants politiques des catholiques français.	283 et 284
Adéodat Boissard, Eugène Duthoit et quelques membres éminents de la Sainte-Famille.	284 et 286
Les persécutions religieuses. Problèmes de santé de Philibert Vrau. Paul Feron-Vrau, successeur de Philibert Vrau.	286 à 288
L'opinion du Cardinal Gasparri. Le rôle de la Sainte-Famille dans la société française de l'époque.	288 et 289

### Chapitre XX

#### Les derniers temps

Le jubilé de 50 ans de Philibert Vrau.	290 à 292
Le procès des religieuses de l'usine Vrau et de Philibert Vrau à la fin de sa vie.	292 à 294
Les derniers jours. Les testaments.	294 à 297

Le procès de béatification.	298 à 301
L'opinion de Monseigneur Cholet, évêque de Cambrai.	301

### Conclusion

L'action professionnelle.	302 à 307
L'action scolaire.	307 à 309
L'action religieuse.	309 à 312
Philibert aujourd'hui. Témoignages.	
Une histoire vécue.	312 à 316

### Appendice

#### Lettres et une prière

- Lettre du 19 février 1876 au père Bailly à propos des nouvelles églises de Lille.	317 à 319
- Lettre du 24 février 1878 au père Bailly sur Lille et la mort de Pie IX.	320 et 321
- Lettre du 25 juillet 189 au Comte de Caulaincourt pour informations diverses.	321 et 322
- Lettre à Paul Feron-Vrau pour le lancement de la revue « l'action catholique »	323 à 325
- Une prière.	325 à 327

### Sources et Bibliographie

328 à 331

### Index des noms cités.

332 à 340

## LE COMMIS - VOYAGEUR DE DIEU

**Philibert Vrau** (1829 - 1905) est né à Lille. Célibataire par choix, cet homme a vécu simultanément plusieurs vies:

Fabricant du fil à coudre "**Au Chinois**", il gagne beaucoup d'argent qu'il dépense au fur et à mesure au service de sa foi.

Il met en œuvre le **premier congrès eucharistique International** et les suivants.

Il est le principal fondateur de l'**Institut catholique des Arts et Métiers (I . C . A . M)** et de l'**Université catholique de Lille**.

Il est un Précurseur de l'"**action catholique**".

Fou de Dieu dans le Christ, il vit et meurt comme un pauvre.



*L'auteur, Xavier Théry, par sa naissance est apparenté à Philibert Vrau, et il est, par sa vie professionnelle, l'un de ses successeurs. Un siècle après une première biographie écrite par Monseigneur Louis Baurard, recteur de l'Université catholique de Lille, il a repris et complété le sujet à partir d'apports nouveaux.*



ISBN 2-9517-801-0-9

23 €